



KIM KYUNG-HOON/REUTERS

## Législatives : l'hypothèque FN

LA « lepénisation des esprits », que ne cesse de revendiquer le président du Front national, continue de progresser en France. Selon l'enquête réalisée par la Sofres pour *Le Monde* et RTL, 28 % des Français se disent « tout à fait ou plutôt d'accord » avec les idées défendues par Jean-Marie Le Pen, alors qu'ils n'étaient que 17 % en 2000 et 11 % en 1999. Seulement 49 % se déclarent « tout à fait en désaccord », contre 63 % en 2000. Cette évolution est confirmée par nos reportages qui décrivent une libération de la parole xénophobe en France. L'hypothèque Front national pèsera donc lourdement sur le scrutin législatif des 9 et 16 juin. Ainsi, une courte majorité de sondés (46 % contre 43 %) pensent qu'en cas de triangulaire où la gauche et le FN devanceraient la droite, celle-ci devrait se maintenir au second tour. Loin du vote « républicain » du 5 mai en faveur de Jacques Chirac, 61 % des sympathisants du RPR sont de cet avis.



### FOOTBALL

Blatter joue sa place à la FIFA. Zidane soigne sa blessure p. 26 et 27

### TUNISIE

Ben Ali pourra être président à vie p. 4 et notre éditorial p. 19

### AFFAIRE FALCONE

Crise diplomatique entre la Suisse et l'Angola p. 11

### INDUSTRIE DU LUXE

Albert Frère s'installe chez Taittinger p. 21

### PRESSE

Le Syrien Nizar Nayouf a-t-il été enlevé? p. 23

### PORTRAIT

Jack Ralite ou la culture pour tous p. 34

International.....	2	Kiosque.....	17
Union européenne...	6	Entreprises.....	20
France.....	7	Communication.....	23
Société.....	10	Marchés.....	24
Carnet.....	13	Aujourd'hui.....	26
Abonnements.....	13	Météorologie-Jeux.....	30
Régions.....	14	Culture.....	31
Horizons.....	16	Radio-Télévision.....	35

## L'après 11 septembre : Amnesty déplore le recul des libertés

DANS son rapport annuel rendu public mardi 28 mai, l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International déplore les atteintes aux libertés intervenues depuis le 11 septembre, sous couvert de lutte contre le terrorisme. « Crimes de guerre », les attentats appellent « la justice, non la vengeance ; les droits humains ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel de la sécurité », estime Irene Khan, secrétaire général d'Amnesty. La lutte contre le terrorisme est le principal point de l'ordre du jour du sommet OTAN-Russie, auquel participent George Bush et Vladimir Poutine, à Rome le 28 mai.

► Notre enquête Sofres : plus d'un Français sur quatre dit adhérer aux idées de l'extrême droite

► Triangulaires : 61 % des sympathisants du RPR souhaitent le maintien de la droite

► En Moselle et dans le Rhône : le vote FN et la xénophobie

► Un point de vue de Jean-Luc Mélenchon

Lire pages 7, 14, 16 et 18

Lire pages 2 et 3

## 35 heures : ce que dira la loi Fillon

LE MINISTRE des affaires sociales, du travail et de la solidarité reçoit sans discontinuer les partenaires sociaux. François Fillon envisage de présenter au Parlement une « petite » loi, de quelques lignes seulement - « trois », nous a confié le ministre -, qui ouvrirait symboliquement aux partenaires sociaux la possibilité de négocier une augmentation des heures supplémentaires. Mais ce projet de loi, par prudence et pour des raisons de calendrier, pourrait n'être débattu qu'après les élections prud'homales de décembre 2002. Par ailleurs, M. Fillon envisage de modifier les

baisses de charges liées aux 35 heures. Elles seraient étendues aux cotisations salariales pour les bas salaires. Cette réforme des 35 heures est rendue délicate par la diversité des appréciations que portent les salariés sur les lois Aubry. Une étude que publie le ministère du travail montre que les cadres, en particulier les femmes, apprécient le temps libre dont elles disposent désormais. En revanche, les salariés moins qualifiés, comme les ouvriers ou les employés déplorent la flexibilité que les 35 heures ont souvent entraînée. Les employés sont les

plus critiques à l'égard de la réforme Aubry, de même que les salariés qui ne bénéficient que d'une réduction quotidienne du temps de travail et non de jours de congés supplémentaires. Outre nos informations sur les projets de M. Fillon, nos reportages décrivent les sentiments contrastés des salariés. Si les employeurs sont très majoritairement hostiles aux 35 heures, ils ne semblent pas tous souhaiter une abrogation de la loi, jugeant que les jours de congés supplémentaires sont entrés dans les mœurs.

Lire pages 20 et 21

## APRÈS L'ACCIDENT DE VITRY-SUR-SEINE

### 2001, les chiffres très noirs de l'insécurité routière en France



APRÈS deux années de baisse consécutive, le nombre de tués sur les routes en 2001 a augmenté de 1 %, pour atteindre 7 720 personnes. Plus du quart des morts ont entre 15 et 24 ans. Le risque d'accident pour les motards est 14 fois supérieur à celui des automobilistes. 60 % des automobilistes dépassent la vitesse autorisée et 31 % des accidents mortels sont liés à l'alcool. Au lendemain du grave accident de Vitry-sur-Seine, le délégué général de la Prévention routière plaide pour une vigoureuse répression : « Il faudrait criminaliser certaines infractions routières », déclare-t-il au Monde. Lire page 10

## L'esprit de « Kakadu Man », défenseur des Aborigènes, a retrouvé sa mère

### SYDNEY

de notre correspondant

L'homme de Kakadu est mort, un an après ses funérailles. Big Bill Neidjie, plus connu sous le sobriquet de « Kakadu Man », est décédé entouré des siens, jeudi 23 mai, dans la propriété de la Rivière de l'Alligator de l'Est, tout près du site d'Alawanydjwany qui l'avait vu naître il y a environ quatre-vingts ans. Ce poète, qui était la dernière personne à pouvoir parler couramment le dialecte gagudju, avait déjà organisé, le 3 juillet 2001, ses propres funérailles car il « souhaitait être présent pour entendre toutes les gentilles choses dites à mon propos ».

Plus de 500 personnes s'étaient déplacées pour rendre hommage à l'un des principaux défenseurs des droits des Aborigènes. Ancien chasseur de buffles, un métier pour lequel il recevait comme salaire « seulement un peu de farine, du sucre, du thé et du tabac », Big Bill s'est battu pendant des années pour que la région de Kakadu, au nord de l'Australie,

devienne un parc national. « Notre histoire est notre terre. Elle est écrite dans ces lieux sacrés », avait-il expliqué en 1953 au gouvernement fédéral pour le persuader de ne pas céder aux exigences des prospecteurs d'uranium.

Après une longue bataille, Big Bill a obtenu en 1979 que cette zone devienne un espace à « usage multiple ». Le parc national, géré par le gouvernement fédéral, comprend des terres aborigènes et trois sites d'exploitation d'un des plus riches gisements d'uranium au monde. Les 350 Aborigènes qui vivent dans la région participent au conseil d'administration du parc. Les hôtels du site appartiennent aux Aborigènes, qui en ont confié l'exploitation commerciale à des sociétés privées en échange de royalties.

Kakadu est le plus grand parc national en Australie (19 000 km<sup>2</sup>). Chaque année, plus de 250 000 personnes visitent cette réserve naturelle. Mais c'est seulement en 1986, l'année de la sortie du film *Crocodile Dundee*, que cette région est devenue mondialement connue. Lors-

que Paul Hogan est revenu deux ans plus tard pour tourner la suite des aventures de son héros chasseur de crocodiles, Big Bill a exigé que les producteurs paient à sa tribu un loyer de 120 000 euros pour avoir le droit de tourner sur ses terres, et Kakadu Man avait obtenu gain de cause. Effrayé de finir dans « la glacière de Darwin » (surnom qu'il donnait à l'hôpital de la capitale de l'Etat du territoire du Nord), Big Bill sera inhumé selon les rites traditionnels de sa tribu. Son corps sera placé sur la colline de Canon. Ses os seront ensuite installés dans une grotte à côté de ceux de son grand-père. Ses dernières volontés, écrites dans son poème intitulé *Kakadu Man*, seront ainsi exaucées : « Le rocher demeure, la terre demeure. Je meurs et place mes os dans une grotte ou dans la terre. Bientôt mes os se transformeront en terre. Cela m'est égal. Mon esprit est retourné vers mon pays... ma mère. »

Frédéric Therin

### MUSIQUES

## Eminem, provocateur américain



THE EMINEM SHOW, le nouvel album d'Eminem, sort actuellement dans le monde entier. Une nouvelle fois, la star du hip-hop prend la défense des petits Blancs de l'Amérique. Lire page 31

### POINT DE VUE

## Inde-Pakistan : l'odeur de la guerre

par Benazir Bhutto

TELS des acteurs impuissants, l'Inde et le Pakistan se dirigent inexorablement vers un conflit mortel. L'odeur de la guerre est dans l'air. A nouveau, les Etats-Unis et la communauté internationale doivent faire face à la menace d'un conflit nucléaire potentiel.

Les dissensions indo-pakistanaïses tournent autour de la possession du territoire connu sous le nom de Jammu-et-Cachemire. Depuis cinquante ans, une promesse jamais tenue des Nations unies accorde aux populations du Jammu-et-Cachemire le droit à l'auto-détermination. L'Inde, craignant une sécession de la population musulmane, s'oppose au référendum. Le Pakistan soutient le mouvement de libération cachemir.

La dernière crise a éclaté le 14 mai, lorsque des militants

cachemiris, déguisés en soldats indiens, ont massacré des femmes et des enfants, à la grenade et à l'arme à feu, dans la vallée de la discorde. Le message était clair : si les militants décidaient d'attaquer des familles de l'armée indienne dans leurs maisons, les troupes indiennes postées sur la ligne de démarcation entre les deux pays ne pouvaient guère les en empêcher. New Delhi accuse Islamabad de soutenir les militants. Islamabad dément.

Les soldats indiens qui ont vu leurs femmes, leurs filles et leurs fils tués font pression sur le gouvernement indien. Ils veulent obtenir réparation en incitant le premier ministre, Vajpayee, à déclencher des représailles militaires qui pourraient fort bien dégénérer en une quatrième guerre entre les

voisins d'Asie du Sud. L'éventualité de cette guerre a été envisagée dès le mois de mars par le directeur de la CIA. Témoignant devant la commission sénatoriale des forces armées, George Tenet a déclaré : « Si l'Inde devait mener une offensive de grande envergure dans la partie du Cachemire contrôlée par le Pakistan, le Pakistan pourrait répondre par des frappes du même ordre, estimant que sa force de dissuasion nucléaire limiterait l'étendue de la contre-attaque indienne. »

Lire la suite page 18

BENAZIR BHUTTO, ancien premier ministre du Pakistan, actuellement en exil, dirige le Parti populaire pakistanais.

Raymond Queneau

Romans, I

Édition établie sous la direction d'Henri Gouard

Le Chiendent,  
Gueule de pierre,  
Les Derniers jours, Odile,  
Les Enfants du limon,  
Un rude hiver,  
Les Temps mêlés,  
Pierrot mon ami

59 € jusqu'au 31 juillet 2002  
68 € à partir du 1<sup>er</sup> août 2002

La Pléiade

# INTERNATIONAL

## ANTITERRORISME

Les **ATTENTATS** du 11 septembre, « crimes contre l'humanité », appellent « la justice, non la vengeance ». C'est l'un des **AVERTISSEMENTS** lancés par l'organisation Amnesty International, dans son rapport

2002, rendu public le 28 mai. L'ONG de défense des droits de l'homme estime que, sous couvert de sécurité, les **DÉMOCRATIES** ont restreint les espaces de liberté et les droits des personnes par des **LÉGISLA-**

**TIONS « draconiennes »**. L'après-11 septembre a également permis aux **RÉGIMES AUTORITAIRES** ou dictatoriaux d'écraser leurs opposants ou de relancer des opérations militaires contre leurs **MINORITÉS**. Pour

Irene Khan, responsable de l'organisation, « les droits humains ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel de la sécurité ». A Rome, un **SOMMET OTAN-RUSSIE** est consacré à la lutte contre le terrorisme.

## Amnesty dresse un sombre bilan de l'après-11 septembre

Dans son rapport annuel, l'organisation internationale de défense des droits de l'homme déplore les restrictions des libertés sous couvert de sécurité et de lutte contre les mouvements extrémistes. Les démocraties « ont envoyé un mauvais message » aux régimes autoritaires, estime-t-elle

LONDRES

de notre correspondant

Le rapport annuel d'Amnesty International est un véritable état des lieux planétaire des répressions en tout genre. L'édition 2002, rendue publique mardi 28 mai – et qui porte sur l'année 2001 – ne déroge pas à cette tradition. A ceci près, bien sûr, qu'il y eut, en 2001, un certain 11 septembre, événement inédit pour Amnesty aussi, en ses 41 ans d'existence. Habitée à combattre les Etats – l'Etat oppresseur, l'Etat geôlier, l'Etat bourreau ou simplement l'Etat hypocrite, qui habille volontiers ses méfaits de jurisme – la plus célèbre et la plus influente organisation de défense des droits de l'homme doit prendre en compte un nouvel ennemi, le « terrorisme ». Mais cela ne l'empêche pas, au bout du compte, de rester fidèle à sa raison d'être : rappeler les Etats à leurs

devoirs, encore plus impérieux dans un monde moins sûr.

Amnesty International dresse, sur l'après-11 septembre, le constat suivant : au nom de la lutte contre le « terrorisme » – un mot que l'organisation n'utilise jamais car on ne peut, assure-t-elle, lui donner aucune définition juridique internationale précise – nombre d'Etats ont restreint l'espace des libertés. « Les Etats, ébranlés par leur vulnérabilité devant des attaques aussi violentes qu'inattendues, ont riposté par la mise en place d'un véritable arsenal de mesures législatives et administratives », écrit Irene Khan, secrétaire général d'Amnesty, dans l'avant-propos du rapport. « Le dogme de la sûreté nationale a déjà souvent servi à bafouer les droits humains. Mais cette fois, ce sont des démocraties établies qui ont les premières adopté des mesures draconiennes. »

Exemples cités par Amnesty : les

Etats-Unis ont adopté une législation permettant la détention pendant une période indéfinie des ressortissants étrangers sous le coup d'une menace d'expulsion ; le Royaume-Uni a promulgué une législation d'« urgence » autori-

« Les droits humains vont de pair avec la sécurité. Ils en sont même le fondement »

IRENE KHAN

sant la détention sans inculpation ni jugement de ressortissants étrangers, créant ainsi « une justice pénale parallèle dépourvue des garanties essentielles du système officiel ». « Les droits humains ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel de la sécurité, nous dit Irene Khan. Les droits humains vont de pair avec la sécurité. Ils en sont même le fondement. La meilleure façon de protéger les gens, c'est d'appliquer pleinement la loi. »

Ces législations, objecte-t-on, n'ont eu parfois qu'une application très marginale et surtout dissuasive. En Grande-Bretagne, par exemple, où huit personnes « seulement » ont été arrêtées dans ce cadre. Certes, répond Irene Khan, mais en agissant ainsi, les démocraties ont « envoyé un mauvais message » à de nombreux régimes autoritaires ou dictatoriaux trop heureux de « prendre en marche le train de « l'antiterrorisme » pour

étouffer toute opposition ». C'est le cas, parmi d'autres, de la Chine, à l'encontre des Ouïgours du Xinjiang, de l'Inde, du Pakistan, du Zimbabwe. Amnesty aimerait que les attentats du 11 septembre soient reconnus « comme des crimes contre l'humanité » qui appellent « la justice, non la vengeance ».

Le 11 septembre, estime Amnesty, a eu un autre effet pervers : « Les forces armées ont repris de la puissance dans certains pays, notamment ceux où elles avaient, dans le passé, commis quantité d'actes de répression et d'atteintes aux droits humains ». La « guerre contre le terrorisme » a aussi eu pour conséquence de détourner l'attention des pays où les violations des droits de l'homme sont depuis longtemps coutumières, par exemple, l'Algérie, la Colombie, le Congo, l'Indonésie, Israël et les territoires occupés, la Birmanie, la Tur-

quie. « Nous allons à nouveau attirer l'attention sur certaines de ces situations, plus ou moins oubliées », ajoute Irene Khan. L'oubli est le pire ennemi de tous les opprimés pour lesquels se bat Amnesty.

Il y a dans le monde, rappelle le rapport, 17 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile. Amnesty s'inquiète du fait que « les politiques en matière d'asile privilégient toujours davantage les moyens d'empêcher les gens d'entrer, au lieu de chercher à mettre en place une protection efficace des personnes fuyant la guerre, les soulèvements intérieurs ou les atteintes graves à leurs droits fondamentaux ». Les pays du Nord, observe Irene Khan, doivent s'interroger sur ce qui provoque ces mouvements de populations : « Il ne servira à rien, par exemple, de fermer le camp de Sangatte, si on ne prend pas d'autres mesures. Contrôler les frontières est insuffisant. L'Europe ne peut être

une île de prospérité dans un océan de misère. »

Le rapport fait le point sur les combats habituels d'Amnesty : contre l'impunité, contre la torture, contre la peine de mort. Sur ce dernier chapitre, la Chine reste la principale accusée. En 2001, au moins 3 048 personnes ont été exécutées dans 31 pays, et au moins 5 265 ont été condamnées à mort dans 68 pays. 90 % de toutes les exécutions ont été pratiquées dans 4 pays : la Chine (2 468), l'Iran (139), l'Arabie saoudite (179), les Etats-Unis (66). Dans son rapport, Amnesty fait un certain nombre de « recommandations aux gouvernements et aux groupes politiques armés ».

Aux gouvernements, l'organisation humanitaire demande notamment la libération de tous les prisonniers d'opinion, l'interdiction de la torture, l'abolition de la peine capitale, la fin des assassinats politiques et des exécutions extrajudiciaires. Aux groupes armés, Amnesty demande de mettre un terme aux atteintes dont ils se rendent responsables, telles que la détention de prisonniers d'opinion, les prises d'otage, les actes de torture et les homicides illégaux.

Comme ses prédécesseurs, Irene Khan tient à préserver l'indépendance et l'impartialité d'Amnesty International, qui fonde sa crédibilité et son influence. « Mais cela ne veut pas dire que nous devons toujours chercher, dans notre analyse d'un conflit, à maintenir, au jour le jour, un strict équilibre dans nos jugements. Tout dépend de la gravité des événements. Au Proche-Orient, par exemple, nous essayons d'exposer les violations commises dans les deux camps. Et les deux camps nous critiquent. Ce qui est le meilleur signe de notre vigilance. »

Jean-Pierre Langellier

### Carton rouge au Japon

Coupe du monde de football oblige, Amnesty International profite de l'actualité sportive pour épingle le Japon à propos de sa politique de contrôle des étrangers. « Tous les étrangers ne sont pas les bienvenus au Japon », estime l'organisation. « Les ressortissants étrangers incarcérés dans les centres de détention situés au niveau des points d'entrée dans le pays sont couramment victimes de violations des droits humains, notamment de mauvais traitements et de détentions au secret », affirme-t-elle.

L'organisation affirme disposer d'informations selon lesquelles des agents de sécurité privés, responsables de ces lieux de détention appelés « centres de prévention de l'immigration clandestine », infligent parfois des mauvais traitements aux candidats au droit d'asile ou à l'immigration dans l'archipel. Ceux-ci doivent payer eux-mêmes leurs frais d'hébergement et, n'étant pas autorisés par les fonctionnaires de l'immigration à recourir à des services de traduction adaptés, signent parfois des imprimés qu'ils ne comprennent pas. Amnesty International demande aux autorités japonaises d'autoriser des enquêteurs indépendants à visiter ces centres de manière régulière et sans restrictions.

### PROFIL IRENE KHAN, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE D'AMNESTY INTERNATIONAL

Cheveux de jais, silhouette frêle et large sourire, Irene Khan a des allures de jeune fille. Voilà pourtant plus de vingt ans que la secrétaire générale d'Amnesty International travaille sur le terrain, au service de la défense des droits de l'homme, une cause qu'elle a faite sienne dès l'adolescence. Elle est née en 1956 à Dacca, alors capitale du Pakistan-Orient. La révolte du futur Bangladesh et la conquête de son indépendance, en 1971, exaltent le goût d'Irene pour la liberté.

En 1973, cette jeune musulmane se retrouve, pour des raisons familiales, transplantée dans une Irlande du Nord plongée dans les « troubles » entre catholiques et protestants : « Je suis passée d'une guerre civile à une autre ». Cette nouvelle expérience la confirme dans ses idéaux. Pour les mettre en pratique, elle décide de faire son droit, sans pour autant vouloir devenir juge ou avocate. Après

avoir travaillé pour une organisation juridique internationale, elle rejoint, en 1981, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), où elle va rester vingt ans.

Par vocation, le HCR est présent sur tous les « points chauds » du globe. Irene Khan enchaîne les missions : en Thaïlande, à l'époque où débarquent dans ce pays les boat people qui fuient le Vietnam, en Inde, au Pakistan, ou encore en Macédoine, lors de la guerre du Kosovo. Pendant cinq ans, elle travaille aux côtés de Sadako Ogata, la directrice du HCR, dont elle est une « assistante spéciale ». Dans les années 1980, elle a rencontré, à Londres, Ian Martin, alors patron d'Amnesty International, et s'est familiarisée avec cette organisation qu'elle aimerait bien rejoindre un jour. C'est chose faite en septembre 2001, et au poste le plus élevé, lorsqu'elle remplace le

Sénégalais Pierre Sané. « Ce qui est fascinant dans Amnesty, dit-elle, c'est qu'elle est la seule organisation véritablement mondiale, présente au Nord comme au Sud, de défense des droits de l'homme. On y croise des gens de toutes cultures, de toutes religions. Prenez les Israéliens et les Palestiniens : ils militent ensemble sur le terrain, dans leurs sections respectives d'Amnesty. C'est sans doute le seul endroit où ils peuvent défendre ensemble leurs valeurs communes. »

Par l'étendue de son réseau et par la légitimité dont elle jouit, Amnesty International représente « un outil puissant au service de la société civile. On fait du lobbying, on lance des campagnes, on essaie de changer les choses. Par la seule force de nos plaidoyers ». Irene Khan serait-elle enfin devenue avocate ?

J.-P. L.

### « Bonnes nouvelles »

Pour la première fois, Amnesty International a joint, en annexe de son rapport 2002, un chapitre « Bonnes nouvelles », comme le fait aussi l'autre grande organisation de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch (basée à New York).

● **Libérations.** Plusieurs prisonniers d'opinion ou opposants ont été libérés :

– Aung San Suu Kyi, le 6 mai, en Birmanie, après dix-neuf mois d'assignation à résidence (280 prisonniers politiques ont été libérés mais 1 500 autres sont toujours derrière les barreaux) ;  
– Tanak Jigmé Sangpo, 76 ans, au Tibet (il était le plus ancien prisonnier d'opinion détenu à Lhassa et a été libéré en avril après près de quarante ans passés en prison) ;  
– Alpha Condé, le dirigeant

guinéen, bénéficiaire d'une grâce présidentielle en mai 2001 ;  
– Juma Duni Haji et Machano Khamis Ali, à Zanzibar, emprisonnés sous l'accusation d'avoir tué un policier lors d'une manifestation à laquelle ils n'avaient pas participé ;  
– José Francisco Gallardo, un général mexicain qui avait dénoncé les exactions de l'armée de son pays en 1993, etc.

● **Peine de mort.** Amnesty se félicite du recul de la peine de mort aux Etats-Unis (98 exécutions en 1999, 85 en 2000, 66 en 2001). La condamnation à mort de Mumia Abu-Jamal a été annulée. Au Pakistan, Pervez Moucharrarf a commué, en décembre 2001, plusieurs centaines de condamnations à mort qui avaient été prononcées contre des mineurs délinquants.

## La lutte contre le terrorisme au menu du sommet OTAN-Russie à Rome

Les « 19 » scellent un nouveau partenariat avec Moscou

ROME

de notre envoyé spécial

Rien ne saurait mieux illustrer le nouvel environnement international de sécurité, dans lequel l'Alliance atlantique doit redéfinir ses missions, que les formidables mesures de protection qui entourent le sommet OTAN-Russie du mardi 28 mai. Alors que le président américain, George W. Bush, est arrivé, lundi soir, dans la capitale italienne, celle-ci s'est mise sur le pied de guerre.

Le sommet se tient à plus d'une demi-heure du centre-ville, sur la base militaire de Pratica di Mare, mais les autorités italiennes n'ont pris aucun risque, isolant totalement l'endroit où les dix-neuf chefs d'Etat et de gouvernement de l'Alliance vont officiellement signer, avec le président russe Vladimir Poutine, l'acte de naissance officiel du Conseil OTAN-Russie.

Vols commerciaux annulés, survol de la zone par des avions de chasse et des hélicoptères de combat, batteries de missiles anti-aériens, bateaux de guerre sur le littoral, mobilisation de quelque 15 000 soldats et policiers... bref, « tous les types de menaces, y compris électronique, chimique et biologique, ont été pris en compte », a affirmé le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi.

Ce faisant, l'Alliance atlantique donne le sentiment d'être à l'unisson des exhortations du président Bush qui, à Berlin, a demandé aux Européens de combattre la « terreur globale », qui est la « nouvelle menace totalitaire » depuis le 11 septembre. C'est à cause de ce défi, et dans une certaine mesure grâce à lui, que l'OTAN entend retrouver un nouveau souffle, et c'est en tout cas pour cause de

menace terroriste commune que l'Alliance atlantique scelle un nouveau partenariat avec la Russie.

Moscou a donné son feu vert aux Etats-Unis pour des opérations militaires en Afghanistan qui ont permis aux Américains de s'implanter dans l'arrière-cour géographique de la Russie et, en échange, celle-ci a obtenu un quasi-blanc-seing pour lutter contre le « terrorisme » en Tchétchénie. Avec Vladimir Poutine, les « 19 » de l'OTAN vont cependant choisir des thèmes plus

### George Bush entend mettre une nouvelle fois ses partenaires de l'Alliance face à leurs responsabilités au sujet de l'Irak

consensuels, comme l'urgente nécessité de faire baisser la tension indo-pakistanaise. Il s'agit d'une actualité qui rejoint les préoccupations du président américain, et celles de l'OTAN, puisque c'est de prolifération nucléaire qu'il s'agit.

Plutôt que d'évoquer de nouveau la question des ventes de technologie nucléaire russe à l'Iran, laquelle représente un vrai contentieux russo-américain, il est probable que, comme il l'a fait à Berlin, le président américain va mettre une nouvelle fois ses partenaires de l'Alliance atlantique face à leurs responsabilités au sujet de l'Irak, sur le thème « axe du Mal ou pas, l'Irak nous pose un problème à tous ». Des « Etats-voyous » au problème des

capacités de défense – insuffisantes – des Européens de l'OTAN, il n'y a qu'un pas, que n'hésite pas à franchir George Bush, quitte à tomber dans le paradoxe.

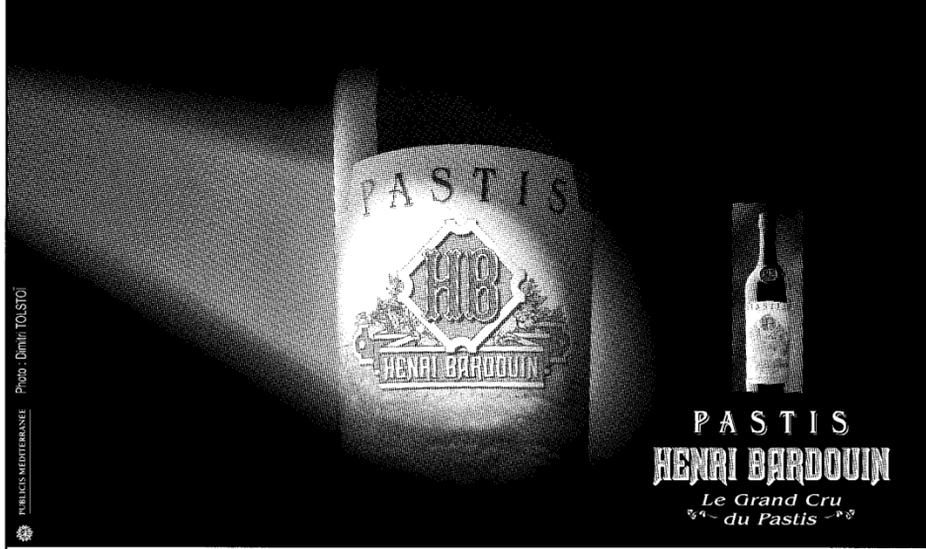
Car en même temps qu'elle enjoint ses alliés de rattraper leur retard technologique dans le domaine des armements (les Etats-Unis consacrent plus de 3 % de leur PNB à la défense, contre 1,8 % en moyenne pour les Européens de l'OTAN), l'Amérique leur signale qu'avec ou sans eux elle entend bien réduire la menace que représente, entre autres, le régime de Saddam Hussein.

Les Européens reconnaissent que leurs budgets militaires sont insuffisants, mais ils mettent en avant deux types d'arguments : d'une part, ils sont tenus de respecter les critères budgétaires de Maastricht, et ce au moment où ils auraient déjà besoin de donner un coup de pouce à la croissance ; d'autre part, Washington adopte sur ce point une attitude ambiguë, voire hypocrite.

C'est en effet lorsque les Quinze se donnent les moyens de leurs ambitions militaires que l'Amérique leur met des bâtons dans les roues, comme en témoigne le formidable lobbying mené par l'industrie et l'administration américaines pour contrer les programmes européens d'avion de transport militaire A-400 M et de système de positionnement par satellite Galileo, y compris, pour le second, au sein de l'OTAN. Bref, Washington souhaite que ses partenaires se dotent des moyens militaires adéquats, y compris pour lutter contre le terrorisme, à condition d'acheter américain...

Laurent Zecchini

VOUS VENEZ DE DÉCOUVRIR UN GRAND PASTIS.



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.



## « Gratitude » et « sacrifice » à Sainte-Mère-Eglise

APRÈS la cérémonie à l'église de Notre-Dame de la Paix, à Sainte-Mère-Eglise, les présidents George Bush et Jacques Chirac ont serré quelques mains. Les 120 enfants de la grande maternelle et de l'école primaire avaient été rassemblés devant le porche, autour de leur maîtresse, M<sup>me</sup> Holley, et ils agitaient de petits drapeaux et des bouquets d'iris d'eau, nous rapporte notre envoyé spécial, Robert Belleret. Les écoliers du CE-2 ont moins été impressionnés, semble-t-il, par le président américain que par son homologue français et ce sont surtout des « Chirac ! Chirac ! » qui ont fusé lorsque les chefs d'Etat sont apparus à l'angle de l'église romane.

Aucun président américain en exercice ne s'était encore rendu à Sainte-Mère-Eglise, même si Dwight Eisenhower y est venu deux fois. Les habitants de la première ville libérée en 1944 n'en ont pas moins bouillé la cérémonie et ils n'étaient qu'un millier environ sur la place de l'Eglise, soit nettement moins que pour le traditionnel anniversaire du 6 juin.

A l'abri d'un dais, M. Chirac a rappelé la « gratitude » d'une France qui « sait ce qu'elle doit à l'Amérique ». M. Bush a dit que, si devait venir le temps de renouveler le « sacrifice », les Américains le feraient « pour la liberté des Etats-Unis, de la France, et le bien du monde entier ».

## Les recommandations de M. Chirac à M. Bush

Le président français définit ce que devrait être un véritable partenariat

**SAINTE-MÈRE-ÉGLISE**  
de notre envoyée spéciale

Le président des Etats-Unis ne se sera guère adressé à l'opinion française lors de son passage d'à peine plus de vingt-quatre heures en France, après la Russie, où il venait d'entériner un important accord sur le désarmement, et avant l'Italie, où l'attendait mardi 28 mai un sommet de l'OTAN. Sa visite en France s'est achevée lundi en début d'après-midi dans l'impressionnant cimetière américain de Colleville-sur-Mer (Calvados), par un discours qui aurait aussi bien pu être prononcé à Arlington, sauf que M. Bush y mêla une citation banale de François Mitterrand sur un thème que M. Chirac venait de développer lui-même à plusieurs reprises : l'importance du « jour-J » du débarquement dans l'histoire de l'Europe.

### ATTENTIF AUX « CONSEILS »

Comparée à son séjour en Russie, qui fut incontestablement le plat de résistance de cette tournée sur le continent européen, la visite du président américain en France peut paraître refléter un manque de considération pour ce pays. La réalité est cependant moins caricaturale. George W. Bush n'a manifestement que peu d'intérêt à parler aux Français. Mais Jacques Chirac lui parle, y compris des sujets qui fâchent ; leurs entourages respectifs se concertent ; la coopération que la France fournit dans le domaine de la lutte antiterroriste, érigée en priorité absolue par le président américain, est très appréciée outre-Atlantique.

George Bush ne s'est fait l'écho

en public des thèmes sur lesquels insiste la partie française que succinctement, dimanche, en rendant hommage à la « sensibilité » du président français à la question de l'aide au développement. Il a affirmé par ailleurs être attentif aux « conseils » de Jacques Chirac, comme il l'avait déjà dit lors de leurs

### Hommage aux héros du débarquement

George W. Bush a exalté le sacrifice des milliers de héros du débarquement allié du 6 juin 1944, lundi lors d'un pèlerinage au cimetière américain de Colleville-sur-Mer. Devant les rangées de croix et d'étoiles de David, il a déclaré : « Elles portent témoignage (...) de l'héroïsme et du sacrifice de ces jeunes. Elles rappellent ces unités ayant subi des pertes massives, et ces soldats fauchés sur les plages ou en reconquérant une colline ou un pont (...). Notre sécurité est maintenant liée dans une alliance transatlantique, dont les soldats défendent aujourd'hui et à cette heure le monde contre le terrorisme. »

précédentes rencontres à la Maison Blanche.

Ces « conseils », plus exactement les positions que la France sur plusieurs sujets défend contre les Etats-Unis, M. Chirac a pris soin de les rappeler publiquement à plusieurs reprises pendant la visite de son homologue. Il l'a fait notamment à Sainte-Mère-Eglise, dans une intervention qui suivait immédiatement la cérémonie organisée à la mémoire des soldats améri-

cains des 82<sup>e</sup> et 101<sup>e</sup> divisions aéroportées, dont « la geste légendaire, en cette nuit du 6 juin 1944, sonna le début de la Libération ».

« Jamais nous n'oublierons (...). Chaque fois que l'essentiel est en jeu, vous pouvez compter sur nous comme nous savons pouvoir compter sur vous », a dit le président.

### ÉQUILIBRE INTERNATIONAL

Ce préalable étant rappelé avec force, le président français a lancé une sorte d'appel aux Américains : « Les Etats-Unis et la France, les Etats-Unis et l'Europe, doivent s'engager ensemble, en partenaires, dans l'éradication des fléaux qui forment le terreau des guerres et des haines. Car, ne nous y trompons pas, nos ennemis d'aujourd'hui sont aussi la misère et l'oppression, les conflits enkystés. C'est aussi le scandale du sida ou les atteintes graves portées au patrimoine écologique de notre planète. Voilà pourquoi nos armes aujourd'hui ont aussi pour nom le progrès économique et la solidarité internationale, l'éducation et la santé pour tous (...), l'affirmation partout du droit international et le choix du dialogue. »

On ne saurait mieux résumer ce qui sépare, ni l'idée française selon laquelle la concertation euro-américaine peut efficacement contribuer à l'équilibre international. Quant au fait que le président américain n'ait pas répondu publiquement, il ne singularise pas la France : M. Bush n'a pas davantage répondu, lors de sa visite à Berlin trois jours plus tôt, aux interrogations allemandes qui s'exprimaient dans la rue.

Claire Tréan

## TROIS QUESTIONS À... DOMINIQUE DE VILLEPIN

**1** Vous êtes ministre des affaires étrangères. En quoi, au-delà de l'unité de façade affichée, la visite de George Bush a-t-elle permis de réduire les divergences entre la France et les Etats-Unis ?

Notre unité n'est aucunement de façade : depuis le 11 septembre, c'est une solidarité sans faille contre le terrorisme qui caractérise la relation entre la France et les Etats-Unis, comme à chaque fois que l'essentiel est en cause entre les deux vieux alliés que nous sommes. Cette solidarité ne nous empêche pas d'avoir, entre l'Europe et les Etats-Unis, des divergences d'intérêts, comme dans le domaine commercial, et nos propres vues sur les remèdes à apporter à certaines crises : par exemple, au Proche-Orient.

La visite du président Bush a permis de vérifier une fois de plus que ce qui nous rassemble est infi-

niment plus important que ce qui nous sépare : par le dialogue, nous pouvons agir plus efficacement.

**2** Est-ce que la France adhère désormais au discours du président américain sur l'« axe du Mal », expression jugée trop « simpliste » par votre prédécesseur, Hubert Védrine ?

Évitons toute querelle sémantique. L'essentiel est de demeurer unis et solidaires face à la menace terroriste et aux risques de prolifération. L'esprit de responsabilité marque les relations entre les deux rives de l'Atlantique : l'expérience de ces dernières années, dans le Golfe, dans les Balkans ou tout récemment en Afghanistan, montre qu'une action conjointe de l'Europe et des Etats-Unis permet d'avancer vers des solutions durables.

**3** Comment réformer l'OTAN et en faire une organisation de lutte contre le terrorisme mondial ?

Aujourd'hui, la France consacre une part importante de ses ressources humaines et financières à l'effort de défense. Ce choix nous permet de participer de manière active aux opérations de maintien de la paix, par exemple, avec l'OTAN, dans les Balkans. Le président de la République a annoncé un accroissement de cet effort, afin notamment que nous puissions atteindre nos objectifs dans le domaine de la politique européenne de sécurité et de défense, et jouer pleinement notre rôle dans le monde. C'est une priorité. Dans cet esprit, nous participons de manière constructive au processus de réforme de l'OTAN, que nous estimons nécessaire.

Propos recueillis par François Bonnet

## En Bosnie, le Britannique Paddy Ashdown se pose en véritable chef d'Etat

Le nouveau représentant de la communauté internationale entend éradiquer la corruption et réformer l'économie bosniaque

### SARAJEVO

de notre correspondant

La Bosnie-Herzégovine, toujours divisée et exsangue, a peut-être trouvé son premier chef d'Etat, six ans et demi après la fin de la guerre. C'est un discours en tout cas inhabituel qu'a prononcé, lundi 27 mai, devant le Parlement bosniaque, Jeremy « Paddy » Ashdown, le nouveau haut représentant international. Un discours de gouverneur davantage que de diplomate.

Lord Ashdown n'est pas un inconnu dans les Balkans. Lors du conflit bosniaque (1992-1995), il avait été remarqué à Sarajevo pour ses convictions pro-bosniaques et, en Europe, pour ses discours en faveur d'une intervention. A propos du conflit kosovar (1998-1999), il s'est illustré le mois dernier en affrontant efficacement Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international de La Haye. Lundi, cet ancien commando des Royal Marines et ancien président du Parti libéral-démocrate britannique n'a pas caché son intention d'imposer coûte que coûte, « dans l'intérêt du peuple de Bosnie-Herzégovine », les décisions qui correspondent à sa « vision » du « chemin de la réforme ».

Paddy Ashdown a d'abord effectué un « rude examen » de la situation, assénant des statistiques révélatrices de l'incroyable « machine » censée mener le pays sur la voie de l'Union européenne. « Vous avez 1 200 juges et procureurs, 760 parlementaires, 180 ministres, 4 niveaux de gouvernement et 3 armées ! Vous avez 13 premiers ministres ! Pour un pays de moins de 4 millions d'habitants ! (...) La Bosnie dépense pour la défense, proportionnellement, deux fois plus que les Etats-Unis ! Pourquoi ? (...) La Bosnie a deux fois plus de

juges par habitant que l'Allemagne, et un juge allemand traite chaque année quatre fois plus d'affaires qu'un juge bosniaque ! », a-t-il asséné aux parlementaires. « La vérité est que la Bosnie dépense trop pour ses politiciens et pas assez pour ses citoyens, (...) et qu'il y a trop de juges pour trop peu de justice ! »

La « première priorité » de M. Ashdown sera « l'établissement d'un Etat de droit ». « Il est temps de s'attaquer aux criminels de haut vol, aux profiteurs de guerre qui se sont reconvertis dans le trafic d'armes, d'essence, de drogue, et même d'être humains, a-t-il déclaré. Et il est temps d'inquiéter leurs amis et complices dans les cercles du pou-

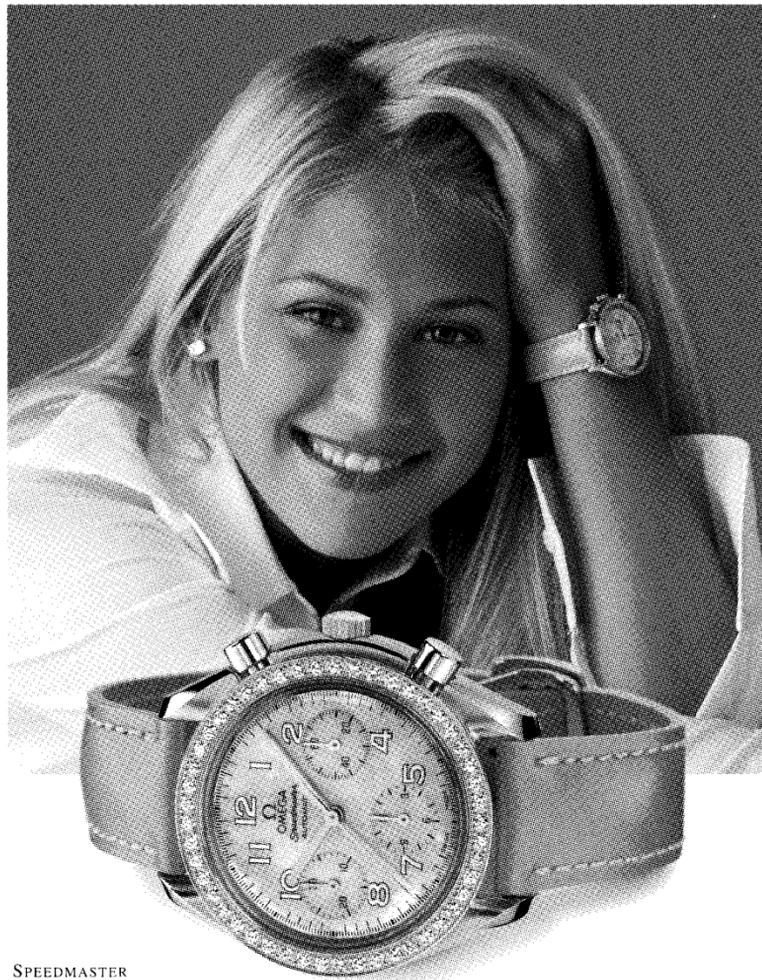
« Les vieux rêves destructeurs de Grande Serbie et de Grande Croatie ne peuvent pas renaitre ! Cela ne se produira pas ! » Il s'est en revanche prononcé contre un « Dayton 2 », souhaité par certains antinationalistes afin de supprimer les entités (Fédération croato-bosniaque, République serbe) qui divisent le pays, considérant que la réforme sera le résultat d'un « processus » et non d'un « événement ».

Paddy Ashdown paraît déterminé à utiliser les larges pouvoirs qui lui sont accordés par la communauté internationale. Parmi ses prédécesseurs – le Suédois Carl Bildt, l'Espagnol Carlos Westendorp et l'Autrichien Wolfgang Petritsch –, seul M. Petritsch a, au fil des années, intensifié son interventionnisme, promulguant finalement des centaines de lois et excluant soixante-dix élus de la vie politique.

Paddy Ashdown a par ailleurs satisfait les Sarajéviens lorsqu'il a évoqué le « partenariat » qu'il entend instaurer avec les élus bosniaques. « Je ne me vois pas comme le représentant de la seule communauté internationale. Je suis aussi le serviteur de la Bosnie-Herzégovine. (...) J'ai demandé ce matin que le drapeau bosniaque soit hissé sur tous les bâtiments du bureau du haut représentant [Office of the High Representative, OHR]. Je veux que l'OHR soit ouvert à la population. Je vais aller à la rencontre des Bosniaques (...). Je veux aussi employer davantage de Bosniaques à l'OHR, qui serviront leur pays. » Certains parlementaires n'ont pu réprimer un sourire à l'évocation d'un « partenariat » dont l'un des partenaires saisis d'une main aussi ferme les rênes du pays.

Rémy Ourdan

## LE CHOIX D'ANNA KOURNIKOVA



SPEEDMASTER

L'Omega Speedmaster associe à sa remarquable beauté un exceptionnel patrimoine horloger. À l'image du modèle Speedmaster avec lunette sertie de diamants qu'elle porte, seule la vedette de tennis Anna Kournikova réussit à concilier aussi parfaitement charme et performance.

OMEGA

Arfan

Joaillier-Horloger, Médaille de Vermeil de la Ville de Paris

Paris: 35, boulevard des Capucines  
Deauville: 96, rue Eugène Colas

## En Italie, des élections locales sans bouleversement

La gauche progresse légèrement ; la coalition de M. Berlusconi reste dominante

### ROME

de notre correspondante

Un an après l'arrivée de Silvio Berlusconi à la tête du gouvernement italien, un électeur sur quatre était appelé aux urnes, dimanche 26 et lundi 27 mai, pour des élections locales qui apparaissent comme un test. Encore partiels mardi matin, les résultats du premier tour – le second tour se tiendra les 9 et 10 juin – conduisent à peu de changements dans l'équilibre des forces politiques, contrairement aux attentes des deux camps, dont les leaders avaient prudemment expliqué, sans convaincre, que ce scrutin très local ne pouvait constituer un test politique pour le gouvernement.

L'opposition de gauche progresse légèrement, enrayant sa chute de 2001. La coalition de Silvio Berlusconi reste dominante, mais avec quelques ballottages supplémentaires en prévision, en particu-

### Blocage syndicats-gouvernement

Les syndicats attendent toujours qu'une concertation soit engagée par le gouvernement sur ses projets de réformes sociales. Le 23 avril, une grève générale appelée par les trois principaux syndicats avait été fortement suivie. Le 16 avril, trois millions de personnes – du jamais vu en Italie – avaient manifesté à Rome, à l'appel de la principale confédération, la CGIL. La remise en cause du statut du travailleur et l'assouplissement du droit de licenciement constituent le point dur du conflit qui oppose les syndicats au gouvernement, qui souhaite légiférer par décret, économisant ainsi de longs débats au Parlement sur la réforme des retraites, l'école ou la santé.

Dans les rangs des petites et moyennes entreprises, qui soutiennent la majorité de droite et tiennent les rênes de la Confindustria, la confédération patronale, l'impatience s'accroît. Réunie le 24 mai à Rome, son assemblée générale a demandé que les réformes fiscales et de droit du travail soient accélérées. — (Corresp.)

lier dans le nord du pays, pourtant sa base de prédilection.

Malgré l'allongement de l'horaire d'ouverture des bureaux de vote (de dimanche 8 heures à lundi 15 heures), la participation a été légèrement plus faible qu'au scrutin précédent de 1998 : 75,8 % des inscrits dans les 967 communes où l'on renouvelait le conseil municipal, et 65,2 % dans les dix provinces où l'on changeait également le conseil.

Les résultats définitifs de ce premier tour devaient être rendus publics mardi en fin de journée. Mais l'essentiel est connu. La Maison des libertés, la coalition de droite au pouvoir, progresse dans le Sud, alors que l'opposition ayant retrouvé son unité perdue regagne de l'influence dans le Nord.

Pour ne parler que des principales agglomérations où l'on votait, Gênes demeure à gauche, le maire actuel, un démocrate de gauche (DS), Giuseppe Pericu, étant réélu largement. La capitale de la province des Pouilles, Lecce, reste à la Maison des libertés qui conquiert la ville de Reggio Calabria (Sud), celle de Vicenza (Nord-Est). Trévise reste aux mains de la Ligue du Nord.

Silvio Berlusconi s'est déclaré satisfait de ces résultats électoraux. Parmi ses alliés, la Ligue du Nord accroît son faible score de 2001, au détriment de Forza Italia, le parti du président du conseil. Alliance nationale maintient également ses positions.

Aucune de ces deux formations ne devrait demander une redistribution des postes ministériels. Un remaniement gouvernemental semble exclu ; seul le portefeuille des affaires étrangères, actuellement tenu par Silvio Berlusconi, pourrait enfin avoir un nouveau titulaire.

### DES PROMESSES NON TENUES

A gauche, M. Fassino, secrétaire des Démocrates de gauche, salue « le début de la remontée ». Pour Francesco Rutelli, fondateur de la Marguerite (centre gauche), « qui s'affirme comme troisième parti » de la péninsule, « le vent de la droite a suspendu son souffle ». L'alliance de la coalition de l'opposition avec Refondation communiste et l'Unité des valeurs (de l'ancien magistrat Antonio Di Pietro), qui avait fait cavalier seul aux législatives qui amenèrent la droite au pouvoir en 2001, a porté ses fruits, en particulier dans le Nord.

Les Italiens ont ainsi préféré attendre encore pour se prononcer sur la première année de pouvoir de M. Berlusconi. Le bilan dressé à la mi-mai dans les médias est apparu mitigé, entre quelques succès sur le plan international et des promesses non tenues sur le plan intérieur.

« Les catastrophistes prévoyaient une Italie berlusconienne chassée de l'Europe dans des délais très courts, mais, un an après la victoire, le gouvernement de centre-droit mène l'Europe vers un rôle de protagoniste dans le règlement de la crise du Proche-Orient », écrivait Pierluigi Battista, éditeur de la *Stampa*, dans l'édition du lundi 13 mai.

L'organisation, ce mardi à Rome, du sommet OTAN-Russie est perçue comme un succès, tout comme l'a été le règlement entre les partenaires de l'Union européenne du sort des treize Palestiniens de Bethléem.

Sur le plan intérieur, les promesses du contrat affiché par le candidat Berlusconi lors de sa campagne électorale tardent à être tenues : les réductions d'impôts annoncées n'ont pas été votées, les retraites n'ont pas été augmentées, à part les plus basses, et les emplois ne sont pas plus nombreux. L'opposition ne se prive pas de souligner ces manquements. Le patronat de la Confindustria se montre de son côté pressé de voir les réformes promises enfin accélérées. Et le chef du gouvernement appelle à la patience.

Danielle Rouard

## Abdelaziz Bouteflika tente de convaincre les Algériens d'aller voter le 30 mai

Le président s'est lancé dans la campagne pour les législatives, boycottées par plusieurs partis

### ALGER

de notre envoyée spéciale

Il est 14 h 30 quand le cortège quitte la présidence et prend la route à toute allure. Une dizaine de

### REPORTAGE

### Le chef de l'Etat en première ligne dans la « bataille de l'eau »

Mercedes noires aux vitres fumées et aux portes blindées se suivent de près, précédées par un groupe de motards. L'un des véhicules porte sur l'avant du capot deux petits drapeaux aux couleurs de l'Algérie : vert, rouge et blanc. C'est celle du président Abdelaziz Bouteflika. En queue de peloton : une ambulance, au cas où...

En ce lundi 27 mai, dernier jour de la campagne officielle pour les élections législatives du 30 mai, le chef de l'Etat vient inspecter une série de grands travaux en cours dans la wilaya (département) d'Alger, notamment une usine de traitement des eaux et une autre de dessalement d'eau de mer. C'est dire l'importance de cette tournée, alors que la pénurie d'eau dans la capitale oblige à des rationnements drastiques.

Car l'eau ne coule plus dans les robinets qu'un jour sur trois, voire un jour sur six dans certains quartiers d'Alger. Accompagné de ministres, de spécialistes et de quelques hauts responsables militaires, en particulier le général major Fodil Cherif, commandant de la 1<sup>re</sup> région militaire, le président va s'arrêter à six reprises sous un soleil de plomb, légèrement voilé par le nuage de pollution qui flotte en permanence sur la capitale algérienne.

Les haltes se font en plein air, soit en centre-ville, soit en rase campagne, comme à Maktae Khei-



ra, à une vingtaine de kilomètres d'Alger, un lieu où personne n'osait s'aventurer jusqu'à la fin des années 1990 car c'était un refuge de terroristes.

### DE LA PÉDAGOGIE

A chaque fois, la même scène se répète. Le chef de l'Etat descend de sa voiture d'un pas décidé, tandis que son entourage se bouscule pour tenir le rythme. Il pénètre sous la tente ou le dais qu'on a dressé en plein air pour l'occasion et s'assoit sur un canapé de cuir disposé sur un tapis ou une moquette de faux gazon vert cru, entouré de ses ministres et gardes du corps.

Si les premiers l'entourent religieusement, les seconds lui tournent le dos comme le font tous les préposés à la sécurité du monde, pour détecter le moindre mouvement suspect parmi les invités. L'assemblée manque cruellement de femmes... Costume bleu marine à fines rayures, chemise bleue ciel, cravate bleue marine, yeux bleus, le président se fait expliquer l'état d'avancement des travaux. Un peu

tremblant, le préposé à la tâche dresse l'historique du chantier, s'appuie sur des chiffres, et indique les échéances à venir.

Abdelaziz Bouteflika écoute attentivement, puis prend la parole. Tous les échanges ont lieu en français. Une fois sur deux, l'orateur passe un mauvais quart d'heure. Tour à tour paternaliste, séducteur et père fouettard, le président commente le projet, en souligne les points faibles, gronde, tance et en profite pour faire de la pédagogie face aux caméras de la chaîne de télévision nationale en pensant sans aucun doute au journal du soir.

« La bataille de l'eau n'est pas perdue d'avance [pour l'Algérie], souligne-t-il, mais il est clair que, si nous nous endormons, nous ferons un très mauvais réveil en 2010, et 2010, c'est demain. » Un peu plus tard, à l'intention de la presse étrangère venue couvrir les élections législatives, il lance : « J'adore les étrangers, mais je n'aime pas qu'ils se mettent à m'interpeller comme s'ils étaient les porte-parole du peuple algérien. » Ou encore : « Je ne serai jamais autre chose qu'un homme de

paix, un homme de concorde civile, de réconciliation nationale, et un trait d'union entre tous les Algériens. » Et puis : « Le peuple algérien doit aller voter jeudi prochain. Le fait de participer à ce scrutin, c'est [prouver] que l'Algérie a envie d'exister, que personne ne pourra l'empêcher d'exister. » Plusieurs partis d'opposition et la Kabylie, en révolte larvée depuis un an, ont appelé au boycottage du scrutin.

### ÉTUDIANTS CONDAMNÉS

Soudain, il abandonne le français pour l'arabe. Abdelaziz Bouteflika annonce qu'il use de ses pouvoirs pour gracier dix-neuf étudiants qui viennent d'être condamnés à des peines de huit mois à deux ans de prison ferme. Motif : ils avaient hué et jeté des pierres sur le cortège présidentiel, le 18 mai, alors que le chef de l'Etat venait inaugurer une bibliothèque à l'université.

Prononcé lundi, au terme d'un procès expéditif, le verdict a semé la consternation dans la capitale, mais aussi à la présidence de la République, consciente de l'impact d'une telle mesure à trois jours des élections législatives. « On me fait un enfant dans le dos ! », se serait écrié le président, furieux de la sévérité de la peine autant que de la précipitation de cette décision de justice, alors que tant d'autres prévenus croissaient en prison des années avant d'être déferés devant une Cour...

Il est 20 heures. La tournée se termine au siège de la wilaya d'Alger, sur le front de mer. Devant ses ministres et ses conseillers, le président Bouteflika troque de nouveau le français pour l'arabe, face aux caméras de télévision : « N'oubliez pas de voter jeudi prochain, lance-t-il à ses compatriotes. Vous avez le droit d'être insatisfaits et de réclamer des changements, mais il faut procéder par étape. Et dans deux ans, si vous le voulez, vous pourrez changer de président... »

Florence Beaugé

## En Tunisie, M. Ben Ali qualifie d'« acquis historique » la réforme de la Constitution

LES TUNISIENS se sont exprimés « massivement en toute liberté et dans un contexte de démocratie et de transparence absolue. (...) C'est une nouvelle étape que nous inaugurons sur le chemin de changement vers la République de demain. [Elle] conforte les fondements de l'Etat de droit, consolide la protection des libertés et des droits de l'homme et des valeurs de solidarité et de tolérance. » Dans un discours prononcé lundi 27 mai, le président Zine El-Abidine Ben Ali a félicité les électeurs pour « l'acquis historique » que représente, selon lui, la réforme de la Constitution approuvée la veille par plus de 99 % des votants et ce dans un contexte de participation massive (95 %). Sur un total de près de 3,5 millions d'électeurs, seules 16 642 personnes ont voté « non » au référendum.

Les principaux changements, focalisés sur les articles 39 et 41, suppriment la limitation des mandats à la présidence et renforcent l'impunité pénale du chef de l'Etat. En pratique, le président Ben Ali

pourra donc dorénavant solliciter un quatrième mandat de 5 ans en 2004. En cas d'échec, il bénéficiera d'une impunité pénale « pour tous les actes accomplis » durant sa présidence.

« C'est une nouvelle étape que nous inaugurons sur le chemin du

### « Pas de commentaire particulier à faire », s'est borné à indiquer le Quai d'Orsay

changement vers la République de demain, sur la base d'une Constitution en phase avec l'évolution du peuple au niveau politique, culturel, social et économique », a ajouté le chef de l'Etat avant de citer le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti qu'il prési-

de pour avoir « assumé le rôle qui

(lui) incombe pour l'appui du choix de l'avenir ».

En dépit du résultat surprenant, le référendum n'a jusqu'ici guère suscité de critiques à l'étranger. C'est vrai en particulier de la France, le principal partenaire de la Tunisie tant du point de vue politique qu'économique. « Je n'ai pas de commentaire particulier à faire concernant un événement de politique intérieure tunisienne. Les relations entre nos deux pays sont denses et étroites. Notre souci est de contribuer à aider la Tunisie à faire face aux défis de sa modernisation », s'est borné à indiquer au Monde, mardi matin 28 mai, le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, Bernard Valero. Ancien ministre socialiste, Jack Lang, avait jugé « navrant », dimanche, le silence des autorités françaises et européennes.

Cette prudence des diplomates contraste avec les critiques de l'opposition laïque tunisienne. « C'est une occasion perdue. La démocratisation est ajournée pour les Tunisiens apparentés à des extraterrestres au vu des scores montrant que

le pays marche à reculons », a estimé le secrétaire général du Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL, non reconnu par les autorités), le docteur Mustapha Ben Jaafar.

Héritier de l'ancienne formation communiste, le parti Ettajdid (le renouvellement), la seule formation politique présente au Parlement à n'avoir pas appelé à voter « oui » au référendum de dimanche (d'où son boycottage à la télévision et à la radio), a de son côté estimé que le référendum « ne doit pas être considéré comme une expression authentique des aspirations de la société ». « Tous les problèmes politiques restent entiers, ajoute le communiqué publié lundi par Ettajdid. Une autre petite formation reconnue (mais absente du Parlement), le Parti démocratique progressiste (PDP), a déploré « des scores d'une époque révolutionnaire », dénonçant une consultation « menée sous le signe de l'enfermement et déni de pluralisme ».

Jean-Pierre Tuquoi

## Devant les assises de Bruxelles, une Simenon accusée d'un meurtre à coups de maillet

### BRUXELLES

de notre correspondant

Le commissaire Maigret aurait peut-être élucidé cette affaire conjugale qui, un jour de juin 2000, se termina par un meurtre à coups de maillet, et qui aurait échappé à la justice sans la vigilance d'un employé des pompes funèbres, lui-même ancien policier. Le croque-mort avait remarqué des plaies béantes sur le corps de la victime et s'était étonné qu'un médecin ait conclu à une mort naturelle, causée par un infarctus. En fait, le médecin était l'un des anciens amants de la meurtrière, qui l'avait appelé après avoir tenté d'organiser une mise en scène, pour faire croire à une chute mortelle.

Retranchée depuis lundi 27 mai, et pour dix jours, dans le box des assises, au palais de justice de Bruxelles, l'accusée ne serait sans doute jamais sortie d'un relatif anony-

mat si elle n'était pas la petite-nièce de Georges Simenon, le romancier liégeois qui créa le personnage du célèbre Maigret. Grande, souffrant de boulimie et d'un excès de poids qui, affirme-t-elle, l'a toujours complexée, Geneviève Simenon, 42 ans, a brièvement raconté ses malheurs, dont les experts psychiatriques avaient déjà avancé quelques causes : « Une figure maternelle écrasante, voire sadique » et un couple marqué par « un contexte conflictuel anxigène aigu ayant déclenché une sorte de rage destructrice ».

### LA « BRANCHE MAUDITE »

L'accusée a évoqué son père, un être falot embrigadé par l'extrême droite, et son grand-oncle, qui refusa de la rencontrer, lui disant qu'elle faisait partie de la « branche maudite » de la famille. Lui aussi, d'ailleurs, aurait longtemps sympathisé

avec le parti rexiste de Léon Degrelle, affirme-t-elle : « Enfin, je crois... »

Dépressive, investie jusqu'à l'obsession dans son travail de médecin rhumatologue, Geneviève Simenon a été reconnue « totalement apte à comprendre le sens de son acte ». Après une nuit d'interrogatoire à l'Amigo, le quartier général de la police bruxelloise, elle a d'ailleurs rapidement avoué le meurtre, précédé par des injections de puissants somnifères destinés, affirme-t-elle, à calmer son compagnon, qui se disait malade. Geneviève Simenon a aussi détaillé ses relations avec la victime, un être hypocondriaque, grossier et qui, selon des témoins, se montrait violent avec les trois filles de sa compagnie.

Le défilé des quelque 70 témoins cités à la barre devrait fournir la matière brute et tragique d'un récit qu'aurait peut-être apprécié le grand-oncle Simenon. L'enquê-

te, centrée sur les relations au sein du couple formé par la victime et l'accusée, s'est révélée, de l'aveu de ceux qui l'ont menée, particulièrement ardue : « Il est très difficile de se faire une idée, tant les témoins prennent fait et cause pour l'un ou pour l'autre », lit-on dans l'acte d'accusation. Les uns et les autres se divisent aussi sur le point de savoir si la victime exerçait des « violences graves » sur Geneviève Simenon, laquelle se serait un jour jetée volontairement dans les escaliers.

Au premier jour de son procès, l'accusée n'a pas dit si elle avait lu beaucoup des romans de son grand-oncle. En tout cas, bien des thèmes qui obsédaient l'écrivain se retrouvent dans cette affaire dont le jury bruxellois devra dire si elle s'est conclue par un acte de légitime défense ou par une machination.

Jean-Pierre Stroobants

### Prépa HEC

✓ Stage intensif d'été  
▶ Bac+3  
✓ Classes préparatoires annuelles petits effectifs S/ES  
■ 1<sup>ères</sup> et 2<sup>èmes</sup> années  
■ classe de cubes

### Prépa Sc. Po

(Paris/Province)  
✓ Session d'été ▶ Bac,  
Bac+1, Bac+2  
✓ Préparation annuelle  
■ 1<sup>er</sup> cycle  
■ 2<sup>ème</sup> cycle

### ISTH

2, rue de Rémusat - 75016 Paris  
Tél. : 01 42 24 10 72

Enseignements Supérieurs Privés

## Fin des tests de missiles pakistanais

ISLAMABAD. Le Pakistan a annoncé avoir réussi un nouvel essai de missile, mardi 28 mai, le troisième et dernier d'une série de tirs conduite depuis samedi dans un contexte d'extrême tension avec l'Inde au sujet du Cachemire. Dans une allocution à la nation, lundi soir, le général-président Pervez Musharraf (photo) a déclaré que son pays ne déclencherait pas une guerre avec l'Inde mais qu'il répondrait avec « pleine puissance » s'il était attaqué. « Je veux aussi déclarer au monde et donner l'assurance qu'il n'y a aucune infiltration à travers la ligne de contrôle [qui sépare, au Cachemire, l'Inde et le Pakistan] », a-t-il ajouté en référence aux groupes terroristes auteurs d'attentats en Inde. Ceci est « totalement faux », a réagi le ministre indien de la défense, George Fernandes, en assurant que des combattants des talibans et d'Al-Qaïda se trouveraient au Cachemire, côté pakistanais. Dans son discours, M. Musharraf a précisé que les élections législatives et locales prévues au Pakistan auront lieu entre les 7 et 11 octobre, en confirmant son intention de remettre le pays sur la voie de la démocratie. — (AFP, AP, Reuters.)



ASSOCIATED PRESS

## Explosion d'un Boeing : Taiwan exclut la piste terroriste

TAÏPEH. Les autorités taiwanaises ont exclu, lundi 27 mai, qu'un missile ou un attentat terroriste soit à l'origine du mystérieux accident du Boeing 747-200 des China Airlines, qui s'est désintégré en plein vol, le 25 mai, à une cinquantaine de kilomètres en mer à l'ouest de Taiwan, avec 225 personnes à son bord. Le directeur adjoint du bureau de sécurité nationale, Huang Lei, a déclaré : « Il n'y a pas de signe d'attaque de missile, c'est improbable. Et nos enquêtes montrent qu'aucun acte de terrorisme n'est mêlé à l'accident », a-t-il dit. Les investigations se sont compliquées, lundi, après que des signaux semblant provenir des boîtes noires recherchées par les enquêteurs eurent cessé d'émettre. Aucun survivant n'a été retrouvé plus de 48 heures après la brusque dislocation de l'appareil en quatre parties. Trois experts de Boeing sont arrivés, dimanche, à Taiwan. — (AFP, Reuters.)

## L'état d'urgence prolongé de trois mois au Népal

KATMANDOU. Le roi Gyanendra a annoncé, lundi soir 27 mai, une nouvelle prolongation de trois mois de l'état d'urgence instauré dans le pays pour tenter de juguler l'insurrection maoïste, a annoncé la radio officielle. La décision a été prise « sur la recommandation du gouvernement » dirigé par le premier ministre Sher Bahadur Deuba (photo). Aussitôt après l'annonce de cette prolongation, le premier ministre a été exclu de sa formation politique, le Parti du congrès népalais, pour trois ans. Il continuera cependant de diriger le gouvernement jusqu'aux élections législatives anticipées du 13 novembre, consécutives à la récente dissolution de la Chambre basse du Parlement par M. Deuba. L'état d'urgence avait été imposé le 26 novembre dans l'ensemble du pays, après une série d'attaques contre la police et l'armée par les rebelles maoïstes, qui mettaient fin à quatre mois de cessez-le-feu. Mardi 28 mai, une source gouvernementale a annoncé qu'une centaine de rebelles maoïstes ont été tués lors d'un accrochage avec l'armée dans le sud-ouest du royaume, près de Rukum, tandis que cinq soldats et dix civils ont aussi été tués. — (AFP, AP, Reuters.)



BINOD JOSHI/AP

### DÉPÊCHES

■ **MADAGASCAR** : Tantely Andrianarivo, le premier ministre du président sortant, Didier Ratsiraka, a été placé, lundi 27 mai, en résidence surveillée à Antananarivo après que l'armée du nouveau président Marc Ravalomanana eut pris d'assaut ses bureaux. Entre deux et quatre personnes seraient mortes au cours de l'opération. Ce nouveau développement de la crise politique malgache, née il y a plus de cinq mois du premier tour de l'élection présidentielle, rend très peu probable un nouveau cycle de négociations entre M. Ravalomanana et M. Ratsiraka, annoncé pour mercredi à Dakar, au Sénégal. — (AFP.)

■ **HONGRIE** : le socialiste Peter Medgyessy a été élu, lundi 27 mai, par le Parlement, au poste de premier ministre à la tête d'un gouvernement de coalition. Agé de 59 ans, M. Medgyessy succède au conservateur Viktor Orban, défait aux élections législatives d'avril par une coalition du Parti socialiste et des libéraux de l'Alliance des démocrates libres. — (AFP.)

## Le général afghan Dostom participera à la Loya Jirga

KABOUL. Le chef de guerre ouzbek Abdul Rachid Dostom, homme fort du nord-ouest afghan, sera présent à l'assemblée traditionnelle (Loya Jirga) qui a été convoquée au mois de juin pour désigner le prochain gouvernement transitoire de Kaboul. Naguère soupçonné de massacres, M. Dostom a été élu par des représentants de tribus du nord du pays, a déclaré, lundi 27 mai, Sadeq Mudabar, membre de la commission locale de désignation des délégués à cette Loya Jirga. Cette dernière assemblée doit réunir 1 501 délégués élus dans les différentes régions du pays. Huit hommes ayant posé leur candidature à la Loya Jirga de juin ont été tués au cours du mois de mai, a annoncé mardi l'ONU à Kaboul. « Nous n'avons pas d'éléments certains permettant de dire qu'il s'agit de meurtres à motivations politiques », a commenté le porte-parole de l'ONU, Manoel de Almeida e Silva. — (AFP, Reuters.)

## Un nouvel attentat-suicide a fait trois morts et une cinquantaine de blessés près de Tel-Aviv

L'Autorité palestinienne a qualifié l'opération de Petah Tikva de « terroriste, nuisible à la cause ». Tsahal multiplie ses incursions dans les territoires autonomes et procède à des rafles

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un nouvel attentat-suicide, perpétré dans la ville de Petah Tikva, à l'est de Tel-Aviv, en Israël, a causé la mort d'un bébé de 18 mois et de sa grand-mère, lundi 27 mai, en fin d'après-midi. Un Palestinien présumé, mort sur le coup, a fait sauter la bombe qu'il portait sur lui, devant un café situé en bordure d'un centre commercial. Une cinquantaine de personnes ont été blessées dans l'explosion. Certaines d'entre elles se trouvaient toujours dans un état jugé sérieux, mardi matin. L'Autorité palestinienne a condamné « l'attentat terroriste (...) nuisible à la cause, à la lutte, ainsi qu'à l'image du peuple palestinien dans le monde ».

L'opération a été revendiquée par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupuscule militaire proche du Fatah, le parti que préside le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Mais les Brigades ont pris ouvertement leurs distances avec les condamnations, par ce dernier, des attentats visant des civils commis en Israël. Les autorités israéliennes ont, en revanche, jugé M. Arafat responsable de l'at-

tentat de Petah Tikva. Aucune information n'était disponible, mardi matin, sur l'identité du kamikaze. Selon des sources palestiniennes, non confirmées par les Israéliens, il pourrait s'agir de l'un des frères d'un responsable des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa du camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse, tué la semaine dernière par l'armée israélienne.

Dans la nuit de lundi à mardi, l'armée a réoccupé provisoirement la ville de Jénine, dont le camp de réfugiés avait été le théâtre des combats les plus violents de l'opération israélienne « Mur

de protection », au début du mois d'avril. Cette incursion a suivi la réoccupation, lundi, de la ville de Bethléem, décrétée « zone militaire fermée » et placée une nouvelle fois sous couvre-feu, comme les villages alentour, ainsi que celle de Kalkilya, une agglomération située sur la bordure de la Ligne verte qui sépare Israël des territoires palestiniens.

### RÉOCCUPATIONS TEMPORAIRES

A Bethléem, les troupes israéliennes ont notamment pris position autour de la basilique de la Nativité dès le début de l'opéra-

tion, pour éviter que le bâtiment puisse servir de refuge aux hommes qu'elles recherchaient.

Les réoccupations temporaires de ces derniers jours, qui ont aussi touché à plusieurs reprises la ville de Tulkarem, également située sur la Ligne verte, ont été suivies de rafles. A Bethléem, un responsable présumé des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa a été arrêté. A en croire le ministre de la défense, Benjamin Ben Eliezer, l'armée et les services de sécurité réussissent à faire échec « à 90 % des projets d'attentats en capturant un ou deux kamikazes palestiniens par jour avant qu'ils ne passent à l'acte ».

L'intensification des activités israéliennes dans les territoires palestiniens a également causé la mort de plusieurs Palestiniens au cours de ces derniers jours. Le 25 mai, deux femmes ont ainsi été tuées à Gaza par l'armée israélienne, qui avait par la suite présenté ses « excuses ». Le même jour, une jeune Palestinienne bloquée à un barrage militaire près de Bethléem avait accouché d'un bébé qui était mort peu de temps après.

Gilles Paris

## Des élections palestiniennes en décembre

La direction palestinienne a recommandé, lundi 27 mai, la tenue en décembre d'élections à la présidence et au Conseil législatif (Parlement) de l'Autorité palestinienne, dans un communiqué publié à l'issue de sa réunion hebdomadaire à Ramallah. Une commission ministérielle a été chargée de commencer « immédiatement et sans délai » à préparer les élections municipales et syndicales, indique le texte de la direction — qui groupe le comité exécutif de l'OLP et le gouvernement de l'Autorité palestinienne. La communauté internationale est appelée à aider le peuple palestinien « à exercer ses droits démocratiques et élire ses organismes dirigeants en toute liberté (...) à l'abri de l'occupation, de l'escalade militaire et de la répression ». « Cette opération démocratique palestinienne, souligne le texte, est une source de force pour le peuple palestinien et son régime politique, et une source de fierté pour notre peuple. Elle ne nous est aucunement imposée. » — (AFP.)

**Découvrez ce que font les européens la nuit.**

**>> C'EST BEAU L'EUROPE, LA NUIT**  
Présenté par Frédéric Taddei et Ariel Wizman  
Mercredi 29 mai à 22.45

**arte**  
10 ans  
www.arte-tv.com

# La forte hausse des prix dans les services inquiète la BCE

Vacances, restaurants, santé : dans toute l'Union, mais surtout dans les pays qui rattrapent l'économie de leurs partenaires européens, la vie de tous les jours augmente, obligeant la Banque centrale européenne à la vigilance

**LES VACANCES** en Grèce bon marché, c'est encore vrai mais de moins en moins. En Espagne ou au Portugal aussi, il faut payer de plus en plus cher. Les amateurs de week-ends à l'île ou de week-ends à Amsterdam devront également revoir leur budget à la hausse. Les statistiques sont formelles. La Banque centrale européenne s'inquiète d'une montée de l'inflation dans la zone euro, due principalement à la hausse des prix des services. Les prix pratiqués par les hôtels-restaurants s'envolent. Fin avril, dans la zone euro, ils avaient bondi de 4,4 % sur un an, alors que la hausse des prix globale était de 2,4 %. C'est en Irlande et aux Pays-Bas qu'ils battent des records : +7,4 % à la fin avril. En Espagne, ils ont enregistré une hausse de 5,8 % et au Portugal de 5,2 %.

Il n'y a pas que le tourisme qui va connaître une évolution des prix. Le secteur de la santé présente également des hausses importantes de ses tarifs : +2,6 % sur un an à la fin avril dans la zone euro. L'augmentation à 20 euros de la consultation des médecins généralistes en France ne devrait pas arranger les choses.

Hors énergie, les prix des services de l'Union se sont accrus fin

avril de 3 % en taux annuel quand ceux de l'industrie progressaient de 1,8 %.

Le passage à l'euro le 1<sup>er</sup> janvier 2002 est-il coupable de ce renchérissement ? Beaucoup sont tentés de répondre par l'affirmative. Depuis la généralisation de la monnaie unique, le 1<sup>er</sup> janvier 2002, le café au comptoir, la baguette ne sont-ils pas plus chers ? En réalité, la réponse est moins évidente.

## AU-DELÀ DE LA ZONE EURO

Si l'on reprend l'exemple des hôtels-restaurants, on constate que leurs prix ont augmenté de 2,7 % en 2000 et de 3,6 % en 2001. En janvier 2002, ils affichaient une hausse annuelle de 4,2 % qui a culminé à 4,6 % en mars avant de redescendre à 4,4 % en avril. Si l'on regarde des pays qui n'ont pas adopté la monnaie unique européenne, on constate qu'ils ont parfois pu connaître les mêmes phénomènes : ainsi la Suède a-t-elle vu en avril le prix de ses hôtels-restaurants augmenter de 4,8 % en taux annuel. Le porte-parole du commissaire européen aux affaires économiques, Pedro Solbes, indiquait, jeudi 16 mai, que l'effet du passage à l'euro, au premier trimestre 2002, avait été

## L'INFLATION EST PLUS FORTE POUR LES SERVICES

En taux annuel à fin avril, en pourcentage

Pays	Inflation	dans les services*	dans les biens industriels*
Irlande	5,0	8,3	1,5
Pays-Bas	4,2	5,4	3,3
Espagne	3,7	4,6	2,8
Portugal	3,5	5,4	3,3
Italie	2,5	3,2	2,6
Zone euro	2,4	3,0	1,8
France	2,1	2,6	1,1
Allemagne	1,6	1,9	1,2

Source : Goldman Sachs \* hors énergie et produits alimentaires

de 0,16 % de hausse.

Le redémarrage de l'inflation est donc dû à d'autres phénomènes. On note ainsi que la baisse des prix du téléphone en Europe ne cesse de s'atténuer. Alors que, en 1999 et en 2000, les prix des communications baissaient de près de 5 % par an, aujourd'hui ils ne baissent plus que de 0,8 %.

Certains des pays qui affichent les plus fortes hausses de prix sont des pays qui « rattrapent leur

retard en termes de richesse par habitant et de niveau de vie. Ils connaissent donc naturellement une inflation supérieure aux autres », explique Fabrice Lenglard, de l'Insee. Il s'agit ici de la Grèce, de l'Espagne, du Portugal et de l'Irlande. Les Pays-Bas, en revanche, sont dans un autre cas de figure. « Ils ont renoué avec une croissance soutenue plus tôt que leurs partenaires européens. Ils ont connu une certaine surchauffe de leur économie.

que quelques branches ont utilisé l'introduction de l'euro pour imposer discrètement des hausses de prix prévues depuis longtemps. C'est pourquoi cela ne doit pas constituer une surprise pour le commerce si les gens sont plus prudents dans leurs achats », considère ainsi Rainer Wend, porte-parole pour les dossiers économiques du groupe parlementaire SPD au Bundestag, dans une tribune publiée par le quotidien des affaires Handelsblatt.

La fédération des commerçants de détail, le HDE, dénonce au contraire la polémique en cours. Le « sommet anti-Teuro », prévu vendredi, est selon elle « inutile » : « Dans le commerce de détail, il y a des prix justes. C'est la concurrence qui le garantit comme dans toutes les économies de marché », explique Holzer Wenzel, le président de cette puissante association professionnelle. D'après lui, les hausses intempestives seraient exceptionnelles. Et de contre-attaquer en force : « J'espère que les électeurs vont boycotter les partis qui ont considéré le passage à l'euro comme la meilleure époque pour mener des hausses d'impôts ».

Philippe Ricard

Virginie Malingre

## Polémique en Allemagne sur ce « Teuro » jugé trop cher

### FRANCFORT

de notre correspondant

L'inflation a beau avoir ralenti au mois de mai en Allemagne, avec une hausse des prix de 1,2 %, la polémique fait rage : le passage à l'euro a-t-il suscité une série de hausses des prix ? Cinq mois après l'arrivée des pièces et billets de la monnaie unique, le dossier s'est même invité dans la campagne électorale. Renate Künast, ministre écologiste en charge de la défense des consommateurs, est montée au créneau. Vendredi 31 mai, elle recevra associations de consommateurs et professionnels de la distribution afin de trouver une parade et revenir à des « prix loyaux ». Le très orthodoxe ministre des finances de Gerhard Schröder, Hans Eichel, avait voici quelques jours suggéré de boycotter les enseignes soupçonnées d'exagérer sur les étiquettes. Et l'opposition somme le gouvernement de faire toute la transparence sur un phénomène qui écorne la crédibilité de la jeune monnaie. Le surnom donné à cette dernière, le « Teuro » – jeu de mot associant euro et l'adjectif teuer, cher – n'a jamais été si populaire : en première page, depuis une douzaine de jours, le quotidien populaire

Bild invite ses lecteurs à dénoncer les dérapages les plus excessifs.

Sur le fond, les experts continuent d'être divisés. L'Office fédéral des statistiques assure que le passage à l'euro n'a eu, globalement, qu'un très faible impact sur les prix. Une enquête officielle menée sur 18 000 produits de grande consommation a néanmoins démontré que les tarifs de certains services ont augmenté, en particulier du fait de l'euro. En janvier 2002, les tickets de cinéma ont ainsi progressé de 2,3 % en un an, les journaux de 4,4 %. Malgré un très bon résultat d'ensemble en mai (1,2 %), l'indice des prix à la consommation enregistre des tensions sectorielles, notamment dans le secteur de la restauration (+3 %) et de l'hôtellerie (+1 %).

### IMPACT PSYCHOLOGIQUE

Selon certains économistes, l'euro serait d'ailleurs responsable de la mauvaise tenue de la consommation dans les premiers mois 2002. L'arrondissement vers le haut de certains prix sensibles a eu un fort impact psychologique, ce qui affecterait une conjoncture déjà passablement morose. « Beaucoup de citoyens ont le sentiment

## L'immigration au cœur du dîner Chirac-Schröder

**L'IMMIGRATION** a été un des points forts du dîner informel qui a réuni lundi soir 27 mai au palais de l'Élysée à Paris le président Jacques Chirac et le chancelier Gerhard Schröder. Les deux dirigeants ont eux aussi plaidé, dans la perspective du Sommet européen de Séville, en juin, pour le renforcement de la politique européenne, aussi bien en matière de contrôle des flux de migration que du renforcement des législations.

« C'est un sujet qu'il ne faut pas laisser à l'extrême droite, c'est un sujet qu'il faut traiter avec le plus grand sérieux et le plus grand sens des responsabilités, nous en sommes d'accord tous les deux », a déclaré le chancelier Schröder à l'issue du dîner, qui a duré environ deux heures. Le président Chirac a souligné que les Européens devaient « respecter leurs obligations humanitaires », mais que cela devait se faire avec « un renforcement du contrôle de l'immigration

et avec une limitation ». C'est la première fois que les deux hommes se rencontraient depuis les élections présidentielles françaises. Celles-ci avaient interrompu les dîners qui réunissaient toutes les six semaines depuis janvier 2001 le président, le premier ministre, le chancelier et leurs deux ministres des affaires étrangères.

### POLICE DES FRONTIÈRES

Le nouveau ministre de l'intérieur français, Nicolas Sarkozy, rencontrait également lundi son collègue allemand, le social-démocrate Otto Schily, avec lequel il se retrouvera jeudi à Rome pour une réunion consacrée à la création d'une police européenne des frontières. Les deux ministres ont donné à cette occasion leur feu vert au renforcement de la coopération de leurs forces de police aux frontières des deux pays pour faciliter les interventions et interpellations. (– AFP.)

## M. Giscard d'Estaing souhaite un président de l'UE

A la tête de la Convention, il prévient du risque de se couper des gouvernements

### BRUXELLES

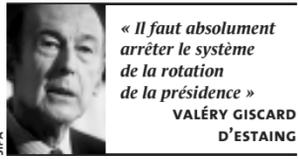
de notre bureau européen

Valéry Giscard d'Estaing ne présidait pas une Convention sur l'avenir de l'Europe, mais deux. D'un côté, l'assemblée des 105, où siègent les représentants des gouvernements, de la Commission et des parlements de toute l'Union et des pays candidats, qui se réunit une fois par mois à Bruxelles au cours de grands-messes fastidieuses. De l'autre, une assemblée informelle, plus discrète mais aussi importante, des chefs d'Etat et de gouvernement, que VGE courtise avec assiduité : lundi soir 27 mai, c'était un dîner à Londres avec Tony Blair ; viendront dans les prochains jours Jose Maria Aznar, puis Gerhard Schröder.

M. Giscard d'Estaing, qui joue avec la Convention sa place dans l'Histoire, cherche à éviter un clash destructeur entre les deux assemblées. Or depuis que la Commission, présidée par Romano Prodi, a proposé le 22 mai que la réforme de l'Union lui donne la haute main sur la politique étrangère de l'Union, la Convention est menacée de blocage. Elle connaît au moins une crise larvée, concède « VGE ». La proposition Prodi a reçu sans surprise le soutien de la Convention, dominée par les parlementaires européens et nationaux, parmi lesquels on trouve moins de dix souverainistes. Mais elle est inacceptable pour les grandes capitales. Pour éviter la rupture, VGE joue la montre, refusant par exemple à la Convention la constitution d'un groupe de travail qui ne pourrait qu'avoir des conclusions embarrassantes. Il veut laisser les choses décanter. « On n'imposera pas des

solutions qui seraient contraires à la vue de tel ou tel Etat », a-t-il expliqué vendredi 24 mai en concluant la dernière réunion de la Convention.

VGE est tiraillé. Sommé de préciser devant la Convention ses positions, il a éludé, expliquant qu'il n'était « ni Blair ni Barnier », du nom du commissaire français qui a rédigé les propositions de la Commission. Mais, le lendemain, invité du forum Radio France Internationale – L'Express, il a jugé « peu probable » que la politique étrangère soit transférée à la Commission : « La sensibilité en matière de politique extérieure et de défense reste



« Il faut absolument arrêter le système de la rotation de la présidence »

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

très greffée sur la culture, les traditions nationales. La transférer en bloc du monde des compétences des Etats au monde strictement communautaire me paraît comme une démarche qui rencontrerait probablement d'énormes difficultés. » Il ne croit pas à la possibilité de créer une fédération, comme « le propose la Commission dans son document où elle ramène la quasi-totalité des pouvoirs autour d'une seule institution qui serait par exemple la Commission ». Pour VGE, « dans un monde où l'opinion est assez inquiète, avec des pulsions un peu négatives, l'idée qu'il y aura un pouvoir central trop fort pesant sur quatre cents millions d'habitants et

Qui plus est, ils ont fortement augmenté la TVA il y a un an, ce qui a aussi accéléré les hausses de prix », explique M. Lenglard.

Mais, au-delà de ces phénomènes, « il y a toujours un écart entre l'inflation de l'industrie et celle des services. Sur les cinq dernières années, il était en moyenne de 1 point », nuance Nicolas Sobczak, économiste chez Goldman Sachs. Les services sont en effet généralement moins productifs que l'industrie, alors que les salaires qu'ils offrent progressent, eux, de la même manière. Si ce n'était pas le cas, ils n'arriveraient pas à embaucher. « Dès lors, les services compensent leur plus faible productivité par des prix plus élevés », poursuit M. Sobczak. Comme ils ne sont pas, ou nettement moins, menacés par la concurrence internationale au contraire des activités plus ouvertes, ils peuvent se le permettre.

« Seulement voilà, depuis un an, cet écart s'est un peu élargi. Et si ce phénomène devait perdurer, alors même que les prix dans l'industrie se replient, après le ralentissement économique, cela signifierait que l'inflation pourrait ne pas baisser. C'est ce qui inquiète la BCE », juge M. Sobczak. Plusieurs éléments ont participé à l'augmentation de cet écart d'inflation. Avec la croissance retrouvée, la demande de services s'est fortement accrue ces dernières années, entraînant une hausse des prix pour compenser des embauches supplémentaires. « Dans les services, le salarié supplémentaire embauché ne produit pas l'équivalent de ce qu'il est payé. Comme il y a de la demande, on augmente les prix », résume Patrick Artus, économiste à la Caisse des dépôts et consignations. « Qui plus est, depuis la mi-1999, les salaires se sont accélérés partout en Europe », explique M. Lenglard. A cet égard, le récent accord conclu par l'IG Metall en Allemagne inquiète la BCE. La nature du coup de pouce que le nouveau gouvernement français décidera de donner au smic en juillet sera également importante pour la Banque centrale européenne qui multiplie les avertissements sur l'inflation et brandit la menace d'une hausse des taux.

## Paris fait bloc avec Madrid pour défendre les pêcheurs

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Non à la réforme de la pêche, non à une réforme en profondeur de la politique agricole commune (PAC) dès 2003 : le ministre français de l'Agriculture et de la Pêche, Hervé Gaymard, a affiché, lundi 27 mai, en marge de son premier conseil des ministres à Bruxelles, des positions très conservatrices, qui, si elles sont maintenues après les élections, provoqueront quelques empoignades au sein de l'Union.

Le projet de réforme de la pêche, qui doit entrer en vigueur début 2003, devait être adopté mardi 28 mai par la Commission. Il pourrait conduire d'ici à 2006 à la suppression de près de 28 000 emplois, soit 11 % de l'emploi en mer. « Cela ne nous va pas du tout », a déclaré Hervé Gaymard, estimant que son collègue espagnol, premier concerné par les mesures, est « sur la même longueur d'onde ». M. Gaymard a estimé que le principe de la restructuration témoigne d'une vision qui n'est pas celle de la France. Pour lui, « les pêcheurs ne sont pas une variable d'ajustement ». Quant à l'épuisement de la ressource halieutique, mis en évidence par des rapports scientifiques et qui sert de base aux propositions de la Commission, il ne serait pas un fait acquis. Il y a « débat », a estimé le Savoyard.

### REVUE A MI-PARCOURS DE LA PAC

Sur l'agriculture, certains pays veulent profiter de la revue à mi-parcours de la PAC, dont le cadre financier a été fixé au sommet de Berlin de 1999, jusqu'en 2006, pour entamer une vraie réforme. Le président Chirac s'y est toujours opposé. « La réforme, c'est 2006, à chaque jour suffit sa peine », a réaffirmé M. Gaymard. Le ministre s'est déclaré « opposé à la dégressivité des aides » (pourtant défendue par Jacques Chirac en 1999, mais à laquelle l'Allemagne s'était opposée). M. Gaymard estime aussi qu'« il ne faut pas baisser le prix des céréales ». A Berlin, il avait été décidé de baisser leur prix de 15 % et de discuter en 2003 d'une baisse supplémentaire de 5 %. Sur ce point, la Commission veut étudier l'impact du programme de subvention décidé par l'administration américaine, qui risque de peser sur les cours mondiaux et de rendre nécessaire une aide accrue aux agriculteurs européens. Pour cela, elle a reporté la présentation de ses projets du 18 juin au 10 juillet.

Une des propositions phares que l'on prêtait à la Commission pour sa réforme de mi-parcours était de rendre obligatoire le système dit de la « modulation ». Cette technique, qui permet de réorienter une partie des aides à la production vers le développement rural, n'a été utilisée que par la France et le Royaume-Uni, l'Allemagne s'y intéressant plus tardivement. Mais M. Gaymard y a donné un coup d'arrêt, ordonnant le 23 mai la suspension de la modulation pour 2002. Selon le ministre, sur 228 millions d'euros prélevés en 2000 et 2001, seuls 13 millions ont pu être dépensés, tandis que 215 millions dorment inemployées sur un compte. « Le système ne fonctionne pas », estime le ministre, qui avance deux explications : l'« absence de contrepartie nationale suffisante » pour des projets qui doivent être financés à parité par le budget français et le « côté usine à gaz » des conditions d'utilisation de ces fonds qui les rendent en fait très difficiles à dépenser.

Ar. Le.



ventes aux enchères publiques  
47, rue Louis Blanc – 92984 La Défense Cedex  
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 43 33 51 36

75

Vente aux enchères publiques, Lundi 24 Juin 2002 à 14h  
au Palais de Justice de Paris, 4 bd du Palais - En un Lot  
**UN APPARTEMENT à PARIS 17<sup>ème</sup>**  
**187, rue de Courcelles**  
au 1<sup>er</sup> étage, de 5 Pièces Principales (155,18 m<sup>2</sup>)  
**UNE CHAMBRE de BONNE** au 8<sup>ème</sup> étage - Occupée  
et **UNE CAVE** au sous-sol

**MISE A PRIX : 304.898,03 euros**

S'adresser à Maître Michel MAAREK, Avocat à Paris (75116)  
35, avenue d'Eylau - Tél. : 01 45 53 02 00 - Au Greffe  
des Criées du TGI de PARIS où le cahier des charges est déposé  
Sur les lieux pour visiter où une visite sera organisée



**STEINER, A FLEUR DE PEAU**  
venez découvrir la collection des  
CANAPÉS STEINER à des  
prix tout à fait exceptionnels.

**Topper Espace Steiner**  
63, rue de la Convention - Paris 15<sup>e</sup>  
Tél. : 01 45 77 80 40 - M<sup>o</sup> Boucicault - Parking gratuit

Arnaud Leparmentier

# FRANCE

## LES LÉGISLATIVES

La « *lepénisation des esprits* », dont se félicite le président de la FN, est à l'œuvre dans la population : **28 % DES FRANÇAIS** se disent « *plutôt ou tout à fait d'accord* » avec les idées défendues par les partis d'extrême

droite, selon l'enquête réalisée par la Sofres pour *Le Monde* et RTL. Ils n'étaient que 17 % en 2000 et 11 % en 1999. 49 % se disent « *tout à fait en désaccord* » avec ces idées (contre 63 % en 2000). Toutefois, la

« *préférence nationale* » en matière d'emploi et de prestations sociales est **EN NET RECUL** depuis dix ans. Sept personnes interrogées sur dix jugent que le FN représente un « *danger pour la démocratie* »

(62 % en 2000). 28 % estiment « *très regrettable* » ou « *choquant* » qu'il n'ait **PAS DE DÉPUTÉS**. Seuls les sympathisants du PS et du PCF sont majoritaires pour juger qu'il faut « *combattre* » l'extrême droite.

## Plus d'un Français sur quatre adhère aux idées de l'extrême droite

Les prises de position du Front national sur la sécurité et la justice recueillent 40 % d'adhésion, selon le sondage de la Sofres pour « *Le Monde* » et RTL. Mais 70 % des personnes âgées interrogées jugent que le parti de Jean-Marie Le Pen constitue un « *danger pour la démocratie* »

**AU LENDEMAIN** de la performance électorale présidentielle de Jean-Marie Le Pen et son extrême droite, et à la veille du scrutin législatif, l'enquête réalisée par la Sofres pour RTL et *Le Monde* — dans le prolongement d'une quinzaine de sondages similaires depuis 1984 —, confirme l'ancrage solide du Front national dans l'opinion.

C'est, en effet, l'enseignement le plus saisissant de cette enquête : l'adhésion aux idées défendues par M. Le Pen était tombée à son plus bas niveau (11 %) au printemps 1999, juste après la scission entre le fondateur du FN et son ancien bras droit, Bruno Mégret. Trois ans plus tard, cette adhésion est remontée à 28 %, soit l'un de ses plus hauts niveaux historiques. A l'inverse, dans l'enquête de la Sofres de mai 2000, près des deux tiers des Français (63 %) se disaient « *tout à*

*fait en désaccord* » avec les idées lepénistes ; aujourd'hui, ils sont moins de la moitié (49 %), tandis que 22 % se déclarent « *plutôt en désaccord* ».

Le profil des personnes qui sont d'accord avec les positions du FN est très typé, et ses caractéristiques se confirment sur toutes questions posées par la Sofres. Les meilleurs soutiens de M. Le Pen sont les personnes les plus âgées (30 % approuvent ses idées, contre 19 % des 18-24 ans) et les moins diplômées (46 % d'approbation chez les non diplômés, contre 14 % seulement chez les diplômés de l'enseignement supérieur) ; socialement, deux catégories se distinguent : les ouvriers (35 % d'approbation) et les commerçants, artisans, chefs d'entreprise (34 %), alors que les cadres et professions intellectuelles ne sont que 13 % à approuver les idées d'extrême droite.

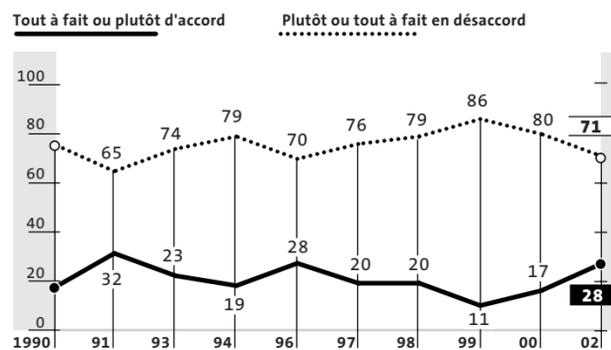
Enfin, comme lors des précédentes enquêtes, l'électorat du RPR (34 % d'approbation) se montre nettement plus sensible aux idées lepénistes que celui de l'UDF (25 %). De même, 16 % des sondés jugent que les positions de M. Le Pen sont « *justes* », 40 % « *excessives* » et 41 % « *inacceptables* » ; chez les sympathisants du RPR, en revanche, 29 % les jugent inacceptables, tandis que 54 % les considèrent comme seulement excessives.

### « JUSTICE PAS ASSEZ SÉVÈRE »

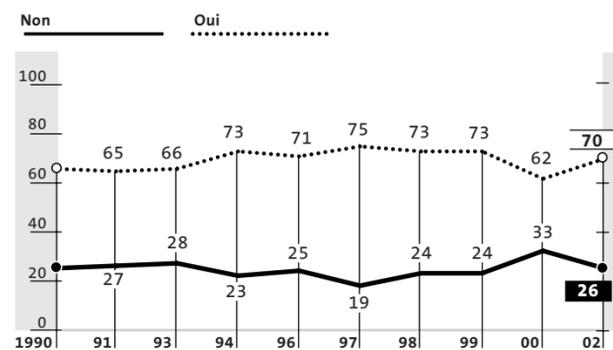
Le président du Front national a indéniablement marqué des points dans trois domaines. Ses positions sur la sécurité et la justice sont approuvées par 40 % des sondés, soit une progression de 11 points en deux ans et de 14 points depuis 1999. De même, il enregistre son meilleur taux d'approbation sur « *la défense des valeurs traditionnelles* » (35 %, contre 30 % il y a deux ans et 25 % il y a une dizaine d'années). Enfin ses « *critiques contre la classe politique* » sont approuvées par 26 % des sondés (en hausse de 6 points par rapport à 2000). En revanche, si les positions lepénistes sur l'immigration restent un point consistant de son programme (27 % d'approbation), elles font moins

### LE SOUTIEN AUX THÈSES DU FRONT NATIONAL A AUGMENTÉ DE 11 POINTS EN DEUX ANS

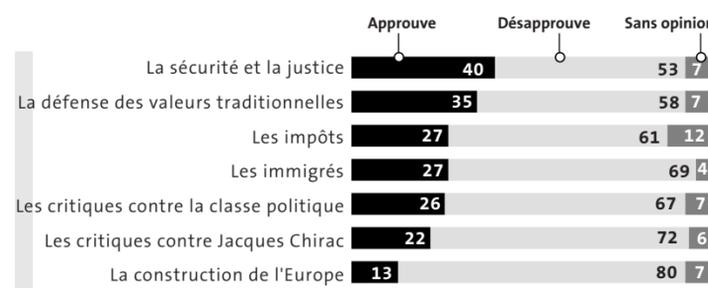
L'adhésion aux idées défendues par Jean-Marie Le Pen en % des personnes sondées



Le Front national représente un danger pour la démocratie en % des personnes sondées



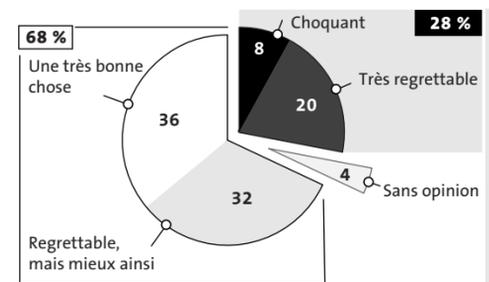
Que pensez-vous des prises de position de Jean-Marie Le Pen ? en % des personnes sondées



Source : Sofres

Enquête réalisée pour *Le Monde* et RTL, les 23 et 24 mai, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus interrogées en face à face

Si le Front national, malgré un score élevé, obtient peu ou pas de député aux élections législatives, compte tenu du mode de scrutin, jugez-vous que c'est :



### La « préférence nationale » en recul

Deux des propositions les plus symboliques de la politique de « *préférence nationale* » préconisée par l'extrême droite ne parviennent guère à convaincre les Français. A peine un quart des personnes interrogées (23 %) sont d'accord avec l'idée que, en matière d'emploi, l'on doit donner la priorité à un Français sur un immigré en situation régulière. Au contraire, 75 % estiment qu'il n'y a pas de raison de faire de différence. En septembre 1991, selon une enquête similaire, 45 % des sondés se déclaraient favorables à la préférence nationale à l'emploi ; ils étaient encore 31 % en 1998.

De même, 26 % des personnes interrogées (contre 72 %) jugent que, en matière de prestations sociales, les Français devraient avoir la priorité sur les immigrés en situation régulière. Ils étaient 31 % en 1998 et 43 % en 1991. Dans les deux cas, ce sont les personnes âgées de plus de 65 ans (respectivement 37 % et 35 %), les personnes les moins diplômées (42 %) et les commerçants-artisans (26 % et 31 %) qui se montrent les plus favorables à ces deux propositions.

## 61 % des sympathisants du RPR souhaitent le maintien de la droite en cas de triangulaires

LE SCORE exceptionnel de l'extrême droite au premier tour de l'élection présidentielle ne semble pas avoir sensiblement modifié le jugement des Français sur l'attitude que la droite (RPR, UDF, DL) devrait avoir à l'égard du Front national. Selon l'enquête de la Sofres, un tiers des personnes interrogées (34 %) considèrent qu'il faut « *le combattre* », alors qu'elles étaient 36 % lors d'un sondage similaire, réalisé en mai 2000.

Seuls les sympathisants socialistes (53 %) et communistes (54 %) sont majoritaires sur cette position de rejet offensif de l'extrême droite, alors qu'un petit tiers des sympathisants de l'UDF (31 %) et un peu plus d'un quart de ceux du RPR (27 %) sont partisans de combattre le FN. Deux sondés sur cinq (41 %, en progression de 5 points depuis deux ans) estiment que la bonne attitude consiste à refuser tout accord politique avec le FN, sans pour autant le « *combattre* ». Cette position est même partagée par près de la moitié de l'électorat de la droite parlementaire (50 % à l'UDF, 47 % au RPR).

### M. LEPELTIER « SUIVI »

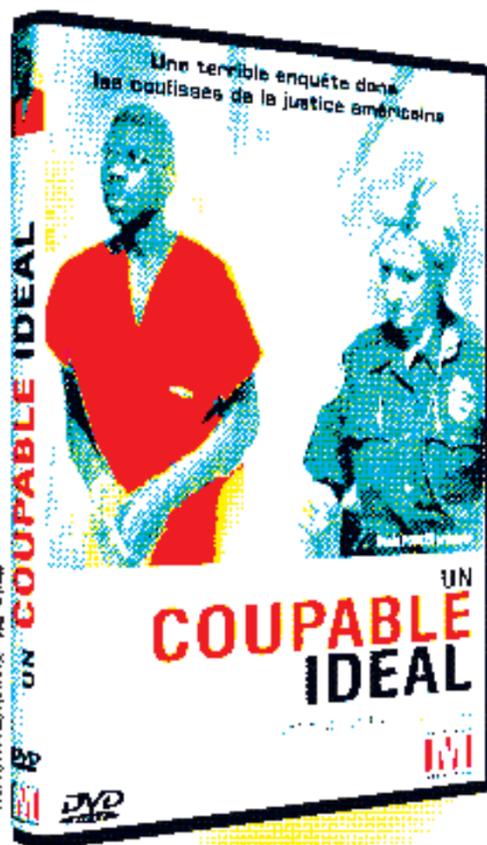
Enfin, pratiquement comme il y a deux ans, 15 % des sondés jugent que la droite devrait passer avec le FN des alliances électorales « *selon les circonstances* » et 7 % une alliance électorale « *globale* ». Un tel rapprochement, partiel ou global, est souhaité par 19 % des sympathisants de l'UDF, 23 % de ceux du

RPR, par 34 % des personnes qui se disent sans préférence partisane et, surtout, par 89 % des sympathisants d'extrême droite.

Pour les législatives, les personnes interrogées sont très partagées sur l'attitude que la droite devrait adopter dans des triangulaires où ses candidats seraient devancés par la gauche et l'extrême droite et où le vainqueur du FN apparaîtrait possible : 46 % pensent que le candidat de droite devrait se maintenir au second tour et 43 % qu'il devrait se retirer, 11 % étant sans opinion. Toutefois, les sympathisants du RPR se démarquent très nettement, puisqu'ils sont 61 % à se déclarer favorables au maintien du candidat de droite. Si elle a été immédiatement contredite par les responsables de droite, la position récemment exprimée par le président délégué du RPR, Serge Lepeltier contre le principe du retrait systématique et du « *front républicain* » contre l'extrême droite (*Le Monde* du 23 mai) rencontre, à l'évidence, un large écho dans l'électorat gaulliste.

Enfin, 28 % des sondés jugeraient choquant (8 %) ou très regrettable (20 %) que le FN obtienne peu ou pas de députés malgré un score élevé aux législatives. Même si 68 % pensent que c'est mieux ainsi ou que c'est une bonne chose, l'absence de représentation parlementaire du FN pose donc un problème pour une forte minorité.

G. C.



Le Monde

## OSCAR® 2002 MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

Floride. Une touriste américaine est abattue d'une balle dans la tête devant les yeux de son mari. Brenton Butler, jeune noir de 15 ans, est aussitôt arrêté. Son avocat commis d'office va reprendre l'enquête de la Police à zéro...

Une plongée dans la justice américaine dont on ne sort pas indemne.

UN VRAI THRILLER

1 heure de compléments DVD exclusifs

EN VENTE EN DVD ET VIDEOCASSETTE

VOUS AIMEREZ NOTRE DIFFÉRENCE

TEL : 01 56 53 56 53

www.editionsmontparnasse.fr



## Pour M. Le Pen, les Verts et l'extrême gauche sont « une menace pour la France »

Son objectif pour les législatives reste flou

**JEAN-MARIE LE PEN** s'est donné une nouvelle cible pour cette campagne législative : l'extrême gauche, et plus précisément les Verts. Invité d'Europe 1, lundi 27 mai, le président du Front national s'est livré à une attaque particulièrement violente contre ces derniers et leur représentant à l'élection présidentielle, Noël Mamère.

Alors que les journalistes lui demandaient s'il était capable de demander aux « racistes, antiarabes, antijuifs de ne pas voter » pour lui, le représentant de l'extrême droite a objecté qu'il ne pouvait que « contrôler » les responsables du FN avant de faire diversion et de lancer : « Je constate que deux des crimes politiques les plus sanglants qui se sont produits dans le dernier trimestre sont le fait de militants Verts », se référant à la tuerie lors du conseil municipal de Nanterre par un déséquilibré, le 27 mars, et à l'assassinat, le 6 mai, au Pays-Bas, de Pim Fortuyn, par un militant de la cause animale.

« Mettons les choses au point, M. Mamère est un homme qui donne des leçons de morale et des leçons de comportement politique démocratique. C'est un peu insupportable et de temps en temps, il faut remettre les gens à leur place », s'est exclamé M. Le Pen. « Cette espèce de magma verdâtre que constitue aujourd'hui le parti des Verts est un parti anarchique qui n'a aucune autorité structurelle, qui n'a pas de discipline, qui n'en impose pas à ses membres », a continué le fondateur du FN, pour qui les Verts « font partie de cette nébuleuse d'extrême gauche qui fait, dans notre pays, courir beaucoup plus de risques à la démocratie et à la République que le Front nation-

nal ». Et le représentant d'extrême droite d'associer les Verts à Arlette Laguiller (LO) et à Olivier Besancenot (LCR), qui, a-t-il dit, présentent des « programmes ouvertement subversifs » pouvant être des « menaces pour la France ». Car, selon M. Le Pen, « la conjonction de toutes ces forces et d'autres forces extérieures ou peut-être de meilleurs extrémistes immigrés pourraient, peut-être, être un détonateur très puissant ».

### « MODÉRER L'OPTIMISME »

Esquivant les questions sur ses objectifs aux élections législatives, le président du FN s'est contenté de dire qu'il « espère avoir » des élus en précisant qu'il ferait « ce qu'il faut pour obtenir la plus grande représentation possible ». Son problème est de « modérer » l'optimisme de ses militants. Dopés par les résultats de leur chef à l'élection présidentielle, ceux-ci s'imaginent déjà en force à l'Assemblée nationale. « Je trouve un optimisme quelque fois peut-être excessif de la part des candidats du Front national, optimisme que je suis obligé de modérer (...) à cause du système électoral antidémocratique et scandaleux qui gouverne chez nous l'élection des députés », s'est plaint Jean-Marie Le Pen qui réclame une modification du scrutin des élections législatives. A la proposition de Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés sociales, de réformer la loi pour qu'il n'y ait plus que deux candidats au second tour, il a répondu : « Pourquoi pas ? ». Mais sa préférence va à « la proportionnelle » qualifiée de « système le plus juste ».

Christiane Chombeau

## La bataille de Saint-Hugues, qui voulait défendre son image contre le Front national

### GRENOBLE

de notre correspondant

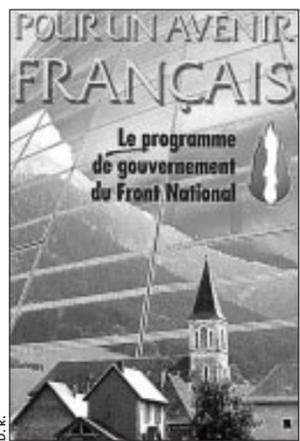
Le village n'a pas gagné sa bataille contre le Front national, mais la justice lui a reconnu une « émotion légitime ». Lundi 27 mai, le juge des référés de Grenoble a débouté un couple d'habitants de Saint-Hugues (Isère), petit bourg niché au cœur du massif de la Chartreuse, qui protestait contre l'utilisation de l'image du village par le parti de Jean-Marie Le Pen, en couverture de son « programme de gouvernement », et, plus récemment, dans les documents distribués pour la campagne des élections législatives. Jusqu'ici, le calme de Saint-Hugues n'était troublé que par les touristes attirés par son Musée d'Art sacré contemporain. Mais cette publication inattendue y a causé un choc.

Son décor bucolique, avec son clocher qui se découpe sur la montagne et ses maisons blotties autour de l'église, a valu au village d'être retenu par le FN pour illustrer l'idée de la France profonde chère à M. Le Pen. La photo a été achetée sur Internet sans que les riverains en soient informés. C'est en feuilletant l'un des documents du parti d'extrême droite qu'un habitant a reconnu son village, avec au premier plan l'église et le café-restaurant – « ouvert à tous, quelle que soit la couleur de peau ou la religion », précise Jacqueline, sa gérante.

### MAUVAISE PLAISANTERIE

L'idée que leur commerce puisse être associé au FN lui a été insupportable. Sans compter qu'au village, voisin du chef-lieu Saint-Pierre-Chartreuse, où 77 voix sont allées à M. Le Pen le 5 mai – contre 501 à Jacques Chirac –, tout le monde se connaît. Très vite, c'est devenu un sujet de (mauvaise) plaisanterie. « On nous demande si le FN nous a payés », raconte Jacqueline. « L'autre jour, dans un bar, j'ai même eu droit au salut hitlérien », rapporte son compagnon.

Ils ont aussitôt appelé le siège du FN, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), mais en vain. Le couple, soutenu par les propriétaires de l'établissement, a alors demandé à la jus-



tice l'interdiction des documents. Pour les besoins de la procédure, une centaine de villageois ont attesté le caractère identifiable du lieu, condition sine qua non d'une éventuelle condamnation du FN.

A l'audience, le 23 mai, l'avocat des demandeurs, M<sup>re</sup> Hervé Gerbi, a plaidé l'atteinte à la vie privée et à la propriété. « La respectabilité d'un individu, a-t-il dit, c'est aussi le respect de ses convictions et de ses valeurs. Or, aujourd'hui, cette France profonde telle qu'elle est décrite par Jean Marie Le Pen ne correspond pas aux valeurs des propriétaires et des exploitants de ce lieu ouvert à tous. » Argument contesté par l'avocat du FN. « La photo en cause pourrait se situer n'importe où en France, a-t-il plaidé. Interdire l'utilisation d'une telle image ouvre la porte à tous les excès. Demain, n'importe quel habitant de n'importe quel village devant lequel posera un candidat sera à même de se plaindre. »

Le juge a admis la légitimité de l'indignation des habitants mais il n'a pas retenu l'existence d'une « atteinte objectivement intolérable » devant lequel posera un candidat sera à même de se plaindre. « Le juge a admis la légitimité de l'indignation des habitants mais il n'a pas retenu l'existence d'une « atteinte objectivement intolérable » devant lequel posera un candidat sera à même de se plaindre. »

Nicole Cabret

## M. Hollande se déclare « disponible » pour Matignon dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche

En campagne dans l'Isère, lundi 27 mai, le premier secrétaire du PS s'est efforcé de mobiliser les militants socialistes et a cherché à renouer le dialogue avec les habitants des cités difficiles

### GRENOBLE

de notre envoyé spécial

« Après le départ de Lionel Jospin qui nous a tant attristés, il nous faut reprendre le flambeau pour toujours éclairer l'avenir. » En quelques mots, François Hollande s'emploie à réveiller l'ardeur des 400 militants socialistes qui, en milieu de journée, lundi 27 mai, participent à un buffet-débat organisé par Didier Migaud, maire de Seyssins (Isère) et député sortant de la 4<sup>e</sup> circonscription de l'Isère.

En six heures d'horloge et au pas de course, le premier secrétaire du Parti socialiste vient d'achever son premier déplacement de terrain pour la campagne des élections législatives. Satisfait de constater que, depuis « ce funeste 21 avril », les socialistes sont encore mobilisés, du moins dans l'Isère, le député de la Corrèze veut convaincre qu'en se battant « avec la plus grande énergie, le plus grand dévouement et le plus grand désintéressement, la victoire est possible ».

Dès le début de sa visite, M. Hollande tente de cerner l'état d'esprit de sympathisants socialistes toujours sonnés depuis le premier tour de l'élection présidentielle, encore désespérés d'avoir vu leur échapper une victoire qu'ils croyaient acquise mais qui, selon la formule de François Brottes, député sortant de la 5<sup>e</sup> circonscription, « ont envie de se reprendre et de ne pas laisser tout le pouvoir à la droite ».

A Saint-Egrève, le premier secrétaire plante le décor. « La droite n'a pas gagné l'élection présidentielle mais elle est au gouvernement », énonce-t-il, avant d'accuser Jean-Pierre Raffarin de mener « la stratégie de Raminagrobis ». « On ne fait rien, on fait semblant de dormir, explique-t-il, on fait de la communication mais on cache ses intentions. »

### SANS COMPLAISANCE

Si M. Hollande balaie le débat sur la cohabitation – « il ne me souvient pas que la droite ait eu cette position en 1986 ou en 1993 ou que Jacques Chirac ait quitté la place » après l'échec de la dissolution de 1997 –, il juge que « ce serait un comble que la gauche ne puisse pas concourir alors qu'elle a déjà été privée d'un débat au second tour de l'élection présidentielle ».

Plus encore, il se déclare « disponible » pour exercer la fonction de premier ministre en cas de victoire de la gauche. « Nous sommes prêts collectivement à venir aux res-



HENRI PORCHIER/MAXPPP

Accompagné des candidats socialistes aux législatives dans l'Isère, François Hollande s'est rendu dans le quartier populaire de Tesseire à Grenoble, où il a répondu aux interpellations des habitants. « La première obligation, c'est l'intégration de tous ceux qui vivent ici », a affirmé le premier secrétaire du PS.

sponsibilités du pays et, individuellement, je suis prêt à la fonction que j'espère la plus haute... qui n'est pas celle de président de la République. » Peu importe si, la veille sur Radio J, Dominique Strauss-Kahn a estimé qu'il n'y avait pas d'« automaticité » à voir le chef du parti victorieux entrer à Matignon, ou si, au même moment à Paris, Laurent Fabius refuse de répondre à la presse sur ce sujet.

Pour M. Hollande, tout est clair, c'est lui qui, comme le dit le fabi-

la différence de M. Raffarin, de « France d'en bas ». A Grenoble, où, le 20 mars, Lionel Jospin avait inauguré, sur l'emploi, ses « rencontres thématiques », le premier secrétaire du PS vient parler de la politique de la ville.

Ici, pas de grands témoins venus livrer des témoignages convenus avant d'entendre un discours ennuyeux : pendant une heure, dans la bibliothèque du quartier de Teisseire, une cité de 1 200 logements, en « phase de

ses plus bas scores en France », 12,4 %.

Quel espace les « acteurs sociaux » peuvent-ils avoir par rapport au politique ? Comment simplifier « l'usine à gaz » des financements des dispositifs d'aide aux jeunes ? Les questions fusent. Une femme musulmane se plaint de voir l'enseignement des langues et de l'histoire des religions confié dans les collèges « parfois à des charlatans qui en font des grenades ». « Rien de sérieux n'a été fait », ajoute-t-elle.

Un demandeur d'asile déplore de ne pouvoir travailler pendant l'examen de sa demande. Un jeune « beur » de 31 ans expose tranquillement son désarroi : « Cela fait trente et un ans que je suis au chômage ! On est les premières victimes de l'insécurité alors qu'on ne demande qu'à s'intégrer ! »

M. Hollande laisse de côté l'insécurité, sauf pour reprocher au gouvernement d'en faire « un spectacle à des fins politiques », préférant insister sur « le défi de la vie ensemble ». « La première obligation, c'est l'intégration de tous ceux qui vivent ici », affirme-t-il, en mettant en avant le rôle des services publics, la réhabilitation des quartiers, les emplois-jeunes, la formation tout au long de la vie, l'éducation, le statut de l'élu associatif ou encore les « contrats civiques pour des jeunes volontaires » proposés par le PS. « Je veux montrer que, malgré les difficultés, il y a de l'espoir », explique-t-il, quand « d'autres ne pensent qu'à stigmatiser » les jeunes des quartiers.

Michel Noblecourt

## A Lyon, deux candidates de droite s'affrontent sans merci

Députée sortante, M<sup>me</sup> Isaac Sibille (app. UDF) est opposée à sa suppléante, M<sup>me</sup> Comparini (UMP)

### LYON

de notre correspondant

Leurs permanences ne sont distantes que d'une vingtaine de mètres, mais les ponts sont depuis longtemps rompus entre les deux candidates. Dans la 1<sup>re</sup> circonscription du Rhône, une des quatre circonscriptions lyonnaises, un duel sans merci oppose la députée sortante, Bernadette Isaac Sibille (app. UDF), à sa suppléante, Anne-Marie Comparini, présidente UDF de la région Rhône-Alpes.

Leur rivalité remonte à un soir de 1999. Anne-Marie Comparini, alors soutenue par la gauche, ravit la présidence de la région Rhône-Alpes à Charles Millon, élu un an plus tôt à la faveur d'une alliance avec le Front national. M<sup>me</sup> Isaac Sibille, restée fidèle à M. Millon, démissionne alors de l'UDF pour s'opposer à ce qu'elle considère encore comme une « trahison ».

Les deux candidates se prévalent aujourd'hui du soutien de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP). Même si, après plusieurs semaines d'une guérilla ininterrompue et grâce à l'intervention de Raymond Barre (app. UDF), l'UMP a tranché en faveur d'Anne-Marie Comparini, Bernadette Isaac Sibille, proche de Philippe Douste-Blazy, continue d'afficher son appartenance à la majorité présidentielle, rappelant qu'elle fut déléguée départementale UDF pour la campagne de Jacques Chi-

rac lorsque sa suppléante faisait campagne pour François Bayrou !

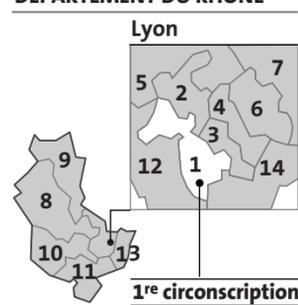
« Maman a reçu une dizaine de coups de téléphone de ministres qui lui ont renouvelé leur soutien et leur confiance », assure son fils, Frank, fidèle soutien de la députée.

Candidate officieuse, « sainte Bernadette », comme la surnomment ses adversaires, a repris, à 72 ans, son bâton de pèlerin pour mener une campagne selon une méthode dont elle a éprouvé les recettes depuis 1988, notamment face à Gérard Collomb, l'actuel maire de Lyon, battu à trois reprises. Proche des milieux catholiques, M<sup>me</sup> Isaac Sibille visite une à une les cages d'escalier, les maisons de retraite et les congrégations religieuses du 5<sup>e</sup> arrondissement, le plus gros secteur de cette circonscription.

### « JEU DE MASSACRE »

Dans l'entourage de sa rivale, on lui reconnaît une certaine expérience. « Nous n'avons pas encore trouvé le mode d'accès. Lorsque nous allons dans les maisons de retraite, on nous prie poliment de laisser nos professions de foi à l'entrée avant de nous reconduire poliment à la porte », note un proche de M<sup>me</sup> Comparini. Soutenue par les responsables locaux du RPR et de l'UDF, cette dernière se désespère de voir la campagne « réduite à des querelles de personnes ». « Attention au jeu de massacre de la démocratie.

### DÉPARTEMENT DU RHÔNE



Moi, je ne veux pas tomber dans ce piège-là. J'ai passé l'âge des amusements des cours de récréation de CMI », répond-elle, aux journalistes qui évoquent sa rivalité avec Bernadette Isaac Sibille.

En face, leur principal adversaire, le socialiste Jean-Louis Touraine, 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie de Lyon et médecin réputé, observe le duel avec une certaine gourmandise, espérant bien récolter les fruits de cette division.

D'autant qu'une troisième candidate, Marie-Laure Boulot, « membre de l'UMP », se présente également sous les couleurs « majorité présidentielle, environnement et social ». Ancienne conseillère municipale du 7<sup>e</sup> arrondissement de 1995 à 2001, élue sur les listes barristes, judoka, cette chef d'entreprise lyonnaise de 38 ans dit

avoir été sollicitée après les élections municipales de 2001 par l'association Femmes, débat et société, créée en 2000 sous l'égide de Michel Barnier, Jacques Barrot, Dominique Perben et Jean-Pierre Raffarin. Et la liste des candidates n'est pas close dans cette 1<sup>re</sup> circonscription où Jacques Chirac (18,23 %) est arrivé en tête au 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle devant Jean-Marie Le Pen (17,46 %) et Lionel Jospin (16 %). En tout, treize postulantes sur dix-sept candidats vont tenter de ravir le siège de Bernadette Isaac Sibille.

La gauche estime que sa victoire aux municipales de 2001 lui confère un léger avantage, compte tenu des actions engagées, mais aussi du découpage de la circonscription, qui englobe, outre des morceaux d'autres arrondissements, la totalité du 5<sup>e</sup>, désormais détenu par Alexandrine Pesson, suppléante de Jean-Louis Touraine.

Il y a un an, les socialistes avaient conquis cette mairie sur un scénario identique : la candidate milloniste, Bernadette Isaac Sibille, avait devancé au 1<sup>er</sup> tour la liste de son rival UDF-RPR, Michel Mercier, avant d'être battue par la gauche plurielle. Sur la colline de Fourvière, la gauche, elle-même divisée, pourrait bien prior pour qu'arrive en tête, au soir du 9 juin, « sainte Bernadette ».

Sophie Landrin

## Les délégués de la CFDT ne semblent pas douter de l'orientation confédérale pour lutter contre le FN

Au 45<sup>e</sup> congrès, à Nantes, la majorité des militants s'estime bien armée pour le combat contre l'extrême droite. Une minorité propose d'être plus à l'écoute « des mouvements sociaux »

### NANTES

de notre envoyée spéciale  
« La gauche au pouvoir a été complètement autiste. Et nous, les militants, nous n'avons pas toujours réagi comme il aurait fallu. Nous nous sommes laissés anesthésier. » Anne Dezanne, 57 ans, partage son temps entre la direction départementale de l'agriculture et le syndicat agroalimentaire Drôme-Ardèche, dont elle a été secrétaire générale. A la CFDT depuis plus de trente ans, elle se sent « un peu marginalisée » dans une confédération qui « prône le dialogue social à l'extérieur sans être capable de l'organiser pour elle-même ». Syndicaliste de base et fière de l'être, femme de gauche sans avoir jamais adhéré au PS, elle a voté Chirac la mort dans l'âme : « J'en ai été malade pendant quinze jours, mais il fallait bien faire barrage à l'extrême droite. » Anne, qui était « extrêmement inquiète » pour Jospin avant le 21 avril, ne « sent » pas davantage les élections législatives. « J'ai peur que la France se retrouve dans la situation du conseil régional de Rhône-Alpes. Avec une gauche minoritaire en siège et une droite obligée de composer avec l'extrême droite... »

A la CFDT, la « violence inouïe » du résultat du premier tour de la présidentielle, que Nicole Notat a longuement évoquée à l'ouverture du 45<sup>e</sup> congrès confédéral, lundi 27 mai à Nantes, alimente les conversations : « J'ai été atterré(e) », « sidéré(e) », « je n'en croyais pas mes oreilles ». Des simples délégués aux responsables de fédérations et d'unions régionales, les militants sont choqués. Mais pas toujours surpris. « A la SNCF, nous avons senti qu'il y avait un espace pour l'extrême droite. Nous savions bien qu'en défendant le service public ferroviaire et en surfant sur des arguments populistes, Jean-Marie Le Pen pouvait faire mouche », témoigne Denis Andlauer, secrétaire général des cheminots cédétistes. « Le risque majeur, à nos



FRANK PERRY/ANP

yeux, était que les cheminots ne se sentent pas assez protégés par le gouvernement Jospin, au moment où la déréglementation s'accélérait en Europe. Nous avons essayé de le dire au gouvernement, sans avoir jamais eu le sentiment d'être entendus... »

Orthodoxes ou critiques, les militants avouent volontiers leurs insatisfactions, quand ce n'est pas leur amertume, face à un gouvernement qui avait fini par perdre le sens des réalités. « Au temps où j'étais infirmière, j'ai côtoyé de près le désarroi de beaucoup de gens. J'en ai gardé cette idée simple : il faut rester au plus près des petits. » Aline Walbreck, membre de l'union régionale interprofessionnelle des retraités CFDT de Picardie, ne vient pas de l'extrême gauche, encore moins du Parti communiste. Mais en trente et un ans de syndicalisme, elle a eu le temps de comprendre que « la gauche perd son âme lorsqu'elle n'est plus assez proche de ceux qui crient leur détresse ». « Nous n'avons pas su garder le cap. Nous avons mené une politique centriste », ajoute la cédétiste. S'ils sont unanimes à

déplorer les insuffisances d'une gauche aspirée par le pouvoir et à s'inquiéter pour l'avenir, les militants s'interrogent encore peu sur eux-mêmes. Monique Cousteaux, enseignante dans le privé et hostile à la ligne confédérale, s'est fait siffler lorsqu'elle est venue plaider, devant le congrès, pour une autre forme de syndicalisme : « Nous ne pouvons pas ne pas nous interroger sur nos propres responsabilités. La CFDT doit être plus proche des associations et des mouvements sociaux. »

### « RÉAFFIRMER NOS VALEURS »

Dans cette confédération « solide » et « rassemblée », qu'a décrite M<sup>me</sup> Notat, les militants ne semblent pas beaucoup douter. Pour le combat contre l'extrême droite que chacun est décidé à mener, ils s'estiment, syndicalement parlant, assez bien outillés. « La seule chose à faire, c'est de réaffirmer nos valeurs », explique Ludovic Kraiss, 32 ans, soudeur dans une entreprise de plasturgie et membre de la fédération chimie énergie (FCE). « Dans mon entreprise, où se côtoient des Turcs,

des Algériens, des Vietnamiens, des Portugais et des Français, j'ai fait passer, dès le 22 avril, un tract qui s'appelait "la honte du premier tour". On a beaucoup discuté. Et les tensions sont très vite retombées. » Honnête, le syndicaliste reconnaît qu'il a plus de difficultés à convaincre dans sa vie de citoyen. « Dans le petit village de la Loire où je vis, Le Pen a fait 30 % au second tour. Et je ne sais pas trop comment m'y prendre pour le combattre. » Ludovic a constitué un groupe de travail sur cette question dans son syndicat. Mais il pressent que ce combat sera de longue haleine. « Il y a un vrai travail de proximité, d'éducation populaire à mener, qui suppose un retour sur nos valeurs », analyse M. Andlauer. Les syndicalistes les plus lucides, à l'image d'Elena Stanciu, secrétaire générale du syndicat hôtellerie, tourisme et restauration d'Ile-de-France, proposent d'introduire davantage de mixité sociale dans la CFDT. « Ce serait un premier pas », s'est-elle exclamée, lundi, sous les applaudissements.

Claire Guélaud

Lundi 27 mai, à Nantes, Nicole Notat, la secrétaire générale de la CFDT, et son successeur désigné, François Chérèque, côte à côte à l'ouverture du 45<sup>e</sup> congrès de la centrale syndicale.

## M. Dutreil prévoit une hausse des cotisations maladie

INTERROGÉ, LUNDI 27 MAI, sur i-télévision, sur les moyens d'augmenter à 20 euros le tarif de la consultation de médecine générale, le secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et aux professions libérales, Renaud Dutreil, a estimé qu'il n'y avait pas « d'autre solution » que le financement « par les prélèvements de cotisations » de l'assurance maladie. « Celui qui dirait autre chose serait un charlatan », a ajouté M. Dutreil. Il faut que les Français comprennent que la santé a un prix. Mardi 28 mai, le ministre de la santé, Jean-François Mattei, était en visite au siège de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), qui réclame des contreparties financières à la hausse promise de la consultation. Le mouvement des médecins généralistes se poursuit. Après ceux du Calvados, de la Mayenne, de la Seine-Maritime et du Finistère, les généralistes de l'Orne ont voté « majoritairement », selon la Coordination nationale, leur déconventionnement d'avec l'assurance maladie.

## M. Chevènement espère des élus « d'opposition républicaine »

LE PRÉSIDENT DU PÔLE RÉPUBLICAIN, Jean-Pierre Chevènement a présenté, lundi 27 mai, les 14 mesures que défendront les 408 candidats de son mouvement aux élections législatives. Ce programme reprend la thématique développée pendant la campagne pour l'élection présidentielle : revalorisation du travail, assouplissement des 35 heures, maintien du système de retraite par répartition et, en matière de justice et de sécurité, rétablissement de l'unité de la politique pénale et lois de programmation pour la justice et la police. M. Chevènement, qui n'est pas parvenu à conclure un accord électoral avec le PS, espère que « quelques députés » se réclamant du Pôle républicain seront élus le 16 juin. Quelle que soit l'issue du scrutin, M. Chevènement a annoncé qu'ils adopteraient « une attitude d'opposition républicaine, constructive mais ferme ».

### DÉPÊCHES

■ **COHABITATION** : François Fillon, ministre des affaires sociales a estimé qu'une nouvelle cohabitation signifierait « la fin de la République » lors d'une réunion publique à Lille, lundi 27 mai. De son côté, Philippe Douste-Blazy a évoqué un « saut dans le vide institutionnel ». « La cohabitation c'est un poison », renchérit M. Fillon, qui a miné les fondements des institutions de notre République » et qui « a donné le sentiment que la droite et la gauche gouvernaient ensemble ».

■ **CUMUL** : l'ancien secrétaire d'Etat à l'industrie, maire (PS) de Saint-Dié (Vosges), Christian Pierret, a obtenu un non-lieu dans l'affaire de « détournement de suffrages électoraux » pour laquelle il bénéficiait du statut de témoin assisté. Un électeur avait porté plainte contre lui, estimant qu'il avait trompé les électeurs en renonçant à son fauteuil de maire, contrairement à ses engagements. Dans son ordonnance de non-lieu, le juge d'instruction Franck Walgenwitz a estimé que la promesse faite par M. Pierret pouvait être qualifiée de « hasardeuse », mais il lui a accordé le bénéfice de la bonne foi.

■ **PARIS** : Edouard Balladur et Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, ont apporté leur soutien à Jean Tiberi, lundi 27 mai, à la Mutualité. Réinvesti par l'UMP dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Paris, dont il est le député sortant, l'ancien maire de Paris, toujours exclu du mouvement gaulliste, a également reçu le soutien du secrétaire départemental du RPR, par ailleurs maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Jean-Pierre Lecoq.



# L'union fait la force.

Des solutions financières intégrées. Grâce à son savoir-faire en matière de services financiers internationaux, UBS conçoit pour vous des solutions sur mesure adaptées à vos besoins. Que vous ayez choisi de confier vos actifs à UBS Private Banking, le numéro un mondial de la gestion de patrimoine, à UBS Warburg, l'une des plus importantes banques d'investissement et de gestion de titres, à UBS PaineWebber, l'un des principaux experts américains de gestion de patrimoine, ou à UBS Global Asset Management, spécialiste incontesté de la gestion de fonds, vous bénéficierez d'un conseil personnalisé fondé sur les produits financiers les plus innovants. Une combinaison indispensable pour faire face à vos défis tant personnels que professionnels. Venez nous rendre visite sur [www.ubs.com](http://www.ubs.com)

# SOCIÉTÉ

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le **NOMBRE DE MORTS** sur les routes **A AUGMENTÉ** en 2001 de 1 %, après deux années consécutives de baisse. La vitesse et l'alcool sont à nouveau mis en cause. La déléguée interministérielle à la Sécurité rou-

tière admet que la situation est « *préoccupante* ». 27 % des tués ont entre 15 et 24 ans. **1 011 MOTARDS SONT MORTS** l'an dernier : le risque d'accident est quatorze fois supérieur en moto. Plus de 10 % des

tués étaient en 2001 des piétons. Pierre Gustin, délégué général à la Prévention routière, dénonce « *le MANQUE D'ÉDUCATION et de formation* » des Français et plaide pour une « *criminalisation* » des infrac-

tions routières les plus graves. A Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), les trois passagers de la Porsche qui a écrasé, dimanche 26 mai, une famille dans un Atribus étaient toujours **EN GARDE À VUE**, mardi 28 mai.

## 2001, année noire sur les routes de France

Le nombre de tués, qui avait enregistré une baisse de près de 5 % en 1999 et 2000, a augmenté cette année de 1 %. 7 720 personnes sont mortes en 2001 sur les routes, et si le nombre d'accidents diminue, ils sont plus graves. Les motards sont les premières victimes de l'insécurité routière

L'**EMBEILLIE** aura été de courte durée. En 2001, le nombre de personnes tuées sur la route a augmenté de 1 % en France, après que l'on se fut félicité de la baisse de près de 4,8 % enregistrée en 1999 et à nouveau en 2000. La déléguée interministérielle à la sécurité routière, Isabelle Massin, admet elle-même que cette absence d'amélioration des comportements, malgré tous les efforts déployés, est « *préoccupante* ». La France est-elle condamnée à détenir, en valeur absolue, le record du nombre de tués sur la route dans l'Union européenne ?

« *Vitesses toujours trop élevées, consommation d'alcool et infractions nombreuses au code de la route persistent* », déplore, d'un ton las, la direction de la Sécurité routière dans son bilan définitif, rendu public mercredi 22 mai. Derrière la froideur des statistiques, avec 1 % de tués supplémentaires (sont comptabilisés les personnes décédées dans les six jours qui suivent l'accident), ce sont quelque 7 720 personnes qui, en 2001, sont décédées après un accident de la route. Lorsque l'on recense les décès intervenus jusqu'à trente jours après l'accident, le chiffre gonfle encore. Et l'on parle alors de 8 160 morts.

### DES ACCIDENTS PLUS GRAVES

Paradoxalement, en 2001, le nombre global d'accidents corporels a diminué (- 3,7 %), passant de 162 117 à 153 945. Les blessés graves (26 192) sont, eux aussi, légèrement moins nombreux (- 4 %). Car selon la Sécurité routière, « *le nombre d'accidents diminue, mais ils sont plus graves* », et provoquent

plus fréquemment la mort des personnes impliquées.

Première accusée, la vitesse. C'est l'infraction la plus répandue, à l'origine de la moitié des accidents mortels. Les agglomérations de moins de 5 000 habitants traversées par une route nationale sont les lieux privilégiés de ce type d'infractions puisque 83 % d'entre elles sont traversées à une vitesse excessive.

Si les motards ont été, en 2001, particulièrement victimes de l'insécurité routière (hors cette catégorie d'usagers de la route, le nombre de morts sur les routes aurait baissé de 0,7 %), enregistrant une hausse de 14 % du nombre de tués, c'est d'abord parce qu'ils dépassent souvent les vitesses maximales. Alors que 60 % des voitures de tourisme sont, un jour donné, sur l'ensemble du réseau routier, en excès de vitesse, 70 % des motards roulent trop vite.

« *Les motocyclistes se situent, en moyenne, au-dessus de la vitesse pratiquée par les automobilistes* »,

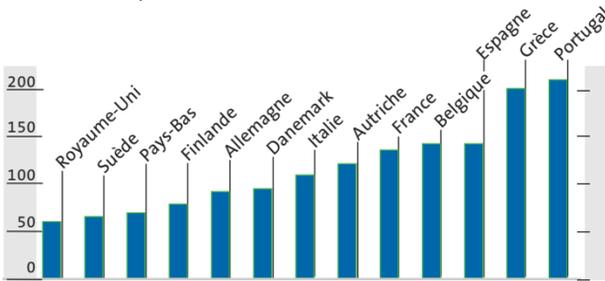
### Sensibiliser les jeunes

La préfecture de police organise, mardi 28 et mercredi 29 mai, des « *jours de sensibilisation* » des jeunes Parisiens à la sécurité routière. Constatant que les 14-24 ans représentent 22 % des victimes d'accidents corporels et 20 % des tués sur la route, la préfecture juge « *important d'associer les jeunes à une démarche préventive basée sur la notion de responsabilité* ». Initiation à la conduite, test de choc avec ou sans ceinture, évaluation de la connaissance du code de la route, formation à la pratique sécurisée du roller ou encore information sur les conduites sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments : 1 000 élèves de collèges et de lycées parisiens participeront aux dix-huit ateliers organisés sur le parvis du château de Vincennes.

Les conducteurs de deux-roues sont les premiers menacés puisqu'ils représentent 56 % des jeunes victimes d'accidents corporels dans la capitale. Avec 114 morts enregistrés en 2001, le nombre de tués dans les accidents de la route à Paris a augmenté de 70 % par rapport à 2000.

### LES JEUNES REPRÉSENTENT PLUS DU QUART DES MORTS SUR LA ROUTE

Nombre de tués par million d'habitants en 2000



Source : Sécurité routière

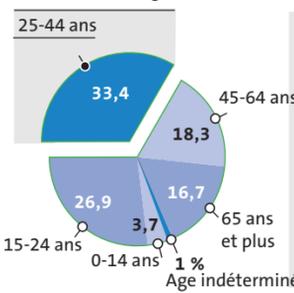
note la Sécurité routière : un écart de 10 km/h est même relevé sur les autoroutes urbaines. Quelque 1 011 motards sont morts sur la route en 2001 (contre 886 en 2000). « *La moto est de loin le mode de déplacement le plus dangereux* », insiste la Sécurité routière : « *Le risque d'avoir un accident, si l'on tient compte du kilométrage*

*parcouru, est quatorze fois supérieur pour un motocycliste à celui d'un utilisateur de voiture.* » La Fédération française des motards en colère (FFMC) a réagi, mercredi 22 mai, en « *accusant les gouvernements, qui, tous, réagissent à l'insécurité routière essentiellement par la répression, qui a pourtant fait preuve de son inefficacité* ».

L'alcool conserve son rôle néfaste. En 2001, il était en cause dans 31 % des accidents mortels, soit un point de plus que l'année précédente. La nuit, un conducteur impliqué dans un accident mortel sur deux a une alcoolémie positive. Ce taux monte à 56 % durant les nuits du week-end.

Les jeunes de 15 à 24 ans paient un lourd tribut à la route. Ils comptent pour près de 27 % des tués (2 077 personnes, contre 1 964 en 2000) alors qu'ils ne représentent que 13 % de la population française. Les accidents de la route constituent, pour eux, la première cause de mortalité. Près d'un conduc-

Répartition des tués en fonction de l'âge, en %



teur sur cinq est tué alors qu'il possède le permis de conduire depuis moins de deux ans.

Les routes nationales et départementales s'avèrent les plus dangereuses, surtout lorsque la circulation s'y effectue à double sens. Près de la moitié des accidents ont lieu sur ces axes, quand les autoroutes n'en représentent que 6 %. La route ne tue pas que des personnes motorisées, loin de là : 10,1 % des personnes décédées en 2001 étaient des piétons, et 3,1 % des cyclistes.

### « SURSAUT NATIONAL »

En 1997, Jean-Claude Gayssot, alors ministre des transports, s'était, à son arrivée au pouvoir, fixé pour objectif de réduire de moitié en cinq ans le nombre de tués sur les routes (qui avoisinaient les 8 000). Le pari n'a pas été tenu, loin s'en faut. En réaction à ce piètre bilan 2001, la Ligue contre la violence routière s'est prononcée, mercredi 22 mai, pour l'exclusion

Pierre Gustin, délégué général de la Prévention routière

## « Il faudrait criminaliser certaines infractions routières »

Quelle analyse faites-vous des mauvais chiffres de la sécurité routière pour 2001 ?

Ce sont des chiffres malheureusement toujours insupportables qui démontrent qu'on ne met pas en place, en France, les moyens de lutte adaptés. Sans une véritable volonté politique, on ne parviendra pas à imposer une culture de la prévention dans notre pays et nous resterons à des niveaux élevés, surtout si on compare nos résultats à ceux des autres pays européens. Même le Portugal, considéré comme l'un des plus mauvais élèves en matière de sécurité routière en Europe, a vu ses chiffres de mortalité sur la route baisser de 10 % en 2001.

Pourquoi la France reste-t-elle à la traîne ?

Notre pays souffre notamment du manque d'éducation et de forma-

tion en la matière. Il faut intervenir dès l'enfance pour espérer obtenir un changement de comportement. Or le nombre d'heures et la qualité de la formation donnée aux enfants et aux adolescents pendant leur scolarité sont insuffisants. Il faut également obtenir une réforme du permis de conduire. Vingt heures obligatoires et du bachotage, cela ne suffit pas pour se confronter aux risques de la route, la conduite de nuit ou sous la pluie, par exemple. Il faudrait doubler le nombre d'heures de conduite, quitte à faire prendre en charge le surcoût par la collectivité.

N'y a-t-il pas une sorte d'esprit français en matière de conduite automobile qui expliquerait la difficulté à faire baisser les chiffres ?

Il y a surtout un problème de la chaîne de contrôle-sanction. En

Allemagne, quand la vitesse est limitée à 70 km/h, les automobilistes respectent la limitation. C'est un problème de culture, pas une question d'esprit latin ou gaulois. C'est un problème de comportement, pas un problème de mécanique. L'automobiliste français estime avoir tous les droits parce qu'il n'est pas éduqué comme il le devrait. Sur les 8 000 morts qui endeuillent les routes françaises tous les ans, il y en a au moins 4 000 qui peuvent être assimilées à des crimes. L'accident qui s'est produit ce week-end à Vitry-sur-Seine en est l'exemple. On sent qu'une prise de conscience du public se fait jour, mais il y a encore un long travail à accomplir. Dans ce contexte, la Prévention routière est évidemment défavorable à une quelconque amnistie, même pour les

simples PV de stationnement, parce qu'il faut combattre un état d'esprit lié à l'absence de culture de prévention.

C'est donc dans votre esprit un travail de long terme ?

Le travail de prévention est évidemment un travail de longue haleine, mais certaines mesures peuvent être prises rapidement. Quand, dans les années 1970, le port de la ceinture de sécurité a été rendu obligatoire à l'avant, les chiffres des tués sur la route ont rapidement baissé. Aujourd'hui, le port de la ceinture à l'arrière n'est pas encore entré dans les mœurs. Si les forces de l'ordre opéraient un véritable contrôle, je suis persuadé qu'on assisterait à une nouvelle baisse significative du nombre de tués. Des progrès importants ont été réalisés, notamment depuis 1997, mais on constate aussi, avec les derniers chiffres publiés, que les accidents sont de plus en plus graves. Les gens oublient qu'à 90 km/h, quand vous heurtez un mur, vous êtes mort, même si, avec la ceinture et l'airbag, les voitures sont plus sécurisées.

Pour les deux-roues, dont les accidents sont également en nette hausse, il faut obtenir des constructeurs que l'on ne puisse plus débrider les engins vendus aux plus jeunes. Des motos prévues pour rouler à 40 km/h dépassent souvent les 100 km/h et près de 300 gamins de 18 ans se tuent chaque année sur ces machines débridées.

Peut-on envisager de nouvelles mesures en matière de répression ?

La Prévention routière préconise par exemple la mise en place d'une police de la route qui n'existe pas en France. Quand on constate qu'un automobiliste alcoolique récidiviste provoque de nouveau un accident et blesse grièvement sa victime, il faudrait aussi songer à criminaliser certaines infractions routières.

Propos recueillis par  
Acacio Pereira

### Les excès de vitesse, comportement de masse

● **Alcool.** La conduite en état d'ivresse est moins fréquente que les dépassements de vitesse, mais son influence est considérable sur les accidents. Les contrôles d'alcoolémie ont fortement progressé depuis dix ans. Environ 6 millions de dépistages préventifs ont été effectués en 2001.

En 1995, un décret a fixé à 0,5 g/l le taux maximal d'alcool dans le sang autorisé pour conduire.

● **Ceinture.** De plus en plus d'automobilistes bouclent leur ceinture de sécurité. Plus de 91 % des passagers avant l'ont portée en 2001.

● **Vitesse.** En 2001, selon un sondage réalisé pour la Sécurité routière, 60 % des automobilistes et des conducteurs de poids lourds ont dépassé les limitations de vitesse. Ce taux s'élève à près de 70 % pour les motards.

C'est en ville que les excès de vitesse sont les plus importants. Par ailleurs, les conducteurs ont tendance à rouler plus vite la nuit, surtout en milieu urbain. A trafic constant, les contrôles de vitesse ont diminué de 30 % depuis dix ans.

● **Téléphone portable.** L'utilisation d'un téléphone portable au volant multiplie par quatre le risque d'accident.

● **Points.** En 2001, plus de 1,2 million de personnes se sont vu retirer des points sur leur permis de conduire et 13 410 permis ont été invalidés. Depuis dix ans, le nombre de décisions de suspensions administratives de permis a été divisé par trois.

● **Responsabilité.** 60 % des tués ne sont pas responsables de l'accident : il s'agit des piétons, des occupants non-conducteurs et des conducteurs non responsables.

## Les trois passagers de la Porsche de Vitry-sur-Seine ont été placés en garde à vue

Le véhicule avait percuté violemment, dimanche 26 mai, un Atribus, et tué une mère avec deux de ses enfants

**LES TROIS PASSAGERS** de la Porsche qui ont tué une mère de famille et deux de ses enfants en percutant un Atribus à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), dimanche 26 mai, étaient toujours en garde à vue, mardi 28 mai, au commissariat de police de Vitry. Le parquet de Créteil a indiqué son intention d'ouvrir une information judiciaire pour « *homicides involontaires* » et « *délit de fuite* ».

L'accident s'est produit dimanche, en début de soirée, peu après 19 heures. Trois hommes ont embarqués à bord d'une Porsche cabriolet bleu marine, immatriculée dans l'Essonne. La fête annuelle des Lilas, à Vitry, se termine, rendant la circulation plus pénible qu'à l'ordinaire. Le conducteur de la Porsche décide d'emprunter le couloir central à double sens réservé aux autobus de la RATP, aménagé sur la route nationale 305. Le véhicule roule ainsi sur plusieurs centaines de mètres,

à plus de 100 km/h. Soudain, au niveau du numéro 30 de l'avenue Youri-Gagarine, pour des raisons que les enquêteurs cherchent encore à déterminer, la voiture braque brutalement, monte sur le trottoir, arrache des carrières métalliques et s'encastre violemment dans l'Atribus de la station Camille-Groult, où passe le bus 183 en direction de la Porte-de-Choisy.

La voiture fauche Jenny Canaldo, 29 ans, « *probablement enceinte* », selon les enquêteurs, accompagnée par ses trois enfants. Maeva, 3 ans, Annaëlle, 5 ans et leur mère meurent pratiquement sur le coup. Le fils de M<sup>me</sup> Canaldo, âgé de 14 mois, souffre d'une fracture du tibia et d'un traumatisme crânien qui pourrait lui laisser des séquelles à vie. Il a été hospitalisé à l'hôpital Necker, à Paris.

Six autres personnes ont également été blessées, dont trois jeunes femmes, âgées de 21, 25 et

26 ans. Un homme, bloqué sous la carcasse de la voiture, puis dégagé par des passants, devait être amputé d'une jambe. Le service régional d'aide judiciaire et d'insertion a été immédiatement mobilisé au parquet de Créteil afin d'apporter une aide psychologique et juridique aux victimes.

Si la voiture a été fortement endommagée à l'avant, ses trois occupants se sont sortis sans trop de dégâts de l'accident et ont pris la fuite à pied. « *Ce délit de fuite caractérisé s'ajoute à la gravité de l'accident* », explique-t-on au parquet de Créteil. Ce n'est que plus tard, dans la soirée, qu'ils se sont présentés au commissariat de police de Vitry, en ordre dispersé, plus d'une heure après les faits.

Le premier venu, Samir Cheney, âgé de 25 ans et détenteur du permis de conduire, serait le conducteur de la voiture. Le second, Azzedine Radil, arrivé à 21 h 30, a informé les policiers

que le dernier passager de la Porsche faisait soigner sa main blessée à l'hôpital Bichat, à Paris. Les trois jeunes gens, âgés de 24 et 25 ans, sont tous domiciliés à Vitry-sur-Seine. Ils sont connus

### Les trois jeunes hommes ont pris la fuite à pied avant de se présenter, dans la soirée, au commissariat

des services de police pour des affaires de stupéfiants et des faits de violence.

Les policiers ont cherché à déterminer, au cours de la garde à vue, la place exacte de chacun

Piotr Smolar

## L'enquête sur l'incendie de l'ambassade d'Israël privilégie toujours l'accident

L'état du bâtiment ralentit le travail des policiers

**CINQ JOURS** après l'incendie qui a ravagé les locaux de l'ambassade d'Israël à Paris, jeudi 23 mai peu après 1 heure du matin, l'hypothèse d'une origine non criminelle du feu restait privilégiée par les policiers de la 1<sup>re</sup> division de police judiciaire (DPJ) chargés de l'enquête. Un court-circuit accidentel dans les installations électriques pourrait avoir provoqué l'incendie. Les spécialistes du laboratoire de police scientifique ont prélevé plusieurs échantillons sur les lieux de départ du feu, notamment des morceaux du tapis d'escalier du bâtiment diplomatique. Les premiers résultats des analyses indiquent qu'aucune trace d'hydrocarbures n'a été relevée, écartant la possibilité qu'une ou plusieurs personnes aient versé de l'essence et mis le feu. Selon une source proche de l'enquête, une intrusion venue de l'extérieur semble peu plausible en raison des règles de sécurité strictes appliquées aux alentours de l'ambassade, rue Rabelais dans le 8<sup>e</sup> arrondissement. Huit à dix gendarmes assureraient en permanence la surveillance du lieu. « *Nous favorisons toujours l'accident* », confiait de son côté Alona Fischer, porte-parole de l'ambassadeur Elie Barnavi, lundi 27 mai.

La représentation israélienne n'a cependant toujours pas reçu notification des résultats définitifs de l'enquête. Ceux-ci devaient lui être communiqués dans les quarante-huit heures qui ont suivi le sinistre. Un délai supplémentaire a été imposé par les sapeurs-pompiers de Paris, qui ont interdit aux spécialistes de la police scientifique de retourner dans les locaux diplomatiques pour y effectuer de nouveaux prélèvements. Le feu a gravement endommagé la structure du bâtiment, faisant courir le risque d'effondrement de planchers et de plafonds. Des travaux d'étayage sont en cours, pour sécu-

riser l'accès. Ce retard enregistré dans les investigations explique la prudence des enquêteurs. Une source judiciaire soulignait, lundi 27 mai, que le caractère très dégradé des premiers échantillons prélevés sur place interdit encore une certitude absolue, en dépit de la forte probabilité d'une « *cause non intentionnelle* » de l'incendie.

### NOUVEAU DÉPART DE FEU

Vendredi 24 mai, vers midi, un nouveau départ de feu avait été signalé, à hauteur de ce qui restait du quatrième étage du bâtiment, et rapidement maîtrisé. La violence des flammes avait été telle, jeudi, que les pompiers avaient envisagé le risque d'une reprise de feu. Environ 150 pompiers venus de 21 casernes avaient participé à la lutte contre le sinistre ; huit d'entre eux avaient été légèrement blessés. Une soixantaine de personnes, résidents des immeubles voisins, avaient dû être évacués. L'incendie avait suscité une vive émotion. Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, et le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, s'étaient rendus sur place, ainsi que le maire de Paris, Bertrand Delanoë, et le préfet de police, Jean-Paul Proust (*Le Monde* du 24 mai).

D'abord installés dans les locaux de la résidence privée de M. Barnavi, les services de l'ambassade ont emménagé à une adresse provisoire et sont encore dans l'impossibilité de recevoir le public. Selon la porte-parole de l'ambassadeur, des négociations sont en cours et les diplomates israéliens devraient, en début de semaine prochaine, prendre possession d'un nouveau bâtiment, où ils pourraient rester jusqu'à la fin des travaux de restauration de l'immeuble de la rue Rabelais.

Pascal Ceaux

## M. Dintilhac, procureur de Paris, bientôt à la Cour de cassation

LE CONSEIL supérieur de la magistrature devait entériner, mercredi 29 mai, la nomination à la Cour de cassation de Jean-Pierre Dintilhac, le procureur de Paris, qui avait lui-même demandé sa mutation comme conseiller à la juridiction suprême. Le suspense est réduit : Jacques Chirac, le président du CSM, avait déjà fait reporter une réunion sur les nominations les plus sensibles le 5 avril, et l'affaire est aujourd'hui entendue. Reste à savoir à quelle date le procureur quittera effectivement le parquet le plus politique de France, et qui lui succédera.



« Je serais volontiers resté plus longtemps, mais (...) on n'est pas procureur à vie »

JEAN-PIERRE DINTILHAC

Jean-Pierre Dintilhac, nommé par la gauche en 1998, avait demandé le 4 janvier sa mutation, comme d'ailleurs 48 des 102 parquets de la capitale. Le procureur, qui se savait en sursis, a trouvé une élégante porte de sortie. « *Lorsque j'ai pris mes fonctions, j'ai toujours dit, pas moins de trois ans, pas plus de cinq, assure le magistrat. Je serais volontiers resté plus longtemps, mais c'est la bonne règle. On n'est pas procureur à vie.* » Surtout lorsque les relations avec le chef de l'Etat sont glaciales, et celles avec le procureur général plutôt orageuses.

Jean-Pierre Dintilhac, 59 ans, a une vision plus linéaire de sa carrière. « *J'ai été nommé conseiller référendaire à la Cour de cassation en 1981, sourit le magistrat. J'étais à peine installé lorsqu'on est venu me chercher pour aller à la pénitencière : j'ai une vocation de conseiller rentrée depuis vingt ans.* » Après deux années à la direction de l'administration pénitentiaire, il a été appelé en 1990 au cabinet du garde des sceaux, Henri Nallet, et a fait son possible pour étouffer l'affaire

Urba, qui embarrassait fort les socialistes. Nommé directeur de la gendarmerie en 1991, il est revenu dans la hiérarchie judiciaire en 1994 à la cour d'appel de Paris, puis en 1996 comme procureur à la Cour de cassation. Jacques Chirac, qui le jugeait « *trop politique* », a alors refusé de l'envoyer à la tête du parquet général d'Aix-en-Provence, et l'a ainsi laissé devenir procureur de Paris.

Le poste est exposé. Soucieux d'afficher son indépendance, Jean-Pierre Dintilhac ouvre une information qui vise nommément Dominique Strauss-Kahn dans l'affaire de la MNEF, à l'automne 1999. Deux ans plus tard, l'accusation s'écroule pendant le procès, le parquet renonce à ses réquisitions et l'ancien ministre est relaxé. Coup du sort, quatre mois plus tôt, le parquet avait dû renoncer à demander une peine contre Robert Hue, poursuivi pour le financement du Parti communiste. En juillet 2001, le procureur est appelé à se prononcer sur l'affaire des billets d'avion payés en liquide par Jacques Chirac, et estime qu'il est « *possible en droit* » qu'un juge entende le président de la République. L'analyse est jugée « *discutable* » par le procureur général, son supérieur hiérarchique, et écartée par la Cour de cassation. Le parquet est censé être indivisible, et les collègues sont abasourdis. Bien à tort, estime simplement M. Dintilhac, « *les divergences de vues sont toniques et légitimes. C'est un signe de bonne santé judiciaire.* »

Après l'avis du CSM, le garde des sceaux prendra en juin un arrêté de nomination, particulièrement copieux puisqu'il concerne près de 1 300 magistrats. Jean-Pierre Dintilhac devrait garder ses fonctions jusqu'à son installation à la Cour de cassation, « *le temps qu'il faudra* ». Le nouveau procureur de Paris, après une autre réunion du CSM, ne sera pas nommé avant plusieurs semaines.

Franck Johannès

## L'affaire Falcone provoque une crise diplomatique entre la Suisse et la République d'Angola

Le président angolais, José Eduardo Dos Santos, accusé d'avoir bénéficié de commissions occultes, rappelle son ambassadeur à Berne. Il pourrait également prendre des mesures contre la France

LES DERNIERS développements de l'affaire Falcone, du nom de l'homme d'affaires français poursuivi dans l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola, provoquent une grave crise diplomatique entre l'Angola et la Suisse. Le président angolais, José Eduardo Dos Santos, vient d'informer son homologue de la Confédération helvétique de sa décision de rappeler son ambassadeur à Berne. Selon nos informations, il pourrait également prendre prochainement des mesures de rétorsion à l'encontre de la France.

La colère de M. Dos Santos a été provoquée par l'inculpation à Paris de M. Falcone par le juge genevois Daniel Devaud, le 23 avril, dans le cadre d'une commission rogatoire internationale. Dans le bureau du juge parisien Philippe Courroye - qui instruit le volet français de l'affaire -, M. Falcone a été inculpé pour « *blanchiment d'argent* », « *soutien à une organisation criminelle* » et « *corruption d'agents publics étrangers* » (*Le Monde* du 24 mars).

Dans un courrier adressé vendredi 24 mai au président de la Confédération helvétique, Kaspar Villi-

ger, et dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, M. Dos Santos affirme que « *les actes du juge Daniel Devaud constituent une manifestation claire d'arrogance et d'abus de pouvoir, tout comme une violation des principes du droit international, sur la base duquel se sont établies les relations diplomatiques entre l'Angola et la Suisse* ». « *Nous considérons (...) ces attitudes comme des actes inamicaux* », ajoute le chef de l'Etat angolais, qui fait part de sa « *plus profonde indignation* » et de sa « *protestation véhémement* ». « *La République d'Angola, conclut M. Dos Santos à l'adresse de M. Villiger, vous informe qu'elle rappellera son ambassadeur pour consultation et, dans le cas où des explications satisfaisantes ne seraient pas données, elle engagera la fermeture de sa mission diplomatique ce qui impliquera également la fermeture de la vôtre à Luanda* ».

Le juge Devaud enquête sur le règlement, entre 1996 et 2000, de la dette de l'Angola à la Russie (5 milliards de dollars réduits à 1,5 milliard à la suite d'un accord entre les deux pays), qui aurait donné lieu à des détournements de fonds évalués à 614 millions de

dollars. Le magistrat suisse soupçonne Pierre Falcone et son associé Arcadi Gaydamak - visé par un mandat d'arrêt international depuis décembre 2000 - d'avoir détourné une partie de cet argent.

Selon l'exposé des charges établi par M. Devaud et figurant dans l'interrogatoire de première comparution de M. Falcone, ce dernier aurait mis en place « *une structure utilisant des sociétés écrans, notamment la société Abalone Investment Limited, destinée à soutirer, au préjudice de la République d'Angola, voire de la Fédération de Russie, des ressources financières lui revenant* ».

### « ORGANISATION SECRÈTE »

D'après M. Devaud, qui évoque une « *organisation secrète œuvrant entre Genève, Moscou et Luanda* », plusieurs hauts dirigeants de l'Etat angolais auraient été destinataires de « *commissions illicites* », de plusieurs dizaines de millions de dollars, prélevées sur les fonds détournés. Outre M. Dos Santos lui-même, soupçonné d'être l'ayant-droit économique d'un compte ouvert par M. Falcone à la banque internationale du Luxembourg (BIL), M. Devaud accuse l'ambas-

sadeur itinérant Elisio de Figueiredo, le ministre de l'industrie, Joaquim David, et le secrétaire du conseil des ministres, José Leitao Da Costa, d'avoir été bénéficiaires de virements.

Dans son courrier, M. Dos Santos, qui conteste la légitimité de la justice suisse dans cette affaire, indique que « *la question de la dette angolaise à la Russie n'a jamais fait partie d'un quelconque agenda de travail bilatéral entre l'Angola et la Suisse* ». Le 18 avril 2001, M. Dos Santos, dans une lettre adressée à Jacques Chirac, avait exigé le retrait des actions judiciaires menées en France contre MM. Falcone et Gaydamak, qui ont toujours soutenu avoir agi dans le dossier des ventes d'armes en tant que mandataires de l'Etat angolais - ce que Luanda a confirmé. Dans sa lettre au chef de l'Etat français, M. Dos Santos avait alors dénoncé « *une atteinte à la souveraineté de [son] Etat* » et jugé « *indispensable que l'Etat français retire les plaintes qu'il a déposées* » contre MM. Falcone et Gaydamak (*Le Monde* du 24 mai 2001).

Fabrice Lhomme

**ALSTOM**

Gaz de France veut valoriser son gaz naturel.

ARCELOR veut exploiter ses gaz sidérurgiques.

Ils veulent, à Dunkerque, la centrale électrique la plus innovante d'Europe.

Ils ont choisi ALSTOM.

Ce sera la 1<sup>re</sup> centrale à cycle combiné de ce type en France qui produira de l'électricité à 40% à partir du gaz naturel et des gaz sidérurgiques. Une commande de plusieurs centaines de millions d'euros et beaucoup d'innovation. Objectifs : une puissance de 800 MW, une centrale plus flexible, un rendement élevé et moins d'émissions. Avec un chiffre d'affaires de plus de 23 milliards d'euros et un effectif de 118 000 personnes, ALSTOM innove. A Dunkerque comme dans plus de 70 pays.

**ALSTOM, le spécialiste global des infrastructures pour l'énergie et le transport.**

www.alstom.com

## Des médecins refusent le dépistage d'un virus chez toutes les femmes enceintes

Pour les obstétriciens, la détection systématique du cytomégalovirus pourrait conduire à des interruptions médicales de grossesse injustifiées

**RÉAGISSANT** à une campagne d'information soutenue financièrement par la firme pharmaceutique Biomérieux, le Collège national des gynécologues et obstétriciens français (Cngof) vient de prendre position contre le dépistage systématique de l'infection par le cytomégalovirus (CMV) chez les femmes enceintes. Les responsables de ce collège, qui réunit la grande majorité des spécialistes de gynécologie obstétrique, demandent aujourd'hui au ministère de la santé de préciser, sur ce sujet, quelle conduite ils doivent tenir.

Le CMV est un virus du groupe herpès contre lequel il n'existe aucun vaccin. On estime que près de la moitié des adultes ont, dans leur sang, des anticorps témoins d'une infection ancienne. Les modes de contamination sont très variés (orale, sanguine, placentaire, vénéérienne, par l'intermédiaire du lait maternel ou des selles) et l'infection se produit le plus souvent sans provoquer de symptômes évocateurs. Le principal danger du CMV réside dans la contamination du fœtus *in utero* qui peut, dans de rares cas, être à l'origine d'une atteinte de l'enfant avec des

séquelles parfois graves (surdité, troubles sensoriels...). « On peut estimer à 0,5 % la proportion des femmes enceintes qui sont infectées par le CMV et, parmi elles, moins de 10 % auront un enfant infecté sans que cette infection se traduise toujours par des malformations, précise le professeur Alain Goudeau, chef du département de virologie au CHU de Tours. En France, le nombre des enfants infectés chaque année doit être compris entre 50 et 100. »

### « EFFETS PERVERS »

« Il y a quelques mois, une campagne nationale d'information a été lancée auprès des gynécologues obstétriciens incitant à faire pratiquer de manière systématique un dépistage sanguin des anticorps anti-CMV chez toutes les femmes enceintes. La justification de ce dépistage était qu'un résultat positif, témoins d'une infection ancienne, permettrait de rassurer près de la moitié d'entre elles, a déclaré au Monde le professeur Bruno Carbonne (hôpital Saint-Antoine, Paris), secrétaire général du Cngof. Nous sommes opposés à un tel dépistage systématique pour lequel aucun bénéfice n'a

jamais été démontré. En pratique, plusieurs études ont conclu qu'on ne pouvait pas véritablement prévenir la contamination des femmes qui n'étaient pas infectées, la principale source d'infection étant le contact avec les jeunes enfants qui fréquentent les crèches. Dépister systématiquement les femmes enceintes aurait en outre de nombreux effets pervers. » Pour le Cngof, ce dépistage générerait une forte anxiété chez les femmes enceintes chez qui le résultat serait négatif et qui redouteraient de s'infecter durant leur grossesse.

Pour le Cngof, une telle initiative entraînerait d'autre part la multiplication des tests biologiques, des échographies et des amniocenteses. « On peut craindre qu'un dépistage systématique conduise inéluctablement à des demandes d'interruptions de grossesse dans des situations de simple doute », souligne le professeur Carbonne. Interrogée par Le Monde, la firme Biomérieux n'a pas souhaité préciser les raisons qui l'ont conduite à lancer sa campagne d'incitation au dépistage systématique.

Jean-Yves Nau

## L'Elysée entend poursuivre la consultation sur l'islam de France

Prévu pour le 23 juin, le scrutin devrait cependant être reporté à l'automne

**L'ÉLECTION** d'un Conseil français du culte musulman (CFCM), dans le cadre de la consultation sur l'islam de France, aura bien lieu, mais à une date qui reste à déterminer. La présidence de la République est en effet décidée à maintenir le processus lancé en novembre 1999 par l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, pour faire émerger une instance représentative de l'islam. Selon une source proche de l'Elysée, les pouvoirs publics veulent poursuivre la consultation « avec détermination, mais dans un climat apaisé ». En clair : le scrutin devrait être repoussé à la rentrée.

L'élection à partir des mosquées et salles de prière d'une assemblée constituante, chargée d'élire à son tour le CFCM, devait avoir lieu initialement le 26 mai. Le 25 avril, la Mosquée de Paris a demandé un premier report du scrutin au 23 juin. Elle invoquait alors le changement de gouvernement prévisible à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle. Le 10 mai, le recteur Dalil Boubakeur a réclamé un nouveau report, à une date indéterminée.

Un front hostile à l'initiative de

la Mosquée de Paris s'est formé, le 11 mai, lors d'une table ronde organisée par l'Union des organisations islamiques de France (UOIF, proche des Frères musulmans) au cours de son rassemblement annuel du Bourget (Seine-Saint-Denis). L'UOIF, la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF, à dominante marocaine), la mosquée d'Evry-Courcouronnes (Essonne), le mouvement piétiste Foi et pratique s'étaient prononcés en chœur pour le respect de l'échéance du 23 juin.

### « RESPECTER LES ENGAGEMENTS »

Ce front, que certains n'hésitent pas à qualifier d'« axe marocain » contre la Mosquée de Paris, contrôlée par l'Algérie, est en train de se désagréger. La FNMF n'est plus très sûre d'être attachée à la date du 23 juin. Khalil Merroun, recteur de la mosquée d'Evry, n'en fait plus une question de principe. Même le secrétaire général de l'UOIF, Fouad Alaoui, qui disait vouloir « aller aux élections du 23 avec ou sans la Mosquée de Paris » semble prêt à réviser sa position : « L'important pour nous est que la consultation respecte les engagements qui ont été pris, a-t-il déclaré au Monde. Nous pouvons accepter un nouveau report des élections, à condition que la commission organisation en détermine clairement les conditions. Les règles fixées ne doivent pas être modifiées. »

Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a commencé à recevoir individuellement les membres

de la consultation. Le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a rencontré, lundi 27 mai, le nouveau locataire de la Place Beauvau. Le 3 juin, ce sera le tour de Fouad Alaoui. Le cabinet du ministre de l'intérieur ne dispose pas encore d'un conseiller en charge des cultes. C'est Emmanuelle Mignon, conseiller juridique, qui est en charge provisoirement de ce dossier.

La volonté affichée de la présidence de la République de maintenir la consultation lancée par Jean-Pierre Chevènement marque un tournant dans la politique du RPR, qui consistait jusqu'ici à favoriser la Mosquée de Paris. En 1993, Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, avait confié à son recteur Dalil Boubakeur le soin de fédérer l'islam de France, d'organiser le marché de la viande halal et de former des imams. Sur ces trois dossiers, l'institution de la place du Puits-de-l'Ermitage avait échoué.

Le 9 avril, pendant la campagne présidentielle, Jacques Chirac s'était rendu dans les patios de la Mosquée de Paris pour saluer son « islam tolérant et pacifique ». Mais il avait également reçu à l'Elysée les membres de la consultation. Le président de la République avait alors fait connaître son intérêt pour un dossier qui pourrait être une priorité d'un gouvernement de droite après les législatives : la création d'un institut de formation des imams en France.

Xavier Ternisien

## Epreuve de français annulée dans un concours d'instituteurs

**LUC FERRY**, le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, a décidé, mardi matin 28 mai, d'annuler l'épreuve de français du concours externe de recrutement des professeurs des écoles (CERPE) d'Ile-de-France. L'un des exercices proposés lors de cette épreuve, passée le 22 mai par environ 10 000 candidats venus de toute la France, était en tout point identique à un sujet d'entraînement au concours donné par le Centre national d'enseignement à distance (CNED) au cours de l'année (*Le Monde* daté 26-27 mai). « C'est une décision de sagesse car l'émotion est considérable, a indiqué au Monde Nicole Geneix, secrétaire générale du SNUipp, le principal syndicat d'enseignants du premier degré. De nombreuses pétitions ont circulé et une manifestation était prévue devant le ministère mardi après-midi. La nouvelle épreuve aura lieu dans les mêmes locaux le 12 juin.

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'extradition aux Etats-Unis du militant anti-avortement américain James Kopp**, recherché pour le meurtre d'un gynécologue, devrait être une « affaire de jours », a indiqué, lundi 27 mai, le parquet général près la cour d'appel de Rennes. James Kopp a annoncé, lundi, qu'il renonçait à tout recours contre le décret d'extradition pris contre lui, le rendant définitivement exécutoire. Arrêté le 29 mars 2001 à Dinan (Côtes-d'Armor), James C. Kopp, 47 ans, est recherché aux Etats-Unis pour le meurtre, le 23 octobre 1998, près de Buffalo (Etat de New-York), du Dr Barnett Slepian, un obstétricien qui pratiquait des interruptions volontaires de grossesse (IVG).

■ **FAITS DIVERS : un automobiliste qui avait volontairement renversé, dimanche soir, un gendarme de la brigade de Brumath** (Bas-Rhin) a été interpellé, lundi 27 mai. Le père de famille, qui avait agi sous le coup de la colère après le placement en garde à vue de son fils, devait être mis en examen, mardi, pour tentative de meurtre sur agent de la force publique, ce qui le rend passible de la réclusion à perpétuité. Le gendarme souffre d'une côte fêlée et de contusions.

■ **Plusieurs centaines de personnes ont manifesté dans les rues de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne)**, lundi 27 mai, pour protester contre la mort de Mohamed Berrichi, 28 ans, décédé jeudi en tentant d'échapper à un contrôle de police (*Le Monde* du 26-27 mai). La manifestation s'est tenue sans incident, à l'appel du Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) et de la famille.

■ **JUSTICE : cinq personnes ont été mises en examen pour recel en bande organisée** à la suite de l'opération menée conjointement mercredi 22 mai dans plusieurs quartiers de Strasbourg par la police et la gendarmerie, a annoncé, lundi 27 mai, le procureur de la République de Strasbourg, Edmond Stenger. Onze personnes avaient été interpellées dans le cadre de cette opération très médiatisée et qualifiée le soir même « d'exemplaire » par le ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy.

■ **Le parquet de Nice vient d'ouvrir une information judiciaire pour « assassinat et complicité » contre Jérôme Verrando**, neveu d'Alain Verrando, un maçon de 53 ans acquitté fin avril par la cour d'assises des Alpes-Maritimes qui le jugeait pour l'assassinat d'un berger à Castellar en 1991, a-t-on appris lundi 27 mai. Jérôme Verrando, âgé de 16 ans au moment des faits, est susceptible d'être renvoyé devant une cour d'assises des mineurs.

■ **CORSE : sept personnes proches des milieux nationalistes ont été interpellées lundi 27 mai dans la région bastiaise** dans le cadre de l'enquête sur la tentative d'attentat perpétrée le 24 mars contre le maire de Bastia Emile Zuccarelli. Les sept personnes interpellées au cours d'une opération menée conjointement par la police judiciaire et la DNAT ont été placées en garde à vue au commissariat de Bastia.

■ **TERRORISME : la section anti-terroriste du parquet de Paris a ouvert, lundi 27 mai, une information judiciaire** pour « assassinats, tentatives d'assassinats, complicité d'assassinats et complicité de tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste », après l'attentat à la voiture piégée qui a fait 14 morts, dont onze Français, le 8 mai à Karachi, au Pakistan.



JUSQU'À 50%

SUR LES TRAVERSÉES

CALAIS-DOUVRES

EN FERRY

CONNAÎTRE LE TARIF ET ENVOIR DE VOTRE VOTRE QUOTIN

VOUS COÛTE JUSQU'À LA MOITIÉ DU BILLET.

Cette offre limitée aux 40 premiers clients de votre agence de voyages ou sur [www.grandebretagne2002.com](http://www.grandebretagne2002.com) ou en appelant votre agence de voyages. Ne vous en privez pas!



UNIQUEMENT EN GRANDE-BRETAGNE. UNIQUEMENT EN 2002.

[www.grandebretagne2002.com](http://www.grandebretagne2002.com)

© 2002 P&O Ferries Limited. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la P&O Ferries Limited est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la P&O Ferries Limited est formellement interdite.



## A Forbach, la percée de l'extrême droite dans les cités minières

**2 Moselle (6<sup>e</sup> circonscription).** Le désarroi lié à la fin du bassin houiller s'ajoute à la culture germanique de l'ordre. S'il est devancé le 9 juin par la droite classique, le candidat PS appellera à voter au second tour pour le candidat de l'UMP, afin d'écartier le risque d'une victoire du FN

## FORBACH

de notre envoyée spéciale

A bord de son 4 x 4, il sillonne les rues de Forbach et alentours, une affiche électorale collée sur sa vitre arrière : « Pierre Lang, le candidat de l'avancement ». Dans le jargon de la mine, « avancer » veut dire creuser une galerie jusqu'aux veines de charbon. Au cœur du bassin houiller, à l'extrême est de la Moselle, sur la frontière avec la Sarre allemande, et à quelques kilomètres de Sarrebruck, Pierre Lang, candidat UMP-DL mène une campagne au « rouleau compresseur » depuis près de deux mois. Il tente de reconquérir son siège de député, ravi en 1997 par le socialiste Roland Metzinger, qui se représente. « Il faut être journaliste parisien pour croire que le candidat FN peut gagner les législatives ! », se gausse-t-il.

Pourtant, entre carreaux de mines et corons, au pays des gueules noires, Jean-Marie Le Pen a réalisé son troisième meilleur score

national au premier tour de l'élection présidentielle. Dans cette Lorraine, dite « allemande » parce qu'elle parle encore le francique, dialecte germanophone – la langue, dit-on, de Charlemagne –, où certains villages ont un trottoir en France et l'autre en Allemagne, la 6<sup>e</sup> circonscription de la Moselle a voté à 29,35 % pour le Front national.

Conseiller régional proche de Gérard Longuet, le président (UDF) de la région, maire de Freyming-Merlebach – où M. Le Pen a recueilli 32,82 % des voix au premier tour –, M. Lang a pourtant quelques raisons d'être optimiste. Le candidat UDF initialement prévu a accepté d'être son suppléant. Et le député sortant, M. Metzinger, a laissé entendre qu'il appellerait à voter pour lui s'il n'arrivait pas lui-même en tête. Mais, en votant massivement pour M. Le Pen, « les gens ont voulu donner un avertissement, assure un Forbachois. Ils ne sont

pas assez idiots pour souhaiter la victoire du FN ». La preuve : M. Le Pen a perdu quatre points entre les deux tours.

« La criminalité est très faible ici, mais les gens sont fous de rage quand ils voient que les règles ne sont pas respectées », explique M. Lang. Les populations de l'Est qui, comme nous, ont été allemandes de 1871 à 1918, puis de 1940 à 1944, ont une culture germanique marquée par le goût de l'ordre, de la propreté et le rejet de la délinquance. » A l'entendre, ces mêmes habitants se détourneront demain des sirènes de l'extrême droite si la droite au gouvernement « remet l'église au milieu du village ! », selon l'expression du cru.

## VIDE POLITIQUE

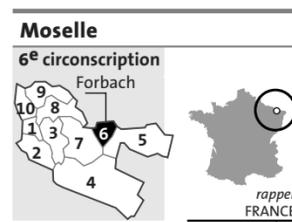
Avertissement ou enrancement ? Depuis une dizaine d'années, l'ancrage du FN en Moselle est se confirme d'élection en élection. Il réalise ses meilleurs scores

dans les cités minières. A la cité Sainte-Barbe, dans les faubourgs de Freyming-Merlebach, le FN a dépassé les 40 % dans certains bureaux de vote. Le vote Le Pen, plutôt honteux jusque-là, s'affiche désormais. Dans les rues ou les cafés, des mineurs arborent crânement la flamme bleu-blanc-rouge du FN sur leur veste avec l'autocollant CFDT, FO ou CGT collé sur le casque. « Le FN progresse très vite en utilisant les réseaux syndicaux et associatifs », déplore Gilles Florentin, permanent CFDT aux Houillères du FN sur leur veste avec l'autocollant CFDT, FO ou CGT collé sur le casque. « Le FN progresse très vite en utilisant les réseaux syndicaux et associatifs », déplore Gilles Florentin, permanent CFDT aux Houillères du FN sur leur veste avec l'autocollant CFDT, FO ou CGT collé sur le casque. « Le FN progresse très vite en utilisant les réseaux syndicaux et associatifs », déplore Gilles Florentin, permanent CFDT aux Houillères du FN sur leur veste avec l'autocollant CFDT, FO ou CGT collé sur le casque.

Le bassin houiller de la Moselle n'a jamais été une terre « rouge », contrairement à la région sidérurgique de Longwy. Et la dernière grande figure locale s'appelaient Jean-Eric Bousch, gaulliste historique, maire de Forbach pendant quarante et un ans. Sénateur, puis député, il a régné en « magnat » de la circonscription de 1953 à 1995. Depuis sa disparition, ce coin de Lorraine n'a pas retrouvé de personnalité charismatique. Au vide politique s'est ajoutée une crise identitaire avec la fin programmée de la mine pour 2005.

« Les gens, ici, ont perdu leur fierté », assure un observateur. Le projet de création d'un grand musée de la mine est encastré. Et l'Etat n'a pris aucune grande initiative, type TGV, susceptible de redonner un sentiment d'espoir collectif.

L'annuaire de la circonscription renseigne toujours sur l'origine des mineurs : italienne, polonaise, algérienne, marocaine. Depuis cent cinquante ans, la mine a fonctionné comme un melting-pot. Les enfants de mineurs étrangers sont nés en France et fréquentent les lycées de Forbach et des environs.



Population 110 448 hab.

Population étrangère (Maghreb + Turquie) 5,60 % 2,29

Chômage		13,6 %	12,8
20-24 ans		25,7 %	25,2
Hommes		11,0 %	11,0
Femmes		17,3 %	15,0

## Niveau d'éducation

(population de 15 à 59 ans)

Aucun diplôme	36,04 %	28,38
Diplôme sup.	9,79 %	18,63

## Composition des ménages

(selon la catég. socio-profess. du chef de famille)

Ouvriers	29,2	19,4
Prof. interméd.	10,4	14,1
Catégories diverses	16,7	15,4
Employés	8,2	11,5
Cadres	4,4	9,6
Retraités	31,2	30,0

Source : Insee (recensement 1999)

Mais ils n'iront plus à la mine. Le creuset social et culturel s'est cassé. Et les efforts des élus pour suppléer à l'encadrement social des Houillères du bassin de Lorraine (HBL) n'ont pas été à la hauteur. Tout comme les maires et l'ensemble des élus locaux n'étaient pas préparés à assurer l'entretien de la voirie et l'assainissement, jusque-là garantis par les HBL. Sans moyens ni tradition de coopération intercommunale, les communes

rurales ont dû, sans y être préparées, gérer des problèmes de cités urbaines.

Pas plus que les autres, les élus de gauche n'ont vu venir les défis à relever. « Nous avons été d'un aveuglement coupable », confie Jean Kieffer, proviseur du lycée Blaise-Pascal à Forbach et directeur de campagne de M. Metzinger. « La gauche ne s'est pas assez intéressée à ceux qui ne se connectent pas à Internet, qui ne voyagent pas, qui ressentent une insécurité sociale à cause des emplois précaires et intérimaires créés pour suppléer à la fin de la mine. »

## « UN SOCLE IDÉOLOGIQUE »

Le candidat socialiste, ancien enseignant dans une cité ouvrière de Freyming, promet un effort en matière d'éducation, de soutien scolaire, d'intégration. Et fustige « la droite locale, qui se préoccupe plus de concours des villes fleuries que de la vie dans les quartiers difficiles ».

Ce mercredi 22 mai, M. Metzinger est en campagne dans la cité HLM du Wiesberg à Forbach. Hayat, 18 ans, lycéenne, s'arrête un instant pour parler avec la petite troupe qui accompagne le député sortant. Elle raconte « les regards réprobateurs qui se posent sur [elle] dans les commerces, à cause de [ses] origines marocaines », le « climat lourd » depuis la présidentielle. Sur chaque pas de porte, M. Metzinger appelle les habitants à « faire barrage au Front ». Mais sans y croire toujours. « La mobilisation en faveur du FN est si ancienne qu'elle constitue désormais un socle idéologique », se désespère-t-il.

Béatrice Jérôme

## PROCHAIN ARTICLE

LA 8<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DU BAS-RHIN (LAUTERBOURG-WISSEMBOURG)

## 117 candidats pour un département qui compte dix circonscriptions

La Moselle a basculé à gauche aux élections législatives de 1997, à la faveur de plusieurs triangulaires. Le département compte dix députés qui, tous, se représentent :

● **Cinq PS** : Gérard Terrier (1<sup>er</sup>, Metz), Gilbert Maurer (5<sup>e</sup>, Sarreguemines), Roland Metzinger (6<sup>e</sup>, Forbach), Jean-Marie Aubron (8<sup>e</sup>, Rombas-Bouzonville). Celui-ci est confronté au maire d'Amnéville, Jean Kiffer (RPF-UMP). Ces trois députés ne sont pas assurés de conserver leur siège. Michel Liebgott (10<sup>e</sup>, Thionville-Ouest) est dans une position plus confortable. ● **Un PRG** : Aloyse Warhouver (4<sup>e</sup>, Sarrebourg - Château-Salins)

est député de l'ancienne circonscription de Pierre Messmer, qui abrite l'entreprise Bata, en proie à de graves difficultés.

● **Quatre Majorité présidentielle** : Denis Jacquat (DL-UMP) (2<sup>e</sup>, Metz). Adjoint au maire de Metz, M. Jacquat pourrait sortir vainqueur d'une triangulaire face au PS et au FN. Marie-Jo Zimmermann (RPR-UMP) (3<sup>e</sup>, Metz) a, notamment, face à elle Marie-Anne Isler-Béguin, ancienne porte-parole des Verts, candidate unique Verts-PS, et deux candidats d'extrême droite (FN et MNR). André Berthol (RPR-UMP) (7<sup>e</sup>, Boulay - Saint-Avold) a, face à lui, deux candidats

d'extrême droite : Jérôme Denolle (MNR), directeur de cabinet de Bruno Mégret, et Jean-Philippe Wagner, patron de la fédération FN en Moselle. Enfin, Jean-Marie Demange (RPR-UMP) (9<sup>e</sup>, Thionville-Est).

● **117 candidats** se présentent dans le département. ● **Présidentielle** : au premier tour de l'élection présidentielle, dans le département, Jean-Marie Le Pen a obtenu 23,67 %, Jacques Chirac, 18,99 % et Lionel Jospin 14,49 % des suffrages. Robert Hue (PCF) a totalisé 2,12 %. Au second tour de la présidentielle, M. Le Pen a recueilli 21,88 % des voix, contre 78,12 % à Jacques Chirac.

## Malgré sa reconversion industrielle la Lorraine n'a pas retrouvé la « culture d'ordre » des Houillères

## FORBACH

de notre envoyée spéciale

Dans le bassin houiller de Forbach, 5 000 mineurs descendent encore au fond de la mine. Pour certains, jusqu'à 1 250 mètres de profondeur. Ils étaient 25 000 en 1980. Plus de la moitié de la population du bassin dépendait alors directement de la mine. Le dernier puits de Freyming-Merlebach cessera son activité en octobre 2003. La dernière descente au fond du puits de la Houve, à Creutzwald, est programmée en 2004. En 2005, les Houillères du bassin de Lorraine (HBL) auront vécu.

Le repli s'est amorcé en douceur. Dès 1984, après une brève relance charbonnière, promesse de François Mitterrand en 1981, les mineurs de Moselle ont su qu'ils étaient condamnés. Dix ans plus tard, pour le compte des HBL, filiale des Charbonnages de France, l'Etat a négocié un « pacte charbonnier » qui a reçu l'aval des syndicats. Il prévoyait la possibilité, pour les mineurs de plus de 45 ans avec quinze ans d'ancienneté, de partir à la retraite en gardant leur salaire et avantages sociaux.

2 000 ouvriers bénéficient toujours du « pacte charbonnier ». La compagnie a lancé récemment une enquête épidémiologique auprès de la population minière. « 95 % des mineurs en retraite qui ont participé à l'enquête sont bien dans leur peau. Mais près de 20 % n'ont pas répondu, reconnaît Bernard Mahieu, médecin chef du service de médecine du travail des HBL. Je ne peux pas vous dire quel est leur état psychologique. » Hors les murs de la direction des HBL, on déplore de nombreux cas d'alcoolisme et de divorces dans la population minière.

Longtemps, les HBL, héritières de la tradition des Wendel, ont été la mère nourricière et protectrice des mineurs. Cette entreprise paternaliste, qui faisait régner un

ordre et un contrôle social très forts, assurait l'encadrement médical, scolaire et religieux. Pris en charge de la naissance à la mort, les ouvriers des HBL étaient assurés d'un travail à vie – avec retraite à 50 ans – logement et chauffage gratuit.

## SENTIMENT DE PRÉCARITÉ

En disparaissant, ce monde hiérarchisé a laissé un sentiment de précarité sociale que ne comble pas la politique de réindustrialisation économique engagée depuis trente ans : Yves Rocher, l'usine de fabrication de la Smart, des entreprises de mécanique, avec pour moitié des capitaux allemands, sont venus s'installer dans le bassin. « Depuis 1984, le fond de reconversion du bassin houiller a accompli 28 000 créations d'emplois et, dans la même période, les HBL en ont perdu 20 000 », rappelle Germain Staub, ingénieur aux HBL, chargé de la reconversion industrielle du site. Le chômage reste faible, entre 7 % et 10 %. Mais les efforts n'ont pas effacé le sentiment d'appartenance à un monde révolu. « Les gens sont passés d'un univers protégé, préservé où le travail était une valeur centrale, à une réalité qui leur échappe. »

En même temps que l'odeur du charbon, les matins d'hiver, quand les chaudières des cités se mettaient en marche, les mineurs de Forbach ont vu disparaître petit à petit ce qui faisait leur quotidien. Une culture de la solidarité, mais aussi de la sécurité : chaque coron avait un garde-cité, l'équivalent d'un flotier. « L'organisation de la mine était quasiment militaire », explique Jean-Luc Walin, directeur du service de la communication des HBL. Une société d'autant plus cadrée qu'en Moselle « la culture d'ordre est préexistante à la mine », rappelle-t-il.

## Les chambres de commerce cherchent à s'affranchir de la tutelle de l'Etat

« DONNEZ-NOUS les moyens de nous transformer » : tel est l'appel lancé par l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (Acfc) aux pouvoirs publics dans un document intitulé : « Des chambres de commerce et d'industrie plus efficaces pour des territoires plus dynamiques », qui devrait être rendu public dans les prochains jours.

« Les CCI ont été laissées à l'écart des lois de décentralisation de 1982. A l'heure où l'on débat sur les modalités de relance de la décentralisation, l'intérêt général pousse à les resituer à la place qu'elles n'auraient jamais dû perdre dans le paysage économique local », assure Jean-François Bernardin, un breton de 65 ans, qui préside l'Acfc depuis février 2001, après avoir dirigé la CCI de Versailles.

Le rôle des CCI avait été remis en cause par le gouvernement de Lionel Jospin. Celui-ci avait interrogé l'inspection des finances et le Conseil économique et social sur l'utilité de cette institution vieille de deux siècles, que son statut juridique particulier rend très dépendante de l'Etat.

## Un budget de 3,840 milliards d'euros

● **Création** : Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) sont des établissements publics créés par une loi de 1898. Elles sont financées par l'impôt et administrées par les chefs d'entreprise. ● **Mission** : appui aux entrepreneurs pour les créations et la gestion des entreprises ● **Réseau** : 159 CCI, 20 chambres régionales. L'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (Acfc) est chargée de fédérer et d'animer 1,8 million d'entreprises bénéficiaires et électriques, 4 500 chefs d'entreprise élus, 26 000 salariés. ● **Financement** : 3,840 milliards d'euros par an, dont un quart

provient de l'imposition additionnelle à la taxe professionnelle (IATP). Le reste provient des taxes spécifiques pour la formation et des recettes de la gestion des ports, aéroports, ponts. ● **Formation** : 30 000 étudiants dans les écoles de commerce (HEC, Essec, ESC) et d'ingénieurs ; 80 000 apprentis dans les CFA ; 380 000 stagiaires de la formation professionnelle. ● **Gestion des équipements** : 121 aéroports, c'est-à-dire tous ceux de France à l'exception de ceux qui sont gérés par Aéroports de Paris (ADP) ; 180 ports de commerce, de pêche et de plaisance.

position additionnelle à la taxe professionnelle (IATP), dont l'évolution était auparavant bloquée pendant cinq ans. Néanmoins, les responsables des CCI s'inquiètent des modalités d'application de cette réforme.

Les CCI souhaitent aussi s'émanciper de l'Etat, comme les collectivités locales l'ont fait avec les lois de décentralisation, il y a vingt ans. « Pour gagner en réactivité et en efficacité, les chambres souhaitent que le contrôle de tutelle a priori, centralisé à Paris, soit remplacé par un contrôle de légalité décentralisé, au niveau du préfet de région », précise M. Bernardin. Les exemples sont multiples de décisions retardées, ou non prises, en raison des lenteurs des services de Bercy, ou de leur méconnaissance des situations locales. Ainsi près de quatre ans ont été nécessaires à la CCI de Rodez pour obtenir l'autorisation de construire un séchoir à bois, nécessaire pour le développement des entreprises de la région.

En échange d'un effort de l'Etat dans ces domaines, les CCI sont prêtes à « améliorer » leur efficacité, notamment par des opérations de regroupement. Certaines s'essaient aux économies d'échelle en mettant en commun leurs services de gestion des ressources humaines, de paie ou de maintenance informatique. En Alsace, par exemple, les trois CCI ont confié à celle de Strasbourg l'ensemble de l'action internationale.

« Ces actions devront être menées de manière pragmatique, en tenant compte des situations locales, comme on le fait pour le regroupement des communes », souligne M. Bernardin, qui souhaite aussi que soient levés les « nombreux obstacles juridiques et fiscaux ». Mais le document de l'AFCI avertit : « L'autonomie de chaque chambre ne sera préservée que par la démonstration de sa capacité à des opérations collectives. »

Françoise Chirot

B. J.

# IMMIGRÉS CONTRE IMMIGRÉS

**I**l faut commencer par les morts, ceux qui reposent au cimetière, baptisé, tradition républicaine oblige, cimetière « de l'Égalité ». Un morceau de l'histoire de la ville est écrit là, dans la pierre grise des tombes, à deux pas de l'ancien village et du château de Saint-Priest, qui ont donné leur nom à la commune industrielle du Sud-Est lyonnais. Au détour des allées, on rencontre un Pierre Viard (1882-1969), auquel « l'Amicale des médaillés des automobiles Marius Berliet » rend hommage. Mais aussi un Bruno Faccioli, « mort pour la France, le 19 juin 1940, à Tanconville, à l'âge de 21 ans ». Ou une Conception Rodriguez, enterrée au côté d'un Mathieu Gutierrez.

Les noms espagnols, italiens et français se succèdent, d'une rangée de tombes à l'autre. Trompe-l'œil ? Il n'y a pas de cimetière musulman à Saint-Priest : les San-Priots d'origine algérienne ou tunisienne, de même que leurs coreligionnaires turcs, sont inhumés ailleurs, dans la commune voisine de Bron, par exemple, à moins que leurs familles ne les ramènent « au pays », comme on dit à la mairie. Sans parler des nouveaux arrivés, réfugiés du Sud-Est asiatique ou immigrés d'Afrique. Ceux-là, le cimetière « de l'Égalité » n'en a jamais vu. Il est vrai que, en un siècle, l'ancien village dauphinois de 2 600 âmes a littéralement explosé, se transformant en une vaste banlieue de 41 000 habitants. Les fossoyeurs n'ont pas suivi le rythme.

Née des migrants, construite par eux, Saint-Priest, commune patchwork aux multiples accents, est dirigée depuis vingt-cinq ans par une municipalité socialiste. Elle n'en vote pas moins régulièrement, dans des proportions importantes, en faveur de l'extrême droite. Au soir du premier tour de l'élection présidentielle, le 21 avril, Jean-Marie Le Pen (Front national) et Bruno Mégret (MNR) ont totalisé 30,33 % des voix. Un record ? Pas du tout ! Presque de la routine : il y a six ans, à l'occasion des élections municipales de 1994, le Front national avait recueilli plus de 35 % des suffrages. « Moi, je trouve ça bizarre. Ou alors, c'est que les gens cachent bien leur jeu », s'étonne Shahrazed, 16 ans. Née en France de parents tunisiens, la jeune lycéenne « ne perçoit pas de racisme dans la vie quotidienne », et, Saint-Priest, elle s'y « sent bien ». Pourtant, à ses yeux, la signification du vote Le Pen ne fait aucun doute : « C'est du racisme. » Assises à côté d'elle, sa sœur Manel et sa copine Ida approuvent. Toutes trois viennent plusieurs fois par semaine, ici, à la médiathèque municipale, pour consulter les livres et faire leurs devoirs de classe. Née à Douala, au Cameroun, Ida s'avoue perplexe. « Les mêmes qui sont OK pour l'équipe de France, ils votent Le Pen ! », s'exclame-t-elle. « Ils ne se rendent pas compte des conséquences », commente Shahrazed. « Le problème de Saint-Priest, remarque-t-elle, c'est que les gens – je veux dire les adultes – ne se rencontrent pas. Il n'y a que les jeunes qui se mélangent, à cause de l'école. Et les vieux, quand ils jouent à la pétanque. »

**P**OUR ce qui est de se « mélanger », Antoinette, 46 ans, d'origine italienne, s'est fait sa religion depuis longtemps. Que ses enfants aient des copains noirs, elle est « d'accord, à la rigueur ». Mais des copains arabes, « pas question ! ». Son mari, Christian, chef d'équipe dans le bâtiment, opine avec vigueur. Il utilise rarement le mot « Arabe ». Il préfère les termes grossiers, les quolibets racistes. En les prononçant, il jubile et rougit légèrement. Antoinette se désigne elle-même comme « une Blanche ». Dans leur pavillon tout-confort, situé dans l'une des zones résidentielles les plus calmes de la commune, on discute rarement politique : Antoinette, Christian et leurs amis sont tous du même avis. « Quand ils parlent de Le Pen, ils disent Jean-Marie, tout court », résume une voisine, l'une des rares habitantes du lotissement à oser afficher des convictions de gauche.

C'est en 1956, l'année de la naissance d'Antoinette, que ses parents, des Italiens du sud de l'Adriatique, sont arrivés en France. Pauvres, sans qualification, ils se battent pour survivre. « On ne mangeait pas de la viande tous les jours », se rappelle l'ancienne petite fille d'immigrés. Profitant de ce que son mari s'est éclipse, Antoinette ajoute : « Ma mère, elle ne gaspillait rien, même pas un croûton de pain. Moi, je jette beaucoup de nourriture... je n'ose pas le dire à Christian. C'est plus fort que moi : j'achète trop et ça pourrait dans le frigo. Ma mère n'aurait jamais fait ça ! »

Il y a bien d'autres choses que la mère d'Antoinette n'aurait pas pu se permettre. D'être propriétaire de sa maison, par exemple. Ou de s'acheter un salon comme celui de sa fille – si lourd, si imposant, avec son énorme canapé et ses deux gros fauteuils en cuir ! Tout, dans cette pièce, clame le



## A SAINT-PRIEST

Dans cette commune mosaïque de l'Est lyonnais, les migrants d'hier veulent repousser les nouveaux arrivants maghrébins.

Deuxième volet de notre série sur le racisme en France

désir d'une vie solide, ancrée, à l'abri de l'imprévu. Le seul livre qui traîne au salon, à côté du poste de télévision, est une BD d'Astérix. Au mur, est accrochée la reproduction d'une gravure de Florence. Une Italie rêvée. « Quand ils rentraient, l'été, pour voir la famille, mes parents apportaient toujours les mêmes cadeaux : du café, du sucre et du chocolat... C'étaient des denrées chères », sourit Antoinette.

Comme les travailleurs maghrébins, en somme, quand ils retournent « au bled », chargés de présents de toute sorte ? Le

« Beaucoup de gens votent sur mon nom, plus que sur mon côté socialiste », reconnaît volontiers le maire de Saint-Priest, élu sans discontinuer depuis 1983. Ses parents, originaires de la Vénétie, sont arrivés ici au tout début des années 1930. Le père est peintre en bâtiment ; la mère s'occupe des sept enfants et se fait embaucher, un temps, dans la fameuse usine Maréchal, spécialisée dans la fabrication des toiles cirées. Dans les années 1920, rappelle Philippe Videlier, dans *Saint-Priest, le fil des jours* (éditions Paroles d'aube, 1999), plus de 60 % des sala-

l'élection d'une Miss locale, celle des Espagnols et leur centre culturel « hispano-français », celle des Tunisiens – l'une des seules associations maghrébines qui ose s'afficher comme telle.

Dans son bureau de maire, à côté des photos de Jacques Chirac et de François Mitterrand, est accroché un portrait de Jean Moulin. « Maintenant, les gens qui votent FN se cachent moins, ils n'ont plus honte », soupire le vieil édile. Ce sont les zones pavillonnaires, aux villas parfois luxueuses, dissimulées derrière de hautes haies d'arbustes, « celles où il n'y a pas un chômeur, aucun problème de sécurité, rien », qui ont, affirme-t-il, enregistré les scores FN les plus importants. Un diagnostic que certains observateurs locaux relativisent, mettant en avant le succès du FN dans plusieurs bureaux de vote des quartiers populaires, comme celui de Bel Air, constitué, comme son nom ne l'indique pas, de légions d'immeubles sans âme.

Michel, cheminot à la retraite et militant de gauche, habite en face, à la Plaine de Saythe. Il évoque la voiture brûlée, en bas de chez lui, la semaine dernière, les « jeunes caïds » qui « foutent la merde ». Depuis plus de vingt ans qu'ils sont installés dans ce quartier, Michel et les siens ont subi, comme tout le monde, ce que l'ancien cheminot appelle la « délinquance de proximité ». D'une voix égale, il cite l'histoire de son fils « racketté par des gosses de l'école », de sa fille sur laquelle « un gars a lâché son chien, un soir, pour rien, juste pour faire peur », ou encore de son épouse, victime d'une tentative d'agression sexuelle, et que les policiers « ont fait semblant d'écouter », sans vouloir enregistrer

de plainte. Que les adolescents d'origine maghrébine fournissent le principal vivier de ces petites bandes de « jeunes caïds », cela lui semble une évidence.

Michel n'est pas un va-t-en-guerre. Ni un affreux raciste. « Il faut donner une chance au dialogue, mais sans tomber dans l'angélisme. Le pire, c'est parfois de ne pas sanctionner », estime-t-il.

Pour lui, il y a une différence entre le vote Le Pen des quartiers populaires et le vote Le Pen des zones pavillonnaires, qui porte, affirme-t-il, la marque « de l'idéologie fasciste et du réveil de la droite pétainiste ». Fondatrice, dans les années 1980, de l'association Jeunes Arabes de Lyon et des banlieues, l'ancienne députée européenne Djida Tazdaït ne dit pas le contraire : « Le sentiment d'insécurité, que certains agitent comme un épouvantail, est une manière de dire : "Protégeons-nous des populations potentiellement dangereuses" » ! Cela n'a rien à voir avec le besoin de sécurité exprimé par les gens des classes modestes – en particulier par les filles maghrébines qui veulent que la République protège leurs droits, leur liberté de parler, de circuler, et les aide à ne plus subir le joug du contrôle communautaire dans les cités. »

Mais pourquoi cette constance et cette ampleur du vote d'extrême droite à Saint-Priest, ville-mosaïque, comme Christiane Roussé a intitulé son ouvrage (Presses universitaires de Lyon, 2000), une vaste étude sociologique, couvrant la période 1945-1980 ? Contrairement aux communes voisines de Vénissieux et de Vaulx-en-Velin, « qui se sont pensées comme des villes ouvrières », Saint-Priest a gardé « un imaginaire rural, tourné vers son passé dauphinois », avance l'universitaire lyonnais Alain Battegay, chercheur au CNRS, et qui a dirigé le travail de Christiane Roussé et de ses collaborateurs.

La prospérité de la commune (70 % des recettes viennent de la taxe professionnelle), où les zones pavillonnaires dominent, est une autre particularité saint-priote. Le phénomène, « classique » selon le sociologue, qui veut que les premiers migrants « essaient de limiter l'accès » des nouveaux arrivants a sans doute joué ici plus qu'ailleurs. Chacun, à Saint-Priest, à l'instar de Bruno Polga, se souvient des « scores incroyables » enregistrés dans les années 1980 par M<sup>me</sup> Bentéo, épouse d'un San-Priot d'origine portugaise et représentante du FN. A en croire le premier magistrat de la ville, « l'absence d'une droite républicaine

Antoinette, 46 ans, d'origine italienne, admet « à la rigueur » que ses enfants aient des copains noirs. Mais des copains arabes, « pas question ! »

visage d'Antoinette se ferme. « Non, ce n'est pas pareil », répète-t-elle, la mine butée. Elle ne nie pas qu'à l'école, quand elle était petite, certains enfants la traitaient de « Macaroni ». Elle s'en souvient très bien : « Evidemment, ça nous blessait. Ces mots, ça n'est pas normal, mais qu'est-ce qu'on pouvait faire ? Les enfants sont cruels. » Puis, redressant la tête : « Moi, bien que de souche italienne, je suis plus française qu'une Française ! », jette-t-elle, comme un défi.

Bruno Polga, 67 ans, est lui aussi « de souche italienne ». Il n'est pas impossible, d'ailleurs, qu'Antoinette ait voté pour lui.

riés de l'usine Maréchal étaient des Italiens. « A l'époque, ce sont eux qu'on montrait du doigt. Voleurs de poules, voleurs de femmes : on les accusait de tous les maux », s'amuse Bruno Polga.

Avant d'entrer à la mairie, le jeune San-Priot a tâté de divers métiers : ajusteur, dessinateur industriel et, pour finir, vendeur de fromages sur les marchés. Il connaît par cœur chaque quartier de sa ville, chaque communauté, celle des pieds-noirs oranais, arrivés en 1962, regroupés dans la Fédération des rapatriés de Saint-Priest et leurs amis, celle des Portugais, fans de football et de musique, qui organisent chaque année

solide à Saint-Priest » expliquerait en partie cet engouement pour le parti de Jean-Marie Le Pen.

Faiblement structurée, volontiers ambiguë, la droite locale n'avait d'ailleurs pas rechigné, lors des dernières élections municipales, pour accueillir, sous l'étiquette « divers droite », un militant connu de l'extrême droite, Alain Breuil, ancien responsable de la section FN de Saint-Priest, passé au MNR de Bruno Mégret, un partisan de Charles Millon et un affilié RPF. Natif de Saint-Priest et responsable du groupe local des Verts, René Fousse, 67 ans, ne cache pas sa consternation. « Ce sont les immigrés d'hier, ou plutôt leurs enfants, qui votent pour l'extrême droite », constate-t-il. « Les populations qui sont venues au fil du temps s'installer à Saint-Priest l'ont fait pour des raisons économiques, pas pour la beauté du site ! ajoutet-il. Au bout du compte, les gens d'ici n'ont pas beaucoup de racines. Cela explique peut-être certains comportements ? Saint-Priest n'a pas une âme bien assise. »

Aux prochaines élections législatives, la bataille s'annonce serrée. Soutenue, dès le premier tour, par l'ensemble des partis de la gauche plurielle (Verts, PCF et PRG), la socialiste Martine David, « dauphine » de Bruno Polga, affrontera les représentants de la droite et le numéro deux du FN, le Lyonnais Bruno Gollnisch.

Catherine Simon  
Dessin Christophe Brunck

PROCHAIN ARTICLE  
CES ALPAGES  
OÙ L'ON A PEUR DES « GRIS »

# Tsahal inadaptée à la guerre antiterroriste

L'armée israélienne manque, selon des généraux, des moyens nécessaires pour lutter contre les guérilleros et autres kamikazes, explique la revue américaine « Aviation Week and Space Technology »

**AU TRAVERS** des opérations menées récemment dans les territoires palestiniens, les forces armées israéliennes se découvrent des faiblesses et des manques en matière de combats de rue. La revue spécialisée américaine *Aviation Week and Space Technology* (AWST) en a recensé plusieurs exemples après avoir interrogé des experts israéliens parmi lesquels Dan Meridor, ministre sans portefeuille auprès du premier ministre Ariel Sharon, le général Dani Haloutz, chef d'état-major de l'armée de l'air israélienne, ou le général Samuel Yachin, directeur de la recherche et du développement au ministère de la défense. Il apparaît que « l'armée israélienne est bonne à gagner des guerres » face à des armées de pays agresseurs, alors qu'« elle n'a jamais été préparée à lutter contre des kamikazes qui se bardent d'explosifs ».

Contre des guérilleros, des irréguliers ou des attaquants décidés



à se donner la mort, qui s'en prennent à des cibles non militaires, Tsahal est dépourvue de moyens adéquats. « Chaque rue, chaque maison, constate le général Yachin, deviennent des pièges, de sorte que le moindre mètre à franchir est coûteux en vies de soldats pour un pays qui ne peut s'offrir le luxe d'en perdre beaucoup. »

Conclusion générale : « Il y a trop peu d'hélicoptères et d'avions sans pilote », fait dire AWST à ses interlocuteurs, qui parlent de « handicaps » et de « carences ». Il faut au plus vite des hélicoptères d'assaut Black Hawk UH-60 supplémentaires, à condition de les équiper de missiles air-sol dont « la puissance de feu devra être plus musclée que celle des avions de combat ». Un avion F-16 provoquera moins de « dégâts collatéraux » qu'une pièce d'artillerie ou le canon d'un char, mais « il est moins précis qu'un hélicoptère ». De même, les avions sans pilote, ou drones, doivent être armés et le délai entre le repérage de l'objectif et le tir doit être raccourci. Les généraux réclament des drones Searcher 2 améliorés (175 kg de charge militaire pour des missions de 16 heures) et Hermes 450 ou 1 500 (375 kg de charge pour 18 à 24 heures d'endurance), en attendant, dans cinq à dix ans, le « fin du fin », le Heron, qui aura la taille

d'un F-16 et embarquera 750 kg de charge pour des missions de plus de 24 heures.

## LIMITATIONS BUDGÉTAIRES

Autre enseignement : « L'armée israélienne est à court d'armements air-sol guidés avec précision à l'impact et fonctionnant par tous les temps ». Les F-15 et F-16 en service ne permettent pas de « placer un missile à longue distance par la fenêtre d'un immeuble » visé. Pas davantage, ils ne garantissent au gouvernement, qui a approuvé la mission, et aux aviateurs, qui l'exécutent, de pouvoir lancer « des bombes de 250 et 500 kg avec un minimum de dégâts collatéraux » conformément aux consignes de sécurité données au départ.

Il est une autre leçon sur laquelle AWST se révèle moins disert. A en croire les généraux israéliens cependant, « il existe une pénurie de systèmes de reconnaissance » censés recueillir du renseignement et contrôler un espace à surveiller,

« particulièrement dans les zones urbaines ». L'idée pourrait être d'acheter des avions spécialisés ou de permettre à l'industrie israélienne d'en construire sur la base des avions de liaison Gulfstream V qui sont à usage commercial.

« Les dirigeants israéliens, observe la revue américaine, expliquent que leur nouvelle ambition, en dépit d'une augmentation du budget de la défense pour les deux années prochaines, va les inciter à ajuster leurs priorités financières de façon à être capables de mener des combats aux frontières du pays en même temps qu'au-delà de son horizon, voire à des milliers de kilomètres. » M. Meridor reconnaît que ce sera difficile, vu les problèmes économiques du pays qui limitent la ponction fiscale, mais « Israël ne peut pas, aujourd'hui, réduire ses dépenses militaires ».

Jacques Isnard

★ [www.AviationNow.com/awst](http://www.AviationNow.com/awst)

## SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

### Cachemire

■ Le gouvernement pakistanais donne son interprétation des tensions au Cachemire.

■ Le ministère de l'intérieur indien lui oppose le document de cession de l'Etat de Jammu et Cachemire à l'Inde datant d'octobre 1947.

■ Le *Guardian* reprend dans un graphique animé l'histoire du conflit depuis l'indépendance en 1947.

■ Le quotidien britannique a publié un « Guide des plans de paix au Cachemire ».

■ Le *Washington Post* explique les positions diplomatiques des deux belligérants et des Etats-Unis.

■ Une guerre nucléaire entre l'Inde et le Pakistan ferait 12 millions de morts et 7 millions de blessés, estime les services secrets américains.

■ Le rapport d'un ancien membre du Conseil national de sécurité américain montre comment une guerre nucléaire entre l'Inde et le Pakistan a été évitée de justesse en 1999 lors des affrontements autour de Kargil au Cachemire.

■ La Fédération des scientifiques américains passe en revue les arsenaux nucléaires indiens et pakistanais.

▷ [www.fas.org/nuke/guide/india/nuke/](http://www.fas.org/nuke/guide/india/nuke/)

▷ [www.fas.org/nuke/guide/pakistan/nuke/](http://www.fas.org/nuke/guide/pakistan/nuke/)

vincent.truffly@lemonde.fr

## AU COURRIER DES LECTEURS

### REVOIR LA CONSTITUTION

Nous sommes dans une période de non-droit démocratique. Voilà un président de la République qui au premier tour de l'élection n'a pas atteint 20 % des suffrages exprimés mais est élu massivement au second grâce à un juste sursaut républicain, et qui met en place un gouvernement minoritaire, alors même que l'Assemblée nationale sortante est (théoriquement) encore souveraine. Pendant six semaines, un pouvoir partisan se trouve ainsi sans contrôle, plaçant ses hommes, annonçant des mesures à but électoraliste, occupant le terrain des médias... L'honnêteté et la sagesse auraient voulu que le chef de l'Etat-garant (théorique) des règles du jeu démocratique – nomme un gouvernement administratif de transition. On nous rétorquera qu'en 1988 une situation similaire s'était produite ; mais il ne faudrait pas oublier que l'élection présidentielle avait eu lieu dans des

## L'élection d'Alvaro Uribe vue par la presse colombienne

Le nouveau président a reçu « un clair mandat d'autorité », mais sa part d'ombre inquiète

« MAIN FERME et grand cœur. » C'est avec ce slogan que l'avocat de droite Alvaro Uribe a récolté 53 % des voix dès le premier tour de la présidentielle colombienne. « C'est un clair mandat d'autorité que le peuple colombien a délivré à cet homme », estime le quotidien *El Espectador*. Ce triomphe « marque avant tout l'échec de la droite », ajoute *El Tiempo*, le plus

grand quotidien colombien, dont un ancien dirigeant a été élu vice-président. Cet échec est d'abord celui du président sortant Pastrana, dont les négociations avec la guérilla n'ont pas abouti à la paix. Dissident, M. Uribe a su profiter de ce vide, ajoute *El Espectador* : « Jusqu'en novembre, les sondages le donnaient à 22 % (...). Son ascension a débuté le 25 janvier, après

l'un des actes terroristes les plus cruels des FARC. Le futur président a dépassé les 50 % d'intentions de vote le 22 février après la rupture des négociations avec les FARC. »

Lassée d'une guerre civile avec les FARC, l'ELN et les paramilitaires (AUC), la population a entendu un discours simple, dans lequel un homme sans parti dénonçait la corruption, le clientélisme et la

guérilla et qui n'a pas fait campagne publiquement de peur des attentats. « Mais qui ne dit pas avec quel argent il compte parvenir à tout cela. Ni avec quelle assise politique », s'inquiète *El Tiempo*.

### « NE PAS EXCLURE, MAIS UNIR »

Certes, M. Uribe est désormais soutenu par la majorité du Congrès. Mais ce soutien est opportuniste, et *El Espectador* lui conseille de « provoquer de nouvelles législatives pour avoir les mains libres ». D'autant que le scrutin a totalement déstabilisé le paysage politique. Troisième quotidien national, *El Pais* remarque que « le nouveau président a été élu avec une participation de seulement 47 %. Ses 53 % seraient devenus 24,28 % si tous les Colombiens s'étaient déplacés ». Voilà qui encourage à la modestie pour *El Tiempo*, qui estime que « le triomphe de l'uribisme ne doit pas exclure, mais unir ».

Un prêche qui risque fort de se perdre dans le désert. Car Alvaro Uribe a ses zones d'ombre, traditionnelles chez les leaders populistes latino-américains. Durant la campagne, de nombreuses ONG se sont émues de ses liens supposés avec les paramilitaires. *El Pais* rapporte d'ailleurs que « les AUC, qui figurent sur les listes américaine et européenne des groupes terroristes les plus dangereux du monde, ont officiellement félicité le nouvel élu, estimant que la Colombie s'était donnée à un président digne, capable de gagner la guerre pour la défense de l'ordre légal ».

courrierinternational.com pour Le Monde

### «THE DENVER POST» (ETATS-UNIS)



**Promesses.** Yasser Arafat : « Nous allons changer ! » Les Palestiniens sont de plus en plus nombreux à réclamer une réforme de leur Autorité, considérée par beaucoup comme corrompue et incompétente. Dessin de Mike Keefe. (« Courrier international » pour « Le Monde »)

conditions autrement plus claires et plus saines. De toute façon ce n'est pas une raison pour renouveler une telle pratique qui est mauvaise. Les résultats des prochaines élections législatives – essentielles dans un régime parlementaire – risquent de s'en trouver en partie faussés, en assurant à un camp un crédit d'avance injustifié. (...) Il ne devrait pas y avoir d'obstacle à la bonne marche des institutions si chacun, à commencer par le président de la République, respectait et les limites de ses fonctions et la volonté exprimée par les électeurs. C'est ainsi dans d'autres pays européens. De Gaulle a renoncé à un mauvais service en instituant l'élection présidentielle au suffrage universel dont l'un des défauts majeurs est de dresser, dans un climat de campagne permanente, une France contre l'autre.

Le mal est fait. On ne peut s'en satisfaire. Il faut engager une réflexion approfondie et un débat national sur ce qui devrait être changé dans la lettre et l'esprit des pratiques institutionnelles, sans oublier les règles électorales.

On pourrait s'inspirer utilement de la Constitution allemande qui est sans doute le système le plus équilibré et le plus juste.

François Dège  
Versailles (Yvelines)

### JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE

En reprenant dans ses attributions la direction de la jeunesse, Luc Ferry, le nouveau ministre de l'éducation nationale, (*Le Monde* du 17 mai) renoue avec l'histoire : la création d'un Office de l'éducation populaire, au ministère de l'instruction publique (JO du 19 juin 1914). En fait, jusqu'en 1949, le ministère de l'éducation nationale a eu une direction de l'éducation populaire (à la Libération Jean Guéhenno en fut le directeur). A l'époque, chaque département avait une direction de la jeunesse et de l'éducation populaire et une direction de l'éducation physique et des sports, indépendantes l'une de l'autre. Aujourd'hui, il est urgent qu'un projet soit affirmé pour éviter le dépeçage de cette direction et des missions qu'elle pourrait avoir. Luc Ferry, s'il veut jouer son

rôle, doit d'abord donner un sens à son action.

Marcel Davaine  
Lyon (Aisne)

### COLLÈGE EN CRISE

*Le Monde* insiste sur les aspects singuliers du conflit du collège de Montrouge (*Le Monde* du 22 mai), en étalant sur la place publique, d'une manière nécessairement sommaire et superficielle, des faits complexes que les journalistes ne peuvent connaître que par les commentaires partiels qui en ont été faits. En outre, il met en cause de façon inadmissible des personnes, en soutenant délibérément une des parties contre l'autre, sans se préoccuper vraiment des problèmes de fond posés par ce conflit. (...) Preuves évidentes de cette partialité agressive : le nom du chef d'établissement en cause n'est, lui, jamais cité ; l'on fait état de propos accusateurs tenus par des personnels d'établissements dans lesquels M<sup>me</sup> Martin-Darmon a travaillé dans le passé, mais sans citer les éloges qu'elle a pu recevoir, en dehors de quelques mots

d'un de ses anciens proviseurs ; l'on n'évoque, pratiquement, jamais ses propres arguments. Toutes les fautes incomberaient à la gestionnaire, qui est ainsi livrée à la vindicte générale, alors que, dans un conflit de cet ordre, les torts sont, le plus souvent, partagés. Il se trouve que je connais effectivement « l'accusée » et que j'ai eu l'occasion de m'intéresser à son parcours professionnel. M<sup>me</sup> Martin-Darmon a les défauts de ses qualités : d'une honnêteté absolue, très rigoureuse, très stricte sur la réglementation des problèmes de gestion et de comptabilité, elle a très souvent remis de l'ordre dans les services d'administration des lycées où elle a travaillé. Elle l'a peut-être fait parfois avec une fermeté qui a déplu et lui a attiré des inimitiés, mais elle a toujours agi avec le sens de la défense du service public, de l'intérêt de l'établissement et des élèves, et sans aucune acrimonie personnelle et intention malveillante à l'égard de qui que ce soit. De plus, elle a toujours manifesté

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

### LIBÉRATION

Jacques Amalric

Difficile de tenir des engagements dont on n'est pas vraiment maître. Tel est pourtant le délicat exercice de corde raide auquel est condamné le gouvernement Raffarin pour tenir la promesse électorale de Jacques Chirac de porter à 20 euros la consultation des médecins généralistes. La décision, en effet, ne dépend pas de Matignon, mais ne peut procéder que d'une négociation entre les syndicats de médecins et les caisses d'assurance-maladie. Passer en force reviendrait, pour Matignon, à culbuter un paritarisme déjà bien malmené par les sortants et que Jacques Chirac s'est engagé à respecter, et même à rénover. Mais temporiser jusqu'au lendemain des législatives pourrait être électoralement très coûteux pour la droite : le corps médical libéral est majoritairement conservateur et ses voix seront précieuses pour les candidats UMP dans de nombreuses circonscriptions.

### L'HUMANITÉ

Patrick Apel-Muller

Etrange querelle que celle qui oppose aujourd'hui les partisans et les adversaires de la cohabitation. Les dirigeants socialistes qui, quelques semaines plus tôt, la honnissaient lui trouvent d'admirables vertus désormais, tandis que les ténors de la droite, qui jouaient alors la garde rapprochée d'un Jacques Chirac confiné dans l'Élysée, la vouent aux gémonies. Difficile pour une majorité d'électeurs de ne pas suivre ce débat avec les yeux de Gulliver contemplant les gros-boutiens et les petit-boutiens s'écharpant sur la manière d'entamer les œufs à la coque... Les polémiques ainsi conduites présentent pour leurs auteurs l'avantage insigne de faire l'impasse sur les politiques qu'ils entendent promouvoir. En réduisant leurs discords aux seuls enjeux de pouvoir, les uns et les autres ne répondent pas à la fracassante interpellation du 21 avril.

### RFI

Geneviève Goëtzinger

A moins de deux semaines des législatives, c'est une bien curieuse campagne, ou plutôt une absence de campagne (...). L'identité de situation apparaît flagrante avec l'atonie qui prévalait avant le premier tour de la présidentielle. Même campagne cotonneuse, même climat d'attente, même ennui. Bien sûr, sur le terrain, les candidats s'activent dans l'indifférence générale, convaincus de devoir arracher chaque suffrage. Mais les ténors s'abandonnent à une curieuse léthargie et prient les électeurs d'une réelle connaissance des projets en compétition. Un débat confisqué pour des raisons d'ailleurs diverses. A gauche, la remobilisation après l'échec de la présidentielle était une véritable gageure (...). A droite, la situation est rigoureusement inverse mais aboutit au même déficit de mobilisation (...). L'intérêt bien compris de Jean-Pierre Raffarin est de ne pas faire de vagues, de ne pas provoquer de polémiques (...). Alors la France somnole. Certains précédents récents sont là pour rappeler que les réveils peuvent être brutaux.

Raymond Mallerin  
Lançon-Provence (Bouches-du-Rhône)

# Front national : interdire ou subir

par Jean-Luc Mélenchon

**M**ERCI, M. Lepeltier. Votre cafouillage sur ce qu'il faut faire au second tour face au risque d'une élection d'un député du Front national nous a remis la tête dans le sac du 21 avril. Nous payons nos fautes. Vous, pour vous être roulés dans la fange de l'exploitation politicienne de l'insécurité qui l'a propulsé. Nous, pour notre légèreté.

Comme beaucoup de gens, nous avons fini par penser que c'en était terminé de lui. De la patience, de bons résultats économiques et il disparaîtrait du paysage. Depuis le 21 avril, nous sommes plus que jamais au pied du mur. Nous voici revenus à la case départ des raisonnements qui s'affrontaient à son sujet après qu'il eut fait sa première irruption dans la grande cour des soirées électorales.

Que faire contre Le Pen ? Je parle d'actions et non d'explications. De ces dernières, nous regorgeons. Elles se résument à quelques sottises bien-pensantes : les pauvres et les déshérités, les faibles et les menacés, par déterminisme social voués à la stupidité, font son succès. Que ces sortes de raisonnements fonctionnent comme une nouvelle stigmatisation du peuple populaire, c'est pour moi une affaire entendue.

L'action qui s'en déduit est écrite à l'eau de rose. Pansons les misères, consolons ceux qui pâtissent, moralisons sans jamais montrer du doigt le dangereux crétin ordinaire des beaux quartiers ou des cités qui fait de tels votes, et le reste nous sera donné par surcroît...

Tant vaudrait reprendre comme programme le refrain de la chanson *Quand les hommes vivront d'amour*. Ceux qui votent pour lui savent ce qu'ils font et se comportent, qu'ils le sachent ou non, en ennemis déclarés de notre République. Leur reconnaître des excuses, c'est les mépriser et sous-estimer leur capacité de nuisance. C'est ce que nos lois affirment en certaines circonstances. Ainsi, en France, le racisme et l'antisémitisme ne sont

pas considérés comme des opinions mais comme des délits punis sévèrement.

Dès lors, pourquoi autorisons-nous et subventionnons-nous l'existence d'un parti dont nous affirmons qu'il fait de ces idées son fonds de commerce à peine subliminal ? Tout bien pesé, j'en

**JEAN-LUC MÉLENCHON** est ancien ministre délégué à l'enseignement professionnel, ancien sénateur (PS) de l'Essonne.

reviens à ma conclusion répétée, de tribunes en pétitions, du temps où nous étions tous en alerte maximale avant de nous endormir : il faut interdire le Front national. La loi existe, qui le permet depuis 1936 et la dissolution des ligues factieuses, ancêtres politiques de l'actuel FN.

Mesure-t-on bien de quel prix insupportable nous payons l'actuelle liberté d'action du Front ? Nous nageons dans l'hypocrisie. Nous ostracisons d'une main et, de l'autre, nous pérennisons. Nous pérennisons, quand tout un peuple se prive, de lui-même, de toute représentativité au second tour, et parfois même au premier, dans les élections, au nom d'une sacro-sainte alliance contre un mal que nous autorisons et que l'argent de nos impôts subventionne.

Comédie ! Nous pérennisons quand nous en sommes réduits à descendre par milliers dans les rues pour sauver un honneur et une identité républicaine qui ne subsistent d'autres menaces que celles que nous autorisons. Jeux de rôle ! Nous pérennisons quand nous nous mentons à nous-mêmes en prétendant faire de la liberté du FN la preuve de notre irréductible attachement à la démocratie. Pantomime ! Car, honnêtement, si M. Le Pen accédait au pouvoir par les urnes, comme Hitler en son temps, obéirions-nous au pouvoir « légitime », démocratiquement constitué, qu'il incarnerait ?

Pour ma part, je réponds sans

détour : non, je n'obéirais pas. Et tout qui me lisez, vous êtes-vous jamais posé la question ? Que feriez-vous s'il gagnait ? A quel niveau de suffrages lepénistes comptez-vous vous la poser ? Et si vous reconnaissez un instant que la question pourrait et devrait se poser en effet à partir d'un certain point, alors pourquoi attendre jusqu'à ce point pour conclure qu'elle est dès à présent posée, en toute rigueur intellectuelle ?

Ce n'est pas le trouble qui résulterait d'une interdiction aujourd'hui qu'il faut soupeser, mais le coût de la même mesure à prendre demain quand il serait déjà si tard. Cette façon de voir contient, je le reconnais, une prémisse : pour moi, le régime républicain n'est pas un régime politiquement neutre. Je n'en fais pas la démonstration puisque les mobilisations de rue jusqu'au 1<sup>er</sup> mai l'ont crié sur tous les tons. Encore faut-il se souvenir que, dans la République fran-

çaise, Liberté, Egalité, Fraternité ne sont pas seulement un idéal mais une obligation dont les termes s'imposent à ceux qui vivent dans notre communauté légale.

A l'inverse, une vision étroite de la démocratie postule que tout est légitime et se vaut, ou à peu près, du moment qu'un vote l'établit. Contre Le Pen, en attendant le jour où le peuple à front de bœuf vivra content, l'indignation morale, la stigmatisation et l'union sacrée seraient le maximum du possible. Qu'il n'existe plus ici, là, puis encore ici et là, jusqu'à la nau-sée, de différence entre candidat de droite et gauche serait un incon-

Que faire contre Le Pen ?

Je parle d'actions et non d'explications.

De ces dernières nous regorgeons.

Elles se résument à quelques sottises bien-pensantes

gnement de l'armée pakistanaise a contraint le dictateur militaire de l'époque, le général Yahya Khan, à démissionner après la défaite militaire d'Islamabad dans une précédente guerre entre les deux pays.

La démission de Yahya Khan a ouvert la voie à la formation d'un nouveau gouvernement qui a signé les accords de Simla de 1972. Ces accords ont permis le maintien de la paix jusqu'à ce que l'Inde et le Pakistan disposent tous deux de l'arme nucléaire, en 1998. Depuis lors, les deux pays ont failli entrer en guerre à trois reprises. Il est clair qu'un nouveau traité, post-nucléaire, s'impose.

Tel est le prix d'une absolue indignation qui ne se donne pourtant jamais son moyen le plus évident : l'interdiction de l'intolérable. De la sorte, en réalité, nous payons de notre liberté de choix, de notre liberté de conscience, bref de notre liberté tout court, celle que nous protégeons pour ce M. Le Pen. Affronter la crise que provoquerait l'interdiction, c'est en réalité accepter d'affronter la réalité elle-même sans croire plus longtemps que des subterfuges du type de celui que nous avons accompli le 5 mai soient mieux qu'un cautère sur une jambe de bois. Interdire ou subir, il va falloir choisir.

George W. Bush dispose cependant d'une arme susceptible de dissuader New Delhi : la menace d'une médiation internationale sur la question du Cachemire. New Delhi ne veut pas de cette internationalisation.

L'hypothèse militaire est dangereuse pour Moucharraf. Mieux vaut pour lui, et pour la région, qu'il accepte un changement de régime afin d'éviter le déclenchement d'un conflit armé qui pourrait entraîner un cauchemar nucléaire. De même, pour New Delhi, mieux vaut accepter ce changement de régime pour sauver la face que de permettre une guerre d'abord limitée aux conséquences imprévisibles.

New Delhi devrait se rappeler qu'Islamabad a les moyens de soutenir une guerre limitée dans le temps et l'espace. Son armée est bien équipée. Mais une guerre courte et restreinte peut facilement se transformer en guerre longue et étendue dans la chaleur d'un été torride avec des températures avoisinant les 50 degrés dans certaines régions des deux pays.

Lors de son témoignage devant la commission sénatoriale en mars, le directeur de la CIA a dit que la décision de s'allier avec Islamabad après les attaques du 11 septembre était « un changement de cap politique fondamental comportant les risques inhérents ». Ces risques sont désormais évidents : l'Asie du Sud vacille et se prépare à des lendemains violents.

**Benazir Bhutto**

Traduit de l'anglais par Jean-François Kleiner © Global Wiewpoint/ Los Angeles Times

# Institutionnel et social : marcher sur deux jambes !

**S**I l'on en croit nombre des contributions qui essaient depuis le funeste 21 avril - dimanche électoral qui instaure un machin institutionnel non identifié : l'élection présidentielle au scrutin proportionnel uninominal à un tour -, la question des institutions serait la grande question, pour certains.

Pour d'autres, elle doit demeurer éloignée du peuple vulgaire, quitte à être abandonnée à quelques « mécanos » politistes. Non seulement ils ne comprennent décidément rien aux déshérences sociales actuelles mais, qui plus est, ils se complaisent dans l'aveuglement éclairé d'un savoir censé être confisqué par les mêmes et compris d'eux seuls...

L'alternative tourne parfois à la fadaïse courtoise, sinon aux débats arbitrés selon la méthode éprouvée de monsieur Jourdain : faut-il d'abord citoyenniser le citoyen ou politiser le politique ? Bref, peut-on séparer les questions sociales des questions institutionnelles ? Ne faudrait-il pas tenir les deux bouts de la corde, non pour serrer davantage le cou d'un corps politique constitué des quelque 40 millions d'électeurs français mais bien davantage pour lui permettre de respirer librement et de desserrer l'étreinte de la mort lente.

Comme le rappelait justement Philippe Corcuif avant le 21 avril : « La gauche a vécu sur deux modèles d'émancipation : l'émancipation républicaine propulsée par la révolution française à cheminé au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ; à

matrice même des libertés individuelles... « Car partout où les hommes (et les femmes !) agissent ensemble naît la puissance », selon la formule de Hannah Arendt. C'est bien de cette vertu première que la V<sup>e</sup> République s'est lentement et vétilleusement dépouillée. Comment agir ensemble lorsque

**DOMINIQUE-EMMANUEL BLANCHARD** a créé les éditions Le Bord de l'eau, **FRANCIS JEANSON** est philosophe, **MARION PAOLETTI** enseigne la science politique à l'IEP de Bordeaux, **CATHERINE VEYSSY** est adjointe (PS) au maire de Lormont (Gironde), **JEAN YSSEV** est écrivain.

Tous sont sympathisants ou membres de la Convention pour la VI<sup>e</sup> République.

même les députés s'effacent dans un peloton de bons petits soldats aux ordres... d'une escouade de ministres claniques ou d'un président exempt de tout contrôle démocratique durant cinq ans ?

Comment agir ensemble lorsque, même au niveau local, les groupements de communes diluent la responsabilité des choix et rendent fréquemment illisibles des actes simples comme la mise en place du tri sélectif des déchets en zone urbaine ? Qui décide ? Qui agit ? La commune ou l'intercommunalité ?

Qui agit ? Le président ou le gouvernement ? Le peuple ? Quel peuple ? Car, pour reprendre l'idée sous l'angle machiavélien, tout peuple en tant que tel (c'est-à-dire puissance politique agissante) est une construction historique. Où est le peuple quand quelque 10 millions d'électeurs se détournent régulièrement de tout isoler ? Où est le peuple lorsque, pour 5 millions, la nécessité (se nourrir, se loger, etc.) a pris la place de la violence ?

La V<sup>e</sup> République a acté l'idée improbable d'une soumission populaire légale à une escouade de clans anciennement tenus par l'homme de Londres ou par les utopies mitterrandiennes du slogan « changer la vie ». Elle a instauré « l'évidence » que la démocratie n'avait besoin pour exister que d'un dimanche électoral tous les cinq ans ou six ans.

L'avenir a besoin d'institutions qui permettent une soumission citoyenne volontaire et qui, dès lors, entretiennent le refus « que les hommes s'entre-mangent » socialement. Rien ne sera réglé pour autant... mais beaucoup pourra être réglé. Est-il étonnant alors que les mêmes questions traitées à Davos (New York cette année) et à Porto Alegre ne trouvent pas les mêmes réponses ?

Constitution sociologique différente des assemblées ? Il ne faut plus se raconter d'histoires : la question institutionnelle transfigure les dynamiques sociales parce qu'avec des citoyens absents ou éloignés de la chose publique, des institutions vides en quelque sorte (tel est le fonctionnement des nôtres actuellement), les plus justes revendications sociales s'écrasent sur elles-mêmes et font de la trahison des populations précarisées un art de gouvernement.

La rue, nous dites-vous ? Peut-on longtemps avancer à cloche-pied ?

## Inde-Pakistan : l'odeur de la guerre

Suite de la première page

Deux ans plus tôt, le président Clinton avait décrit l'Asie du Sud comme l'endroit le plus dangereux du monde. Depuis près de six mois, les soldats indiens et pakistanais se regardent dans le blanc des yeux sur la ligne de démarcation. Cette concentration massive fait suite à l'attaque du Parlement indien à New Delhi en décembre 2001. L'Inde vient d'expulser le haut-commissaire du Pakistan, et le premier ministre indien appelle à un « combat décisif » contre le Pakistan.

Les tambours de la guerre résonnent. Pour la communauté internationale, les enjeux sont énormes dans la région.

Le Pakistan est à présent un allié de poids pour les forces américaines qui se trouvent dans l'Afghanistan voisin. Et les Américains n'ont aucune envie de voir se développer un conflit indo-pakistanaï qui générerait leur guerre contre le terrorisme. Mais si l'objectif des militants était de faire passer au second plan la lutte des forces alliées contre Al-Qaïda dans les zones tribales de la zone frontalière de l'Afghanistan et du Pakistan, c'est une réussite. Le combat commencé en 2001 en Afghanistan, après l'attaque contre les Twin Towers, a toutes les chances de se transformer en un combat pour Srinagar, provoqué par d'autres militants déterminés à déclencher des hostilités indo-pakistanaïses.

La communauté internationale a commis une erreur cruciale en croyant qu'un dictateur militaire apaiserait la tension entre l'Inde et le Pakistan ou contiendrait le raz de marée extrémiste qui submerge actuellement la région.

Le chef militaire du Pakistan, le général Moucharraf, le grand espoir occidental dans la lutte contre le terrorisme, est en train de

somber dans les sables mouvants qu'il a lui-même accumulés. Son règne a été marqué par la montée de l'extrémisme, du militantisme, du terrorisme et des tensions régionales. Il a manqué l'occasion, à Agra en 2000, de signer un traité d'apaisement durable avec New Delhi. Il porte le lourd fardeau d'avoir été l'architecte du conflit de Kargil qui a failli mener à une guerre indo-pakistanaïse en 1999. A trop vouloir faire cavalier seul, il

La communauté internationale a commis une erreur cruciale en croyant qu'un dictateur militaire, Pervez Moucharraf, apaiserait la tension entre les deux pays

s'est aliéné les forces politiques intérieures qui polarisent le pays. Pour toutes ces raisons historiques, il est peu probable que des propositions de dialogue pourront arrêter la marche inexorable vers la guerre qui s'organise en ce moment.

Le seul moyen de repousser les perspectives de guerre est un changement de régime. Un changement de régime à Islamabad offre la possibilité de suspendre les hostilités pour permettre à un nouveau gouvernement de reconstruire la confiance sur de nouvelles bases. La voix de la communauté internationale et les forces armées pakistanaïses sont ici déterminantes. Ce sont d'elles que dépendra la décision du général Moucharraf : soit il démissionnera pour apaiser la crise, soit il s'accrochera au pouvoir en brandissant la menace nucléaire.

En 1971, le haut commande-

La V<sup>e</sup> République a instauré « l'évidence » que la démocratie n'avait besoin pour exister que d'un dimanche électoral tous les cinq ans ou six ans

partir d'un rapport critique à cet héritage s'est développée, au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la politique d'émancipation sociale, qui ajoute notamment à la thématique républicaine la question de la justice sociale... »

Ne s'agirait-il pas de réunir ces deux dynamismes historiques sans verser dans un anachronisme naïf ? Car lorsque quelque 5 millions d'électeurs offrent leur liberté au Front national, bien qu'ils se condamnent, pour certains, les yeux ouverts, ils font montre d'une perte de vision politique et réduisent le vivre-ensemble à l'unique dimension d'une police des rues et des jardins privés et publics.

Le simple fait d'amener la question de la Constitution dans le débat, non comme le simple arrangement entre amis que fut l'instauration du quinquennat ou l'inversion du calendrier du printemps électoral 2002, rend justice à la

**Le Monde**  
DOSSIERS & DOCUMENTS

- L'extrême droite française**  
Un courant politique né en réaction à la Révolution de 1789
- Secteur public, service public**  
Comment relever les défis de l'Europe et de la privatisation ?
- Les clés de l'info**  
Sursaut républicain, populismes, les élections législatives

Numéro de juin - 16 pages - 2 €

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

## L'âtre et le néon

**MARDI SOIR** 28 mai, Arte revient sur le phénomène « Loft Story », la première version, de 2001. Jean-Jacques Beineix filme des psychiatres et des sociologues analysant l'irruption fracassante de la télévision dite « réelle ». Première leçon : les consultants n'échappent pas au ridicule dont souffrent les « lofteurs ». Comme si parler savamment de sous-culture était impossible !

La traiter en curiosité sociologique trahit un embarras. C'est en tant que « phénomène de société » que Robert Escarpit fit naguère entrer San Antonio à l'Université, comme en contrebande de la « vraie littérature ». Dard riait de cette contorsion ; il y voyait une sorte de « *préservatif* » conceptuel.

Face au triomphe de Loanna et des siens échangeant des aînières de canapés sur des canapés, l'intellectuel est pris au piège. Ou il applaudit, et on le taxe de paternalisme démagogique, d'abandon des fonds de classe à leur nullité. Ou il s'entête à vanter les supériorités de Racine, ne serait-ce que pour mieux parler, donc vivre, ses propres passions, et le voilà traité d'élitiste passéiste. Ayons la mémoire honnête : qu'est-ce qu'un gamin de treize ans pouvait bien comprendre aux affres de Phèdre, du temps des études classiques triomphantes et des sexualités réprimées ? (« *Elle rêve de pique-niquer*

dans les bois avec le copain d'Aricie », résumait un élève d'alors, qui n'avait retenu des cinq actes que le fameux « *Ah que ne suis-je assise à l'ombre des forêts !* »)

A quoi tient le succès des « huis clos » et des confessions télévisées ? Au voyeurisme, évidemment. Inavoué, déçu, mais revenant à l'incroyable question : « Comment s'y prennent les autres ? » Un soir qu'une troupe américaine lançait, en Avignon, la mode du nu en scène, et que l'exhibition s'éternisait, une spectatrice vida la salle en promettant à son mari, à haute voix et avec l'accent, de lui « *faire le "living" (sic) à la maison !* » Des risques de la santé, quand le théâtre manque d'humour !

Le procès du rien en art se heurte à une tradition qui va de la nature morte à l'urinoir de Duchamp et aux étrons vitrifiés des avant-gardes hyperréalistes. La lenteur des jours ordinaires, la traînaillerie des sentiments, le cinéma d'Antonioni en fit une vraie révolution narrative.

Contamination des spéculations intellectuelles par leur objet : l'universitaire titré devient vite aussi creux et risible que le « lofteur » analphabète dont il s'afflige. Regretter l'époque des *Perses* à la télévision ou de Lorenzaccio au TNP quand la banlieue ouvrière débarquait en bus à Chaillot, c'est simplement s'avouer nostalgique des années 1950. Le spectacle déculturé se con-

çoit du moment qu'il ne se donne pas pour un reflet de la « réalité » – alors qu'il n'est qu'un joli coup de marketing.

Ne pas oublier le mot de parents, entendu par Cocteau (ou inventé ?), à la sortie d'un classique ronronnant : « *Si on avait su que c'était aussi emmerdant, on aurait envoyé les gosses !* » La nouveauté du nouveau siècle tient à une conscience aiguë, chez les enfants, de la nullité de ce qu'ils consomment, et au culot de revendiquer le goût qu'ils y prennent quand même. La génération montante méritera de s'appeler celle des « non-dupes », de la non-exigence assumée. « *C'est nul, et j'adore !* », dit une fan du loft.

On peut faire l'impasse à Racine, se vautrer en parlant « baise » avec un vocabulaire de dix-huit mots, et étonner les adultes par l'habileté à « surfer sur le Net » ou à juger des philosophies qui prétendaient amender l'homme et les sociétés. Le paradoxe des paradoxes est de voir ressurgir un peu partout, dans le monde du travail ou sous forme de jeux féroces, des sélections et éliminations supprimées de l'enseignement pour cause de... cruauté.

L'alternative n'est plus entre l'Être et le Néant de l'après-guerre, mais entre la veillée lettrée au coin du feu et la compétition oiseuse sous une lumière creue : entre l'âtre et le néon.

## Législatives : la tentation de l'autruche

**L'HISTOIRE** ne se répète pas. Pourtant, une insistante impression de déjà-vu s'impose, une étrange sensation de revoir au ralenti, aujourd'hui, le film qui était offert aux Français hier, à la veille du scrutin présidentiel. A dix jours des élections législatives, chacun paraît replongé dans le même mélange détonant d'atonie et de petits calculs.

A-t-on déjà oublié le climat imprévisible et déroutant de la mi-avril, les Français flottants et frustrés, les principaux candidats hésitants et comme pressés d'en finir ? A-t-on déjà occulté cette fin de campagne présidentielle décousue ? Le candidat socialiste achevant d'égarer ses partisans en mettant en extremis le cap à gauche après avoir axé toute sa stratégie sur un affrontement de second tour au centre ? Le président sortant tapant inlassablement sur le clou de l'insécurité et esquivant toute interrogation sur l'impasse – européenne notamment – où risquaient de le conduire ses mirobolantes promesses budgétaires et fiscales ? Un Jean-Marie Le Pen tout sourire, transformé en paisible doyen de la scène politique française et engrangeant en silence adhésions et suffrages ? Ou encore ce record de candidatures qui dispersait l'attention, éparpillait les choix et transformait chaque tête nouvelle en coqueluche d'un jour ?

Qu'observe-t-on aujourd'hui ? En dépit du choc du 21 avril, de la vague républicaine de l'entre-deux-tours, de la réélection de Jacques Chirac le 5 mai, puis de l'installation du gouvernement Raffarin, les mêmes ingrédients sont mis en œuvre. L'offre électorale pour la présidentielle était atomisée, propice à toutes les foudas ; elle ne l'est pas moins pour les législatives avec plus de 8 600 candidatures dans 577 circonscriptions, soit une moyenne de l'ordre de 16 postulants, comme à la présidentielle !

L'émiettement de son camp a fait chuter Lionel Jospin ; les laborieuses tractations entre partenaires de l'ancienne majorité plurielle masquent mal les forces centrifuges qui continuent de disperser la gauche.

Alors que Jean-Pierre Chevènement poursuit son aventure dissidente en présentant 400 candidats, socialistes, communistes, Verts et radicaux n'ont réussi à s'accorder totalement que dans 34 circonscriptions et partiellement dans à peine plus de 130. Il s'en est finalement fallu de peu que Jacques Chirac ne pâtisse pareillement du désordre à droite le 21 avril ; la naissance, aux forcés, de l'Union pour la majorité présidentielle au lendemain du second tour ne colmate qu'à moitié les brèches ouvertes par l'UDF de François Bayrou, mais aussi par la centaine ou plus de candidatures présentées par Philippe

de Villiers, par Charles Pasqua ou par Corinne Lepage, sans compter d'innombrables « divers droite ». Quant à l'extrême droite, on peut imaginer que l'implantation locale d'un certain nombre de mégrétistes prive M. Le Pen d'une partie de son capital présidentiel, mais rien n'est moins sûr.

## INÉVITABLE CUISINE

Le débat était indigent à la veille du 21 avril. Il n'est pas devenu plus consistant aujourd'hui. Pourtant, le scrutin législatif est plus déterminant que jamais puisqu'il permettra, ou non, au président de la République d'obtenir les moyens d'exercer son pouvoir et à la V<sup>e</sup> République de retomber sur ses pieds. Sonnée à retardement par l'échec et le retrait de Lionel Jospin, la gauche en est réduite à agiter l'épouvantail de l'Etat chiraquien et de la « *régression sociale* » qu'il mettrait en œuvre si la droite l'emportait. Symétriquement, la droite appelle au « *vote utile* » afin de donner une majorité au président et d'éviter une nouvelle cohabitation à haut risque, il y a peu condamnée par les socialistes. Argumentaires prévisibles mais bien rudimentaires.

Bien sûr, chacun des deux camps ne manque pas de bonnes excuses pour en rester là. Calen-

drier électoral oblige, droite et gauche auront dû, en quinze jours, tirer le bilan du scrutin présidentiel, soupeser les nouveaux rapports de forces et réévaluer les situations locales pour boucler tant bien que mal leurs listes de candidats. Cette inévitable cuisine, préalable à la campagne elle-même, est plus propice aux querelles de boutiques et de personnes qu'à la confrontation des idées et des projets. De même, si elle veut conserver la moindre chance de l'emporter ou, au moins, limiter les dégâts le 16 juin, on peut comprendre que la gauche reporte à plus tard l'examen de son échec présidentiel, tant ce devoir d'inventaire est porteur de turbulences imprévisibles.

Quant au gouvernement, faute de majorité parlementaire et donc de moyens d'action effectifs, il est condamné dans l'immédiat à occuper le terrain s'il veut ne pas paraître inactif ou impuissant. D'où cette débauche de communication, soigneusement calibrée, qui voit Nicolas Sarkozy s'agiter sur tous les fronts de l'insécurité, Francis Mer rappeler comme une évidence, mais sans davantage de précision, la promesse chiraquienne de baisse de l'impôt sur le revenu de 5 % cette

année, Jean-François Mattei faire les yeux doux aux médecins, François Fillon cajoler les partenaires sociaux ou Luc Ferry marteler que la lutte contre l'illettrisme sera au cœur de son action... Voilà autant de temps de gagné.

Si tout le monde a donc de bonnes raisons de retenir son souffle jusqu'aux législatives, ces prudentes, pourtant, ressemblent fort à la politique de l'autruche. Comme si gauche et droite préféreraient mettre la tête dans le sable plutôt que de regarder en face la leçon du 21 avril. Il y a à peine plus d'un mois, deux Français sur cinq ont exprimé une formidable défiance à l'égard des gouvernants, soit en votant contre eux soit en s'abstenant ou en votant blanc. « *Nous avons entendu le message* », ont assuré en chœur tous les responsables politiques. Et qu'ont-ils fait sans perdre un instant ? Ils ont repris « *leur petite cuisine, sur leur petit réchaud* », selon la formule du général de Gaulle ; et cela vaut pour la gauche et la droite, mais aussi pour les extrêmes et les francs-tireurs, comme en témoignent les contorsions du Pôle républicain de Chevènement ou les règlements de compte entre Le Pen et Mégrét comme entre frères ennemis trotskistes. Il est peu probable que cette pusillanimité générale fasse longtemps illusion.

## SECOUSSES SECONDAIRES

De même, le premier tour de la présidentielle, qui a révélé brutalement les fractures et les peurs taraudant la société française, a mis au jour le délitement du lien politique et le discrédit de notre système de représentation. Dans l'urgence des législatives, chacun a remis aux chercheurs et intellectuels de tout poil le soin de s'en préoccuper. Enfin, il y a à peine plus d'un mois, Jacques Chirac n'a entraîné l'adhésion que d'un électeur sur cinq à peine, soit la base politique la plus médiocre d'un président sortant ; et il n'a dû sa réélection qu'à l'appui massif de la gauche en sa faveur pour faire barrage à l'extrême droite. En dépit de cette situation rocambolesque, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, ne manque pas une occasion de répéter qu'il est là pour « *faire la politique sur laquelle le président de la République s'est engagé* » et pour assurer que ces engagements « *seront tenus* ». Comme s'ils avaient, par la grâce de la victoire du 5 mai, trouvé la pertinence et la légitimité qui leur faisaient défaut jusque-là.

L'histoire ne se répète pas. Peut-être. Mais il arrive que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Auquel cas, le séisme du 21 avril pourrait bien être suivi de sa réplique, les 9 et 16 juin. Et l'on sait que les secousses secondaires sont souvent les plus dévastatrices.

## Le Monde EDITORIAL L'« exemple » tunisien

EN ANNONÇANT le résultat du référendum constitutionnel, ces 99,52 % dignes d'une République bananière qui restaurent de facto, quinze ans après la chute de Habib Bourguiba, la présidence à vie en Tunisie, le ministre de l'intérieur a ajouté une vérité au mensonge des urnes : ce résultat, a-t-il dit, « *ne surprend que ceux qui ne connaissent pas bien la Tunisie* ». De fait, de la répression brutale de ses opposants laïques ou islamistes à la suppression grossière des libertés, l'Etat que préside Zine El Abidine Ben Ali n'est rien d'autre qu'un Etat policier. Les dissidents y sont torturés et jetés en prison ; les médias officiels – les seuls qui existent – s'y ridiculisent tous les jours par leur servilité. La justice est aux ordres. Aucune limite, pas même celle de la simple décence, qui n'ait été franchie : il y a quelques années, le correspondant d'une agence de presse étrangère avait été impliqué dans une « *affaire de mœurs* », montée pour l'expulser ; ces dernières semaines, pendant la campagne d'intimidation en vue du plébiscite, le manque d'enthousiasme pour la dictature de « *Ben à vie* » a été marqué au fer rouge et dénoncé comme l'attitude de « *marginiaux qui s'excluent de la nation* ».

Le 7 novembre 1987, le général Ben Ali écarta le sénile Bourguiba grâce à un « *coup d'Etat médical* ». Ce dimanche 26 mai, le président Ben Ali a parachevé son coup d'Etat permanent sans être désavoué par l'Occident, par ailleurs si volontiers donneur de leçons. Prochainement, quand on pourfendra de nouveau un dirigeant africain au nom des valeurs démocratiques universelles, comment lui expli-

quera-t-on la nuance qui, sur l'autre rive de la Méditerranée, rend tolérable le despotisme oriental ? Peut-être « *l'homme du 7 novembre* », l'un des titres glorificateurs du maître de Tunisie, devrait-il dorénavant célébrer le 11 septembre comme la date anniversaire de la remise en selle de son régime auprès de la communauté internationale ? Avant les attentats de New York et de Washington, quelques voix s'étaient élevées pour le dénoncer. Au lendemain des attaques contre le World Trade Center et le Pentagone, le ton a changé du tout au tout. En France, Jacques Chirac a publiquement assuré Ben Ali que son combat contre le terrorisme était « *exemplaire* », ajoutant : « *Si tous les pays de la région avaient eu la même attitude, il y aurait eu moins d'atteintes aux droits de l'homme* ».

Ainsi a été remise au goût du jour la complaisance d'une partie de la classe politique française, de droite comme de gauche, qui, depuis longtemps, absout en Tunisie ce qu'elle condamne ailleurs. Lorsque, en octobre 1999, Zine El Abidine Ben Ali s'était fait réélire avec 99,44 % des voix, la France s'était bornée à déclarer que « *les électeurs tunisiens ont renouvelé leur soutien au président* ». Tout au contraire, la France devrait adopter une attitude ferme avec la Tunisie et condamner un régime devenu une dictature aux portes de l'Europe. Elle devrait souhaiter que la Tunisie soit autrement « *exemplaire* » que dans la politique répressive et qu'elle offre, au contraire, un modèle d'ouverture démocratique, seule politique durablement efficace contre l'islamisme extrême.

## Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire générale : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

**Le Monde**  
DOSSIERS & DOCUMENTS  
LITTÉRAIRES

Deux dossiers

1 Voltaire, l'insurgé.

2 L'humanisme est-il mort ?

Avril 2002 - 8 pages - 2,10 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunsbourg  
94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corre  
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01 42 17 39 00 - Fax : 01 42 17 39 26

PRINTED IN FRANCE

Gérard Courtois

# ENTREPRISES

## TRAVAIL

Après la consultation des **PARTENAIRES SOCIAUX**, le ministre du travail réfléchit à l'élaboration d'un texte, très court. La difficulté de remettre en cause les 35 heures tient aussi à la **DIVERSITÉ DES JUGE-**

**MENTS** que cette loi suscite. Les chefs d'entreprise y sont très majoritairement hostiles, comme l'illustrent les témoignages d'Alain Rouleau, PDG de Rouleau-Guichard, entreprise textile, et d'Eric Hayat, pré-

sident d'une société de services informatiques. En revanche, **LES SALARIÉS SONT DIVISÉS**. Les ouvriers de Renault, à Cléon, se montrent ainsi plutôt hostiles aux 35 heures. Les cadres, à l'instar d'une ingénieure

rencontrée à Grenoble, y sont souvent plus favorables. Une enquête du ministère du travail montre que, globalement, les femmes cadres sont les plus satisfaites et les employées les plus insatisfaites.

## 35 heures : François Fillon prépare une « petite » loi

Le ministre du travail souhaite élaborer un texte très court, de quelques lignes seulement, réformant en priorité le contingent d'heures supplémentaires. La baisse des charges sociales serait également révisée et étendue aux cotisations salariales

**ASSOULPISSEMENT** au singulier ou assouplissements au pluriel ? Désireux de modifier une des lois les plus emblématiques de la législature Jospin, qui n'a cessé d'alimenter le clivage gauche-droite, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a placé les 35 heures en tête de ses priorités. Dans le chapitre « faire confiance au dialogue social », Jacques Chirac s'était engagé, dans son programme, « à appliquer cette nouvelle méthode à l'assouplissement des 35 heures ». Au singulier, donc. Et c'est bien dans cette direction que s'oriente le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, François Fillon, peu enclin à réviser en profondeur la loi, comme le souhaiterait le Medef.

« On ne reviendra pas sur la durée légale du travail » qui concerne, aujourd'hui, 8,7 millions de salariés dans 128 200 entreprises, a-t-il averti, le 19 mai sur France 3. « Les 35 heures sont considérées comme un acquis. Il serait tout à fait déraisonnable de revenir dessus. » Mais le ministre a aussitôt prôné « plus de liberté dans l'utilisation des heures supplémentaires ». Après avoir consulté les organisations patronales et syndicales, M. Fillon souhaiterait pour le moment s'en tenir là : augmenter le contingent d'heures supplémentaires en allant « plus loin que ce qui est proposé ». Il juge indispensable l'examen par le Parlement d'un texte de loi. En quelques lignes seulement, celui-ci ouvrirait aux par-

tenaires sociaux dans les branches ou les entreprises, la possibilité de négocier une plus grande utilisation de ces heures supplémentaires. Selon M. Fillon, en effet, les lois Aubry auraient dû se résumer « à trois lignes » pour fixer le cadre général. Voilà pour les principes. Pour le calendrier, fidèle à sa méthode des « petits pas », il ne souhaite pas précipiter les choses et n'envisage donc pas d'utiliser la session extraordinaire prévue au Parlement cet été en cas de victoire de la droite aux élections législatives. L'automne étant consacré à des exercices obligés, tel que l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, ce n'est pas avant décembre que le projet trouverait sa concrétisation. Un délai qui permettrait, aussi, de laisser passer les élections prud'homales...

### IRONIE DE L'HISTOIRE

Sur le fond, le contingent annuel, qui permet aux entreprises de recourir aux heures supplémentaires sans autorisation préalable de l'Inspection du travail et sans que cela nécessite un repos compensateur intégral pour les salariés, pourrait atteindre 180 heures, au lieu de 130. Ce seuil reviendrait symboliquement aux 39 heures de travail par semaine. Le précédent gouvernement avait lui-même ouvert la brèche en autorisant des dérogations, pour les transporteurs routiers ou le secteur agroalimentaire. Mieux : il



avait, par un décret du 15 octobre 2001, abrogé celui du 31 janvier 2000 relatif au contingent d'heures supplémentaires : « A titre transitoire, dans les entreprises ainsi que les unités économiques et sociales de 20 salariés et moins, le contingent d'heures supplémentaires est fixé à 180 heures en 2002 et 170 heures en 2003. » Ironie de l'histoire : en se

concentrant sur ce contingent, la droite modifierait l'un des seuls paramètres qui, bien qu'adapté à la nouvelle durée légale, ne soient pas vraiment une création Aubry. Le seuil de 130 heures avait été fixé par une ordonnance de... 1982.

Ces projets contrarient le Medef. Le numéro deux de l'organisation patronale, Denis Kessler, réclame

un décret sur le contingent. Pas besoin de concertation sur ce point, il convient de faire l'exacte symétrie de ce qui s'est passé, argumente-t-il. A ses yeux, une étape supplémentaire devrait cependant permettre de modifier en profondeur la loi. Les syndicats, bien que disposés à négocier dans leur majorité, ont, de leur côté, prévenu que l'augmentation du contingent ne pourrait pas s'accompagner d'une remise en cause du montant majoré, des heures supplémentaires. C'est en tout cas la ligne défendue par FO et la CFTC. « Les salariés ne pourront pas être les dindons de la farce », prévient Michel Coquillon, l'un des responsables de la CFTC.

### EXONÉRATIONS DE CHARGES

La « liberté » de faire des heures supplémentaires ne dépend pas, en effet, des salariés, et certains s'inquiètent d'éventuels conflits sachant que le refus de faire des heures supplémentaires conduit à des sanctions disciplinaires. « J'ai dit au gouvernement, si vous ne poussez pas plus loin l'analyse, vous n'aurez rien réglé pour les PME. Mais manifestement, le contingent est pour eux la priorité car il est, en terme d'affichage, le plus symbolique », soupire Jean-Luc Cazettes, président de la CGC.

Devant plusieurs interlocuteurs, M. Fillon a exposé une autre idée. Plutôt que de poursuivre des allègements de charges liés aux 35 heu-

res, le ministre souhaiterait poursuivre la politique mise en place par Alain Juppé et reprise par Lionel Jospin, en prolongeant, dans une première étape, jusqu'à deux fois le smic (au lieu de 1,8 actuellement) les exonérations de charges sur les bas salaires. Une promesse qui figure dans le programme de campagne de M. Chirac. Mais, innovation importante : ces exonérations ne s'appliqueraient plus aux cotisations patronales mais également salariales. Une façon, pour le gouvernement, de redistribuer du pouvoir d'achat sans pénaliser les employeurs tout en se parant contre les critiques sur la baisse de 5 % sur l'impôt sur le revenu réservé à la moitié la plus riche des Français.

Cette hypothèse de travail ouvre cependant une autre boîte de Pandore : celle de la compensation pour la Sécurité sociale. « C'est une tout autre étape que celle du contingent », reconnaît Robert Buguet, président de l'Union professionnelle artisanale (UPA), très militant sur la question des exonérations. Cette dernière est liée, enfin, à celle du smic, devenu multiple avec la mise en place des 35 heures. M. Fillon s'étant engagé à revenir, « progressivement » à un seul salaire minimum comme le réclame l'ensemble des syndicats, il s'agit d'un chantier majeur dont le gouvernement pourra difficilement faire l'économie.

Isabelle Mandraud

## Trois ans après, les ouvriers de Renault déchantent

### ROUEN

de notre correspondant

L'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime), près de Rouen, où sont construits des moteurs et des boîtes de vitesse, a signé en juin 1999 l'accord sur les 35 heures. Seule la CGT l'avait rejeté.

« On nous a présenté ça comme quelque chose qui nous permettrait d'avoir du temps libre », se souvient Jean-Pierre Binet, 50 ans, entré à Cléon en 1970 comme ouvrier spécialisé, aujourd'hui ouvrier professionnel de deuxième niveau. Après trois ans de réduction du temps de travail, il déchantait. « Un accord gagnant-gagnant », clamait la direction à l'époque. « C'est les patrons qui sont gagnants, affirme Jean-Pierre. Ils ont sauté de joie au plafond lorsque Aubry a signé les 35 heures. »

### DISPARITION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Marie-Thérèse Maugé, 54 ans, chez Renault depuis vingt-deux ans, travaille sur une chaîne de montage en équipe, le matin de 5 heures à 13 h 30 ou l'après-midi de 13 h 30 trente à 21 heures. Les 35 heures devaient lui permettre de profiter de deux vendredis par mois. Dans la pratique, cette journée n'est libérée qu'au gré des besoins de la production. « On peut nous prévenir la veille. Des pièces manquent ? On vous dit de ne pas venir travailler demain. Depuis le début de l'année je n'ai eu que deux vendredis. En fin d'année, on se retrouve avec

des jours au compteur. Trois ou cinq jours peuvent être perdus », affirme Marie-Thérèse.

La disparition des heures supplémentaires, absorbées par les possibilités de récupération, a désorienté certains salariés avec le lissage des salaires mensuels. Dans leurs ateliers, Jean-Pierre comme sa camarade Marie-Thérèse se plaignent de la réduction des pauses de deux fois un quart d'heure à une fois dix minutes, du temps de repas ramené de quarante à vingt-cinq minutes, qui ne laisse en fait que dix minutes pour manger, ou encore « des quatre minutes pour se laver les mains qui ont disparu » comme le regrette Chantal Simon, 53 ans, ouvrière professionnelle de premier niveau.

Les 35 heures se sont soldées par une remise à plat des rythmes de travail, souvent mal comprise et mal acceptée. Un possible retour en arrière laisse perplexes les trois ouvriers de l'usine Renault, convaincus que leur direction a parfaitement profité de la nouvelle loi dont toutes les possibilités n'ont pas encore été exploitées. Ainsi, le vendredi 31 mai, un nouvel accord devra être signé, reportant la période de référence des congés annuels du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre au lieu du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai. « C'est bingo pour la direction, zéro pour les salariés », clame un tract de la CGT, car elle pourra imposer trois semaines de congés d'été au lieu des quatre légales actuellement.

Etienne Banzet

## Françoise, ingénieur, satisfaite mais sceptique

### GRENOBLE

de notre correspondante

Ingénieur à Grenoble dans une grande société de la microélectronique, Françoise, 40 ans, admet que sa conception du travail, qui veut qu'« on mouille sa chemise » pour atteindre des objectifs, puisse être « un peu rétrograde » et que les jeunes n'aient plus envie de « sacrifier leur qualité de vie à leur carrière ». Elle est plutôt du genre à « bosser onze heures par jour » et à emmener son portable le week-end à la maison. Néanmoins elle apprécie pleinement les presque deux semaines de congés supplémentaires gagnées grâce aux 35 heures. En même temps, elle doute qu'on puisse maintenir un niveau d'objectifs en travaillant « presque au rythme scolaire » et comprendrait que « des impératifs économiques » obligent un jour à remettre les 35 heures en question.

Prétendre à un travail « intéressant et rémunérateur » et vouloir « des journées qui se terminent à

18 heures » lui semble incompatible, à long terme, avec la réalité du marché. Elle s'étonne ainsi du naturel avec lequel un jeune ingénieur de sa connaissance peut, en étant responsable de projet, cumuler un congé de paternité, des congés payés, plus des jours liés à l'accord de réduction du temps de travail (RTT), augmentés d'une prime annuelle reconverte elle aussi en jours de congé : « En tout onze semaines d'absence », a-t-elle calculé.

### « CASSE-TÊTE »

L'application des 35 heures n'ayant pas été accompagnée d'embauches – pas plus que les congés de paternité –, l'organisation interne dans les services pour tenir les objectifs tourne en outre au « véritable casse-tête ». Chacun a ses solutions. Un de ses collègues a placé systématiquement deux personnes sur les activités stratégiques de façon à toujours combler l'absence de l'autre. A la tête d'une équipe de neuf personnes, elle a pour sa part

choisi de redistribuer entre tous la charge de travail du ou des absents. Il n'empêche. En dépit des efforts pour que « rien ne transparaisse au niveau du client, les temps de développement, fatalement, sont plus longs », constate Françoise, inquiète des effets de la concurrence sur un secteur « extrêmement tendu ».

Depuis quelque temps, elle dit ressentir également « une baisse de motivation ». « Au début, raconte-t-elle, les gens ont joué le jeu et ont eu tendance à rallonger leur journée de travail pour compenser les 35 heures. Mais, aujourd'hui, faute d'augmentation de salaires substantielles, ceux qui bossaient bien ont levé le pied, car ils en ont assez de voir à côté d'eux des gens qui bénéficient sans faire d'efforts des avantages liés aux 35 heures. Cela crée une sorte de nivellement par le bas qui risque d'émousser l'esprit d'entrepreneur, gage de réussite dans le domaine de l'innovation. »

Nicole Cabret

## Délocalisation et démotivation chez Rouleau-Guichard

**ALAIN ROULEAU**, PDG de Rouleau-Guichard, une grosse PME toulousaine du textile, fournisseur de la grande distribution, était il n'y a pas si longtemps l'un des chantres du « made in France ». Il a spectaculairement tourné casaque il y a un an en délocalisant une partie de sa production en Tunisie, supprimant 200 emplois dans le Sud-Ouest. Même si les 35 heures ne sont pas directement en cause, selon lui, elles n'ont pas amélioré la situation.

« Malgré les aides apportées par l'Etat, cette loi nous a fait perdre 7 % de compétitivité », affirme M. Rouleau. Or « toute mesure qui affaiblit la performance d'une entreprise finit par se retourner contre ses salariés ». Contrairement à une idée reçue, poursuit-il, « les 35 heures n'ont pas permis une organisation plus efficace du travail, qui ne pourrait vraiment se faire qu'au détriment des salariés ». La réduction du temps de travail ne pèse pas seulement sur le coût de la main-d'œuvre, mais aussi sur l'amortissement des investissements : « En Tunisie, où l'on travaille 48 heures par semai-

ne, les machines tournent plus longtemps. »

Pour M. Rouleau, c'est toute la cohésion sociale qui est en jeu : « La relation au travail a changé. D'un point de vue humain, je le comprends. Mais, dans une PME, tout repose sur la motivation des gens, leur capacité à ne pas compter leurs heures, leur polyvalence. Il y a une réelle perte de substance pour l'entreprise. » D'autre part, « le gel des salaires, qui a accompagné le passage aux 35 heures, pousse les gens à chercher à consommer moins cher avec les mêmes revenus, au profit d'importations à bas prix. Ils font ainsi le jeu de cette mondialisation qu'ils dénoncent en tant que salariés. » Pour autant, cet ami de Jacques Chirac qui avait voté pour Lionel Jospin en 1997 n'est pas un « abolitionniste » : « On ne peut pas revenir sur les 35 heures. C'est considéré à juste titre comme une avancée sociale pour les salariés. Même si ce sont surtout ceux qui ne sont pas touchés par la mondialisation qui en profitent. »

Pascal Galinier

Eric Hayat, président du conseil de surveillance de Steria et président de la fédération Syntec

## « Ce que nous souhaitons, c'est une clarification »

**En tant que président de Syntec, la fédération patronale qui regroupe les sociétés de conseil, et président d'une des principales sociétés de services informatiques françaises, comment se passent les 35 heures dans votre profession ?**

Avant que la deuxième loi Aubry ne soit publiée, nous avons signé un accord de branche avec la CFDT et la CGC. Il définissait trois catégories de salariés : les cadres autonomes pour lesquels on ne raisonnait qu'en jours, les cadres intermédiaires qui avaient à la fois un forfait en jours et en heures, et les employés et techniciens pour qui on ne parlait que de réductions horaires. Aujourd'hui, cet accord concerne toutes les entreprises de plus de 20 salariés du secteur, soit environ 400 000 personnes. Nous sommes de loin la branche qui emploie le plus de cadres.

Chez Steria, nous avons 9 000 salariés, dont la moitié en France. Nous appliquons évidemment l'accord de branche. Les cadres ont eu droit à cinq à dix jours de congés supplémentaires

en fonction de leur ancienneté. Pour eux, c'est irréversible, et je pense que les cadres apprécient les jours de congés supplémentaires, surtout que, en raison de la pénurie d'emplois que nous connaissons, les rémunérations ont augmenté de 6 % en 2000 et 6 % en 2001. Mais elles sont gelées cette année.

### Quel bilan en faites-vous ?

Pour moi, il n'y a aucune corrélation entre les 35 heures d'un côté et l'emploi et les salaires de l'autre, qui dépendent du marché de l'emploi. Les 35 heures nous ont coûté 2 % de rentabilité et une diminution du chiffre d'affaires, puisque celui-ci est proportionnel au temps travaillé et facturé au client.

Même si nous avons un peu amélioré l'organisation du travail, je constate donc que les 35 heures ont diminué notre chiffre d'affaires et notre rentabilité, qu'elles n'ont pas empêché une augmentation des salaires et que l'on ne va pas les remettre en question. Conclusion : le coût de l'emploi en France est supérieur à celui des autres pays étrangers. Je pense en

particulier à la Grande-Bretagne, même s'il faut relativiser, car les salaires britanniques sont élevés.

### Mais peut-on s'opposer au développement de la société des loisirs ?

Nous sommes passés d'un discours où la réduction du temps de travail devait favoriser l'emploi à

## « Nous sommes réalistes. Le nombre de jours de congé est entré dans les mœurs »

un discours où elle s'inscrit dans une société de loisirs. Mais nous n'allons pas dans le sens de l'histoire. Les 35 heures coûtent environ 30 milliards d'euros à l'Etat. Trouvez-vous vraiment normal que la puissance publique paie cette somme pour que les Français aient des loisirs ? Si les gens veulent tra-

vailer moins, ils le peuvent en recourant au temps partiel. Pas besoin d'une loi généralisant la réduction du temps de travail.

En fait, cette loi est une loi du XIX<sup>e</sup> siècle, adaptée à une forte production industrielle. Dans cette logique passée, on pouvait partager l'emploi en réduisant le temps de travail. Mais ce n'est plus le cas. Même si l'industrie peut utiliser les 35 heures pour annualiser le temps de travail, il faut quand même rappeler que l'emploi industriel représente moins de 20 % du salariat, nettement moins que les services marchands ou le tertiaire administratif.

### Que demandez-vous au gouvernement ?

Nous sommes réalistes. Le nombre de jours de congés est entré dans les mœurs. Ce que nous souhaitons c'est une clarification. Il faudrait que tous les cadres puissent bénéficier du forfait-jours et que cessent les contrôles tatillons des inspecteurs du travail.

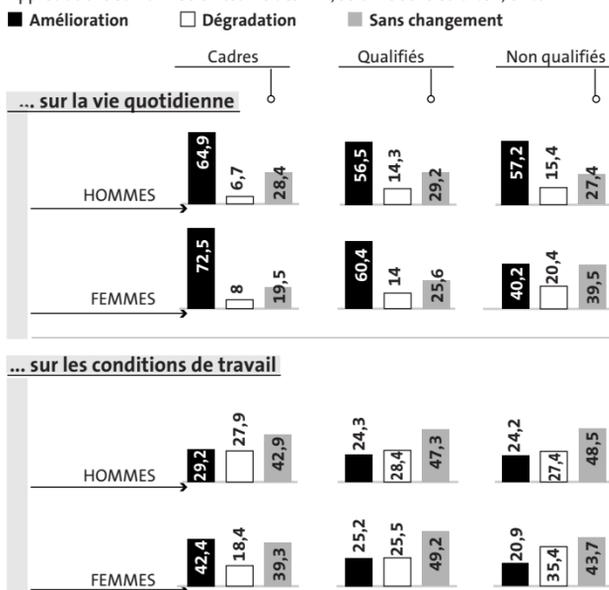
Propos recueillis par Frédéric Lemaître

## La famille Taittinger va partager le pouvoir avec le financier belge Albert Frère

Un nouveau montage permettra de simplifier les structures du groupe de luxe familial, spécialisé dans le champagne et l'hôtellerie

### LES NON-QUALIFIÉS DÉFAVORISÉS

Appréciations sur la mise en œuvre des RTT, selon le sexe et la CSP, en %



Source : RTT et modes de vie, MES-DARES

### Les cadres apprécient la réforme, les non-qualifiés sont plus mitigés

**TOUTE RÉFORME** des 35 heures ne saurait se résumer au seul volet financier de l'assouplissement du contingent d'heures supplémentaires, même si la perte de revenus complémentaires cumulée au gel temporaire des rémunérations a provoqué le ressentiment de salariés, ouvriers et employés, proches du SMIC. C'est aussi dans ces catégories que la réduction du temps de travail et le renforcement de la flexibilité se sont traduites par la perception d'une dégradation des conditions de vie et de travail.

Un an après la généralisation des accords dans les entreprises de plus de vingt salariés, une enquête du ministère du travail réalisée auprès de 1 618 personnes (Dares, mai 2002) met en évidence les disparités et l'accroissement des différences sociales. Globalement, le jugement est plutôt positif. Mais « plus le niveau social du salarié est élevé et plus la perception d'une amélioration de la vie quotidienne est fréquente », constatent ainsi les auteurs, qui confirment les premiers bilans dressés dans des rapports précédents, notamment ceux du Plan. De son côté, la CFDT, dans sa Revue (avril/mai 2002) fait état de résultats similaires à partir d'une enquête réalisée auprès de 18 000 questionnaires.

Selon le ministère, près de 60 % des salariés considèrent que les 35 heures améliorent leurs conditions de vie. C'est surtout vrai pour les femmes cadres, qui apprécient de profiter d'un aménagement de leurs horaires ou de journées compensatoires. A l'inverse, elles ne sont que 40 % parmi celles qui occupent des emplois non qualifiés à avoir perçu un changement positif, 20 % estimant que leurs conditions de vie se sont détériorées.

L'impact des 35 heures sur les conditions de travail révèle un jugement plus nuancé. Si près de la moitié des salariés estiment que la

réforme n'a guère modifié leurs pratiques, de réels clivages apparaissent à aussi entre les femmes. Plus de 18 % des cadres n'ont constaté aucune dégradation alors qu'elles sont plus d'un tiers chez les ouvriers et les employés à se plaindre d'un alourdissement de leur charge. Outre le surcroît de flexibilité, des horaires devenus de plus en plus atypiques, elles s'estiment pénalisées par l'intensification des conditions de travail, la mise en place de la polyvalence, la suppression des pauses dans le décompte de la durée effective... Parallèlement, la contrepartie du travail des samedi et dimanche, notamment dans les commerces, comme l'accroissement des amplitudes horaires, n'a pas compensé les contraintes imposées.

#### INTENSIFICATION DE L'ACTIVITÉ

Les cadres et les agents de maîtrise constatent eux aussi une intensification de leur activité. Mais, comme le souligne l'enquête, « dans les négociations, plus de la moitié des cadres a pu déterminer librement ses nouveaux horaires, contre à peine 20 % des professions intermédiaires et 5 % des employés et ouvriers ». Les plus satisfaits des salariés sont les 37 % d'entre eux qui peuvent bénéficier de demi-journées et de journées régulières ou de congés supplémentaires. L'effet est moindre auprès de ceux qui ont connu une modulation des horaires journaliers jugée peu significative.

La réorganisation est d'autant mieux perçue qu'elle s'est accompagnée d'un accroissement des effectifs. La moitié d'entre eux reconnaissent que les différents accords ont eu une réelle incidence sur la création d'emplois. Cet impact est, lui aussi, inégalement réparti selon les entreprises et les unités de travail.

Michel Delberghe

### Des accords suspendus aux décisions de justice

**LA JUSTICE** sera-t-elle le véritable arbitre des 35 heures ? A peine édictée, la loi, avec ses modalités d'application, par branche ou dans les entreprises, n'a pas tardé à être contestée devant les tribunaux. Premier saisi, le Conseil constitutionnel avait, en janvier puis en décembre 2001, censuré certaines dispositions, notamment sur le financement des aides de l'Etat. Certains syndicats ont, par la suite, utilisé la voie des recours judiciaires pour s'opposer à des accords dont ils n'étaient pas signataires.

Le dernier en date est de portée symbolique, car il met en cause Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et numéro deux du Medef. Le 14 mai, le tribunal de grande instance de Paris a annulé un avenant spécifique à la convention collective de l'assurance signé par la FFSA et la CFDT. C'est pour avoir voulu innover et assouplir le dispositif légal, moyennant contreparties, que l'accord a été cassé.

Dans la métallurgie, la CGT s'apprête, de son côté, à attaquer l'ave-

nant à l'accord de branche signé en janvier 2000. Dans la foulée, le syndicat devrait attaquer celui conclu chez Renault. Chez Michelin, la CGT a été déboutée, le 30 janvier, par le tribunal de Clermont-Ferrand. Approuvé après un référendum interne, l'accord était lié à l'adoption d'un plan d'emploi que la direction a décidé de suspendre en attendant le jugement d'appel.

La cour d'appel de Lyon, a, le 2 mai, rendu un arrêt important concernant les cadres. Saisie par la CFDT, elle a annulé une partie du texte signé en décembre 2000 chez Aventis-Pasteur, prévoyant un forfait annuel de douze jours pour les 800 cadres de l'entreprise. La cour a estimé que « l'indétermination de la durée du temps de travail [et le degré d'autonomie des cadres] doit résulter d'une impossibilité objective et non pas d'une décision des partenaires sociaux ». Une façon de renvoyer les parties à la table des négociations pour préciser les modalités réelles de l'organisation du travail.

M. De

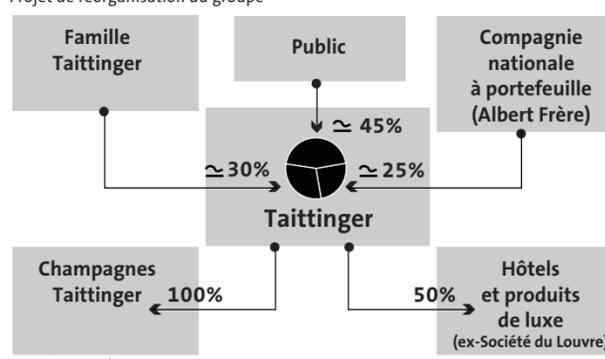
**L'AFFAIRE** Taittinger, du nom d'un des derniers empires familiaux du luxe, entrevoit son épilogue. Après avoir résisté depuis quatre ans à tous les assauts, le groupe, qui recèle des trésors comme le champagne du même nom, le Crillon, palace parisien, ou la cristallerie de Baccarat, semble avoir trouvé un accord avec le financier belge Albert Frère. Entré, en janvier 2001, dans le groupe déstabilisé par les assauts des financiers américains Asher Edelman et Guy Wyser-Pratte, M. Frère avait d'abord été fraîchement accueilli par la famille Taittinger. Il semble avoir réussi à retourner complètement la situation à son avantage, puisqu'il devrait devenir le cogestionnaire du groupe.

Interrogé par *Le Monde*, le groupe Frère n'a pas souhaité faire de commentaire. La famille Taittinger « ne nie pas les discussions avec M. Frère, visant à pérenniser ses relations avec lui et le contrôle qu'elle exerce sur le groupe », mais ne souhaite pas en dire plus tant que l'accord n'est pas conclu, déclare un porte-parole.

Les discussions entre les deux camps ont duré plus de huit mois, l'affaire ayant été extrêmement difficile à négocier auprès des 45 descendants du fondateur, Pierre Taittinger. Selon nos informations, elles ont abouti à un nouveau montage, qui devrait être remis dans la semaine aux autorités boursières. Ce montage prévoit notamment la création d'une holding commune, issue de la fusion de la holding familiale Compagnie financière Taittinger (CFT) et de la Société du Louvre (qui détient les hôtels, l'im-

#### UNE STRUCTURE SIMPLIFIÉE

Projet de réorganisation du groupe



Source : Le Monde

meuble, les parfums et Baccarat). Les deux sociétés renonceraient à leurs participations croisées et à leur autocontrôle. Toute la pyramide de contrôle, qui a permis jusqu'ici à la famille de se maintenir au pouvoir, serait mise à bas et les holdings intermédiaires (Marengo, la Compagnie Panorama) devraient disparaître. Seuls les titres à droits de vote double, détenus par la famille, devraient subsister.

Si l'opération est validée, la holding Taittinger détiendra 100 % de la branche champagne et 50 % au minimum de la branche Louvre. Selon le schéma envisagé, les Taittinger - qui détenaient 38 % des actions, mais 57 % des droits de vote de la Société du Louvre -, à l'issue de la fusion, posséderaient un peu plus de 30 % du capital de la nouvelle holding et environ 45 % des droits de vote. Albert Frère via

sa holding, la Compagnie nationale à portefeuille (CNP), aurait environ 25 % du capital de la société et moins de 20 % des droits de vote, contre 13,5 % de Taittinger et 17 % de Louvre à la fin juin 2001 - mais l'homme d'affaires belge avait, semble-t-il, profité de l'effondrement des cours après le 11 septembre pour se renforcer.

#### PACTE D'ACTIONNAIRES

La famille conservera officiellement la direction des opérations au sein de son petit empire de luxe, estimé à 1 milliard d'euros. Le nouveau montage devrait cependant permettre à ceux de ses membres qui le souhaitent de sortir de l'affaire. Les autres actionnaires, passablement secoués ces dernières années par les multiples assauts subis par Taittinger et la Société du Louvre, devraient, eux, trouver dans cette nouvelle structu-

### Un groupe familial de luxe de 1 milliard d'euros

Le groupe était organisé jusqu'alors à partir de deux entités opérationnelles, la société du Louvre et le groupe Taittinger, appelées à fusionner. En 2001, il a affiché un résultat net de 26,3 millions d'euros pour un chiffre d'affaires consolidé de 779,3 millions.

- **Hôtellerie de luxe** : hôtels Concorde. 82 établissements dans le monde dont Le Crillon, Le Lutetia, à Paris, et le Martinez à

Cannes. Cette activité a réalisé, en 2001, 250,8 millions d'euros de chiffre d'affaires, et 40,5 millions d'euros de résultat d'exploitation.

- **Hôtellerie économique** : Kyriad, Campanile, Première Classe, Envergue, Climat de France et Côte à Côte. L'activité a réalisé 289,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2001, et 40,4 millions de résultat d'exploitation.
- **Industrie de luxe** : cristallerie de Baccarat (détenue à 51,71 %) ;

faïencerie de Gien, (20 %) ; parfums d'Annick Goutal (100 %), immobilier de rapport essentiellement à Paris. Le chiffre d'affaires, en 2001, s'élevait à 128,6 millions d'euros, le résultat d'exploitation à 6,4 millions.

- **Champagne** : 270 hectares de vignes, 19,5 millions de bouteilles en stocks, 4 millions de bouteilles vendues. Cette activité a réalisé 77,9 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2001.

Véronique Lorelle et Martine Orange

## Une dynastie d'industriels aux ambitions politiques

Fondé par Pierre Taittinger en 1930, le groupe champenois a résisté à plusieurs offensives

**IL NE MANQUE** qu'un grand prêt dans la famille Taittinger. En trois générations, la dynastie industrielle a donné un héros à la Résistance, Michel, mort en 1940, à 20 ans face à l'armée allemande, et des serviteurs de l'Etat, tel Jean, ministre de la justice de Georges Pompidou, et son frère Pierre-Christian, ancien vice-président du Sénat et actuel maire du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

La légende commence en 1932, quand Pierre Taittinger, négociant en vins de champagne, rachète la maison rémoise Fourneaux et son domaine de La Marqueterie. Il fonde la société qui porte son nom et une tradition familiale : la politique. Député de Paris, Pierre fait campagne pour Pétain, en 1938, avant de se rallier, après la Libération, à de Gaulle. En 1955, il est nommé à la présidence de la Société du Louvre, propriétaire des grands magasins et de l'hôtel du Louvre, dont il était administrateur depuis deux ans. La banque Worms, dans laquelle travaille son fils Guy, lui a apporté son soutien.

Depuis, le patrimoine n'a cessé de fructifier. Claude et Jean, deux des fils du fondateur, se sont, en 1977, partagé l'empire : les champagnes pour le premier, les hôtels pour le second, avec au-dessus une holding pour verrouiller le capital, la Compagnie financière Taittinger. Claude étendra son savoir-faire dans le vin de Bordeaux ou le whisky, et son domaine jusqu'en Californie, où il crée en 1987 le Domaine de Carneros en association avec la Kobrand Corporation, distributeur américain du champagne Taittinger. Jean se renforce dans la banque et le luxe, avec les parfums Annick Goutal et le cristal de Baccarat. En 1997, quand il se

retire des affaires, sa fille, Anne-Claire, devient présidente du directoire de la Société du Louvre. Son frère Frantz, député RPR d'Asnières (Hauts-de-Seine), gère l'hôtellerie économique du groupe. Une trentaine de membres de la famille sont aux commandes de filiales.

**NOMBREUX PRÉTENDANTS**  
A partir de 1998, la famille tente de résister aux offensives de nombreux prétendants, attirés par une maison, qui affichait, selon Claude,

en 2000, « 50 exercices bénéficiaires successifs ! » : des magnats du luxe, comme Bernard Arnault ou François Pinault, mais aussi des financiers, tel l'américain Asher Edelman, qui a annoncé vouloir lancer une OPA sur Société du Louvre. L'investisseur, allié à Guy Wyser-Pratte, multipliera les actions en justice contre le clan Taittinger. En 2000, le chef de famille, Claude dénonçait dans *Les Echos* ces « nouveaux barbares (...) contre lesquels paraissent bien dérisoires les bou-

cliers que les chefs d'entreprise français tentent de brandir ». En juin 2001, il crée la surprise en évoquant, pour la première fois, l'hypothèse que le groupe champenois passe sous la responsabilité des familles Taittinger et Albert Frère, son nouvel actionnaire minoritaire. Le financier belge aura séduit les héritiers français avec une proposition amicale d'alliance pérenne et évolutive.

V. L.

Des études plus réactives, plus rapides et moins chères, un access panel de 425 000 européens, ça vous intéresse ?

Oui : 100 %

Non : 0 %



100 % des études gagnent à être interactives.

www.novartis.com - Tél. : + 33 1 44 87 60 30

## Dassault menace d'abandonner les avions militaires si l'Etat réduit son effort de défense

Charles Edelstenne, le PDG de Dassault Aviation, qui fabrique les Mirage et Rafale, n'exclut toutefois pas de participer à la prochaine vague de restructurations dans l'aéronautique

« **PENDANT** vingt-cinq ans, on nous a fait chanter. Aujourd'hui, nous sommes libres de nos mouvements. » Débarassé de la menace des droits de vote double que revendiquait l'Etat français, libéré du pacte d'actionnaires avec EADS, redevenu simple actionnaire minoritaire, et affranchi de la dépendance vis-à-vis des commanditaires militaires du gouvernement français, c'est en homme libre que Charles Edelstenne, PDG de Dassault Aviation, envisage les prochains mouvements stratégiques de la société qu'il dirige. Invité par les stratèges industriels et politiques à participer à une nouvelle restructuration dans l'aéronautique, M. Edelstenne indique que les mouvements se feront « à son rythme et à ses conditions ».

« J'ai le temps devant moi », affirme-t-il, expliquant que les succès du Falcon dans le domaine des avions d'affaires (dont il détient plus de 40 % du marché haut de gamme devant Gulfstream et Bombardier) font désormais de Dassault une société civile pour plus de 75 % de son chiffre d'affaires. Certes, les avions de combat Mirage et Rafale représentent encore une partie significative de l'activité et des résultats, et la contribution du militaire pourrait augmenter au cours des prochaines années, en fonction du rythme de livraison aux armées.

Mais, prévient M. Edelstenne, « Dassault Aviation pourrait très bien vivre sans avions de combat ». En clair, « je ne vois pas pourquoi on resterait dans le militaire si le gouvernement ne le souhaite pas. Compte tenu de l'objectif de réduction des déficits publics et de la priorité affichée pour la sécurité intérieure, je n'ai pas le sentiment qu'il relance l'effort de défense », explique-t-il.

M. Edelstenne continuera à financer ses bureaux d'études militaires quelque temps, notamment avec les contrats à l'exportation espérés à Singapour ou au Brésil, mais, « si rien ne bouge en Europe, [il est] prêt à tout fermer et à basculer toutes [ses] équipes sur le secteur civil ». Dans ce domaine, en effet, Dassault a le vent en poupe. L'aviation d'affaires, qui a souffert en 2001, redémarre plus rapidement que prévu. Dassault Aviation, qui a vendu alors 73 appareils, prévoit de dépasser largement ce chiffre en 2002, grâce notamment au lancement de son nouvel appareil haut de gamme 7X, qui vient élargir son éventail (la famille intercontinentale Falcon 2000 et transcontinentale Falcon 900).

Vendu moins cher que ses rivaux Gulfstream V et Bombardier Global Express, il a déjà recueilli une cinquantaine d'intentions d'achats, et le planning de production pour 2006 et 2007 (les deux première

années de production) est complet. Pour ce nouvel appareil, Dassault a développé une « entreprise virtuelle » qu'il qualifie d'unique au monde. Dix-huit partenaires industriels ont été choisis à travers le monde pour financer et fabriquer des éléments de l'avion sous la maîtrise d'œuvre de Dassault Aviation. Actuellement, 380 personnes tra-

« Nous ne participerons à aucun mouvement de concentration pour faire plaisir au gouvernement »

CHARLES EDELSTENNE, PDG

vailent ensemble, au siège de recherche et développement de Dassault à Saint-Cloud, sur les logiciels et les systèmes développés par Dassault Systèmes. Dans quelques mois, ces salariés rejoindront leur entreprise d'origine, mais la « société virtuelle » continuera à fonctionner pour fabriquer le nouvel avion.

La bonne fortune de Dassault dans le civil constitue-t-elle pour autant une stratégie suffisante

pour le groupe ? « Tout est une question d'opportunité. Nous ne participerons à aucun mouvement de concentration pour faire plaisir au gouvernement », prévient M. Edelstenne. Les dernières opérations ont prouvé « que la consolidation n'était pas une source d'économies. Les coopérations sont coûteuses : l'avion de combat européen Eurofighter a coûté 20 % à 30 % plus cher par exemplaire que le Rafale. Et la constitution d'EADS [actionnaire de Dassault Aviation à 45,9 %] prouve que les fusions ne marchent pas si elles ne s'appuient pas sur de nouveaux marchés ».

En revanche, Dassault semble de plus en plus intéressé par le groupe d'électronique Thales. Déjà actionnaire à hauteur de 6 % (en échange de l'apport de Dassault Electronique), Dassault n'exclut pas de monter en puissance, à la faveur notamment du désengagement programmé d'Alcatel (15,8 % du capital). « Il y a chez Thales un besoin de repositionnement stratégique et de renforcement du management », indique Bruno Revellin-Falcoz, vice-PDG de Dassault Aviation. A moins que les enfants de Serge Dassault, moins sensibles aux charmes de l'aviation, ne choisissent un jour de céder leurs parts à un EADS de plus en plus pressant.

Christophe Jakubyszyn

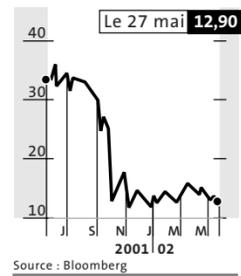
## Alstom veut augmenter son capital de 636 millions d'euros

DEUX MOIS après l'annonce de son plan de réorganisation et de recapitalisation, le groupe français d'énergie, de transport et d'ingénierie Alstom en a dévoilé, mardi 28 mai, le volet financier, très attendu par la Bourse. Alstom va procéder à une augmentation de capital d'environ 636 millions d'euros, soit 31 % de son capital actuel, sous forme de droits de souscription d'actions nouvelles.

Du mardi 4 juin au lundi 17 juin, les actionnaires actuels pourront ainsi souscrire quatre actions nouvelles pour treize actions détenues, au prix de 9,60 euros l'action, soit une décote de 26 % par rapport au dernier cours. Cette opération, garantie par un syndicat bancaire dirigé par BNP Paribas et JP Morgan, s'inscrit dans le cadre d'un vaste plan de réduction de la dette du groupe : Alstom s'est engagé à céder pour 750 millions d'euros d'actifs immobiliers et pour 900 millions d'euros d'activités industrielles non stratégiques.

### EN CHUTE

Action Alstom à Paris en euros



Source : Bloomberg

## Fusion en vue dans la bancassurance norvégienne

DEN NORSCHE BANK (DnB), principale banque norvégienne, et Storebrand, numéro un de l'assurance en Norvège, ont annoncé, lundi, qu'ils menaient des pourparlers en vue de leur fusion. L'opération, valorisée à plus de 2,2 milliards d'euros selon le *Financial Times*, doit permettre aux deux sociétés de dégager des synergies d'au moins 600 millions de couronnes par an (80,8 millions d'euros). Détenue à 47,3 % par l'Etat norvégien, DnB avait réussi en 2001 à contrecarrer une offre amicale de 20,8 milliards de couronnes (2,8 milliards d'euros) de l'assureur finlandais Sampo sur Storebrand. La banque avait alors acquis une participation de blocage de près de 10 % dans Storebrand et déposé une contre-offre plus intéressante que celle qui serait actuellement négociée.

## Fiat finalise la renégociation de sa dette avec ses banques

LE GROUPE Fiat est sur le point de clore ses négociations avec ses banques créancières italiennes. Une injection de capitaux permettrait au groupe en difficulté d'alléger le poids de sa dette, estimée à 35,5 milliards d'euros. Cette négociation exclurait toute accélération de la vente des 80 % que le groupe détient encore dans sa division automobile Fiat Auto, et pour lequel il a une option de vente, à partir de 2004, à l'américain General Motors qui détient les 20 % restants. En revanche, les banques (Intesa-Bci, Banca di Roma et Sanpaolo Imi) pourraient obtenir une participation au capital de Ferrari, qui doit être introduite en Bourse dans le courant de l'année. Lundi 28 mai, Umberto Agnelli, président de l'Ifl, premier actionnaire du groupe Fiat, a confirmé ces pourparlers, qui devraient permettre « d'éviter à la note de crédit de Fiat d'être mise sous surveillance avec implications négatives par les agences internationales de notation ».

### DÉGRADATION

Action Fiat à Milan en euros



Source : Bloomberg

## 38,2 milliards d'euros ont été levés en 2001 par les entreprises d'Europe

LES SOMMES investies dans les entreprises de 28 pays européens en 2001 ont reculé de 31 % par rapport à 2000, selon le rapport annuel ECVA, publié le 28 mai. Dans les pays étudiés, 38,2 milliards d'euros ont été levés en 2001, dont 24,3 milliards d'euros ont été investis dans plus de 8 000 entreprises. Parmi les sociétés financées, plus de 45 % ont été des premiers investissements, et plus de 12 milliards d'euros ont été investis dans 7 000 entreprises en phase de création ou de développement. Les fonds basés en Grande-Bretagne ont maintenu leur rang de premier investisseur avec 7 milliards d'euros investis, soit 29 % du total européen. L'Allemagne arrive au deuxième rang avec 4,4 milliards d'euros, devant la France, avec 3,3 milliards d'euros.

### INDUSTRIE

■ SCHNEIDER ELECTRIC : Henri Lachman, PDG du groupe d'équipements électriques, a indiqué, lundi, que la séparation avec Legrand devrait être conclue d'ici au 1<sup>er</sup> février 2003. Schneider étudie toujours trois schémas : cession, scission ou offre publique de vente.

### SERVICES

■ GRÉVIN ET COMPAGNIE : le PDG de Compagnie des Alpes, Jean-Pierre Sonois, a indiqué lundi soir qu'il n'avait pas l'intention de relever son offre d'achat, fixée à 30 euros par action, lancée sur le groupe Grévin, et rejetée par le conseil d'administration de Grévin.

■ EUROTUNNEL : le concessionnaire du tunnel sous la Manche a annoncé, lundi, qu'il avait trouvé un accord avec ses créanciers, en vue de diminuer son endettement de 648 millions d'euros et de stabiliser ses frais financiers jusqu'en 2006.

■ FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur téléphonique serait en voie de régler son conflit avec l'allemand MobilCom en prenant son contrôle, ont affirmé mardi les quotidiens *Financial Times* et *Les Echos*.

### FINANCE

■ ZEBANK : la banque en ligne britannique Egg a annoncé, mardi, qu'elle avait finalisé l'acquisition de Zebank pour 5,5 millions d'euros, et non 8 millions comme annoncé en janvier, en raison de la baisse des fonds propres de Zebank révélée par l'audit des comptes 2001.

■ CONSORS : le cabinet Deminor, représentant des actionnaires minoritaires de Consors France, s'appuie à saisir les présidents de BNP Paribas et Consors, selon *Les Echos* du 28 mai, après avoir saisi la COB puis le Conseil des marchés financiers au sujet des conditions de reprise de cotation de l'action Consors.

### RÉSULTATS

■ VODAFONE : Le numéro mondial de la téléphonie mobile a enregistré sur son exercice annuel clos fin mars 2002. un aggravement de sa perte nette (avant impôts) de 67 %, à 13,54 milliards de livres (21,43 milliards d'euros).

## Castorama veut empêcher l'offre d'achat de Kingfisher

Les dirigeants de l'enseigne française refusent la banque choisie par le groupe britannique

DANS la bataille engagée depuis une quinzaine de jours par le groupe britannique Kingfisher pour prendre le contrôle de Castorama, le ton est monté lundi 26 mai. Le président de Castorama, Jean-Hugues Loyer, a refusé la banque d'affaires américaine Schroder Salomon Smith Barney (SSSB), qui devait se prononcer sur l'équité du projet d'offre publique d'achat (OPA) de Kingfisher sur l'enseigne française de bricolage.

Kingfisher, qui détient déjà 55 % de Castorama, veut racheter les 45 % restants, au prix de 67 euros par action. Selon les accords signés entre les deux groupes en 1998, lors de l'arrivée de Kingfisher dans le capital, il était prévu que ce prix devait être certifié « équitable » par une banque « indépendante » désignée par les deux parties. Le tribunal de commerce de Paris, à la mi-mai, a attribué ce mandat à SSSB. Ce choix, proposé par Kingfisher, avait dans un premier temps été accepté par Castorama. Mais aujourd'hui les actionnaires historiques français se ravissent : « Nous considérons que SSSB ne répond pas à tous les critères de banque indépendante », déclare M. Loyer. Le président de Castorama s'appuie sur la « découverte » tardive que SSSB se trouve être la banque conseil du groupe de restauration collective Compass, dont le président du conseil d'administration n'est autre que Francis Mackay, le président de... Kingfisher.

Autre détail jugé troublant : SSSB a récemment publié une note d'analyse indiquant que « le scénario le plus probable est que l'opération

se fasse à 67 euros », précisément le prix proposé par Kingfisher. « La non-révélation par Kingfisher de cette situation de proximité entre son président et l'expert arbitre SSSB, ajoutée à la malencontreuse prise de position par SSSB de sa confirmation de sa désignation, sont évidemment choquantes et appellent une réflexion de fond sur l'opération projetée », affirme Castorama dans un communiqué, lundi, en soulignant que toutes les actions seront entreprises « pour qu'il soit mis fin à la mission de la banque ». SSSB a immédiatement fait savoir qu'elle n'en avait pas l'intention. « En dépit des craintes de Castorama, nous sommes au contraire capables d'offrir un point de vue totalement indépendant sur l'offre de Kingfisher », a déclaré un porte-parole de SSSB. Dans ces conditions, le tribunal de commerce de Paris devait être saisi, mardi après-midi, pour trancher le litige.

### « UNE FARCE OU UNE TROMPERIE »

Pour le directeur général de Kingfisher, Geoffrey Mulcahy, les arguments de M. Loyer relèvent « au mieux d'une farce ou au pire d'une tromperie pour les actionnaires minoritaires de Castorama ». Pourtant, une partie d'entre eux, représentés par l'Association des actionnaires minoritaires (ADAM), semble faire cause commune avec M. Loyer. L'association présidée par Colette Neuville a déclaré, lundi, qu'elle « étudie les suites éventuelles à donner [à cette affaire], y compris sur le plan pénal ». On peut

évidemment se poser la question de savoir pourquoi Castorama n'a pas réagi plus tôt sur des faits connus de tous depuis le début de l'opération. Toujours est-il que ce rebondissement risque de retarder sensiblement les projets de Kingfisher.

M. Loyer compte mettre à profit ce retard pour convaincre les investisseurs britanniques qu'il existe une alternative au projet d'OPA de Kingfisher. Le prix de 67 euros proposé « ne reflète ni la valeur de la société à court ou moyen terme, ni la prime de contrôle, que les actionnaires minoritaires céderaient », souligne M. Loyer. En investissant 5,1 milliards d'euros pour prendre le contrôle de Castorama, Kingfisher ne pourrait plus en « assurer la rentabilité », affirme-t-il. M. Loyer plaide pour une autre solution, consistant pour Kingfisher à distribuer des actions Castorama à ses actionnaires, à abandonner le statut en commandite et à nommer une nouvelle direction générale. « Je ne m'accroche pas à mon fauteuil », a répété le président de Castorama, qui se défend de ménager ses intérêts personnels. Les associés commandités, il est vrai, jouent gagnant à tous les coups. Si l'OPA se déroulait au prix proposé par Kingfisher, M. Loyer, aux termes d'un accord négocié par les commandités lors de l'entrée de Kingfisher dans Castorama, toucherait un pactole d'environ 56,8 millions d'euros.

Stéphane Lauer

## La faible rentabilité des entreprises fait douter de la reprise américaine

### NEW YORK

de notre correspondant

« La récession a été de faible ampleur, la reprise le sera aussi, au moins dans les premiers temps », affirmait, jeudi 23 mai, Michael Moskow, le président de la Réserve fédérale de Chicago. L'économie américaine cumule les paradoxes. La plupart des indicateurs sont au vert, les chiffres publiés semaine après semaine soulignent la réalité de la reprise. Pourtant, les doutes subsistent sur sa pérennité et sa solidité. Selon la statistique révisée publiée vendredi, la croissance au premier trimestre a atteint un rythme annuel de 5,6 %. Une performance un peu inférieure à la première estimation (5,8 %) annoncée il y a un mois, mais tout de même la plus forte enregistrée aux Etats-Unis depuis deux ans. Toujours au premier trimestre, l'inflation est restée faible, les revenus des ménages ont augmenté de 14,6 % - à la suite notamment des baisses d'impôts - et même les profits des entreprises ont légèrement progressé, de 0,9 %, après avoir fondu de plus de 10 % à la fin de 2001.

Les craintes d'une recrudescence de l'activité (« double-dip ») s'éloignent. Le département du commerce a annoncé une hausse supérieure aux attentes, de 1,1 % en avril, des

commandes de biens durables. Elles ont bénéficié d'une consommation toujours soutenue d'automobiles et d'équipements électroniques et informatiques. Les ventes de maisons neuves ont aussi progressé en avril, de 1 %.

La solidité impressionnante du consommateur américain, la baisse par la Réserve fédérale (Fed) de ses taux d'intérêt à leur plus bas niveau depuis quarante ans et l'accroissement rapide des dépenses budgétaires ont fait de la récession de 2001 aux Etats-Unis l'une des plus douces de l'histoire. Avec la reconstitution des stocks des entreprises et, toujours, le soutien de l'Etat fédéral, le rebond de l'activité a été brutal au premier trimestre 2002.

Les dépenses de défense ont augmenté de 18,3 % lors des trois premiers mois de l'année. Il faut remonter à 1967, lors de la guerre du Vietnam, pour retrouver une pareille progression. En avril, pour la première fois depuis 1998, le solde budgétaire américain sur douze mois est devenu nettement négatif (- 104,6 milliards de dollars). « Il n'y a plus de doute, la récession appartient au passé, mais il reste de grandes incertitudes sur la force de la reprise dans les prochains mois », estime David Seiders, économiste en chef de l'association du bâti-

ment. « Nous avons encore du travail pour construire une croissance solide, acceptable et durable », ajoute Don Evans, le secrétaire d'Etat au commerce.

Les problèmes de fond à l'origine de la récession - crise de surinvestissement liée à la bulle autour de la nouvelle économie, capacités de production excédentaires, lourd endettement des entreprises dont la rentabilité ne cesse de diminuer - ne sont pas résolus. Pour surmonter cette récession d'un genre particulier, comme il s'en produisait au XIX<sup>e</sup> siècle, il faut du temps. La réponse ne se trouve pas du côté de la demande (du consommateur), mais de l'offre (les entreprises).

### CHÔMAGE EN HAUSSE

Lors des trois premiers mois de l'année, l'addition des résultats des 1 146 plus grandes entreprises américaines par Dow Jones se traduit par une perte de 3,2 milliards de dollars. Cela ne s'était plus produit depuis dix ans. La rentabilité des sociétés américaines n'a cessé de baisser depuis 1997 et s'est effondrée en 2001. De janvier à mars 2002, les investissements ont encore reculé (de 8,2 %) pour le cinquième trimestre consécutif.

Tout aussi significatif, le chô-

mage a atteint en avril son niveau le plus élevé depuis août 1994, à 6 % de la population active, et pourrait atteindre 6,5 % cet été, selon les analystes. Pour eux, les entreprises n'embaucheront pas tant que leurs résultats ne s'amélioreront pas.

A l'appui de ces craintes, le dollar ne cesse de s'affaiblir et Wall Street fait du surplace. Dans les trois mois ayant suivi son point bas atteint le 21 septembre, dix jours après les attentats, l'indice Dow Jones a regagné près de 20 %. Depuis, il n'a plus progressé. « Le marché n'affiche pas les gains espérés pour une période de relance de l'économie », souligne Karine Mayer, économiste d'IFS. Compte tenu des perspectives médiocres de rentabilité des entreprises, les cours sont jugés trop élevés. La dernière estimation de Standard and Poor's fait ressortir le rapport cours/bénéfices moyen des valeurs composant l'indice SP 500 à 30, un niveau historiquement élevé, a fortiori au sortir d'une récession.

Comme ne cesse de le répéter Alan Greenspan, le président de la Fed, « il n'y aura pas de reprise durable sans redémarrage de l'investissement ». Les économistes sont de plus en plus nombreux à ne pas l'attendre avant 2003.

Eric Leser

## Curieuse disparition d'une journée d'un journaliste syrien en marge du congrès mondial des journaux

Nizar Nayouf, qui devait recevoir lundi à Bruges la Plume d'or de la liberté de la presse remise par l'Association mondiale des journaux, aurait été enlevé avant d'être retrouvé en fin de journée

**BRUGES (Belgique)**  
de notre envoyé spécial

Pour la seconde fois, le Syrien Nizar Nayouf ne s'est pas présenté pour la remise du prix que l'Association mondiale des journaux (AMJ) remet chaque année à un journaliste œuvrant pour la liberté de la presse. En 2000, année où la Plume d'or de la liberté lui avait été attribuée, cet opposant au régime syrien purgeait, depuis 1992, une peine de dix ans de prison dans son pays et n'avait donc pu aller recevoir son prix lors du congrès annuel, qui se tenait à Rio de Janeiro au Brésil. Libéré il y a un an, en mai 2001, Nizar Nayouf, âgé de 40 ans, devait se voir enfin remettre le prix à l'occasion du nouveau congrès de l'association, réuni depuis le dimanche 26 mai à Bruges. La cérémonie était prévue lundi matin, à la Maison des concerts de Bruges. Si le lauréat du prix pour 2002, le Zimbabwéen Geoffrey Nyarota, rédacteur en chef du quotidien *Daily News*, avait pu in extremis faire le déplacement, en dépit de manœuvres d'intimidation des autorités de Harare, M. Nayouf, lui, était une nouvelle fois absent.

Au micro, le directeur général

de l'AMJ, Timothy Balding, annonça à l'assistance que le Syrien avait « disparu » depuis la veille à Bruges et que la police le recherchait « activement ». Déjà connue d'une partie de l'assistance, la nouvelle anima les discussions de couloir. Les organisateurs du congrès ont pris au sérieux cette affaire, étant donné le parcours d'opposant politique de l'intéressé. Car depuis sa remise en liberté

### L'intéressé est de santé psychologique parfois fragile depuis sa sortie de prison, où il a été torturé

et son départ, en août 2001, pour Paris où il réside désormais, M. Nayouf continue de critiquer le régime de Damas. Dans des entretiens accordés à des médias, dont la chaîne Al-Jazira du Qatar et *Le Monde* (du 17 mai), il a dénoncé l'absence de démocratie dans son pays. Il se disait, depuis,

l'objet de tracasseries et de menaces.

Les dirigeants de l'AMJ ont été prévenus dès dimanche de la mystérieuse nouvelle par le frère cadet de M. Nayouf, Salah Nayouf. Selon ce dernier, le journaliste a disparu dimanche matin. Les deux frères s'étaient donné rendez-vous à la réception de l'hôtel où ils logeaient, mais lorsque Salah est descendu, Nizar ne s'y trouvait plus. « J'ai vite donné l'alerte à la police », a-t-il raconté lundi au *Monde*, contredisant les affirmations du directeur général adjoint de l'AMJ, Mogens Schmidt, selon lesquelles Salah Nayouf rechignait à évoquer l'affaire devant la police « pour ne pas attirer l'attention, par peur des conséquences ».

C'est lundi à la mi-journée que les forces de l'ordre belges sont parvenues à localiser Nizar Nayouf dans un hôpital d'Anderlecht, près de Bruxelles. Son état de santé jugé rassurant, le journaliste est reconduit à Bruges pour être entendu par la police fédérale.

Le journaliste affirme aux enquêteurs avoir été enlevé à l'intérieur de l'hôtel par trois ou quatre inconnus qui lui auraient adminis-

tré une piqûre sédatrice et l'auraient chargé dans une voiture. Il se serait ensuite retrouvé abandonné dans une forêt, aurait hélé une voiture et demandé à être conduit à un hôpital. C'est là qu'il a été retrouvé, sans autre signe apparent de mauvais traitement que des douleurs à la bras.

La police souhaite visiblement vérifier les dires de l'intéressé, qui, de l'aveu de ses proches et de ceux qui l'ont côtoyé récemment, est de santé psychologique parfois fragile depuis sa sortie de prison, où il a été torturé. « Certains cherchent à le fragiliser en disant précisément qu'il n'a plus toute sa tête », nuance quelqu'un qui le connaît bien. « Il est très tendu, mais toujours aussi déterminé à lutter pour la liberté », assure son frère.

A en croire Salah Nayouf, l'enlèvement, s'il est avéré, serait un avertissement de l'oncle du président syrien, l'ancien vice-président, Rifaat Al Assad. Ce dernier a engagé des poursuites en France contre M. Nayouf pour diffamation. Le journaliste a, selon son frère, demandé il y a un mois à son avocat parisien, M<sup>e</sup> William Bourdon, d'engager des procédures contre M. Al Assad pour crimes contre l'humanité commis en Syrie en 1982, lors de l'intervention sanglante de l'armée contre les Frères musulmans à Hama et Palmyre.

Mardi matin, Nizar Nayouf était de retour à l'Hotel Académie après avoir quitté les forces de police vers 4 heures du matin. Le journaliste prévoit de tenir une conférence de presse dans la journée, en marge du congrès mondial des journaux, qui poursuit ses tables rondes et conférences jusqu'à mercredi soir.

Antoine Jacob

### PROFIL DISSIDENT MALGRÉ LES INTIMIDATIONS

« **INTRAÏTABLE** », « **opiniâtre** » « **arrogant** » : détracteurs et partisans de Nizar Nayouf ne sont jamais à court d'adjectifs pour qualifier le journaliste et dissident syrien. Tous s'accordent cependant à dire qu'il a payé un lourd tribut à sa cause. Membre fondateur des Comités de défense des droits de l'homme en Syrie (CDF), organisation interdite, il a été arrêté en janvier 1992 et condamné à dix ans d'emprisonnement. Alors responsable de *Sawt al-Democratiyya* (*La Voix de la démocratie*), un petit bulletin publié par les CDF, il avait vertement critiqué le déroulement de l'élection présidentielle de décembre 1991. Sous la pression internationale, le président Bachar al-Assad l'a fait libérer le 6 mai 2001. Mais à la suite de propos tenus trois mois plus tard, sur la chaîne de télévi-

sion qatarie Al-Jazira, Nizar Nayouf est de nouveau accusé de « diffusion de fausses informations » et visé par un mandat d'arrêt. A cette époque, il est à Paris, soigné pour différentes lésions consécutives à sa détention. Depuis lors, il se voit contraint de rester en Europe pour échapper aux autorités syriennes.

La disparition, à Bruges, en Belgique, du journaliste dissident n'est pas la première du genre. Le 21 juin 2001, sa trace avait été perdue pendant vingt-six heures, à Damas, après qu'il eut annoncé son intention de tenir une conférence de presse sur ses conditions de détention. M. Nayouf affirmait avoir été enlevé par les services de renseignements syriens. Les autorités de son pays ont pour leur part toujours démenti être à l'ori-

gine de sa disparition, dénonçant une manipulation du journaliste.

M. Nayouf a fait, depuis sa libération, l'objet de plusieurs tentatives d'intimidation. Des membres de sa famille, restée en Syrie, ont été victimes de harcèlements – radiation de la faculté, coupure des lignes téléphoniques, passage à tabac – et ont entamé, début 2002, une grève de la faim à laquelle ils ont, depuis, mis un terme. Quelques jours avant cette seconde disparition, le dissident avait annoncé (*Le Monde* du 17 mai 2002) son intention de poursuivre plusieurs barons du régime syrien devant une juridiction bruxelloise, en vertu de la loi belge de compétence universelle.

Stéphane Foucart  
(Le Monde interactif)

## Le CSA demande des précisions à Vivendi Universal à propos de Canal+

Le conseil demande de nouvelles assurances au groupe de M. Messier

**CANAL+** pourra-t-elle continuer à émettre ? Ni l'assurance personnelle donnée par Jean-Marie Messier, le président de Vivendi Universal, lors de son audition jeudi 18 avril devant les neuf conseillers du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), ni les renseignements complémentaires fournis par le groupe dans un courrier adressé le 13 mai, n'ont apparemment suffi à rassurer l'autorité de régulation.

Le CSA, réuni en séance plénière mercredi 24 mai, estime qu'un nombre important de questions reste posé « face aux récentes modi-

### L'article 42-3 de la loi sur l'audiovisuel de 1986 permet au CSA de retirer à la chaîne son autorisation d'émettre

fications intervenues dans les organes dirigeants de Canal+ SA et du groupe Canal+ ». Et l'autorité de régulation de citer l'article 42-3 de la loi sur l'audiovisuel de 1986 qui l'autorise à retirer à la chaîne son autorisation d'émettre – renouvelée en mai 2000 par Hervé Bourges jusqu'au 6 décembre 2005 –, « en cas de modification substantielle des données au vu desquelles l'autorisation avait été délivrée, notamment des changements intervenus dans la composition du capital social ou des organes de direction et

dans les modalités de financement ». Six nouvelles demandes ont été signifiées par un courrier daté du 24 mai signé de Dominique Baudis, le président du CSA, à Jean-Marie Messier.

La première concerne la charte liant Vivendi Universal et Canal+ à la convention d'autorisation octroyée à la chaîne. C'est dans ce document que les obligations de Canal+ en matière de promotion et d'acquisitions d'œuvres cinématographiques sont listées. Le CSA « observe que le texte remis le 18 avril n'est plus adapté, dans sa forme et dans son contenu, aux évolutions intervenues dans le groupe depuis sa rédaction d'origine en juillet 2000 ». Notamment au regard de la nomination d'Eric Licoys, administrateur et directeur général de Vivendi Universal, comme vice-président du conseil de surveillance du groupe Canal+.

Cette nomination, indique le CSA, « n'est pas conforme à votre lettre du 16 avril ni à la version de la charte datée du 18 avril qui affirment toutes deux explicitement l'unicité de la présidence du groupe Canal+ et de Canal+ SA », les deux sociétés issues de l'ancienne Canal+ titulaire de l'autorisation d'émettre avant l'année 2000. L'autorité demande à connaître « l'étendue de la délégation de pouvoir qui (...) a été consentie » à M. Licoys.

Interrogatif quant à la nature même de cette nomination – selon la charte, le vice-président doit être « choisi parmi les personnalités indépendantes, représentatives des milieux de la création » – le Conseil demande à ce qu'on lui précise l'interlocuteur, au sein des deux socié-

tés Canal, qui pourra répondre et garantir le « respect de l'ensemble des engagements du groupe Canal+ ».

Si le remplacement de Jorge Semprun par Eric Licoys pose question, le CSA demande, plus généralement, à connaître la composition et le fonctionnement des organes sociaux des sociétés groupe Canal+, Canal + SA, et Canal+ Distribution.

Il précise par ailleurs que les accords interprofessionnels du 20 mai 2000 relatifs au cinéma devraient être annexés directement à la convention conclue entre la chaîne et le CSA « plutôt que de prévoir un mécanisme d'annexes en cascade ». Il veut, en outre, connaître « les comptes consolidés du groupe Canal+ » puisque les changements de direction ont été « justifiés », pour M. Messier par « les pertes du groupe et de certaines de ses filiales ».

Enfin, concernant la politique commerciale de l'entreprise, le CSA prend acte du fait que le fichier d'abonnés de Canal+ (4,6 millions de personnes) n'a pas été utilisé, pour cet exercice, à d'autres fins que celles de la distribution de la brochure « programmes » de la chaîne. Mais il se rappelle, sur cette question, au bon souvenir de la direction du groupe de télévision : conformément à l'article 3bis de la convention de Canal+ SA, « la société transmet également au CSA tous les 4 mois un rapport d'information sur l'utilisation de la base d'abonnés au service (...) à des fins autres que la distribution du programme de Canal+ ».

Florence Amalou

## La Socpresse prend 1 % de Poligrafici Editoriale

**LA SOCPRESSE**, société éditrice du *Figaro* et de nombreux titres de presse régionale, s'apprête à prendre une participation de 1 % dans le groupe de presse italien Poligrafici Editoriale, éditeur de *France Soir*, a annoncé, lundi 27 mai, le groupe transalpin. La Socpresse a « conclu un accord » en ce sens avec le groupe Monrif, détenu par la famille Riffesser Monti, actionnaire majoritaire de Poligrafici (57,38 %).

La Socpresse entre modestement au capital du troisième groupe de presse italien et revient, indirectement, dans *France Soir*, trois ans après avoir cédé le titre. Le PDG du groupe Monrif, Andrea Riffesser Monti, a déclaré que cette transaction pourrait annoncer « des accords industriels », sans préciser quel type d'accords, selon des propos rapportés mardi par le quotidien économique *La Tribune*. M. Riffesser Monti a également déclaré que le plan de redressement de *France Soir* était « terminé » et qu'il n'y aurait plus de suppressions d'emplois.

## Les radios sollicitent l'Etat au sujet de la Coupe du monde

**EUROPE 1** a écrit au Conseil supérieur de l'audiovisuel, lundi, pour lui demander de « préserver le pluralisme et la liberté de l'information » à propos de la Coupe du monde de football. Le directeur général de l'antenne, Jérôme Bellay, estime que ces deux principes sont « menacés par les pressions exercées par RMC Info pour imposer la couverture nationale de la Coupe du monde de football par le service public ».

RMC Info, qui a acquis l'exclusivité des droits radio de la compétition, cherche toujours à trouver une solution pour permettre aux parties du territoire où elle n'est pas diffusée (Nord et Est de la France notamment) de suivre la compétition. Vendredi, Alain Weill, PDG de RMC, a écrit au président de la République et au premier ministre pour regretter « que Radio France ait décidé de refuser » sa proposition de partage gratuit de son exclusivité. RTL a annoncé avoir sollicité les pouvoirs publics « afin qu'une solution soit trouvée » pour la retransmission en direct des matches de l'équipe de France.

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : selon l'Association mondiale des journaux (AMJ), la diffusion de la presse mondiale a connu en 2001 une très légère hausse (0,4 %). Elle a en revanche baissé dans dix pays, dont la France, avec un recul de 0,7 %. Les recettes publicitaires ont baissé de 7 % en moyenne et de 11,5 % pour la presse américaine. (AFP)

■ **LIBERTÉ DE LA PRESSE** : l'armée israélienne a libéré Suhaïb Jadallah Salem, un journaliste palestinien de l'agence Reuters. Le photographe avait été arrêté mercredi 24 mai dans la bande de Gaza alors qu'il se rendait en Egypte. Deux autres journalistes, une cameraman de Reuters et un photographe de l'AFP, sont détenus dans les prisons israéliennes. (AFP)

■ **PUBLICITÉ** : le président de l'Association française des agences conseils en communication, Jacques Bille, a été nommé vice-président en charge des questions européennes de l'International Advertising Association (association internationale de publicité).

Préparez bien votre Mondial

COMMER INTERNATIONAL HORS-SÉRIE sport

Tout sur le Mondial...

Foot attitude ... et l'univers du ballon rond

6,50 €. Chez votre marchand de journaux

120 pages d'enquêtes sur l'univers du football

## Le climat allemand des affaires a soutenu les actions en Europe

**ALORS QUE** leur consœur américaine restait fermée, lundi 27 mai, en raison du « Memorial Day », les Bourses européennes et japonaise ont cherché leur orientation dans les événements de leur propre marché intérieur. Au cours des premières heures de la séance de lundi, les actions cotées en Europe ont reçu un petit coup de pouce de la part de l'indice du climat des affaires en Allemagne publié par l'institut de conjoncture Ifo. En nette amélioration, à 91,5 points contre 90,5 en avril et supérieur au consensus des économistes (90,6), il a donné l'espoir d'une amélioration de la conjoncture en Allemagne, qui soutiendrait l'économie européenne. En fin de séance, seule la Bourse de Francfort a vraiment conservé le soutien apporté par cet indicateur,

### INDICE CAC 40

En points, à Paris



terminant en hausse de 1,27 %, à 4 961,54 points, malgré une alerte à la bombe dans le courant de la journée.

A Paris, le CAC 40 a inscrit un gain de 0,54 %, à 4 360,71 points, en fin de séance, après avoir atteint 4 401,71 points dans la journée. La progression était identique pour l'Ibex 35 de Madrid (à 7 993 points) et plus faible pour Milan, dont l'indice phare, le Mib 30, n'a gagné que 0,30 %, à 30 624 points. Londres a pour sa part reculé de 0,63 %, à 5 136,30 points, entraînée par la chute de l'action Vodafone. Elle a accusé une perte de 7 %, à 105 pence, secouée à la veille de ses résultats annuels.

Au Japon, l'indice Nikkei a terminé en repli de 0,34 %, à 11 936,08 points, à l'issue de la séance de mardi. Ce léger tassement s'expliquait par un essoufflement du mouvement de hausse qui l'avait conduit à son plus haut depuis dix mois, ainsi que par des indications moins positives qu'il y a une semaine, délivrées par le gouvernement nippon. Celui-ci s'est montré plutôt pessimiste sur le taux de croissance qui sera prochainement annoncé pour le premier trimestre de l'année calendaire 2002. Le gouvernement a averti qu'il pourrait même revenir sur son diagnostic, selon lequel l'économie a touché le fond.

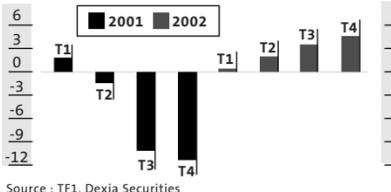
Cécile Prudhomme

## Le chiffre d'affaires de TF1 lié au parcours de l'équipe de France de football

### CHRONIQUE DES MARCHÉS

#### VARIATION DU CA PUBLICITAIRE DE TF1

en % par trimestre



**QUE ZIDANE** se blesse, et TF1 boite. Le forfait du meneur de jeu de l'équipe de France pour le match d'ouverture de la Coupe du monde n'est pas redouté par les seuls supporters. Une sortie prématurée des Bleus pourrait aussi mettre à mal l'économie et le cours de Bourse de la chaîne privée. Les déboires du joueur vedette ne profitent toutefois pas aux concurrents de la Une.

#### 60 MILLIONS D'EUROS À AMORTIR

Contre 168 millions d'euros, TF1 s'est adjugé les droits de diffusion des deux prochains Coupes du monde. Pour étaler l'impact financier, la Une a divisé son investissement. La compétition en Corée et au Japon va lui coûter 60 millions d'euros. Avec une rentabilité aléatoire. Officiellement, la Une se refuse à tout pronostic. En privé, pourtant, un dirigeant confie : « Si la France est en demi-finale, nous équilibrons, si elle est en finale, TF1 gagne de l'argent. » Ce n'est pas l'avis de Charles-Henri de Mortemart, analyste financier chez Dexia Securities France. Selon lui, TF1 pourrait enregistrer « une perte nette comprise entre 11 et 17 millions d'euros après impôt », même si l'équipe de France se qualifie pour la finale. Une élimination d'euros de recettes publicitaires – elle avait engrangé 20 à 30 millions d'euros dans la même période de 2001. Pour l'heure, TF1 a déjà commencé à faire des « économies », comme le reconnaît son vice-président, Etienne Mougeotte. Après plusieurs mois de négociations, la Une vient de renoncer à débaucher de France 2 l'animateur-producteur Jean-Luc Delarue. « Trop cher », a estimé TF1, à laquelle M. Delarue

aurait demandé un contrat de quatre ans. Ce dernier devrait reconduire son accord avec la chaîne publique pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 45 millions d'euros.

#### MATCH DANS LE MATCH ENTRE M6 ET TF1

Pour l'heure, M6 ne profite pas des ennuis physiques de Zinedine Zidane. Lundi 27 mai, à la fermeture de la Bourse de Paris, le titre de la chaîne ne gagnait que 0,66 %, à 30,5 euros, alors que l'action TF1, à 33,12 euros, s'inscrivait en hausse de 1,53 %. M6 a accusé un mauvais premier trimestre, avec un chiffre d'affaires publicitaire en recul de 6,8 %, quand elle attendait un repli de 2 %. Au deuxième trimestre, M6 devrait retrouver quelques couleurs grâce à « Loft Story ». La Coupe du monde sera aussi l'occasion d'une compétition entre M6 et TF1, les deux chaînes s'affrontant sur la tranche d'avant-soirée, très recherchée par les annonceurs. A 19 heures, grâce au « Loft », M6 devance régulièrement le « Bigdil » de TF1 et escompte bien perdurer dans la victoire face au « Tous ensemble » de TF1, programmé le temps de la Coupe

du monde. Un éventuel succès d'audience de M6 demanderait de toute façon à être confirmé. Contrairement à TF1, la chaîne n'a pas dévoilé les programmes qu'elle souhaite installer à la rentrée. Trois grands projets seraient attendus, dont une deuxième édition de « Popstars ». Plus discrète que TF1, M6 possède plus de souplesse pour sa programmation : en 2001, TF1 s'est engagée pour cinq ans sur une enveloppe de 380 millions d'euros avec la société de production Endemol.

#### CONCENTRATION DANS LA TÉLÉVISION À PÉAGE

M6 est aussi moins alourdie que TF1 par son engagement dans la télévision à péage. TF1 possède 50 % du capital du bouquet numérique TPS, alors que M6 est restée à 25 %. Cette position minoritaire pourrait, à l'avenir, être un moindre mal. Selon un analyste financier, qui veut rester anonyme : « La télévision à péage en Europe est un désastre qui se vérifie tous les jours et dans chaque pays. » En Grande-Bretagne, le bouquet numérique hertzien ITV Digital a fait faillite, tout comme Quiero TV en Espagne, le groupe Kirch en Allemagne et, en Italie, les opérateurs concurrents Telepiù et Stream. M. de Mortemart, lui, salue « les mouvements de concentration », comme la fusion annoncée des bouquets numériques espagnols Via Digital et Canal Satellite Digital. Pour lui, à cause des problèmes de Canal+, « les rumeurs de fusion entre TPS et CanalSatellite vont refaire surface ». La concurrence des opérateurs satellitaires français pourrait devenir un anachronisme en Europe. « La France, souligne l'analyste de Dexia, sera bientôt le seul pays où il y a deux plates-formes satellitaires en compétition. »

Guy Dutheil

## LES BOURSES DANS LE MONDE 28/5, 9h41

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
<b>UNION EUROPÉENNE</b>						
ALLEMAGNE	DAX Index	4994,17 28/5	0,66	5467,31 19/3	4706,00 20/2	24,10
	Euro Neu Markt Price IX	854,63 28/5	0,59	1212,43 4/1	805,33 7/5	
AUTRICHE	Austria traded	1321,50 28/5	-0,10	1368,18 2/5	1109,88 9/1	14,40
BELGIQUE	Bel 20	2732,01 28/5	0,78	2906,75 24/4	2609,61 15/1	13,60
DANEMARK	Horsens Bnex	256,23 28/5	0,23	280,92 26/3	248,52 25/4	
ESPAGNE	Ibex 35	8039,00 28/5	0,58	8608,50 4/1	7628,00 22/2	19,00
FINLANDE	Hex General	6457,59 28/5	1,46	9224,38 4/1	6262,12 23/5	16,40
FRANCE	CAC 40	4399,93 28/5	0,90	4720,04 4/1	4210,29 20/2	20,40
	Mid CAC	2092,16 27/5	0,09	2176,89 2/4	1929,16 2/1	15,60
	SBF 120	3065,71 28/5	0,77	3263,90 28/3	2924,73 20/2	8,40
	SBF 250	2894,69 27/5	0,39	3081,89 28/3	2782,54 20/2	19,20
	Indice second marché	2540,10 27/5	0,12	2567,01 15/5	2287,72 2/1	17,50
	Indice nouveau marché	886,73 28/5	0,22	1175,41 7/1	883,14 27/5	
GRÈCE	ASE General	2298,42 28/5	0,00	2655,07 3/1	2160,28 16/4	17,40
IRLANDE	Irish Overall	5248,40 28/5	-0,02	6085,02 18/1	4611,79 20/3	13,10
ITALIE	Milan Mib 30	30887,00 28/5	0,86	33548,00 17/4	29542,00 20/2	19,90
LUXEMBOURG	Lux Index	1107,27 27/5	0,44	1169,47 14/1	821,61 30/4	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	496,08 28/5	0,64	531,45 18/4	475,19 22/2	17,30
PORTUGAL	PSI 20	7402,00 28/5	0,22	7998,50 4/1	7117,02 7/5	16,90

## EUROPE Mardi 28 mai 9h41

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	3529,83	-0,83
AUTOMOBILE	246,62	-0,58
BANQUES	292,23	-0,30
PRODUIT DE BASE	211,03	-0,06
CHEMIE	361,99	-0,00
TÉLÉCOMMUNICATIONS	362,19	-2,55
CONSTRUCTION	244,76	-0,26
CONSOMMATION CYCLIQUE	133,87	-0,33
PHARMACIE	456,04	-0,34
ÉNERGIE	351,41	-0,53
SERVICES FINANCIERS	232,53	-0,40
ALIMENTATION ET BOISSON	249,98	-0,12
BIENS D'ÉQUIPEMENT	360,99	-0,24
ASSURANCES	300,33	-0,35
MÉDIAS	248,41	-1,47
BIENS DE CONSOMMATION	367,75	-0,61
COMMERCE ET DISTRIBUTION	286,24	-1,34
HAUTE TECHNOLOGIE	368,65	-1,69
SERVICES COLLECTIFS	289,95	-0,23

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	NL	20,78	-1,02
AEGON NV	NL	24,59	-0,78
AIR LIQUIDE	FR	171,40	-0,18
ALCATEL A	FR	13,23	-2,24
ALLIANZ N	AL	249,40	-0,02
AVENTIS	FR	76,45	-0,72
AXA	FR	22,74	-0,39
BASF AG	AL	49,19	-0,80
BAYER	AL	35,54	-0,03
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	40,05	-0,00
BBVA	ES	13,21	-0,38
BNP PARIBAS	FR	61,10	-0,16
BSCH	ES	9,94	-0,10
CARREFOUR	FR	53,60	-2,39
DAIMLERCHRYSLER N	AL	55,28	-0,58

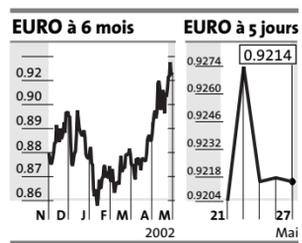
DANONE	FR	149,40	-0,20
DEUTSCHE BANK AG	AL	76,56	-0,21
DEUTSCHE TELEKOM	AL	12,94	-3,94
E.ON	AL	57,98	-0,14
ENDESA	ES	16,89	-0,18
ENEL	IT	6,51	-0,31
ENI SPA	IT	16,85	-0,30
FORTIS	BE	24,81	-1,22
FRANCE TELECOM	FR	21,89	-5,75
GENERALI ASS.	IT	25,85	-0,27
ING GROEP CVA	NL	29,09	-0,48
KONINKLIJKE AHOLD	NL	24,60	-1,07
L'OREAL	FR	80,25	-1,07
LVMH	FR	60,85	-0,58
MUENCHENER RUECKV	AL	267,95	-0,02
NOKIA OYJ	FI	15,77	-2,74
PINAULT PRINTEMPS	FR	130,10	-1,17
REPSOL	ES	13,52	-0,15
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	34,37	-0,64
ROYAL DUTCH PETROL	NL	60,85	-0,58
RWE	AL	41,15	-0,37
SAINT GOBAIN	FR	194,20	-0,10
SANOFI-SYNTHELABO	FR	67,20	-0,30
SANPAOLO IMI	IT	10,51	-1,64
SIEMENS	AL	70,80	-1,07
SOCIETE GENERALE A	FR	76,20	-0,00
SUEZ	FR	31,56	-0,64
TELECOM ITALIA	IT	8,96	-1,36
TELEFONICA	ES	11,49	-2,13
TIM	IT	4,84	-1,89
TOTAL FINA ELF	FR	169,60	-0,65
UNICREDITO ITALIAN	IT	4,92	-0,41
UNILEVER CVA	NL	70,60	-0,14
VIVENDI UNIVERSAL	FR	34,90	-2,53
ZOLKOWAGEN	AL	59,37	-0,07

## MARCHÉ DES CHANGES 28/5, 9h41

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)	0,80105	0,92290	1,45670	0,63190	
TOKYO (¥)	124,84000	115,18500	181,81595	78,87970	
PARIS (€)	1,08400	0,86835	1,57890	0,68495	
LONDRES (£)	0,68660	0,55000	0,63335	0,43385	
ZURICH (FR. S.)	1,58370	1,26875	1,46180	2,30715	

### COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4361	7,4371
COURONNE NORVÉGE	7,4066	7,4096
COURONNE SUÉDOISE	9,1337	9,1367
COURONNE TCHÉQUE	30,2597	30,7342
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6494	1,6502
DOLLAR CANADIEN	1,4158	1,4165
DOLLAR HONGKONG	7,1932	7,1942
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9421	1,9454
FORINT HONGROIS	242,3620	243,1591
LEU ROUMAIN	30831,0000	30893,0000
ROUBLE	28,9010	28,9260



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5158,60 28/5	0,43	5362,29 4/1	5015,50 20/2	17,60
	FTSE techMark 100 index	1032,49 28/5	0,28	1569,61 4/1	1023,90 13/5	101,70
SUÈDE	OMX	693,66 28/5	0,64	878,88 4/1	679,50 23/5	23,60
<b>EUROPE</b>						
HONGRIE	Bux	8396,15 27/5	-0,02	9019,42 7/5	7052,97 3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1291,63 27/5	-0,21	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	15689,48 27/5	0,25	16423,34 25/1	13842,30 2/1	225,80
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	471,90 28/5	0,25	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	405,79 27/5	0,72	425,42 20/5	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	6632,70 28/5	0,38	6740,60 17/5	6059,10 6/2	79,20
TURQUIE	National 100	10967,01 28/5	-2,07	15071,83 8/1	10443,80 18/3	11,60
<b>AMÉRIQUES</b>						
ARGENTINE	Merval	321,96 27/5	-2,56	471,33 6/2	323,69 2/1	
BRÉSIL	Bovespa	12698,34 27/5	0,99	14495,28 18/3	11943,25 13/5	9,60
CANADA	TSE 300	7667,03 27/5	-0,01	7992,70 7/3	7402,70 20/2	24,60
CHILI	Ipsa	95,16 25/5	0,19	102,37 4/1	94,80 20/2	
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	10104,26 24/5	-1,09	10673,09 19/3	9529,45 30/1	21,30
	Nasdaq composite	1661,49 24/5	-2,13	2098,87 9/1	1560,29 7/5	45,80
	Nasdaq 100	1253,03 24/5	-2,62	1710,22 9/1	1142,25 7/5	41,60
	Wilshire 5000	10250,64 24/5	-1,15	10983,40 19/3	9977,48 7/5	
	Standards & Poors 500	1083,82 24/5	-1,21	1176,96 7/1	1048,95 7/5	20,60
MEXIQUE	IPC	7357,24 27/5	-0,12	7611,12 11/4	6365,72 14/1	12,80

## FRANCFORT

27/5 : 63 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
BLUE C CONSULTING	0,12	33,33
LIPRO	0,04	33,33
BROKAT TECHNOLOGIE	0,05	25,00
ORAD HI-TEC SYS	2,55	19,16
KINOWELL MEDIEN	0,13	18,18
GROUP TECHNOLOGIES	1,32	17,86
BIODATA INF TECH	0,14	16,67
<b>Plus mauvaises performances</b>		
SACHSENING AUTO	1,75	-52,05
WUENSCH AG	0,01	-50,00
ELSA AG	0,03	-25,00
LOBSTER NETWORK	0,16	-20,00
ABACHO	0,21	-19,23
LION BIOSCIENCE	5,53	-15,57
METABOX	0,22	-15,38

## LONDRES

# MARCHÉS FRANÇAIS

## PREMIER MARCHÉ

### VALEURS FRANÇAISES

Mardi 28 mai 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	43,85	44,35	-1,13	7,39	49,00	38,03	1,00	12040
AFFINE	40,00	40,00	n/d	8,40	40,05	30,34	1,20	3610
AGF	53,25	53,00	0,47	-1,20	58,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	18,20	18,20	n/d	10,70	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	171,40	171,10	0,18	8,89	174,00	149,80	3,20	12007
ALCATEL A	13,22	12,94	2,16	-31,14	21,62	12,06	0,16	13000
ALCATEL O	4,50	4,31	4,41	-41,70	9,62	4,05	0,10	13015
ALSTOM	12,85	12,90	-0,39	2,88	16,30	12,01	0,55	12019
ALTRAN TECHNO.#	54,70	54,00	1,30	7,78	66,40	48,50	1,14	3463
ARBELA	3,70	3,81	-2,89	19,35	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	188,80	188,90	-0,05	18,36	201,00	160,00	22,85	4524
ASF	27,71	27,81	-0,36	n/d	28,20	25,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN	62,95	62,35	0,96	-14,41	94,40	61,55	n/d	5173
AVENTIS	76,25	75,90	0,46	-4,38	85,95	73,90	0,58	13046
AXA	22,75	22,56	0,84	-3,06	26,09	19,41	0,56	12062
BACOU DALLOZ	129,00	130,30	-1,00	46,59	138,00	83,30	0,90	6089
BAL INVESTIS.CA.	138,10	137,00	0,80	14,03	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY	45,01	45,50	-1,08	10,31	45,90	39,20	n/d	4455
BIT	41,00	41,00	n/d	6,88	44,66	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	61,20	61,00	0,33	21,79	61,85	49,77	2,25	13110
BOLLORE	252,00	252,00	n/d	4,91	262,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	48,75	49,80	-2,11	-5,06	55,00	46,50	0,20	3929
BONGRAND	57,00	57,00	n/d	26,66	58,90	41,70	1,45	12010
BOUYGUES	34,01	33,72	0,86	-7,58	38,95	30,51	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	59,40	59,45	-0,08	48,31	59,60	38,60	1,10	13070
BULL.#	0,62	0,62	n/d	49,59	1,36	0,57	n/d	12060
BURELLE (LY)	65,00	65,00	n/d	30,96	68,00	49,63	0,50	12113
BUSINESS OBJECTS	33,35	31,75	5,04	-11,18	51,00	30,31	n/d	60074
CANAL +	3,67	3,66	0,27	-2,51	3,90	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	55,60	55,20	0,72	31,44	90,70	54,35	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	36,57	37,40	-2,22	21,90	39,48	28,60	0,80	3962
CARREFOUR	52,90	52,35	1,05	-9,41	58,80	45,80	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	67,00	66,30	1,06	7,20	67,30	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD	88,90	88,30	0,68	2,59	89,90	75,05	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(L)	67,50	67,55	-0,07	16,68	68,50	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	66,80	66,80	n/d	14,74	90,50	64,25	2,00	12470
CEROL	33,63	33,63	n/d	18,20	36,40	28,00	n/d	4456
CERESTAR	31,60	32,28	-2,11	2,59	33,06	30,70	n/d	4457
CFR.RECYCLING	48,05	48,00	0,10	20,12	49,88	38,50	2,08	3905
CGIP	29,90	29,95	-0,17	n/d	38,30	29,10	n/d	12102
CHARGEURS	90,60	90,80	-0,22	20,88	91,95	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	47,32	47,00	0,68	37,27	47,40	32,50	0,28	13040
CIC -ACTIONS A	131,30	132,50	-0,91	8,96	135,00	118,70	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	51,80	51,25	1,07	-7,91	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	67,00	65,60	2,13	-5,67	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	38,50	38,39	0,29	-6,09	56,40	37,60	1,00	12156
CNP ASSURANCES	42,00	42,25	-0,59	17,64	43,98	33,60	1,08	12022
COFACE SVN CA	60,00	60,00	n/d	26,58	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	140,50	139,40	0,79	-11,63	172,00	134,00	0,31	13064
COLAS	74,00	73,90	0,14	16,81	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	n/d	39,97	n/d	10,58	46,90	38,02	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	24,19	24,20	-0,04	35,97	24,58	17,58	n/d	4507
CRED.FON.FRANCE	n/d	16,10	n/d	10,72	16,30	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	46,25	46,19	0,13	23,33	48,80	36,14	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	10,45	10,45	n/d	25,90	12,25	7,60	n/d	7896
DAMART	105,00	109,80	-4,37	30,27	109,90	79,50	3,80	12049
DANONE	149,40	149,10	0,20	9,05	150,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	n/d	410,00	n/d	29,33	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	45,75	45,51	0,53	-15,27	59,40	43,15	0,31	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,70	14,65	0,34	2,08	15,00	14,25	0,55	12423
DEVAUX(LY)#	77,00	77,05	-0,06	-4,34	78,00	66,40	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	81,70	n/d	33,93	81,70	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	8,69	8,50	2,24	-16,02	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACON	29,32	30,20	-2,91	8,99	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	94,00	93,00	1,08	37,42	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	24,50	24,65	-0,61	8,88	24,90	19,60	n/d	3571
EURO SVN SCA	8,50	8,40	1,19	-5,45	9,88	7,85	0,07	12127
ENTENIA(EX CDE)	35,50	35,60	-0,28	40,03	35,89	25,35	0,40	12093
ERAMET	37,00	36,30	1,93	-6,93	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	43,39	43,39	n/d	27,80	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	88,40	88,50	-0,11	10,22	96,80	79,50	2,75	12066
EULER	42,00	42,00	n/d	-1,17	47,40	40,00	1,40	12130
EURAZEO	57,55	58,75	-2,04	-5,50	60,80	54,28	1,00	12112

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
EURO DISNEY SCA	0,78	0,77	1,30	-11,36	1,21	0,76	n/d	12587
EUROTUNNEL	1,01	1,01	n/d	-10,61	1,18	0,90	n/d	12537
FAURECIA	50,00	50,00	n/d	-15,25	61,40	49,10	0,91	12114
F.F.P. (NV)	131,50	131,50	n/d	35,49	132,50	94,20	1,80	6478
FIMALAC	49,00	48,81	0,39	21,58	50,50	40,01	0,90	3794
FINAXA	n/d	93,50	n/d	18,13	107,50	68,00	2,24	3313
FONCLYON.#	32,00	31,90	0,31	19,85	32,60	25,20	0,85	3340
FRANCE TELECOM	21,83	20,70	5,46	-51,38	48,16	19,70	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	108,50	107,00	1,40	8,55	118,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	134,40	134,50	-0,07	-12,09	168,90	125,10	0,60	12124
GAUMONT #	48,54	48,54	n/d	17,81	53,00	39,00	0,57	3489
GECINA	102,70	102,80	-0,10	12,24	103,00	90,00	3,34	13151
GENERALE DE SANTE	17,15	17,10	0,29	19,42	17,85	13,71	n/d	4447
GEPHYSIQUE	47,00	47,00	n/d	33,33	50,05	33,16	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	8,68	8,50	2,12	-27,96	13,34	8,31	0,15	6337
GRANDVISION CA#	18,07	17,95	0,67	-18,49	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	80,10	81,00	-1,11	7,95	86,00	67,75	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	81,00	81,50	-0,61	9,09	82,85	63,00	0,80	5354
GR.ZANNIER (LY) #	79,20	79,00	0,25	0,76	85,60	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE	90,25	92,90	-2,85	6,17	92,95	79,00	1,50	12028
HAVAS ADVERTISING	8,06	7,99	0,88	-0,86	11,00	7,52	0,17	12188
IMERYS	130,10	128,10	1,56	20,68	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,00	n/d	n/d	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	128,00	128,00	n/d	n/d	132,50	118,00	n/d	5793
INFOGRAMMES ENTER.	6,15	5,91	4,06	-52,50	15,98	5,72	n/d	5257
INGENICO	25,40	26,00	-2,31	12,38	28,50	22,50	0,10	12534
ISIS	142,00	135,40	4,87	-10,12	177,00	135,10	n/d	12000
JC DECAUX	14,20	14,00	1,43	-13,14	15,35	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	22,19	22,10	0,41	34,48	22,38	16,21	0,82	12121
KLEPPIER	129,10	128,90	0,16	20,31	129,10	108,20	3,10	12196
LAFARGE	110,60	109,70	0,82	5,43	111,20	96,85	2,20	12053
LACARDERE	48,93	49,23	-0,61	4,10	54,85	41,92	0,78	13021
LEBON (CIE)	55,80	56,00	-0,36	11,15	57,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	n/d	160,10	n/d	11,18	180,00	143,90	0,94	12061
LEGRAND APP.	n/d	133,70	n/d	7,82	143,20	110,00	1,50	12528
LEGRIS INDUST.	23,00	23,00	n/d	4,54	25,39	18,20	1,20	12590
LIBERTY SURF	3,50	3,50	n/d	22,80	3,80	2,90	n/d	7508
LINCYUS	139,00	140,00	-0,71	10,31	142,00	126,00	10,18	12135
L'OREAL	80,30	79,40	1,13	-0,74	88,30	75,15	0,44	12032
LOUURE #	68,70	70,00	-1,86	9,39	75,80	60,00	1,24	3311
LUCIA	12,36	12,90	-4,19	4,92	13,48	10,42	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	61,00	60,50	0,83	33,47	61,60	42,15	0,22	12101
MARINE WENDEL	59,55	60,15	-1,00	n/d	72,80	56,40	n/d	12120
MARIONNAUD PARFUM	48,01	48,00	0,02	-11,74	57,60	47,34	n/d	6494
MAUSSIERE FOREST.	8,15	8,20						

# AUJOURD'HUI

## SPORTS

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL devra se passer de son meneur de jeu, **ZINEDINE ZIDANE**, vendredi 31 mai, à Séoul (Corée du Sud) pour le match d'ouverture de la 17<sup>e</sup> Coupe du monde, face au Sénégal. Celui

qui avait été élu meilleur joueur du Mondial 1998 a été victime d'une « **BLESSURE MUSCULAIRE** », selon les termes du docteur des Bleus, Jean-Marcel Ferret, lors de la rencontre amicale contre la Corée

du Sud, dimanche 26 mai. Zinedine Zidane pourrait également rater le match contre **L'URUGUAY** (6 juin) et certains s'interrogent déjà sur sa participation au premier tour de la compétition. Pour pallier

cette absence, **ROGER LEMERRE** envisage de titulariser **YOURI DJORKAEFF**. Mais **CHRISTOPHE DUGARRY** a également sa chance. Le sélectionneur songe aussi à densifier son milieu de terrain.

## Le forfait de Zinedine Zidane rouvre le procès des cadences infernales

**Football** • Victime d'une « blessure musculaire » à la cuisse gauche, le Français ne jouera pas le match d'ouverture du Mondial contre le Sénégal, vendredi 31 mai. L'entourage des Bleus s'interroge sur sa participation au premier tour et s'inquiète des efforts auxquels les Bleus sont soumis

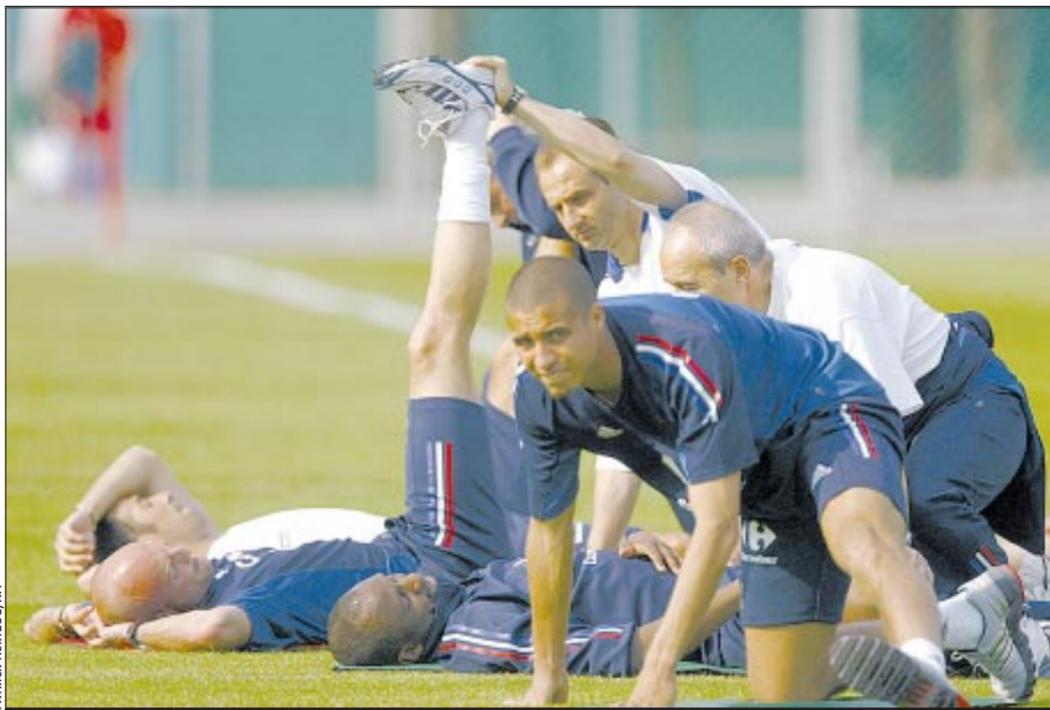
SÉOUL (Corée du Sud)  
de notre envoyé spécial

Zinedine Zidane boîte quand il descend du bus, mardi 28 mai, à l'heure du déjeuner, et c'est toute la France du football qui a le moral en berne. Il a pourtant le sourire, le joueur du Real Madrid, et on l'a même aperçu la veille au soir faire un petit tour au casino de l'hôtel de l'équipe de France. Mais le docteur Jean-Marcel Ferret, médecin des Bleus, ne lui a laissé aucun

**Le meneur de jeu des Bleus sortait d'une saison harassante, et d'une semaine folle**

espoir : une lésion musculaire au quadriceps de la cuisse gauche le condamne à regarder des tribunes, vendredi 31 mai, France-Sénégal, le match d'ouverture du Mondial 2002. Une blessure subie lors de France-Corée du Sud, dimanche 26 mai, à la 35<sup>e</sup> minute de la rencontre. Pas de chance, Zinedine Zidane devait sortir dix minutes plus tard, à la mi-temps, pour se préserver en vue du premier match.

« Ce n'est pas vraiment une blessure grave, je suis confiant », déclarait le joueur, mardi 28 mai, au quotidien *Le Parisien*. Mais cette volonté de positiver à tout prix se heurte aux faits. « L'imagerie à résonance magnétique a confirmé ce que nous pensions, a rapporté le docteur Ferret mardi, il s'agit d'une blessure musculaire, entre l'élongation et la



PATRICK HERTZOG/AFP

déchirure. Zinedine Zidane ne pourra pas participer au match de vendredi. Pour le reste, on verra au jour le jour, tout dépendra du potentiel de cicatrisation des fibres qui ont été déchirées. »

Zinedine Zidane pourra-t-il seulement participer au premier tour de la Coupe du monde ? Un membre de l'encadrement médical de l'équipe de France n'hésite pas à affirmer que « le joueur est forfait pour au moins deux matchs ». Le docteur Ferret, lui, ne souhaite guère

se prononcer plus avant que France-Sénégal. Toute l'intendance des Bleus a été mise à contribution depuis dimanche soir. Le joueur a pu passer, dans un temps record, une IRM à l'hôpital de Séoul. Les résultats de l'examen ont été envoyés par courrier électronique à Paris, pour une confirmation médicale.

Six heures de soins vont être consacrées, chaque jour, à la star des Tricolores : ostéopathie, kinésithérapie, toutes les techniques seront

mises à contribution. « On a énormément de matériel pour traiter ce type de blessures, assure le docteur Ferret. Il va pouvoir faire du vélo, puis enchaîner avec la piscine, et enfin les courses, afin de solliciter les muscles de plus en plus. Zinedine Zidane a le moral... »

Il n'est pas certain que le staff technique des Tricolores arbore le même sourire. Outre le forfait de son joueur emblématique, Roger Lemerre va devoir gérer une polémique délicate. Fallait-il faire dis-

puter à Zinedine Zidane, trente ans, un match amical, cinq jours seulement après son arrivée sur le continent asiatique ? Le meneur de jeu des Bleus sortait alors d'une saison harassante, et d'une semaine folle : finale de la Ligue des champions, naissance de son fils Théo, puis périple Marseille-Ibusuki dans la foulée. En quatre ans, depuis 1998, Zinedine Zidane a tout de même disputé 202 matchs. Un rythme démentiel pour un joueur ultra-sollicité.

Les joueurs français sont fatigués après une saison éprouvante. Pour éviter de connaître à leur tour les problèmes musculaires qui ont frappé Zinedine Zidane, ils mettent l'accent sur les étirements lors de leurs entraînements. Ici, Youri Djorkaëff, Frank Leboeuf et Patrick Vieira sont aidés par l'encadrement médical de l'équipe de France, tandis que David Trezeguet se prépare à de nouveaux efforts.

Le staff technique n'aurait-il pas dû lui laisser davantage de repos, en dépit des souhaits du joueur de disputer la rencontre ? D'autant que Roger Lemerre était prévenu : avant même d'avoir débuté, cette Coupe du monde est déjà celle de toutes les blessures. Sébastien Dessler, Jens Nowotny, Mehmet Scholl, Alexander Wickler et Christian Wörms ont déclaré forfait dans l'équipe allemande. Les Anglais, eux, devront se passer de Steven Gerrard, tandis que David Beckham ou Nicky Butt sont mal en point. L'Italie s'inquiète pour Filippo Inzaghi, la Croatie pour Allen Boksic, et le Portugal pour Luis Figo.

« Il n'y avait aucun signal d'alarme, se défend le docteur Ferret, et si c'était à refaire on ne changerait rien. Cette blessure aurait pu intervenir le lendemain, ou le surlendemain. Je ne suis pas Madame Soleil. Donc, on n'a aucun regret. Le joueur se sentait bien, même s'il était un peu plus exposé, du fait de sa saison et des conditions de son arrivée. » Pas question, donc, pour l'encadrement des Bleus, de reconnaître une quelconque faute. Le docteur Ferret préfère rejeter la responsabilité de cette hécatombe de blessures sur la FIFA, accusée de ne pas tenir compte des besoins des joueurs : « Si la Fédération internationale veut voir des compétitions de très haut niveau, qu'elle nous laisse le temps de nous occuper des acteurs. Il faudrait un mois d'arrêt entre la fin des compétitions et le début de la Coupe du monde. Là, nous n'avons pas été placés dans de bonnes conditions. Et plus de 60 matchs dans une saison pour un joueur, cela devient dangereux... »

Gérard Davet

**Simonet et Platini optimistes**

Pour le président de la Fédération française de football, Claude Simonet, il est important de préserver le meneur de jeu des Bleus qui pourrait bien être « l'homme décisif lors du deuxième tour ». Alors reste à faire confiance à l'équipe de France sans Zinedine Zidane. « Si l'équipe de France est vraiment forte, elle doit pouvoir se passer de son leader pour un ou deux matchs », a déclaré Michel Platini mardi 28 avril, en marge du congrès de la FIFA.

Chez les joueurs, le Brésilien Ronaldo s'est déclaré « très attristé » par la nouvelle. « L'absence de Zidane n'est pas seulement un coup dur pour la France, cela touche l'ensemble de la compétition », a ajouté l'attaquant brésilien se rappelant que le n°10 français l'avait régulièrement soutenu lorsque lui-même était blessé.

SÉOUL (Corée du Sud)  
de notre envoyé spécial

Roger Lemerre connaît les règlements de la Fédération internationale de football (FIFA) sur le bout des doigts. Le sélectionneur des Bleus n'a pas oublié, ainsi, qu'en période de Coupe du monde, chaque équipe peut demander aux médias venus assister à un entraînement de plier bagage après quinze minutes de séance. Lundi 27 mai, un quart d'heure après le début d'un petit match de remise en jambes contre un club sud-coréen, Anyang Cheetahs (battu 2-1), il a fait nettoyer la place avec l'aide des forces de l'ordre locales. Les journalistes ont bougonné. Le lendemain, ils apprenaient que les prochains entraînements seront soumis au même régime, quand ils n'auront pas lieu à huis clos.

Roger Lemerre a-t-il quelque chose à cacher ? Seule certitude, le technicien est en pleine réflexion. La confirmation du forfait de Zinedine Zidane pour le match d'ouverture contre le Sénégal, vendredi 31 mai, à Séoul,

**Pour faire face, Roger Lemerre songe à muscler son milieu de terrain**

pourrait le conduire à procéder à un bouleversement tactique. Si la France a déjà œuvré sans son virtuose dans le passé, le sélectionneur a dû constater l'évidence : on ne se substitue pas comme cela à celui qui est considéré comme le meilleur footballeur du monde. Ses « doublures » potentielles – Youri Djorkaëff, Johan Micoud ou encore Christophe Dugarry, qui fut testé à ce poste dimanche face à la Corée du Sud (3-2) – n'ont pas le même rendement collectif. « Le groupe est nettement plus fort quand il [Zidane] est là. L'équipe n'a pas la même expression. Il bonifie l'équipe », observait Roger Lemerre, lundi.

Plutôt que de remplacer poste pour poste un joueur que l'on sait irremplaçable, le sélectionneur ne va-t-il pas vouloir modifier du tout au tout son système de jeu ? Depuis deux ans, Roger Lemerre voue une fidélité sans pareille à un dispositif qu'il a lui-même façonné : le 4-2-3-1, ainsi appelé dans le jargon footballistique. Ce dispositif se compose de quatre défenseurs, de deux milieux de terrain

récupérateurs, d'une ligne intermédiaire où figurent un meneur de jeu (Zinedine Zidane), totalement libre de ses déplacements, et deux joueurs offensifs affectés aux couloirs ; un attaquant axial, enfin, est seul en pointe.

### DÉFAILLANCES DÉFENSIVES

Le forfait de Zinedine Zidane n'est pas le seul élément qui plaide aujourd'hui pour une refonte de cette organisation. L'absence de Robert Pires – blessé au genou droit le 23 mars – a fragilisé un système de jeu idéalement conçu pour lui. L'énorme travail de repli dont était capable le joueur d'arsenal sur le côté droit était un bienfait. Autre motif de remaniement : la défense a manifesté des signes de défaillance. L'âge du quatuor de derrière fait débat. Frank Leboeuf (34 ans), Marcel Desailly (33 ans), Bixente Lizarazu (32 ans) et Lilian Thuram (30 ans) ont manifestement gagné en expérience ce qu'ils ont perdu en vivacité. Cela suffira-t-il face à la génération montante d'attaquants dont le Sénégalais

El-Hadji Diouf, qu'ils croiseront vendredi, est l'un des fers de lance ?

La tentation est donc grande pour Roger Lemerre d'ajouter un troisième milieu défensif, par exemple Claude Makelele. « Nous n'avons pas été assez près les uns des autres », soulignait Marcel Desailly, dimanche 26 mai, après le match contre la Corée (3-2). Reste que si les « cadres » de l'équipe de France ne seraient pas hostiles à une consolidation défensive Roger Lemerre devra peut-être se faire violence pour adopter un dispositif qu'il a utilisé avec parcimonie. Il tire une grande fierté d'avoir fait de l'équipe de France une formation à fort potentiel offensif. Comment ne pas comprendre ses réticences à dégarnir son attaque pour renforcer ses arrières ? A l'Euro 2000, 12 des 13 buts français ont été marqués par des joueurs de devant alors que 9 sur 15 l'avaient été à la Coupe du monde 1998 sous Aimé Jacquet.

Frédéric Potet

**QUE RESTE-T-IL DE 1998 ? (2/3)**

## Le lent retour à la vie du gendarme Nivel

Quatre ans après l'agression dont il a été victime de la part de hooligans, Daniel Nivel et sa femme Lorette vivent encore le drame avec douleur

ARRAS

de notre envoyé spécial

Elle pour lui. Lui pour elle. Deux paires d'yeux qui ne se quittent jamais, elle qui parle sans cesse, souriante, volubile, les mains virevoltantes. Et lui, roide, droit, qui esquisse parfois un geste, tente une parole hésitante, puis retourne à son silence, prisonnier de ses blessures. Daniel Nivel, 47 ans, est devenu le « gendarme Nivel » le 21 juin 1998, quand une horde de supporters allemands ivres et haineux se sont acharnés sur lui, à coups de pied et de planches de bois, à Lens (Pas-de-Calais), à l'issue du match Allemagne-Yougoslavie (2-2) de Coupe du monde.

La France faisait la fête, le temps était superbe, les Bleus allaient tout emporter sur leur passage. Et Daniel Nivel, lui, se retrouvait sur un lit d'hôpital, plongé dans le coma. Depuis, quatre ans ont pas-

sé, et le supporter allemand Markus Warnecke, condamné à cinq ans d'emprisonnement pour son rôle joué dans l'agression, est sorti de prison le mardi 23 avril 2002. « La décision des jurés, c'est à eux qu'elle appartient, dit doucement Lorette Nivel, 42 ans, l'épouse du gendarme. Mais on ne peut s'empêcher de penser, de se dire qu'une fois le temps de prison effectué, c'est terminé pour les agresseurs. Nous, c'est pour la vie. Il n'y a pas de limites à ce que l'on pense. Leur condamnation, la vie entière n'y suffirait pas. Au début, Daniel avait de la haine à l'égard de Markus Warnecke. Il nous a pris tellement de choses... »

Lorette Nivel se souvient de tout. Elle se rappelle de sa vie d'avant, quand Daniel Nivel bricolait à la maison, jouait avec ses deux fils, exerçait son métier de gendarme mobile, cantonné à Chauny, dans l'Aisne : « Le 20 juin 1998, Daniel

avait recueilli les autographes des joueurs de l'équipe de Lens, une copine le lui avait demandé. Il ne se souvient plus de tout cela, encore moins du 21 juin. Notre vie est derrière nous, on a déjà un passé. On se dit : "C'était comme ça." » Le 21 juin 1998, on est venu prévenir Lorette Nivel de l'agression. Tout de suite, elle a senti que c'était grave, très grave. Six semaines de coma suivront.

### INFIMES PROGRÈS

« Nous attendions son réveil. On se disait : "Si lui tient, alors nous tiendrons." On s'est coupés du monde, on allait à l'hôpital, tous les jours. Pour la victoire des Bleus, j'ai entendu les gens crier dehors, On parlait à Daniel, sans savoir s'il nous entendait. Dans ces cas-là, faut s'oublier, complètement. J'étais dans le coma avec lui. » Et puis, grâce à une trachéotomie, Daniel Nivel a ouvert

les yeux. Il a souri. Dix-neuf mois de rééducation intensive plus tard, puis après avoir passé quinze mois dans un centre spécialisé, il peut à nouveau se déplacer.

Il a repris une bonne part des 28 kilos qu'il avait perdus. Il ne marche pas très vite, dodeline, titube. Mais sa femme est là pour le soutenir. Il ne peut plus lire, son œil droit est mort. Il parle un peu, parfois, quand il est en confiance. Souvent, Lorette et Daniel se promènent, partent dans leur maison de la Côte d'Opale. Ils regardent la télévision : « Questions pour un champion », « Des chiffres et des lettres ». Peu de matches de football. Il y a aussi le kinésithérapeute et l'orthophoniste, trois fois par semaine. Une vie à deux, une vie de peu.

Daniel et Lorette Nivel partagent tout, tellement plus qu'un couple ordinaire. Après vingt-cinq ans de mariage, et leur rencontre dans un

bal de campagne. « Moi c'est lui, et lui c'est moi, raconte Lorette Nivel. Avant, pour Daniel, il n'y avait rien d'impossible. On se serait mis au langage des signes s'il avait perdu l'ouïe. Aujourd'hui, si mon mari parvenait à prendre un crayon, à dessiner, ce serait magique. Sa confiance revient peu à peu, on arrive à comprendre ce qu'il veut dire. Il peut se reposer sur moi. »

Souvent, le regard de Daniel Nivel dérape, quitte le petit monde qui l'entoure. Il ne peut plus se concentrer. Il part dans son univers. Lorette n'essaie pas de l'y rejoindre. Elle pense encore au procès des hooligans allemands, à Saint-Omer (Pas-de-Calais), en mai 2001. « C'était long. Et, à l'arrivée, il manque toujours quelque chose, la vérité. Il y a comme un trou, un vide. D'ailleurs, souvent, les gens nous demandent si l'affaire a été jugée. De l'anonymat, nous sommes passés

à la célébrité. On s'en serait bien passés. » L'avenir ? Le couple Nivel ne s'en préoccupe guère.

Lorette Nivel préfère regarder, jour après jour, les infimes progrès de son mari. « Il est conscient de ce qu'il n'est plus. Les décisions, maintenant, c'est moi qui les prends. Une vie, ça se partage, là, je dois penser à deux. Ce n'est pas un sacrifice, je le fais pour lui. Je suis fière de mon mari. Nous sommes malheureux, mais nous sommes ensemble. On est au moins sûr de ça. On a eu tellement peur de ne plus l'être. » Bientôt, c'est certain, « le gendarme Nivel », celui qui, selon Lorette Nivel, « était au mauvais moment à la mauvaise place », redeviendra Daniel Nivel. Un homme anonyme mais heureux. Sa femme, dans un murmure d'espoir : « On se dit que peut-être... »

G. Da.



Les trois principaux adversaires du président de la FIFA, le Suisse Sepp Blatter : de gauche à droite, le Camerounais Issa Hayatou, adversaire de M. Blatter pour le prochain mandat présidentiel à la FIFA ; le Suédois Lennart Johansson, président de l'UEFA ; le Sud-Coréen Chung Mong-joon, président de la fédération de son pays.

## L'élection du président de la FIFA offre le prétexte d'un vaste déballage

Football • Les partisans de Joseph Blatter et d'Issa Hayatou s'affrontent

SÉOUL (Corée du Sud)  
de notre envoyé spécial

Elu en 1998 président de la Fédération internationale de football (FIFA), le Suisse Joseph Blatter était candidat, mercredi 29 mai, à Séoul (Corée du Sud), à sa propre succession. S'il parvenait à ses fins, l'homme qui est à la tête de la plus importante association socioculturelle au monde – en 2000, ses 204 fédérations nationales comptaient 242 millions de licenciés, dont près de 22 millions de femmes, et 127 000 joueurs professionnels – affronterait alors la plus grave crise qu'a connue la FIFA depuis sa création, en 1904. Une crise « organisationnelle, financière et politique », a lancé l'un des ses plus virulents adversaires, le vice-président coréen de la fédération internationale, Chung Mong-joon.

De fait, cinq des sept vice-présidents, qui ont déposé plainte contre Joseph Blatter pour détournement de fonds, soutiennent la candidature de l'un d'eux, le Camerounais Issa Hayatou, dans l'espoir de faire tomber leur président. « Il est temps de se débarrasser d'un homme néfaste, qui ne veut se faire réélire que parce qu'il croit bénéficier d'une impunité face aux tribunaux », a lancé l'Italien Antonio Matarrese. L'ambiance à la FIFA est désormais délétère.

Adversaire de son compatriote

se contentaient de (bien) vivre des facilités et des prébendes que leur accordait sa direction.

Ce système, Joseph Blatter en connaît tous les rouages. Le 24 mai, le journal munichois *Süddeutsche Zeitung* rapportait l'existence d'une fondation, intitulée Nunca, initiée par la famille Dassler et à laquelle avait accès la direction de la FIFA, pour gagner la bienveillance des décideurs du sport mondial. Ses adversaires

## Les accusations mutuelles de « magouilles », masquent des enjeux autrement plus importants

n'hésitent pas à dire de Joseph Blatter qu'il « achète le consensus » (il est soupçonné, sans preuve formelle jusqu'ici, d'avoir payé certains votes en 1998).

Elu président, il n'a fait que poursuivre les méthodes mises en place par son prédécesseur. Sans doute a-t-il multiplié les « conseillers » grassement rémunérés, poussé

dents qui sont, comme Joseph Blatter, des « enfants d'Havelange », tous présents depuis longtemps dans les organes de direction de la FIFA, découvrent seulement aujourd'hui l'« horrible vérité ». Les « anti-Blatter » sont-ils plus fréquentables ? demandent-ils. Beaucoup en doutent. Tels ces délégués africains qui dénoncent une « dictature » similaire d'Issa Hayatou, président de la Confédération africaine (CAF). Ses pratiques – soumission au pouvoir central, arbitres promus pour leur docilité, prébendes pour les fonctionnaires en cour – sont-elles différentes de celles dont est accusé Joseph Blatter ? Le « système » est si ancien...

Les accusations mutuelles de « magouilles », d'opacité ou d'arbitrage sélectif masquent cependant des enjeux autrement plus importants.

Tout d'abord, les droits télévisés ont fait exploser les recettes de la FIFA. Exemple : le groupe allemand Kirch s'était engagé à engranger un minimum de 1,3 milliard de francs suisses (560 millions d'euros) pour la Coupe du monde 2002, quand l'UER n'avait payé pour ses télévisions européennes adhérentes que 155 millions de francs (23,6 millions d'euros) en 1998. Globalement, les recettes radio-TV de la FIFA ont été multipliées par dix en huit ans, celles du marketing ont triplé. Ces sommes attisent les convoitises (et aussi, pour certains, la volonté d'instaurer une gestion financière moins opaque).

Au sein de la FIFA, les Européens sont frustrés. Leur confédération, l'UEFA, n'y a que peu de poids, alors qu'elle est beaucoup plus puissante financièrement que la Fédération internationale. A elles seules, les Coupes d'Europe des clubs génèrent plus de 1 milliard de francs suisses (430 millions d'euros) par an, quand la Coupe du monde, événement quadriennal, en engrange moins de la moitié. Evoquant ce problème, Joseph Blatter disait au *Monde*, dimanche : « Hayatou est le jouet de Gerhard Aigner [secrétaire-général de l'UEFA]. Les Européens veulent prendre le pouvoir dans la FIFA. Mais je continuerai de défendre les petits pays où le football a un grand potentiel de développement. »

Le « passage à la modernité, à la transparence », qu'invoquent les adversaires de Joseph Blatter, reste l'autre enjeu de taille. Leurs mains ne sont pas beaucoup plus propres que les siennes, mais eux semblent avoir compris qu'avec le rôle social international qui est le sien et des ressources décuplées, la FIFA n'a d'autre choix que de réformer son fonctionnement.

« Oui, le système en place date d'avant Blatter, admettait lundi le Coréen Chung, mais il ne tient plus. » Réponse de Jérôme Champagne, un diplomate français conseiller particulier du président : « D'abord, M. Blatter doit l'emporter. Ensuite, il faudra reconstruire l'image de la FIFA. » Commentaire d'un proche d'Issa Hayatou : « La seule vraie question est de savoir combien de membres de la FIFA ont intérêt à ce que le système dont ils bénéficient change. » Lui craint qu'ils ne soient pas une majorité. La réponse devait être connue mercredi vers 14 heures, heure de Séoul (7 heures à Paris).

Sylvain Cypel

## A Roland-Garros, la terre battue aime Gustavo Kuerten et rejette Pete Sampras

Tennis • L'Américain a une nouvelle fois échoué sur une surface où son jeu n'arrive pas à s'imposer, malgré tous ses efforts

IL EST RESTÉ prostré sur sa chaise, le corps ramassé vers cette terre qui venait juste de le congédier. Pendant quelques instants, Pete Sampras eut l'air d'un garçon abandonné une nouvelle fois et qui se sent mal aimé. Il s'en est allé la tête basse levant une main vers des tribunes où les derniers spectateurs restés malgré la pluie criaient son nom. Une fois encore les Internationaux de France se sont refusés au joueur américain. Ou bien est-ce lui qui n'a pas voulu les séduire par un jeu qui, une fois de plus, n'a pas été respectueux de cette surface.

En ce lundi glacial, il a été éliminé par l'Italien Andrea Gaudenzi (76<sup>e</sup> joueur mondial), qui réalise ses meilleures performances sur la brique pilée (3-6, 6-4, 6-2, 7-6 [7/3]). Treize fois qu'il essaie, mais la terre battue n'est pas son amie. Un temps, de 1992 à 1994, il a su se hisser trois fois en quart de finale.

En 1996, il croyait même la terre conquise. Il était allé en demi-finale après avoir battu des spécialistes de la surface avant de s'effondrer, épuisé, en demi-finale, con-

Quelques heures auparavant l'histoire d'amour de Gustavo Kuerten avec Roland-Garros a recommencé là où elle s'était achevée en 2001, dans un échange charmé et charmeur. Le joueur brésilien a expédié le Suisse Ivo Heuberger (7-5, 6-2, 6-2) sous les hurrahs.

## C'est une question de culture.

Le Brésilien a montré qu'il faut être patient et un peu acrobate

Il a servi son tennis faussement ébouriffé et s'en est allé dans un sourire : « C'est Paris et je suis bien, il y a tant de vibrations positives, a soufflé le triple vainqueur de Roland-Garros. C'est juste une atmosphère, le lieu, les courts. Tout a l'air d'être si parfait, pour moi, pour mon jeu. »

Quand Pete Sampras entre sur

## La déception de Sandrine Testud

Sandrine Testud, tête de série numéro 8, s'est inclinée en trois sets, lundi 27 mai, au premier tour, face à l'Argentine Paola Suarez (2-6, 7-5, 6-1). C'est la première fois depuis 1994 que la Française n'accède pas au deuxième tour aux Internationaux de France. « C'est terrible, a t-elle déclaré après la rencontre, j'ai mené durant tout le match. A 5-4, 40-15, dans le deuxième set, je dois plier la rencontre. Mais je fais une double faute et une erreur en revers. C'est horrible que cela m'arrive à Roland-Garros », a regretté la Française, qui a eu deux balles de matches dans la deuxième manche, et l'occasion de prendre sa revanche sur son adversaire, qui l'avait battue en Fed Cup, en avril 2002. « J'étais bien préparée, j'avais réalisé une bonne saison sur terre. Je m'attendais à faire quelque chose de bien ici. Le match était à ma portée. J'aurais dû gagner. »

Sandrine Testud a cependant déclaré : « Ce n'est pas mon dernier Roland-Garros. Je reviendrai. » Elle révèle ainsi qu'elle ne compte pas mettre un terme à sa carrière cette saison, comme ses supporters avaient pu le craindre.

tre Evgueni Kafelnikov, le futur vainqueur. Depuis, Pete Sampras n'a plus jamais passé le troisième tour à Paris.

Cette année, pourtant, il avait mis encore plus de chances de son côté. Depuis peu, il travaillait avec José Higuera, qui entraînaient les Américains Michael Chang et Jim Courier lors de leurs victoires à Roland-Garros (respectivement en 1989 et 1991-1992). Pete Sampras gagnerait-il un jour Roland-Garros ? « Je suis croyant, mais je ne fais pas de miracle », avait indiqué l'ancien joueur espagnol dans *L'Equipe* du dimanche 26 mai.

un court en se demandant ce que le sort y en encore lui réserver, Gustavo Kuerten peut puiser dans une caisse de beaux souvenirs. Ceux de 1997, lorsqu'il était 66<sup>e</sup> joueur mondial, qu'il traînait dans le hall de son hôtel en chaussettes, encore inconnu ; ceux de 2000, quand il avait gagné à nouveau, en chemin vers son titre de numéro un mondial ; de 2001, enfin, lorsqu'il avait parfois dessiné des cœurs pour le public sur la terre battue à la fin de ses matches.

Pete Sampras se voulait en forme, malgré une saison européenne de terre battue décevante, pon-

tuée par deux défaites au premier tour, à Rome et à Hambourg. Gustavo Kuerten vient à Paris en convalescent. Opéré d'une hanche le 26 février, il retrouve doucement son meilleur niveau. Il lui manque encore quelques matches pour maîtriser son jeu et apprivoiser sa concentration. Il a souvent répété que Roland-Garros venait un peu trop tôt. Il n'a joué que quatre tournois et n'a pas fait mieux qu'une place en quarts de finale à Hambourg.

En 2001, il avait engrangé trois titres dont celui du prestigieux Open de Monte-Carlo. Alors il ne s'en fait pas trop, joue comme il a envie. Dimanche, il disait qu'il était juste heureux d'être de retour, qu'il ne savait pas encore jusqu'où il pourrait pousser ses limites. Un rendez-vous du Grand Chelem demande beaucoup plus que du cœur.

C'est aussi une question de culture. Elevé sur la terre battue, Gustavo Kuerten s'est laissé faire. Lundi sur le court central, il a retrouvé ses automatismes. Face à un adversaire modeste, il a montré qu'il faut être patient et un peu acrobate ; glisser pour récupérer une amortie, construire un point pour mieux attaquer ; savoir attendre sans être passif.

Pete Sampras, qui n'aimait pas s'entraîner sur la terre battue quand il était jeune, n'a jamais intégré les contraintes de cette surface. Lundi, comme d'habitude, il a voulu forcer sa nature. Dans la première manche, il a servi un tennis consciencieux : il a patienté dans les échanges, caressé des amorties ou lâché des passing-shots. Et puis, il est monté à la volée, trop vite, il a voulu clore les points en claquant ses coups. Les balles sont revenues. Il s'est énervé et a multiplié les fautes directes (93 en 4 manches). C'était fini.

A 30 ans, le joueur américain veut croire qu'il peut encore gagner Roland-Garros : « Je reviendrai l'an prochain, mais je sais qu'au fil des années toute occasion perdue devient difficile à supporter. » Maintenant, il va commencer l'entraînement pour Wimbledon, où il s'est imposé sept fois. Gustavo Kuerten, lui, a déjà déclaré qu'il ne disputerait pas le grand tournoi sur gazon. A 25 ans, le Brésilien préfère ne pas se risquer dans un jardin qui n'est pas le sien.

Bénédicte Mathieu

## Amélie Mauresmo passe un tour pour oublier 2001

BIEN SÛR, le souvenir de cette défaite au premier tour des Internationaux de France en 2001 l'a tarabouillée : comment oublier qu'elle se trouvait alors dans la peau d'une favorite ? Amélie Mauresmo arrivait à Paris forte de quatre victoires en tournoi dont deux sur terre battue. Sur le central plein à craquer, spectatrice de son propre match, elle avait été balayée par le trac et par l'Allemande Jana Kandarr en deux sets devant un public médusé. Un an après presque jour pour jour, la joueuse française, tête de série n° 10, s'est appliquée à ne pas céder à ses émotions : elle a battu (6-4, 6-1) sa compatriote Camille Pin, bénéficiaire d'une wild card.

Il y a bien eu ce moment de fébrilité : Mauresmo menait 5-0 dans la première manche avant de se laisser rattraper à 5-4. Un frisson a parcouru les tribunes. Elle a serré le poing et le jeu, sortant son adversaire du court à force de revers, ses fameux revers, elle s'est souvent aventurée à la volée pour finir en trombe et dans un immense soulagement.

A Roland-Garros, où sa meilleure performance est un huitième de finale contre Monica Seles en 2000, Amélie Mauresmo veut mieux faire. Elle s'est récemment séparée à l'amiable de son entraîneur, Alexia Dechaume-Balleret. Elle travaille pour l'heure avec Loïc Courteau, un des coaches de la Fédération française de tennis.

Elle ne veut pas tracer de plans dans cette quinzaine mais espère passer d'abord quelques tours, histoire

d'effacer encore un peu plus ces douloureux souvenirs de 2001.

Dans une journée perturbée par trois interruptions en raison de violentes averses, sa compatriote Sandrine Testud (n° 8) a connu une journée beaucoup plus mouvementée et cruelle. Elle a fait la course en tête contre l'Argentine Paola Suarez avant d'obtenir deux balles de match qu'elle a laissées filer. Agacée, elle a perdu le deuxième set puis la rencontre (2-6, 7-5, 6-1).

## LA « PERF » DE DE CHAUNAC

La performance française du jour revient à Sébastien de Chaunac. Engagé sur invitation, il a éliminé l'Américain Michael Chang, vainqueur à Paris en 1989, après avoir été mené deux sets à zéro (4-6, 4-6, 6-4, 6-2, 6-4). « Plutôt que de voir en face de moi Michael Chang vainqueur de Roland-Garros [en 1989], ancien deuxième joueur mondial [en 1996], je voyais plutôt le Michael Chang sur la pente descendante, ce qui me laissait vraiment l'espoir de gagner, a déclaré le joueur français. J'ai plutôt bien abordé cette partie. »

Habitué des tournois challengers, la deuxième division du circuit, Sébastien de Chaunac (24 ans) disputait à Paris son premier match dans un tableau final d'un tournoi du circuit professionnel. Arnaud Clément, quant à lui, s'est aisément imposé face à son compatriote Julien Benneteau (6-0, 6-1, 6-4).

B. M.

## RÉSULTATS

### SIMPLE MESSIEURS

**Premier tour**  
Pavel (Rou, n° 22) b. Lee (Cbr) 6-1 5-4, abandon ; Haas (All, n° 3) b. Tabara (Tch) 6-3, 7-5, 6-4 ; Kratochvil (Sui) b. Hrbaty (Slq) 6-0, 6-7 (6/8), 6-3, 6-3 ; Montanes (Esp) b. Dupuis (Fra) 6-7 (3/7), 6-4, 3-6, 6-2, 7-5 ; Martin (USA) b. M.V. Arguello (Arg) 6-2, 7-5, 3-6, 4-6, 7-5 ; **Clément** (Fra) b. Benneteau (Fra) 6-0, 6-1, 6-4 ; El Aynaoui (Mar, n° 16) b. Gambill (USA) 3-6, 6-3, 6-4, 6-6, 6-4 ; Johansson (Sue, n° 9) b. Squillari (Arg) 6-2, 7-6 (8/6), 6-2 ; Corretja (Esp, n° 18) b. Ullrich (Tch) 6-1, 6-4, 6-1  
**SIMPLE DAMES**  
**Premier tour**  
**Troisième quart de tableau**  
De Los Rios (Par) b. Arn (All) 6-3, 6-4 ; Pratt (Aus) b. Serna (Esp) 2-6, 7-5, 6-1 ; Fernandez (Arg) b. Bacheva (Bul) 7-5, 6-1 ; Suarez (Arg) b.

**Deuxième quart de tableau**  
Pavel (Rou, n° 22) b. Lee (Cbr) 6-1 5-4, abandon ; Haas (All, n° 3) b. Tabara (Tch) 6-3, 7-5, 6-4 ; Kratochvil (Sui) b. Hrbaty (Slq) 6-0, 6-7 (6/8), 6-3, 6-3 ; Montanes (Esp) b. Dupuis (Fra) 6-7 (3/7), 6-4, 3-6, 6-2, 7-5 ; Martin (USA) b. M.V. Arguello (Arg) 6-2, 7-5, 3-6, 4-6, 7-5 ; **Clément** (Fra) b. Benneteau (Fra) 6-0, 6-1, 6-4 ; El Aynaoui (Mar, n° 16) b. Gambill (USA) 3-6, 6-3, 6-4, 6-6, 6-4 ; Johansson (Sue, n° 9) b. Squillari (Arg) 6-2, 7-6 (8/6), 6-2 ; Corretja (Esp, n° 18) b. Ullrich (Tch) 6-1, 6-4, 6-1  
**SIMPLE DAMES**  
**Premier tour**  
**Troisième quart de tableau**  
De Los Rios (Par) b. Arn (All) 6-3, 6-4 ; Pratt (Aus) b. Serna (Esp) 2-6, 7-5, 6-1 ; Fernandez (Arg) b. Bacheva (Bul) 7-5, 6-1 ; Suarez (Arg) b.

**Testud** (Fra, n° 8) 2-6, 7-5, 6-1 ; **Mauresmo** (Fra, n° 10) b. **Pin** (Fra) 6-4, 6-1 ; Svensson (Sue) b. Sfar (Tun) 6-0, 6-2 ; Dementieva (Rus, n° 13) b. Gersi (Tch) 7-5, 6-3  
**Quatrième quart de tableau**  
Lucic (Cro) b. **Aloro** (Fra) 6-3, 6-3 ; Panova (Rus, n° 18) b. Noorlander (Pbs) 6-1, 4-6, 6-2 ; Rubin (USA) b. Cho (Cds) 6-3, 6-0 ; Schett (Aut, n° 16) b. Weingartner (All) 6-2, 2-6, 6-0 ; Majoli (Cro, n° 29) b. Brandi (USA) 6-4, 6-3 ; Reeves (USA) b. Gubacsi (Hon) 6-1, 6-1 ; Prakusya (Ina) b. Barna (All) 1-6, 7-5 ; Jidkova (Rus) b. Obata (Jap) 0-6, 6-2, 6-0 ; Grande (Ita, n° 31) b. Diaz-Oliva (Arg) 6-4, 6-4 ; Cervanova (Slq) b. Osterloh (USA) 6-4, 6-4 ; Kremer (Lux) b. Lee (Tai) 6-1, 7-6 (7/5) ; Hantuchova (Slq, n° 11) b. Black (Zim) 6-2, 6-3 ; V. Williams (USA, n° 2) b. Lamade (All) 6-3, 6-3 ; Serra-Zanetti (Ita) b. Nejedly (Can) 6-1, 6-2

# L'invention de l'outil expliquée grâce aux grands singes

Pour mieux comprendre la culture de la pierre taillée, trois chercheurs ont comparé les éclats des cailloux utilisés par les chimpanzés pour casser les noix avec ceux retrouvés sur les sites d'hominidés de la vallée de l'Omo, en Tanzanie

ON ne saura sans doute jamais quel lointain ancêtre du genre humain fut le premier à concevoir un outil en taillant un galet de pierre. Le seul recours qu'ont les scientifiques à l'heure actuelle pour appréhender ce saut conceptuel et technologique consiste à observer le comportement des primates les plus proches de l'homme : les chimpanzés, grands utilisateurs d'objets dans leur quotidien.

« Grâce à ses capacités mentales et comportementales, le chimpanzé offre un modèle précieux de compréhension et d'interprétation des données anciennes », explique Frédéric Joulain, directeur adjoint du laboratoire d'anthropologie sociale à l'École des hautes études en sciences sociales. « Ainsi, les modèles culturels des *Boschmans* de l'Afrique du Sud sont bien trop performants pour interpréter le comportement des Australopithèques et d'Homo habilis, remarque le chercheur. Car, rappelle-t-il, les hominidés très anciens n'étaient pas il y a 2,5 millions d'années des hommes au sens moderne. » Depuis longtemps, les chimpanzés de la forêt de Taï (Côte d'Ivoire) sont connus pour utiliser une enclume de bois et de grosses pierres pour casser des noix très dures (*Panda oleosa*). Aussi, trois scientifiques – Julio Mercader et Melissa Panger, du département d'anthropologie de l'université de Washington, et un primatologue de renom, Christophe Boesch (Institut Max-Planck d'anthropologie évolutive, Leipzig) – ont-ils eu l'idée d'étudier cette activité d'une manière archéologique, comme on le fait pour des hominidés. A cette fin, ils ont travaillé sur un site de cassage de noix – Panda 100 – occupé de 1975 à 1996 par ces grands singes.

Fortes des informations recueillies, les trois chercheurs ont remonté le



CHRISTOPHE BOESCH

temps et émis l'hypothèse (*Science* du 24 mai) qu'une telle activité était commune aux hominidés et aux grands singes.

## DE LA PIERRE À L'OUTIL

Mais seuls les premiers ont su passer, semble-t-il, de l'utilisation d'éclats de pierre nés du martèlement empirique des blocs choisis pour écaler les noix à une fabrication raisonnée de pièces plus adaptées à leurs besoins. Les outils les plus anciens que l'on connaisse sont des galets aménagés vieux de 2,6 millions d'années que l'on a retrouvés dans l'Afar éthiopien. Ils auraient été fabriqués par des hominidés. D'autres, à peine plus récents (2,5 millions d'années), auraient été conçus par un prédécesseur du gen-

re Homo, *Australopithecus garhi*.

Sur le site Panda 100, les scientifiques ont découvert quelque 40 kilos de coquilles de noix de *Panda oleosa* et 4 kilos de déchets de pierre. Des pierres de différents types que les singes sont allés chercher dans la forêt. Pas seulement à proximité du site, mais jusqu'à 2 kilomètres de distance pour les apporter ensuite sur leur lieu de « travail ». Ces pierres sont essentiellement du granite (79 %), de la latérite (16,5 %), de la diorite, du quartz ou du feldspath. Ces déchets et ces éclats de pierre ont été produits de manière non intentionnelle par ces primates. Mais, affirment les trois chercheurs, ils sont comparables à ceux laissés par nos très lointains ancêtres de la vallée de l'Omo (Ethiopie).

Mais, on peut cependant s'interroger, affirment les trois chercheurs, sur le fait de savoir si « quelques-uns des sites hominidés les plus simples de la gorge d'Olduvai, en Tanzanie, ne pourraient pas être interprétés comme des sites de cassage de noix. (...) Les pongidés ont peut-être été capables de produire des assemblages qui imitent les premiers outils des hominidés ». Des propos qui n'ont pas manqué de faire réagir le monde scientifique.

## INTELLIGENCE TECHNIQUE

Ainsi, Frédéric Joulain de l'École des hautes études en sciences sociales, bien que trouvant cette étude « très intéressante », déplore « qu'elle ignore les études déjà accomplies dans ce domaine depuis quinze ans ». Pour Pascal Picq, paléontologue au Collège de France, qui a dirigé avec Yves Coppens un magnifique ouvrage collectif consacré *Aux origines de l'humanité* (Fayard), cette étude est passionnante car elle permet, pour la première fois, « d'aborder un site d'activité des chimpanzés d'un point de vue archéologique. (...) Cela ouvre aussi tout un champ d'investigation sur le fait de savoir qui a inventé la taille de la pierre. La préhistoire va faire un grand bond en arrière. Car, ou bien les chimpanzés et les hominidés ont acquis leur culture dans ce domaine séparément, ou bien ils ont hérité d'une culture commune ». La conclusion de l'article de *Science* fait par contre bondir d'indignation Hélène Roche, archéologue préhistorienne au Laboratoire pré-

## CÔTE D'IVOIRE



Les chimpanzés de la forêt de Taï (Côte d'Ivoire) cassent des noix *Panda oleosa* avec de grosses pierres. Les mères forment leur progéniture à cette activité pendant sept ans.

histoire et technologie de Nanterre (CNRS/université Paris-X). Cette étude, dit-elle, est certes « très intéressante, et sa démarche scientifique rigoureuse et extrêmement novatrice ». Mais, ajoute-t-elle, il n'y a strictement rien de commun entre des outils lithiques non transformés par des chimpanzés, et des pierres taillées par les hominidés. Les chimpanzés n'utilisent que des blocs dont le martelage répété produit de façon accidentelle des éclats. En revanche, « la taille de la pierre, même au niveau le plus rudimentaire, représente technologiquement un grand bond en avant. Elle requiert un savoir-faire minimum et une connaissance empirique des zones de fragilité de la matière première utilisée ».

Même dans les plus anciens débits, datés de 2,6 et 2,3 millions d'années, « on retrouve cette maîtrise du mécanisme de rupture des matériaux. Il y a là une intelligence technique déjà à l'œuvre », insiste Hélène Roche. « C'est incroyable, s'insurge-t-elle, qu'on ne veuille pas admettre le pas franchi par les hominidés, qui est sans équivalent dans le règne animal. » Cela dit, les hominidés qui taillaient la pierre ont aussi pu casser des noix. Puisque dans l'Olduvai, en Tanzanie, on a mis au jour un site avec de petites enclumes. Les hominidés n'ont-ils pas tiré profit, suggère Hélène Roche, de l'observation d'éclats de pierre « intéressants » obtenus par hasard pour ensuite tenter de les reproduire de manière réfléchie.

Christiane Galus

## Les chimpanzés utilisent une quarantaine d'« outils »

LE CHIMPANZÉ est avec l'homme le seul animal à utiliser des outils de façon diversifiée et régulière. Cette « utilisation », écrit Christophe Boesch dans un ouvrage collectif consacré *Aux origines de l'humanité* (Fayard), semble faire partie du répertoire comportemental des chimpanzés sauvages » qui ont la capacité d'anticiper et de planifier une action.

Les premières études sur le comportement culturel des singes ont été réalisées, en 1953, par les Japonais Imanishi, Kawamura et Kawai, qui ont observé que les macaques de l'île de Koshima avaient « appris » à laver les patates douces que leur donnaient les habitants. Les chimpanzés font mieux encore. Ainsi en va-t-il d'individus vivant en Afrique de l'Ouest qui ont appris à casser des noix – *Panda oleosa* – avec des pierres et des enclumes de bois dur. Cette activité « est si bruyante qu'un colon français » vivant dans une de ces régions crut qu'une tribu inconnue « forgeait du fer au fin fond de la jungle », raconte Frans de Waal dans *Quand les singes prennent le thé* (Fayard). Il a fallu cependant attendre 1951 pour que le premier témoignage de ces pratiques paraisse dans une revue scientifique.

Ce n'est qu'en 1979 que les primatologues Christophe et Hedwige Boesch ont mené sur ces groupes les premières études comporte-

mentales liées à cette activité. Ils ont montré que la période de cassage des noix *Panda oleosa* durait de février à août et qu'un seul chimpanzé pouvait traiter jusqu'à cent noix par jour. L'apprentissage de ces gestes aux plus jeunes dure environ sept ans. Il est assuré par les femelles, qui accomplissent cette tâche plus souvent que les mâles.

Les blocs de pierre ne sont pas les seuls outils utilisés par ces pongidés. Ces animaux savent aussi effeuiller des branches pour se fabriquer une baguette qui leur permettra de se procurer des sources de nourriture peu accessibles : miel des ruches, fourmis, termites, moelle des os d'autres singes fraîchement tués.

Christophe Boesch estime que les chimpanzés utilisent... 42 types d'outils différents. Cela n'étonne pas Boris Cyrulnik, psychiatre-éthologue et directeur d'enseignement à l'université de Toulon, qui rappelle que « les chimpanzés disposent (comme l'homme) d'un lobe préfrontal cérébral ». Ils peuvent donc anticiper, mais « ils n'ont probablement pas l'intentionnalité humaine ». Encore que l'éthologue rapporte l'exemple de chimpanzés qui ont fabriqué une sorte d'échelle pour atteindre des friandises placées sur le rebord d'une fenêtre.

C. Ga.

## L'ESA présente son programme scientifique des dix ans à venir

DAVID SOUTHWOOD manie la litote avec art. Avant de présenter, lundi 27 mai à Paris, le programme remodelé des missions de l'Agence spatiale européenne pour les dix ans à venir, le directeur scientifique de l'ESA a rappelé que ce reformage découlait directement du Conseil des ministres européens de la recherche tenu à Edimbourg en novembre 2001. Conseil, qui, selon David Southwood, « n'a pas été aussi positif qu'espéré pour le programme scientifique »... Une manière diplomatique de dire que ledit programme avait subi une sévère cure d'amaigrissement budgétaire.

Avec des crédits de 1 869 millions d'euros pour la période 2002-2006 – alors que le directeur général de l'ESA, Antonio Rodota, demandait 233 millions de plus –, David Southwood n'avait tout simplement pas assez d'argent pour mener à bien toutes les missions imaginées par l'Agence. Une demi-douzaine de projets étaient remis en cause ainsi que la participation européenne au Télescope spatial de nouvelle génération, censé être construit en partenariat avec les Etats-Unis pour remplacer Hubble aux environs de 2010. La mission majeure la plus menacée semblait être GAIA, un satellite chargé, à partir de 2012, de déterminer la position d'un milliard d'étoiles et de suivre leur déplacement dans la Voie lactée pour comprendre le fonctionnement de notre galaxie.

Les restrictions budgétaires d'Edimbourg allaient donc faire tomber des « têtes ». Finalement, seule a succombé Vénus Express, une sonde qui devait se mettre en orbite autour de la deuxième planète du système solaire pour en étudier la surface et l'atmosphère. Ne faire qu'une seule victime paraît un exploit d'autant plus méritoire que l'ESA a, dans le même temps, décidé de mener à son terme le projet Eddington, un satellite capable à la fois de voir l'intérieur des étoiles à partir de leurs oscillations de surface et de chercher des planètes extrasolaires de petite taille.

## QUADRATURE DU CERCLE

Par quel miraculeux tour de passe-passe David Southwood est-il parvenu à ce résultat qui laisse a priori quelques observateurs sceptiques ? Le directeur scientifique de l'ESA n'a pas résolu le problème de la quadrature du cercle mais a essentiellement appliqué quelques recettes éprouvées. Première source d'économie : la redéfinition de la sonde GAIA qui, grâce à une percée technologique, sera miniaturisée et pourra de ce fait être lancée à moindres frais par une fusée plus modeste. Gain estimé : 150 millions d'euros.

Deuxième astuce : dans l'important projet Bepi-Colombo d'exploration de la planète Mercure, intégrer un nouveau partenaire. En plus du Japon, qui doit fournir un des deux orbiteurs, la Russie construirait l'atterrisseur. Troisième recette : rassembler des projets présentant des analogies évidentes dans ce que David Southwood appelle des « groupes de production qui soient plus que des regroupements scientifiques ». « A l'intérieur de chaque groupe, les missions seront construites de manière synergique » et réemploieront, lorsque ce sera possible, les mêmes plates-formes et les mêmes composants. A charge pour l'industrie spatiale de relever le défi, sachant que l'ESA s'affirme désormais prête à prendre davantage de risques technologiques pour réduire les coûts de fabrication de ses engins.

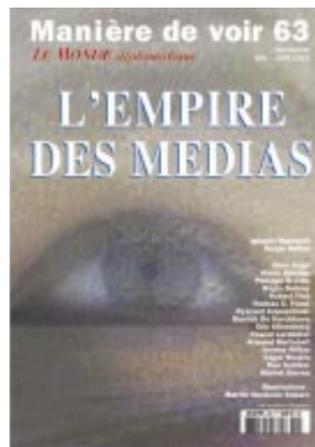
Au terme de la présentation de ce programme revu et corrigé, David Southwood a lancé ce qui sonnait comme un avertissement pour les ministres européens : « Je ne suis pas un magicien. Ne me demandez pas de répéter ce tour car on ne peut le faire qu'une fois. » Après avoir rogné sur toutes les marges possibles, l'ESA sait qu'un nouveau tour de vis budgétaire condamnerait un projet majeur. L'Agence espère qu'il n'en sera rien et se tourne maintenant vers l'avenir, vers les missions qui seront lancées entre 2012 et 2020. Le nom du programme : Vision cosmique.

Pierre Barthélémy

## Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE diplomatique



# Prédateurs, intox et mensonges

Les nouveaux maîtres du monde, par **Ignacio Ramonet**. ■ Voici venu le temps des réseaux, par **Jeremy Rifkin**. ■ La communication à l'assaut de la culture, par **Armand Mattelart**. ■ Le culte d'Internet, par **Philippe Breton**. ■ La toile rongée par les spéculateurs, par **Dan Schiller**. ■ Le désenchantement de la netéconomie, par **Derrick De Kerckhove**. ■ Big Brother (I.R.) ■ Le stade de l'écran, par **Marc Augé**. ■ Fabriques de désirs (I.R.) ■ A l'école des jeux télévisés, par **Pascal Lardellier**. ■ Faiseurs d'élections made in USA, par **Serge Halimi**. ■ Les médias reflètent-ils la réalité du monde ? par **Ryszard Kapuscinski**. ■ Images en boucle, par **Edgar Roskis**. ■ Mensonges de guerre au Kosovo, par **Robert Fisk**. ■ Une machine de guerre, par **Regis Debray**. ■ Le « New York Times » imagine notre avenir, par **Thomas C. Frank**. ■ Tous américains (S.H.) ■ Ravages de la télévision en continu, par **Eric Klinenberg**. ■ Des parasites dans notre quotidien, par **Dan Schiller**. ■ Le marketing de la libération, par **Thomas C. Frank**. ■ Lancinantes chroniques économiques (S.H.) ■ Silencieuse idéologie des radios musicales, par **Marie Bénilde**. ■ Entre Disneyland et les ayatollahs, par **Michel Serres**.

Bibliographie et sites Internet.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

## Bleus, blancs, jaunes

Trois Japonais supporters de la cuisine française dont les talents servent à valoriser l'héritage d'une technique complexe

LA PASSION des Japonais pour le football est un phénomène plus récent que l'attrait exercé par la cuisine française au Japon. Mais s'il n'est pas certain que, demain, les Japonais puissent imposer leur style face aux Bleus, il y a belle lurette que des cuisiniers nippons ont pignon sur rue en France et mettent leur talent au service de notre cuisine, au meilleur niveau.

L'affaire remonte aux années 1970 lorsque quelques chefs français, à la suite de Paul Bocuse, et d'Alain Chapel, sont allés au Japon pour donner une forme à la nouvelle cuisine, en vogue à ce moment-là. Les chefs français n'ont retenu que le protocole visible, le savoir disposer, l'ornement, plus que l'esprit, qui est d'ascèse, et certainement pas, à cette époque, l'utilisation du soja, des végétaux, ou des algues.

Dans le même temps, de nombreux Japonais sont venus en France faire leur apprentissage ; parmi eux, Hiroyuki Hiramatsu, Tateru Yoshino et Taïra Kurihara. Les deux premiers sont rentrés au Japon avant de revenir en France, le troisième a prolongé son errance comme le héros pérégrinant des contes de l'époque Heian. La société Hiramatsu, au Japon, aligne une dizaine de cafés et restaurants de cuisine française. Son propriétaire a ouvert le 24 octobre 2001 un petit établissement élégant et confortable de dix-huit couverts dans l'île Saint-Louis, auquel le Guide rouge, fait unique après quelques mois d'existence, a accordé une étoile.

Il faut dire que, même si cette table est la vitrine du groupe et l'instrument de formation de jeunes chefs destinés à retourner au Japon après une immersion d'un an ou deux, la cuisine, d'inspiration française, y est exceptionnelle. C'est une cuisine légère, délicate, transparente dans son expression : des accords de saveurs soulignés d'un simple jus de cuisson, des arômes exprimés par contraste, une

cuisson respectueuse des textures. Mais le homard breton rôti aux pousses d'épinards avec son beurre aux fines herbes est la copie conforme de ce que pouvaient faire de mieux Bouché ou Manière, à l'époque où le chef Hiramatsu faisait son apprentissage à Paris.

Sur la carte de printemps, le homard est en civet ; il faudra attendre l'automne et le retour de l'éblouissant pigeonneau rôti au miel sauce vin rouge liée avec son foie. Hideya Ishizuka, ancien sommelier du château de Cordeillan-Bages à Pauillac, règne sur une

**Au Stella Maris, Tateru Yoshino poursuit avec brio ce que, chez les musiciens, l'on appellerait une orchestration nouvelle du répertoire classique**

cave inouïe et dirige l'établissement, dont l'unique mais minime faiblesse est l'adéquation entre le service et une cuisine tout à la fois sophistiquée et convenue par ses références.

Au Stella Maris, Tateru Yoshino poursuit avec brio ce que, chez les musiciens, l'on appellerait une orchestration nouvelle du répertoire classique. Il ne s'agit pas d'une tentative de fusion des cuisines française et japonaise. Les produits, les goûts recherchés appartiennent à la table d'aujourd'hui, avec ses avancées, ses nouveautés, ses techniques imparables. Le mille-feuille de thon rouge et aubergines en tapenade fait assaut d'audace



DESSIN DESCLEREAUX

aux côtés de l'étuvée d'asperges, langoustines et lamelles de bonite séchée. Plus sages paraissent la tourte de lapereau et jus à la sarriette et surtout l'admirable volaille de Bresse farcie et rôtie aux truffes, sauce albuféra. Le plat le plus étonnant d'une carte sans cesse mobile est la tête de veau en cocotte, crêtes de coq, langue de veau, œuf frit et jus en tortue, une réminiscence de la fameuse sauce tortue, codifiée par Escoffier, mais dont la construction se fait plus légère, mêlant délicatement le fond de cuisson aux herbes aromatiques.

Tateru Yoshino, n'était le décor un peu terne de son établissement, mériterait largement le macaron accroché en sautoir à son collègue récemment établi à Paris. Pour Taïra Kurihara l'ordre de la cuisine japonaise est tenu. C'est le monde de la miniature, le grain de poivre minimal du souvenir. Formé autrefois chez Prunier Duphot, Jacques Cagna, Jamin, il a longtemps évité de trancher sur la forme de son expression culinaire, laissant planer le doute. Il récuse la cuisine attrape-l'œil et transposerait volontiers à son art le mot de Chabrier sur la musique : « Il y a la bonne, la mauvaise et celle d'Ambroise Thomas. » Les saveurs de sa cuisine, très personnelle, s'inscrivent

depuis quinze ans à la rencontre des deux mondes, sans concession majeure à l'un ou à l'autre. Une cuisine fusion, si l'on veut, avant l'heure, d'une extrême élégance et témoignant d'une absolue maîtrise.

Le tataki de thon en salade ou le nem de langoustine sauce au gingembre peuvent sacrifier à l'emploi du soja, mais ni le bar à la vapeur à l'huile d'olive et au citron ni le rouget barbet rôti sauce tomate mi-séchée maison ou encore la bouillabaisse qui « doit exprimer autant la saveur des poissons que des légumes ». Exceptionnelle bouille, en effet, renvoyant dos à dos la recette de Marseille et celle de Martigues ! Le cœur de l'énigme est celui-ci.

La cuisine française vue par ces trois chefs japonais de talent valorise l'héritage d'une technique complexe, assortie d'une simplicité de propos, d'aspect et de présentation. Des interférences toutefois peuvent se produire : petits défis, techniques fragmentaires ou insolites qui incitent à la mutation et limitent l'académisme auquel, cependant, s'adosse volontiers Hiramatsu.

Emprunt, réemploi, influence, parfaitement maîtrisés à la table de Taïra, le plus doué et exigeant des

trois, comme le pastiche de la tête de veau en tortue du Stella Maris, traduisent les pénétrations d'un monde à l'autre, comme un jeu de transformations réciproques : les estampes japonaises qui, un moment, se sont imposées au regard de Van Gogh ou de Gauguin étaient de bien modestes témoignages de l'art nippon qui poussèrent cependant la peinture occidentale à évoluer. La cuisine française ne doit pas seulement à elle-même son épanouissement formel ; sa force a toujours résidé dans l'accueil qu'elle a su faire à ces boutures étrangères.

Jean-Claude Ribaut

◀ Hiramatsu, 7, quai de Bourbon, 75004 Paris, tél. : 01-56-81-08-80. A la carte, compter entre 100 et 150 €. Fermé dimanche et lundi.  
 ▶ Stella Maris, 4, rue Arsène Housaye, 75008 Paris, tél. : 01-42-89-16-22. Menu déjeuner : 43 €. Dégustation : 71 €. A la carte, compter 70 €. Fermé samedi midi et dimanche.  
 ▶ Taïra, cuisine de la mer, 10, rue des Acacias 75017 Paris, tél. : 01-47-66-74-14. Menus : 28 et 31,50 €. Menu dégustation : 61 €. A la carte 55 €. Fermé samedi midi et dimanche.

## TOQUES EN POINTE

### Tables coréennes

#### SHIN JUNG

► L'effort ici porte moins sur le décor, vaguement zen, que sur l'accueil et le service, attentif et précis. Les produits sont utilisés crus, cuits, séchés ou fermentés. Un repas classique, en Corée, comprend du riz, du pâté de soja fermenté, un plat de viande ou de poisson, et des soupes. Les poissons crus, impeccablement frais, sont agrémentés de sauce soja et de raifort dont on effectue soi-même le dosage. Toujours, sur la table coréenne, les kimchi (pickles au chou fermenté et pimenté) inséparables de l'identité culinaire nationale, semblables à une choucroute à l'odeur puissante. Il faut quatre ingrédients pour les préparer à l'automne, dans les familles : la saumure de poisson, l'ail, le chou chinois et le piment koch'u. Shin Jung est sans doute le meilleur restaurant coréen de Paris. Menus : 13,50 € et 29 €. A la carte, compter 40 €.

◀ 7, rue Clapeyron, 75008 Paris, tél. : 01-45-22-21-06. Fermé samedi midi et dimanche midi.

#### WOOJUNG

► Tables nappées, et accueil souriant, ce sont les meilleurs ingrédients de cette table coréenne installée près du palais de Chaillot. La soupe de kimchi, au chou piquant, mariné et fermenté est le passage obligé avant la crêpe coréenne au soja ou bien la seiche sautée, accompagnée d'une sauce piquante, l'ormeau cru, et, parfois, la tripe badigeonnée d'une mixture de soja. A la carte, compter 45 €.

◀ 8, boulevard Delessert, 75016 Paris, tél. : 01-45-20-72-82. Fermé le dimanche.

#### SAMO

► C'est en famille que les Coréens viennent retrouver le bol de riz et le kimchi sur les tables où le grill permet la préparation du barbecue coréen. Chacun grille à son gré les fines lamelles de bœuf, un changement récent pour ce peuple qui fut longtemps végétarien de stricte observance, sur ordre de Bouddha. A la carte, compter 35 €.

◀ 1, rue du Champs-de-Mars, 75007 Paris, tél. : 01-47-05-91-27. Fermé le samedi.

#### KOREAN BARBECUE

► Chaque table est équipée de son grill que l'on alimente de tranches d'entrecôte marinée dans une préparation de soja et d'épices. « Bibimbab », c'est l'accompagnement, se compose modestement d'un bol de riz recouvert de légumes. L'on peut apprécier aussi le goyoza, sorte de raviolis grillés fourrés de viande et de légumes. Menus : 10,50 € (déjeuner), 19 €, 27 €.

◀ 1, rue du Dragon, 75006 Paris, tél. : 01-42-22-26-63. Tous les jours, jusqu'à 22 heures.

J.-C. Rt

## La délicate datte « Mejhoul »

LE DATTIER femelle n'attend pas l'âge de raison, c'est dès ses six ans que l'arbre commence à donner des fruits. On estime à 5 millions de tonnes le nombre de dattes récoltées chaque année dans le monde. Bien que l'on ait recensé plus de trois cents variétés de ce fruit, toutes ne sont pas aussi exquises les unes que les autres. Certaines ont même reçu le doux surnom de « crotte de chameau », tout un programme.

Cela explique peut-être que, dans le monde arabe, la datte est souvent un aliment pour le bétail. Un quart de la récolte marocaine ou irakienne finit ainsi en guise de fourrage. D'ailleurs la datte voyage peu : 90 % des fruits restent dans leurs pays de production. Trois pays sont en réalité les principaux fournisseurs de la Communauté européenne : la Tunisie, l'Algérie et les États-Unis. La fameuse variété Deglet Nour (« doigt de lumière ») provient principalement de la Tunisie, qui en est le premier exportateur mondial.

#### D'AUDACIEUX ACOQUINEMENTS

Pour faire connaître la qualité de leur produit, les Tunisiens ont d'ailleurs fait appel l'an dernier au chef Alain Ducourner, afin qu'il invente d'audacieux accoquinements. Témoins, les mélanges de dattes et d'olives pour accompagner des filets de daurade, ou la compote de céleri et de dattes en guise de garniture pour l'agneau de lait rôti.

Pourtant, bien des dattes qu'achète Pascal Charropin de la maison Saman, principal importateur de ce fruit, ne sont pas vendables dans l'état où elles débarquent au port de Marseille. « Cueillies après avoir séché sur l'arbre, elles sont souvent dures comme du bois, explique-t-il. Pour les rendre délectables, nous les passons d'abord en étuve pour leur redonner de la souplesse, puis nous les enrobons d'un sirop

de sucre quelques minutes, avant de les égoutter. »

La Deglet Nour ainsi traitée passe pour l'une des plus belles dattes dont on puisse faire l'emplette ; il existe toutefois un produit encore plus charnu et moelleux dans cette famille que l'on nomme les dattes-muscades : la très rare datte Mejhoul. Elle est d'ailleurs presque une miraculée.

#### LA MIRACULÉE DU MAROC

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une épidémie a ravagé la quasi-totalité de la palmeraie marocaine qui produisait cette variété de datte très raffinée (aujourd'hui 0,3 % seulement de la production marocaine est de la Mejhoul). Ce fruit était alors tenu en si haute estime que la famille royale marocaine et son entourage immédiat s'étaient juste-là réservé l'exclusivité de sa récolte, en laissant juste quelques quintaux partir pour l'exportation, notamment à destination de la Grande-Bretagne.

Au moment de ce drame écologique, quelques plants furent sauvés et réinstallés dans le sud de la Californie. C'est là aujourd'hui que poussent sans doute les meilleures dattes du monde. Ces dattes Mejhoul que récolte, dans la vallée du Bard, le Winterhaven Ranch sont, pour partie, cultivées biologiquement. Pour que les fruits soient plus charnus et parfumés, ce producteur égrappe 90 % des dattes sur les branches, laissant aux rescapés tout loisir de développer à terme cette saveur confite et légèrement caramélisée, qui ne ressemble à aucune autre.

Guillaume Cruzet

◀ Dattes Deglet Nour à la marque Saman, 3 € environ le kilo, en vente en grande surface. Dattes biologiques Mejhoul à la marque Winterhaven Ranch, 16 € environ le kilo, en vente dans les magasins Naturalia, comme celui du 126, bd Raspail, 75006 Paris, tél. : 01-40-49-09-06.

**GASTRONOMIE**  
Publicités

**PARIS 1<sup>er</sup>**  
**LE LOUCHÈBEM**  
RESTAURATEUR - BOUCHER  
31, rue Berger 75001 - 01 42 33 12 99  
Tous les jours sauf le dimanche  
www.le-louchebem.fr

**Le Lys d'or**

Cité par de nombreux guides.  
Coupe d'or 2000 de la gastronomie chinoise et du bon goût français  
Extrêmes raffinement et décor soigné.  
Retrouvez le temps d'un repas les mets les plus raffinés des quatre provinces de Chine.  
Superbe terrasse bordée d'un jardin miniature.  
**LE LYS D'OR** - 2 rue de Chaligny - Paris 12<sup>e</sup> - Tél. : 01.44.68.98.88. Ouvert Dimanche, et 210, rue de Charenton Paris 12<sup>e</sup> (face Mairie du XII<sup>e</sup>) - Tél. 01.44.68.90.00. Fermé Lundi.

**PARIS 6<sup>e</sup>**  
**Le Saint-Gilles**  
Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles  
Dîner aux chandelles  
Piste de danse  
Ambiance soleil de l'océan indien.  
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84  
M<sup>me</sup> Vavlin/Notre Dame des Champs  
Cartes DC et AE acceptées

**PARIS 6<sup>e</sup>**  
**Vagenende**  
Maison classée, fondée en 1904  
Cuisine traditionnelle et du marché  
Service continu TLJ de midi à 1h du matin  
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

**PARIS 6<sup>e</sup>**  
**LE POLIDOR** depuis 1845  
Authentique bistro parisien de rencontre artistique et littéraire  
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €  
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince  
☎ 01.43.26.95.34 - 0.T.L.J. jusqu'à 0h30

**PARIS 7<sup>e</sup>**  
**LES MINISTÈRES**  
9,9 €  
Plateau  
**20** Huîtres normandes de St-Vaast  
30, rue du Bac - Rés. 01 42 61 22 37

**PARIS 8<sup>e</sup>**  
**A.G. Le Poète**  
L'UN DES MEILLEURS RAPPORTS QUALITÉ PRIX  
Menu 24 € et 37 € + Carte  
27, rue Pasquier - ☎ 01.47.42.00.64  
Petits salons privés - Fermé Sam. midi et Dim.

**PARIS 14<sup>e</sup>**  
**AUMOUIN VERT**  
une addition sans surprise 30 € déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.  
La cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mitonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.  
34 bis, rue des Plantes - Tél. : 01.45.39.31.31  
M<sup>me</sup> Alésia - T.L.J. - Tout l'été - Salon de 20 à 80 pers. - Salle Climatisée - Terrasse d'été

**PARIS 16<sup>e</sup>**  
**RESTAURANT JAPONAIS GRILL**  
**OKAGAWA**  
SPECIALITES YAKITORI & SUSHIS  
1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67  
Menu Brochettes 15 €, Assort. Sushis 20,20 € - Fer. Dim.

Retrouvez chaque semaine la rubrique  
**"GASTRONOMIE",**  
renseignements :  
☎ 01.42.17.39.63  
Fax : 01.42.17.39.24

## Lente amélioration

### MERCREDI 29 MAI

Lever du soleil à Paris : 5 h 56  
Coucher du soleil à Paris : 21 h 41

L'anticyclone des Açores se développe par le sud de la France. Au nord, la dépression écossaise nous vaudra encore quelques averses. L'amélioration se poursuit jusqu'à vendredi, qui s'annonce ensoleillé et chaud sur l'ensemble du pays.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le ciel est changeant, plus chargé près des côtes de la Manche où se produisent des averses. Le vent d'ouest y souffle, surtout le matin. Le ciel est plus clément vers le Val de Loire. Il fait de 15 à 18 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Près de la frontière belge, des averses se déclenchent, notamment l'après-midi. Elles sont plus rares en Ile-de-France et absentes au sud de la Loire où le soleil peut apparaître plus durablement. Le vent de sud-ouest atteint 70 km/h dans le Pas-de-Calais. Il fait de 15 à 17 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Les nuages présents en début de journée de l'Alsace à la Franche-Comté s'évacuent rapidement vers l'Allemagne. Un temps variable agrémenté d'éclaircies prend le relais. Une averse est possible sur les terres champenoises. Il fait de 16 à 18 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Les nuages présents le matin au pied des Pyrénées se fractionnent par la suite. Un ciel assez ensoleillé s'impose le reste de la journée, le Poitou et les Pyrénées restant un peu plus nuageux. Il fait de 18 à 22 degrés du nord au sud.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Les nuages du petit jour en Savoie et Auvergne laissent passer de larges éclaircies au fil des heures. Le Limousin et le Dauphiné profitent également d'un temps bien ensoleillé. Il fait de 18 à 21 degrés, voire 23 à Montélimar.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le beau temps persiste mais le vent d'ouest souffle de la Provence à la Corse. Il fait de 22 à 26 degrés.

### 29 MAI. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

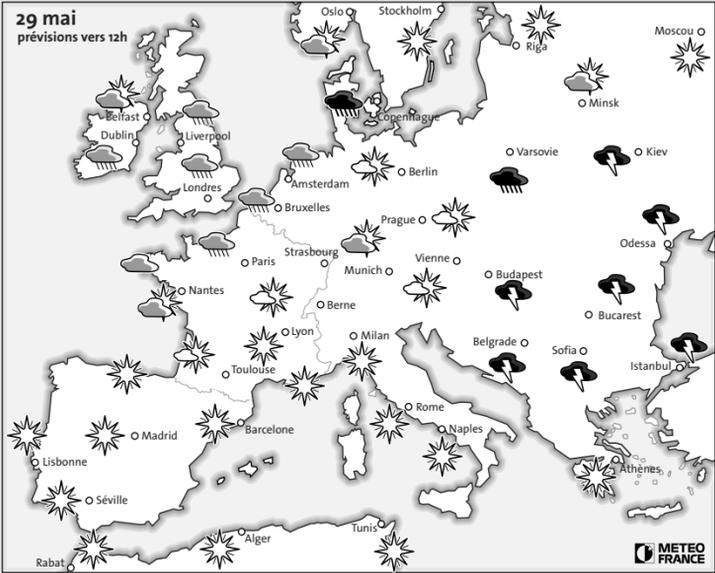
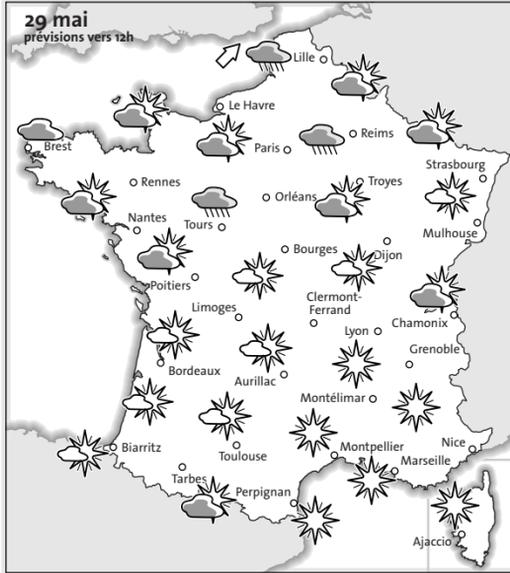
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	12/21 S	Milan	13/26 S
Biarritz	11/18 S	Moscou	7/20 S
Bordeaux	8/20 S	Munich	9/18 N
Bourges	6/17 S	Naples	15/23 S
Brest	9/15 C	Oslo	7/19 N
Caen	10/14 P	Palma de M.	14/23 S
Cherbourg	9/15 P	Prague	11/19 S
Clermont-F.	8/18 S	Rome	14/22 S
Dijon	9/16 S	Séville	15/34 S
Grenoble	10/22 S	Sofia	12/15 P
Lille	8/14 P	St-Petersb.	7/16 S
Limoges	6/15 S	Stockholm	9/17 S
Lyon	10/19 S	Ténérife	18/23 C
Marseille	14/24 S	Varsovie	14/19 P
Nancy	10/15 N	Venise	15/24 S
Nantes	10/17 N	Vienne	14/21 S
Nice	15/22 S		
Paris	9/16 P		
Pau	9/18 S		
Perpignan	14/23 S		
Rennes	9/17 N		
St-Etienne	8/18 S		
Strasbourg	10/17 S		
Toulouse	10/20 S		
Tours	7/16 N		

AMÉRIQUES		
Brasilia	12/24 S	
Buenos Aires	6/14 S	
Caracas	25/29 P	
Chicago	16/23 P	
Lima	17/22 S	
Los Angeles	17/26 S	
Mexico	11/27 P	
Montréal	13/26 P	
New York	16/22 C	
San Francisco	13/21 S	
Santiago Ch.	1/10 P	
Toronto	12/21 P	
Washington DC	18/28 P	

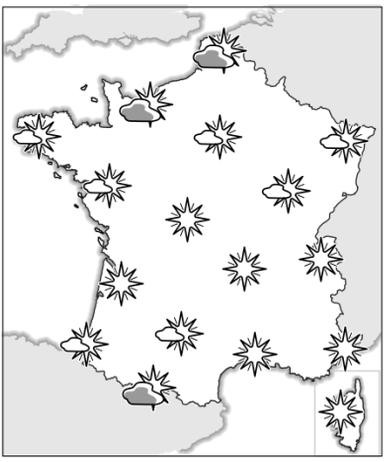
AFRIQUE		
Alger	14/28 S	
Dakar	22/27 S	
Kinshasa	22/30 P	
Le Caire	19/33 S	
Nairobi	15/24 S	
Pretoria	11/25 S	
Rabat	13/23 S	
Tunis	15/26 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	27/32 P	
Beyrouth	20/26 S	
Bombay	29/32 S	
Djakarta	23/31 S	
Dubaï	26/39 S	
Hanoï	26/30 P	
Hongkong	26/28 P	
Jérusalem	12/26 S	
New Delhi	28/35 P	
Pékin	19/33 S	
Séoul	14/25 S	
Singapour	27/29 P	
Sydney	11/15 P	
Tokyo	16/25 S	

FRANCE OUTRE-MER  
Cayenne 23/28 P  
Fort-de-Fr. 26/29 P  
Nouméa 19/23 P  
Papeete 23/28 S  
Pointe-à-P. 25/30 P  
St Denis Réu. 21/27 P



**Soleil** **Peu nuageux** **Couvert**  
**Brèves éclaircies** **Averses** **Pluie**  
**Orage** **Neige** **Brouillard** **Vent fort**



PRÉVISIONS POUR LE 30 MAI

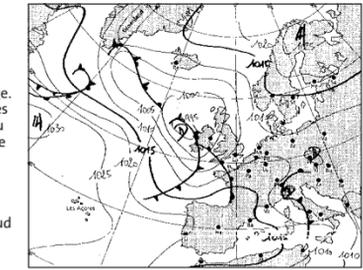
**Pour éviter les orages, partez en amoureux.**

**Tarifs Couple**

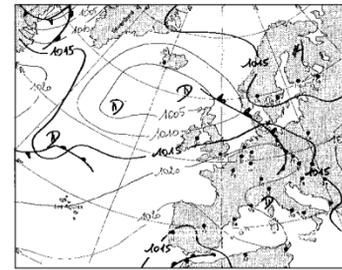
Valables en France métropolitaine

**AIR FRANCE**

**Jeudi 30 mai**  
Le ciel se montre assez nuageux des côtes de la Manche à la frontière belge. De larges éclaircies se développent du sud de la Bretagne à l'Ile-de-France et à la frontière allemande. Le soleil brille sans réserve au sud de la Loire.



SITUATION LE 28 MAI À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 MAI À 0 HEURE TU

## Les opérateurs de téléphonie mobile condamnés à respecter leurs engagements

**PRATIQUE**  
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

LES FOURNISSEURS de services sont-ils libres de fixer les prix de leurs prestations comme s'il s'agissait de biens matériels avec, comme seule contrepartie, la possibilité pour le client de rompre le contrat ? Les opérateurs de téléphonie mobile l'ont peut-être cru, mais ils sont en train de déchanter.

En effet, las des augmentations insidieuses, des consommateurs n'hésitent plus à aller en justice. Saisi par l'UFC-Que choisir, le tribunal de grande instance de Nanterre a condamné mercredi 22 mai, les trois opérateurs, Orange, Bouygues Télécom et SFR, pour leurs pratiques de facturation par paliers de 30 secondes avec la première minute indivisible. SFR, qui facturait à la seconde jusqu'au 15 mai 2000, devra

même revenir à cette pratique pour tous les abonnés qui ont souscrit avant cette date.

Cet opérateur n'a décidément pas de chance, puisqu'il a également été condamné le 16 mai, pour publicité mensongère, concernant son forfait « Soirs et week-ends gratuits ». Offre promotionnelle alléchante lancée à l'occasion du changement de millénaire, ce forfait comportait deux heures de communications mensuelles en semaine de 8 à 20 heures et des communications gratuites de 20 à 8 heures, ainsi que les samedi, dimanche et jours fériés, en direction d'un téléphone fixe ou SFR. Cette formule illimitée dans le temps (à vie tant que le client ne résilierait pas l'abonnement) avait conquis 400 000 personnes.

Mais elle s'est avérée à la longue peu rentable pour l'opérateur, qui avait tablé sur une consommation moyenne de quatre heures gratuites mensuelles, alors que la plupart des abonnés dépassent douze heures par mois. C'est pourquoi,

après avoir tenté, sans succès, de faire accepter une modification de la tranche horaire gratuite, SFR avait augmenté de 9 % le prix du forfait le 1<sup>er</sup> mars 2001, alors que la période d'engagement initial demandé aux clients (dix-huit mois) n'était pas encore écoulée (*Le Monde* du 14 février 2001). Mécontents de voir leur abonnement passer de 38,11 € à 41,16 € et craignant pour l'avenir, des consommateurs avaient saisi la justice individuellement (à Nîmes), ou avec le soutien de l'association Que Choisir, à Nanterre.

### AUGMENTATION DES PRIX

Le premier jugement rendu le 15 octobre 2001 par le tribunal de grande instance de Nanterre et confirmé le 16 mai 2002 par la cour d'appel de Versailles estime que les formules figurant sur les documents adressés par SFR à ses abonnés « pouvaient légitimement laisser croire à ces derniers que le prix de l'abonnement ne connaîtrait pas de variation, soit pendant la

durée du forfait, soit pendant la durée de souscription minimale de dix-huit mois mentionnée sur la publicité ». De plus, les conditions générales prévoyant la révision des prix « avaient été mises en circulation postérieurement à la souscription des abonnements en cause ». La société a été condamnée à rembourser aux deux consommateurs les sommes indûment perçues (soit 3,03 € par mois depuis le 1<sup>er</sup> mars 2001 et jusqu'à la fin de la période d'engagement) et à verser à l'UFC Que choisir 1 524,49 € de dommages et intérêts ainsi que 4 500 € pour les dépens du procès. Elle devra enfin publier le jugement dans la lettre mensuelle adressée à tous ses abonnés.

Un autre jugement du tribunal d'instance de Nîmes, le 9 octobre 2001, invoque « le non-respect de l'intangibilité du contrat » (violation de l'article 1134 du code civil) et le non-respect de l'article L 132-1 du code de la consommation qui sanctionne la modification unilatérale des prix en cours

d'exécution du contrat, parce qu'elle entraîne un déséquilibre entre le consommateur et le professionnel, au profit de ce dernier.

En effet, l'argumentation de l'opérateur repose sur le fait qu'il a le droit d'augmenter les prix en cours de contrat, et que si cette hausse ne convient pas au client, celui-ci peut résilier son abonnement sans préavis ni indemnité. Or, en l'absence de clause d'indexation ou de révision des prix, le tribunal a ordonné « le maintien du contrat au tarif initial de 41,16 € » et condamné SFR à restituer aux requérants les montants indûment perçus depuis le 1<sup>er</sup> mars 2001 et à leur verser à chacun 152,45 € de dommages et intérêts.

### DEUX POIDS DEUX MESURES

La société SFR a exécuté le jugement de Nîmes; elle a indemnisé les huit requérants qui bénéficient désormais du tarif initial pour leur forfait. Mais elle le refuse aux 399 992 autres abonnés du forfait « Soirs et week-ends gratuits », en

se prévalant de deux jugements en sa faveur (tribunaux d'instance de Carcassonne et de Nice). L'opérateur s'est pourvu en cassation. La cour aura donc à trancher un problème important pour le droit de la consommation. Comme les services se prolongent dans la durée, il est tentant pour les fournisseurs de pratiquer des tarifs très bas pour attirer la clientèle, quitte à se rattraper ensuite avec des augmentations importantes.

D'autant que, dans le secteur de la téléphonie mobile, les prestataires sont peu nombreux, et l'offre si variée que la comparaison des formules n'est pas facile. Dans le cas du forfait « Soirs et week-ends gratuits » SFR, la résiliation pure et simple, ou la limitation du nombre d'heures gratuites, entraînerait une perte conséquente pour le consommateur.

Michaëla Bobasch

★ Jugements sur Internet : <http://juristel.free.fr>

## MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 127

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

### HORIZONTELEMENT

I. Chacun pour soi et Dieu pour tous. - II. Résiste à vos efforts et à l'eau. Mesure la puissance. - III. Risque de prendre froid. Mauvais coups pour les chevilles. - IV. Dans le pire et le meilleur. Echappement libre. Suivis discrètement. - V. Plaque quand il quitte l'Afrique. Doit être bon pour la prise. - VI. Limite dans le temps. Martial est son pas. Dans

l'ombre. - VII. Après le choc. Ernesto ou Jean-Pierre. - VIII. Grand dur menacé par la maladie. Psychanalyste autrichien. - IX. Perdit les eaux. Conjonction. En quantité. - X. Travaillent à l'identification.

### VERTICALEMENT

1. La vie en noir. - 2. Gros problème d'évacuation. Période chaude. - 3. Fatigué. Occupai la

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## SCRABBLE PROBLÈME N° 279

première place. - 4. Pour une toile venue d'ailleurs. En boule au jardin. - 5. Compagnon des trolls. Un peu de répit. Attrapé. - 6. Echantillon représentatif. Entente franco-allemande. - 7. Mauvais père, mauvais roi. Réjouissance dans l'union. - 8. Arrivé en dehors du mariage. - 9. Le corps de la nation. S'accroche au tronc. - 10. Manière de rire. Tombés. - 11. Enveloppe. Interjection. Article. - 12. Signes de vieillissement sur la colonne.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 126

### Horizontalement

I. Dégustatrice. - II. Inespérée. Ov. - III. Stand. Elague. - IV. Cane. Vulcain. - V. Orteil. Et. Ce. - VI. Ut. Passif. - VII. Ressent. Orbe. - VIII. Estoc. Etna. - IX. Oracle. Net. - X. Rapt. Dépecés.

### Verticalement

1. Discoureur. - 2. Entartés. - 3. Géant. Stop. - 4. Usnée. Sort. - 5. SPD. Ipéca. - 6. Té. Vlan. CD. - 7. Areu. Stèle. - 8. Telles. Tep. - 9. Réaction. - 10. Gâ. Franc. - 11. Couic. Ee. - 12. Evénements.

### 1. Tirage : A C E N O R U.

a) Trouvez un mot de sept lettres qui signifie punaise d'eau. Si vous ne le connaissez pas, consultez la solution en fin de c) et trouvez l'endroit où il est plaçable.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

### 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Trouvez un verbe de quatre lettres qui signifie enfoncer un pavé avec un outil spécial. Tirage : B E E N O T S. Ce tirage s'appuie, entre autres, sur les lettres D K U. Trouvez les trois huit-lettres.

Solution de a) : nauceore.  
Solutions dans *Le Monde* du 5 juin.

### Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 22 mai.

a) AZU(R)AIT, D 2, 92, faisant (R)ECRIRAIT.  
b) MAZ(O)UTAIT, 8 H, 104 - AZIMUTA(L), 8 E, 67.  
c) PA(R)VENUS, N 7, 90 -

## Pour faire bon poids

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B														
C														
D														
E														
F														
G														
H	U			J	U	S	T	I	C	E				
I	R	E	P	E	S	E				M				
J										B				
K										A				
L										R				
M										Q				
N										U				
O										E				

PEU(L)VENS, menhirs, E 4, 74 - VU(L)PINES, du renard, O 4, 66 - P(R)EVENUS, E 1, 62.  
d) HUMIDE, D 1, 40, faisant DECRIRAIT - HUNE(S), O 11, 36,

en collante sous PARVENUS.  
e) ESPEREE et REPESEE - EPEUREES, prises de peur.

Michel Charlemagne

# CULTURE

## MUSIQUE

Dans son album « The Eminem Show », le chanteur américain qui se veut le porte-parole de l'Amérique blanche oubliée de la croissance, reprend dans ses textes ses provocations habituelles et les allusions autobiographiques, tout en faisant des clin d'œil musicaux au rock des années 1970

# Les rimes en miroir du rappeur Eminem

**LE TAUX** de piratage sur Internet constitue sans doute un des meilleurs tests de popularité de ses vedettes pour l'industrie du disque. A en juger par l'excitation qui entoure les téléchargements hors-la-loi du troisième album d'Eminem, intitulé *The Eminem Show*, la panique apparente de la compagnie Interscope – qui appartient à Universal Music – obligée d'avancer d'une semaine la sortie mondiale de ce nouvel opus (le 27 mai au lieu du 3 juin), face à la multiplication des copies déjà vendues dans les rues de New York, on se dit que le rappeur blanc de Detroit demeure la figure la plus populaire et controversée du hip-hop international.

D'après le moteur de recherche Lycos, Eminem était, en 2001, le deuxième nom propre le plus demandé sur la toile après celui de Ben Laden. Dans le clip illustrant *Without Me*, le nouveau single du rappeur, ce dernier n'a pas pu résister au plaisir provocant d'endosser la barbe et le turban de l'ennemi public numéro 1 des Etats-Unis. Dans une des ritournelles dont il a le secret – mélange de beats funk et de ronde enfantine sur lequel sautille la voix pointue d'un ludion psychopathe – Eminem se fait le Monsieur Loyal de son propre cirque : « *Now this looks like a job for me/ so everybody just follow me/ cuz we need a little controversy/ cuz it feels so empty without me* » (« *Ce boulot est fait pour moi/ que tout le monde me suive/*

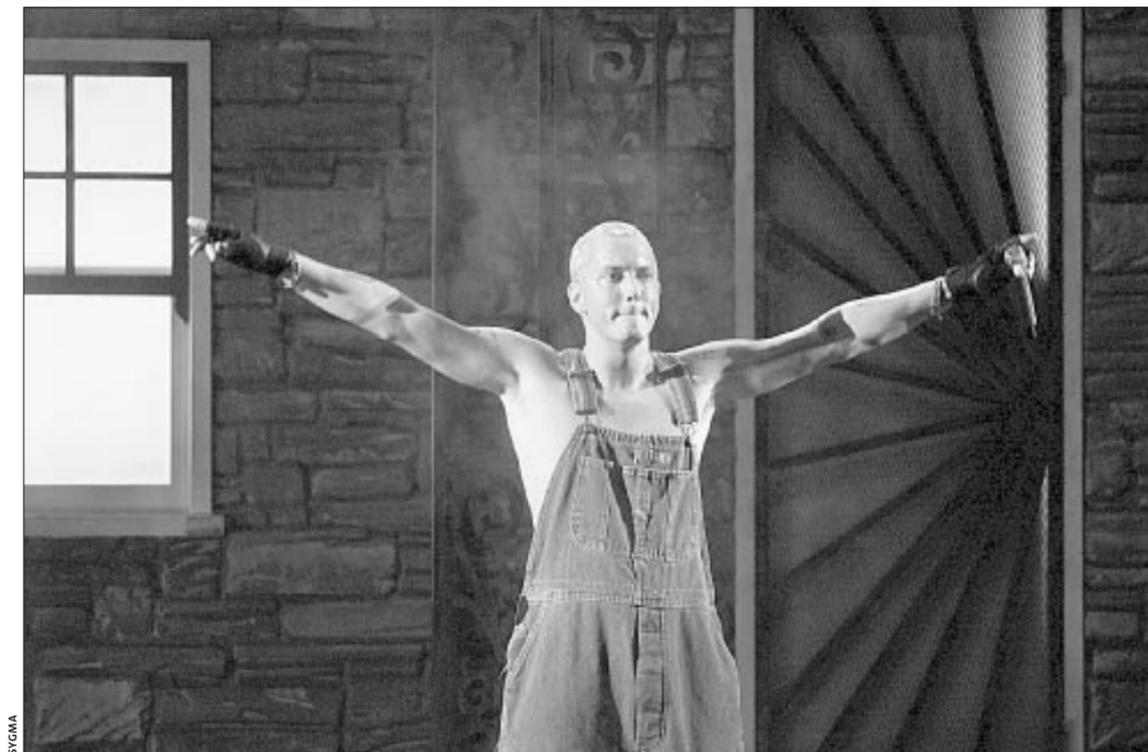
*car nous avons besoin d'une petite controverse/ le monde paraît si vide sans moi* »).

La mise en spectacle de sa propre vie s'affiche comme autant de promesses à tenir. Eminem peut faire mine de s'en étonner dans un entretien récent avec le mensuel américain *The Source* – « *Les gens peuvent tout savoir de ma vie privée. C'est comme si je ne pouvais jamais fermer la porte, comme si j'étais le héros du Truman Show* [le film où Jim Carrey est, à son insu, la vedette d'une émission de télévision] » –, mais c'est lui qui, dès le départ, a choisi de s'exposer. Son premier single, *My Name Is*, paru en 1999, s'enracinait par son titre même dans l'autobiographie.

### SOUCI DE CRÉDIBILITÉ

Que ce soit à travers les pseudonymes de ses alter ego *The Slim Shady LP*, *The Eminem Show*, ou sous son vrai nom, *The Marshall Mathers LP*, ses albums ont exhibé sa volonté de puiser dans sa vie sa matière première. Quand il dit dans son nouveau disque : « *I created a monster* » (« *j'ai créé un monstre* »), il sait que cette créature l'habite, l'inspire et remplit son compte en banque. Un parti pris qui correspond à une des vieilles obsessions de l'éthique rap : « *be real* », (« *être vrai* »). Un besoin de crédibilité d'autant plus fort que la première star blanche du rap, Vanilla Ice, n'avait que celle d'un produit préfabriqué.

Depuis longtemps imprégné de



Eminem, qui continue de déverser dans ses chansons sa haine pour son ex-femme et sa mère, épargne cependant sa petite fille Hailie Jade, avec laquelle il chante un titre en duo, « *My Dad's Gone Crazy* » (« *Mon père est devenu fou* »).

tous les codes du hip-hop, produit par Dr Dre, star californienne, initiateur au milieu des années 1980 du gangsta rap à la tête du groupe NWA (Niggers With Attitude), Marshall le platine incarne depuis 1999 ce que le genre peut brasser de témoignages saisissants et de provocation trash, de réalisme et de surenchère, d'urgence et de dérapage incontrôlé. Le chanteur joue des attentes de son public et des médias. Scandales, grossièretés, règlements de comptes dans le milieu de la pop (Linkin Park, Limp Bizkit, Moby ou 'Nsync sont ses nouvelles têtes de Turc) et description de relations plus qu'orageuses avec sa mère et son ancienne femme (lire ci-dessous).

Dans la chanson *My Dad's Gone Crazy*, Hailie Jade – sa fille âgée de 6 ans – rappe avec son papa : « *Somebody help him ! I think my dad's gone crazy !* » (« *Aidez-le ! Je crois que mon père est devenu fou !* ») Et c'est vrai qu'Eminem a plusieurs occasions de dérailler dans ce dis-

que. Quand elles ne sont pas sous-tendues par une angoisse existentielle, ses provocations, en particulier les délires sexistes repris en chœur par ses copains graveleux de D12, tomberaient plutôt à plat. Même si certaines risquent de faire jaser : « *I put anthrax on your Tampax and slap you till you can't stand* » (*Je mets de l'anthrax sur ton Tampax et je te gifle jusqu'à ce que tu n'en puisses plus*). A noter, l'absence cette fois de références homophobes. Le résultat peut-être de son duo télévisé avec Elton John, il y a quelques mois.

Le rappeur peut jeter ses bouquets de venin et d'ordures, ne pas trier ses souffrances de certains des clichés les plus bas du front du hip-hop, certaines rimes n'en sont pas moins émouvantes : « *I act like shit don't phase me / inside it drives me crazy / My insecurities could eat me alive* » (« *Je fais des conneries, ne te détourne pas de moi / Intérieurement, ça me rend fou / Mon anxiété pourrait me dévorer vivant* »). Mais surtout,

Eminem garde une capacité à peindre les enfants oubliés de l'Amérique profonde. A travers lui, les petits Blancs ont compris qu'ils pouvaient décliner leur mal de vivre et leurs fantasmes hédonistes par le biais de la culture de rue afro-américaine.

### AVOCAT DE L'AMÉRIQUE BLANCHE

Titre d'ouverture, *White America* témoigne même d'un recul analytique inédit. Lucide quant à sa dette – « *If I was black / I would've sold half* » (« *Si j'étais Noir, je n'aurais pas vendu la moitié de ce que j'ai vendu* ») –, il se fait aussi l'avocat des gamins abandonnés de l'« Amérique blanche » : « *I could be one of your kids White America* » (« *Je pourrais être un de vos enfants* ») ou « *surely hip-hop was never a problem in Harlem only in Boston* » (« *le hip hop n'a jamais été un problème à Harlem, juste à Boston* »). Il prend à partie leurs parents et les politiciens de Washington : « *Fuck you Ms. Cheney / Fuck you Tipper Gore* », les femmes de l'an-

cienn et de l'actuel vice-présidents ayant été à la pointe du combat contre les grossièretés du rap. Avant de finir par une pirouette, toujours sarcastique et ambiguë : « *I'm just kidding America, you know I love you* » (*Mais je plaisante, Amérique, tu sais combien je t'aime* »).

On a souvent dit que le parcours d'Eminem ressemblait à celui d'Elvis Presley. Même origine prolétaire en bordure de ghetto (le King grandit dans la moiteur de Tupelo, Mississippi ; Eminem, dans les camps de caravaning de Detroit, Michigan), même fascination pour le chant et la culture noirs. Avec une bonne dose d'ironie, on entend dans *Without Me* le garnement se vanter : « *I am the worst thing since Elvis Presley / to do black music so selfishly / and use it to get myself wealthy* » (« *Je suis le pire truc depuis Elvis Presley / capable de faire de la musique noire en égoïste / pour m'en mettre plein les poches* »).

Stéphane Davet

## De nombreux procès

Procès pour port d'armes illicite, divorce onéreux, plainte en diffamation de sa propre mère... Eminem a endossé la panoplie du rap et les habits de la célébrité en vogue outre-Atlantique : cerné d'avocats. Aux déboires familiaux du bad boy du Missouri s'ajoutent les manies procédurières. Ainsi, l'un de ses camarades d'école, DeAngelo Bailey exige réparation (un million de dollars) pour avoir été cité dans une chanson comme celui qui battait le rappeur, autoproclamé petit-blanc persécuté. Si Eminem a vertement protesté, il n'a traîné en justice ni sa grand-mère, naguère peu amène, puis surprise à poser pour la presse dans le T-Shirt de Slim Shady, ni son père longtemps perdu et réapparu opportunément pour témoigner, ni même Todd Nelson, oncle maternel ivrogne, héros d'un long documentaire intitulé *Eminem derrière le masque*. Si la Britannique Dido a vu sa carrière décoller grâce au sample de la chanson *Thank You*, le compositeur et pianiste français Jacques Loussier s'est estimé copié à l'écoute de *Kill You*, autre chanson phare de *The Marshall Mathers LP*. Loussier réclame 10 millions de dollars pour plagiat.

## Un disque de révolte et de hargne sur fond de velours rouge

**EN BON AMÉRICAIN**, Eminem commence par parler de l'Amérique, cette Amérique blanche, construite en force, puissante et discriminatoire. *White America* a de quoi satisfaire les femmes de la Maison Blanche, qui trouveront matière à manifester une pudibonderie ulcérée par les invectives du rappeur. Emphase, ironie, bruit de jets, déchirures et batterie lourde : le titre d'ouverture va sans conteste nourrir le sound system des ados de Boston à Los Angeles, et donc d'ailleurs. Eminem a su endosser mieux que quiconque les habits du rap voyou – la mauvaise vie, la révolte violente, les valeurs d'argent, la guerre contre les managers et les maisons de disques, l'attitude sexiste... Des concepts rap dont il rappelle opportunément dans *White America* qu'il ne les a pas inventés. Pour porter son art, il possède un don évident à manipuler les mots, leur rythmique et une solide équipe de vente.

C'est sur la hargne qu'Eminem bâtit son troisième album, *The Eminem Show*, à l'instar de l'album précédent, *The Marshall Mathers LP*. C'est avec conscience qu'il porte sur la grande scène de l'entertainment la civilisation des loisirs et de la consommation débridée, les mal-

heurs d'une Amérique laissée pour compte par l'économie boursière et les arrangements entre puissants. Cette mise en scène (avec rideau rouge, micro à l'ancienne sur la pochette) tire le rap hors des ghettos afro-américains, pour le projeter sur la grande scène du music-hall mondial.

### DRAMATURGIE PERSONNELLE

Pour reprendre les engouements du temps, *The Eminem Show* se double d'allusions musicales au rock des années 1970. *Sing for the Moment*, clin d'œil aux jeunes « *qui n'ont pas une thune, sauf pour un rêve et un putain de magazine de rap* », est basé sur le chorus de *Dream On*, succès du groupe Aerosmith en 1973. Ailleurs (*Till I Collapse*, en duo avec Nate Dogg), on trouve des traces de *Will Rock You* de Queen, ou du thème de *L'Exorciste* (*Soldier*).

Eminem, 28 ans, a enregistré ces dix-neuf titres dans un studio mobile alors qu'il tournait à Detroit son premier film, *8 Mile*, de Curtis Hanson, qui revient sur ses malheurs d'enfant perdu de l'ex-capitale mondiale de l'automobile. Pour ce faire, il s'est passé presque entièrement des services de Dr Dre, l'inventeur des sons secs et tranchés qui habitent les albums de Missy Elliot ou du

*Marshall Mathers LP*. Présent sur trois titres, Dr Dre a laissé la place libre au théâtre et à la dramaturgie personnelle d'Eminem, qui réclame moins de filouterie sonore, plus de bases fermes dans la rythmique hip-hop. Depuis deux ans, Eminem a visiblement écouté ses rivaux, Outkast, Missy Elliot, Bubba Sparxxx, et forcé sur les accents du Sud-Est américain. Moins joueur, plus gras, plus conformiste, le son du *Show* favorise moins les rigolades adolescentes, à l'exception de *My Dad's Gone Crazy*, chanté en duo avec sa fille Hailie.

Les anathèmes et abominations jetés à la face de la maman (*Cleaning out my Closet*), les insultes proférées à la putain (son ex-femme), la défense de l'innocence (sa fille) nourrissent un album dominé par la voix acide-amère d'Eminem, jamais meilleur que sautillant comme dans *Without Me*, où il débîne les grands noms du show-biz musical américain – tout y passe sauf Beyoncé, la chanteuse de Destiny's Child, qui a trouvé grâce à ses yeux.

Véronique Mortaigne

THE EMINEM SHOW, 1 CD Aftermath Records/Polydor. Distribué par Universal Music.

## Le musicien et les trois femmes de sa vie

**ON RETROUVE** dans *The Eminem Show* deux des figures centrales des précédents chapitres, vedettes réfractaires de son reality show musical. Kim, son ancienne femme, avait déjà subi de sérieux outrages dans les précédents albums. Un divorce a depuis été prononcé et Eminem a été condamné à deux ans de mise à l'épreuve et à 100 000 dollars d'amende pour avoir frappé à coups de revolver un homme, John Guerra, qu'il avait surpris en train d'embrasser Kim.

Le rappeur revient dans son *Show* sur ces différents épisodes, continue de parler de cette « *femme qui veut transformer ma vie en enfer* ». Dans un petit sketch d'interlude, il remet en scène les quelques minutes qui ont précédé son agression contre Guerra et regrette que, ce jour-là, son arme n'ait pas été chargée : « *Je vous aurais tué tous les deux* ».

Autre sujet récurrent de sa haine : ses parents, et surtout sa mère, Debbie Mathers-Briggs. Dès son premier album, Eminem attaqua : « *99 % de ma vie, on m'a menti / j'ai découvert un jour que ma maman prenait plus de drogue que moi* ». Dans le

procès pour diffamation qui suivait, Debbie n'obtenait que 25 000 dollars sur les 10 millions réclamés, mais se vengeait en enregistrant elle-même un CD, *Dear Marshall*. Dans *Cleaning Out my Closet*, un des morceaux de ce troisième album, le petit Marshall surenchérit : « *Toute ma vie, on m'a fait croire que j'étais anormal, alors que ce n'était pas le cas avant que je sois grand / Maintenant que j'ai grandi, ça te fait mal au bide, n'est-ce pas ?* »

La troisième femme de sa vie et de ce disque est sa fille unique, Hailie Jade, née il y a six ans de son mariage avec Kim et dont il a la garde partagée. Si le rappeur l'utilise dans sa guerre contre sa mère et son ancienne femme, à qui il prît que Hailie ne viendra même pas à ses funérailles, la petite fille, dont il a fait tatouer le portrait sur son épaule droite, fait l'objet de toute son affection. Non seulement il la fait chanter en duo avec lui sur *My Dad's Gone Crazy*. Mais surtout, l'enfant fait commettre à son père l'irréparable : chanter pour de bon, dans le refrain de *Hailie's Song*.

S. D.

Chaque jeudi avec

**Le Monde**  
DATÉ VENDREDI

retrouvez

**LE MONDE DES LIVRES**

Chaque vendredi avec

**Le Monde**  
DATÉ SAMEDI

retrouvez

**LE MONDE**  
**TÉLÉVISION**

**EXPOSITION** • A Nancy, les concepteurs de « Mesure Démesure » posent avec beaucoup de finesse, à travers des créations diverses et sans recourir à des discours théoriques, une question difficile : « Comment représenter la démesure ? »

## En quinze œuvres, approcher l'incommensurable

**POUR RÉUSSIR** une exposition d'art contemporain, prenez un lieu à la géométrie accidentée; une notion délicate; des œuvres très diverses. Disposez-les de manière à faire alterner techniques et formats. Ne tombez ni dans le didactisme ni dans la confusion. Ainsi ont procédé les concepteurs de « Mesure Démesure », dont la question centrale est « comment représenter ce qui sort des limites de la perception et de l'imagination ? »

Il y est donc traité de l'infini temporel, de l'incommensurable, du sublime et de l'incompréhensible. De tels sujets peuvent fournir la matière de quelques dizaines de volumes à écrire et supposent quelques centaines d'heures solitaires, passées à parcourir l'histoire de la philosophie. L'exercice de l'exposition, sur des thèmes si difficiles, est plus que périlleux. On peut tout craindre, de la métaphysique pour classes de terminale aux discours immodestes qui considèrent les œuvres comme les illustrations d'une démonstration à méditer dans le catalogue. Or, ici, il n'y a pas de catalogue, mais un opuscule de 24 pages, composé d'informations sur les artistes. Ce détail suffit à indi-

quer l'esprit de la manifestation : elle propose des hypothèses, elle suggère des directions multiples, elle préfère la légèreté à la démonstration, elle respecte les artistes.

Ils sont quinze, autant qu'il y a d'œuvres. La première, qui occupe toute une salle, donne le ton. *Table and airplane parts*, de l'Américaine Nancy Rubins, se compose d'une assez petite table de contreplaqué qui supporte, grâce à un système très compliqué de câbles, de tensions qui s'équilibrent, de poids qui s'annulent, un amas gigantesque de débris d'avions. On y reconnaît des fragments de fuselage, des bouts d'aile, des tuyères, des structures métalliques alvéolées, des plaques soudées. Cet échafaudage, qui devrait évidemment s'effondrer, tient en l'air avec grâce. La démesure, en déduit-on, n'est qu'une mesure dont la logique échappe à l'observateur.

### MACHINE À CRÉER DES DESSINS

L'observation s'applique à bien des pièces, comme cette toile de Roman Opalka entièrement couverte de nombres ou cette composition pour ordinateur ou vidéoprojection de Jean-Claude Ruygello.



« Table and Airplane Parts », de l'Américaine Nancy Rubins, un échafaudage de débris d'avions qui tient comme par miracle.

Chaque fois, la première impression peut être celle d'une prolifération si nombreuse qu'elle ne pourrait être chiffrée. Or elle l'est, et ce chiffrage est même le principe premier du travail. La machine à inventer des dessins de Jean-François Lacalmontie n'intrigue pas moins : elle produit tous les instants une figure nouvelle, mais cette figure naît de la combinaison de données

graphiques que l'ordinateur conserve dans sa mémoire. Plusieurs milliards de combinaisons sont possibles, quantité immense assurément, mais néanmoins calculable – et calculée par la machine elle-même, qui ignore la notion d'infini. On y revient : l'infini est du fini non encore mesuré.

Michelangelo Pistoletto l'a montré en 1965 en construisant un cube

en miroir, les faces réfléchissant vers l'intérieur. Donc, à l'intérieur, où l'œil ne pénètre pas, des reflets de reflets se développent dans six directions. Mais, de l'extérieur, ce ne sont que six faces opaques réunies par des ficelles. Le titre de l'œuvre affirme le paradoxe : elle se nomme *Metro cubo infinito*.

La démesure est donc une émotion purement humaine, de l'ordre de l'affolement. Elle peut naître d'un spectacle réputé inquiétant – les pleines mers et les cieus vides que photographie méthodiquement Hiroshi Sugimoto – ou d'une pensée supposée terrible – le passage du temps jusqu'à la mort – que Richard Baqué a symbolisé en associant une orange flétrie et noircie, une pierre fendue et un chronomètre infatigable. Elle peut naître, mieux encore, d'une folie. Quand Marina Abramovic et Ulay, en 1977, réalisent leur vidéo *Light/Dark*, ils exhibent la frénésie de la violence intime. Quand Claude Closky compile dans les feuillets des images d'explosion, il met en évidence le culte télévisuel de la destruction à très grand spectacle, si évidemment actuel. Dans un registre plus allusif et étrange, Patrick Neu reproduit des œuvres du XVI<sup>e</sup> siècle en les dessinant avec minutie à l'intérieur de verres de cristal légèrement enduits de noir de fumée. Des heures de travail pourraient se perdre en une seconde. Il le sait. Il n'en continue pas moins son travail magnifiquement absurde.

Philippe Dagen

**MESURE DÉMESURE**, galeries Poirel, 3, rue Victor-Poirel, Nancy (Meurthe-et-Moselle). Tél. : 03-83-32-31-25. Du mercredi au lundi, de 13 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 28 juin.

## ARTS • 24 élèves diplômés montrent leur travail Fête spectaculaire et ludique aux Beaux-Arts

**CHAQUE ANNÉE**, les élèves de l'École des Beaux-Arts diplômés avec les félicitations du jury exposent leurs travaux au printemps suivant dans l'école. Ainsi le veut une règle fixée il y a douze ans. Depuis deux ans, une règle complémentaire fait du président du jury le commissaire de la manifestation. Christian Bernard, directeur du Mamco, le Musée d'art moderne et contemporain de Genève, ayant présidé le jury en 2001, a donc conçu l'exposition des « félicités ». Or, au Mamco comme auparavant à la Villa Arson à Nice, Christian Bernard a depuis longtemps démontré son talent en matière d'accrochages et de métamorphose des espaces.

Aux Beaux-Arts, il n'a pas fait moins, changeant ce qui n'était jusque-là qu'une cérémonie de fin d'année scolaire en grand spectacle de la très jeune création. Effets visuels et effets sonores, images mobiles et immobiles, jeux avec l'architecture, provocations de tous ordres : il n'y manque rien.

Le titre lui-même interloque : « L'art, c'est secondaire », affirme-t-il, au risque de n'être pas compris comme il faut, par anti-phrase évidemment. Dans les salles, à intervalles réguliers, la sono diffuse une interprétation de ce slogan, orchestrée façon variétés années 1960 par Georges-Henri Guedj. A nouveau le deuxième degré. C'est plaisant, cette désinvolture, cette manière de ne pas se prendre trop au sérieux, ce goût pour les canulars et calembours. Parmi les 24 lauréats – 11 filles, 13 garçons – l'humour est souvent à la dérision et à la blague.

A peine entré, le visiteur se heurte à l'installation de Diadj Diop : un homme rouge et nu, suspendu très en hauteur. De cette figure en lévitation pend presque jusqu'au sol un colossal testicule de plusieurs mètres de long, tout aussi écarlate. La sculpture donne le ton.

La peinture suit : les tableaux de Julien Beneyton, d'Axel Pahlavi, de Fabien Roidor et de Mathieu Wei-

## Bernard Haitink nommé chef de la Staatskapelle de Dresde

**LE CHEF** d'orchestre néerlandais Bernard Haitink vient d'être nommé directeur musical du prestigieux orchestre de la Staatskapelle de Dresde, en Allemagne.

Le musicien, qui vient de fêter ses 73 ans le 4 mars, s'est fait connaître comme le chef d'une autre fameuse formation européenne, l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dont il fut le directeur musical pendant vingt-quatre saisons, de 1961 à 1988, c'est-à-dire presque aussi longtemps que son collègue japonais Seiji Ozawa à l'Orchestre symphonique de Boston – dont Haitink est par ailleurs le premier chef invité depuis 1995.

A Dresde, Bernard Haitink succède au chef italien Giuseppe Sinopoli, mort subitement alors qu'il dirigeait une représentation d'*Aida* de Verdi, au Deutsche Oper de Berlin, le 20 avril 2001. Haitink prendra ses fonctions dès la rentrée 2002, au moment où son contrat de directeur musical de la Royal Opera House de Covent Garden de Londres vient à échéance.

Bernard Haitink avait précédemment été directeur musical de l'Orchestre philharmonique de Londres, de 1967 à 1979, du Festival de Glyndebourne, de 1978 à 1988, où il avait fait ses débuts en 1972.

Excellent interprète du grand répertoire germanique post-romantique (Anton Bruckner, Gustav Mahler et Richard Strauss), Bernard Haitink prend donc les rênes d'un orchestre dont c'est le fond de répertoire et la spécialité – il est considéré comme l'orchestre straussien par excellence (Strauss le dirigera souvent et lui confiera la création de plusieurs de ses opéras). Fondée en 1548, la Staatskapelle, à l'origine un ensemble vocal, devait fêter ses 450 années d'existence en 1988.

ARTE à Cannes

Merci au monde du cinéma d'avoir récompensé le cinéma du monde

Aki Kaurismäki *L'Homme sans passé*  
Grand Prix du jury  
Prix d'interprétation féminine pour Kati Outinen  
Prix du jury œcuménique

Elia Suleiman *Intervention divine*  
Prix du jury  
Prix de la critique internationale

Abderrahmane Sissako *En attendant le bonheur (Heremakono)*  
Prix de la critique internationale

Carlos Reygadas *Japon*  
Mention spéciale de la Caméra d'or

>> 4 films coproduits par ARTE

arte  
www.arte-tv.com

Ph. D.

**L'ART C'EST SECONDAIRE**, Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris-6<sup>e</sup>. Tél. : 01-47-03-50-00. Du mardi au dimanche de 13 heures à 19 heures. Entrée : 4 €. Jusqu'au 30 juin.

## Théâtre Jean-Quentin Châtelain revient sur « Mars »

**PARIS** C'était au mitan des années 1970. Jean-Quentin Châtelain était adolescent quand est sorti *Mars*, de Fritz Zorn. « C'est devenu le livre de ma génération. On se le repassait entre nous », dit-il. Le jeune Suisse avait quitté l'école à 16 ans pour apprendre le théâtre, à Genève puis à Strasbourg. Il avait déjà joué Büchner, Wedekind ou Heiner Müller quand, en 1986, le metteur en scène Darius Peyamiras lui a proposé *Mars*. Sans hésiter, il est entré dans les mots de celui qui signa Fritz Zorn (la colère, en allemand), alors que de son vrai nom il s'appelait Fritz Angst (la peur).

*Mars* est le livre d'un homme qui se déclare « en état de guerre totale ». Un homme de 32 ans, en train de mourir d'un cancer de la gorge qu'il perçoit comme l'issue naturelle d'une vie détruite par l'éducation « à mort » qu'il a reçue, dans une famille de la très riche bourgeoisie de Zurich : « J'ai grandi dans un monde si parfaitement harmonieux que le plus fieffé des harmonistes en frémirait d'horreur. » Un monde sans ombre, où toute idée de conflit était bannie et où l'on écartait ce qui était jugé « compliqué » : l'argent, la politique, les rapports humains, la religion et la sexualité. Un tombeau sur lequel une famille, à l'image de la Suisse, aurait écrit : « On est bien tranquille. »

En 1992, Jean-Quentin Châtelain a repris *Mars*, dans une nouvelle adaptation. Il devait jouer quelques semaines, il joua cent cinquante fois. Puis il est reparti vers d'autres expériences, Valle Inclin, Shakespeare, Gregory Motton ou Novarina, sous la direction de Jorge Lavelli, de Joël Jouanneau ou de Claude Régy. En 2000, il a endossé le costume de Jason dans



*Médée*, d'Euripide, mise en scène par Jacques Lassalle, au Festival d'Avignon. Certains spectateurs riaient ou sifflaient ce Jason, écrasé par la figure de Médée-Isabelle Huppert, à qui Jean-Quentin Châtelain offrait sa singularité : une voix modulée comme un chant. Après cette expérience douloureuse, l'acteur a eu besoin de quelque chose de plus proche de lui. Il est revenu à *Mars* et à Darius Peyamiras.

« C'était un peu comme si j'avais perdu des amis et que je les retrouvais. Et j'avais envie de me recoller à ce texte, dix ans plus tard, pour voir. »

Dix ans plus tard, le récit de Fritz Zorn (publié chez Gallimard) reste toujours aussi rétif au commentaire. C'est une force de frappe, dont chacun mesure (ou encaisse) l'impact selon les secrets de sa vie. Jean-Quentin Châtelain avait 26 ans la première fois qu'il l'a joué. Il en a aujourd'hui 43. Il a gardé son allure de marcheur alpin et céleste, pieds dans la terre, tête vers le ciel. Son crâne chauve fait valoir des oreilles décollées, qui doivent encore à l'enfance. Son corps voudrait se faire oublier sous le costume sombre et le polo anthracite – l'uniforme des hommes chics de Zurich où, dit Fritz Zorn, « on ne manifeste pas sa souffrance, parce que cela pourrait peut-être déranger quelqu'un ».

Tout, dans le jeu de Jean-Quentin Châtelain, épouse l'ironie mortelle de *Mars*. Mais c'est évidemment la voix de l'acteur qui domine. Une voix aussi tendre qu'indomptable. Après qu'elle a dit la dernière phrase, « La mort de chacun est la mort de toute l'humanité », les spectateurs se sentent presque abandonnés. Beaucoup restent un moment dans la salle, comme s'ils cherchaient une présence : cette voix-là.

**Brigitte Salino**

« Mars », de Fritz Zorn. Mise en scène : Darius Peyamiras. Avec Jean-Quentin Châtelain. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Tél. : 01-42-71-38-38. Du lundi au samedi à 20 h 30. 10 € et 15 €. Durée : 1 h 30. Jusqu'au 15 juin. Photo : © Mario del Curto.

## Théâtre

**PARIS**

### La Mouette

C'est la dernière *Mouette* de la saison ! Après celles de Stéphane Braunschweig (créée à Strasbourg), de Luc Bondy (créée à Vienne) et de Lars Noren (créée à Stockholm), qui toutes ont été présentées à Paris, voici celle du jeune Philippe Calvario. Créée au Théâtre national de Bretagne, en mars, elle se pose trois semaines aux Bouffes du Nord. Avec une distribution très intéressante : Irène Jacob (rôle-titre), Florence Giorgetti (Arkadina), Jérôme Kircher (Trepnev), Johan Leysen (Trigorine), Chloé Réjon (Macha), Jean-Claude Jay (Dorn)... « Tchekhov, dans *La Mouette*, confronte deux couples et leurs désillusions, deux générations et le théâtre. Deux façons de vivre, de rêver et d'en mourir », dit Philippe Calvario, qui joue Medvedenko, en alternance avec Thierry de Peretti.

Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> La Chapelle. Tél. : 01-46-07-34-50. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 16 juin. De 14 € à 24,50 €.

## Klezmer

**PARIS**

Trois des musiciens de Klezmer Nova (CD Universal), Pierre Wekstein, Claude Brisset et Philippe Dallais, ont produit et interprété un disque intitulé *Twibadik*, en s'inspirant principalement du mythe de Sisyphe... Métissage du jazz et du klezmer, de la mythologie et du yiddish, de la pensée juive et de la philosophie, le tout aux saxophones et à la clarinette, à la guitare basse et aux percussions.

Le Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Sébastien-Froissart. Les 31 mai et 7 juin, à 20 h 30. 7,50 € et 10 €.

## Exposition

**LEWARDE**

### Les Femmes de la mine

La mythologie des mineurs du bassin du Nord-Pas-de-Calais est connue : un univers dur, sombre, fraternel, viril. L'exposition

présentée au centre minier de Lewarde (près de Douai) privilégie le versant féminin de la mine, beaucoup moins exploré. La manifestation, étayée par une enquête ethnologique, débouche en effet sur une vision différente de ce monde, à travers photos, extraits de films, objets, témoignages. On voit la place centrale occupée par ces épouses, mères, filles ou veuves de mineurs. Qu'elles soient employées ou non par la Compagnie des charbonnages. Un intérieur des années 1950 est même reconstitué. Mais rien ne remplace la visite du « lavoir », où une main-d'œuvre presque entièrement féminine était employée, dans des conditions éprouvantes, à trier le minerai. Centre historique minier de Lewarde, fosse Delloye, Lewarde (Nord). Tél. : 03-27-95-82-82. Tous les jours de 9 heures à 17 h 30, jusqu'au 31 décembre. De 3,70 € à 5,10 €.

## Architecture

**BORDEAUX**

### Shigeru Ban

Les grands et beaux espaces, solides et statiques, du centre

d'architecture Arc en rêve dans l'entrepôt Lainé, à Bordeaux, accueillent pour quatre mois la pensée éphémère et légère du Japonais Shigeru Ban. Mis sur orbite française par Archilab, grande foire annuelle des architectures d'avant-garde organisée par le FRAC Centre (Orléans), Shigeru Ban a été sollicité en France par le Consortium, centre d'art de Dijon, pour concevoir la halle de protection d'un bateau-pousseur sur le canal de Bourgogne à Pouilly-en-Auxois. Le maître d'œuvre japonais, champion des abris d'urgence à Kobé comme au Rwanda, a proposé ici un abri semi-cylindrique dont la structure légère est constituée de matériaux tels que le carton, l'aluminium et le polycarbonate. Cette réalisation, avec un ensemble de logements HLM à Mulhouse, l'une des réalisations détaillées par Arc en rêve, qui s'ajoute à l'exposition de base, réunie par La Galerie d'architecture, à Paris, et par son homologue berlinoise, la Galerie Aedes.

Arc en rêve, 7, rue Ferrère, Bordeaux (Gironde). De 11 heures à 18 heures tous les jours, sauf lundi. Jusqu'au 24 septembre. Tél. : 05-56-52-78-36. 3 €.

**THÉÂTRE** • Reprise, par Jacques Lassalle, d'un classique jugé blasphématoire jusqu'en 1841

## Le Dom Juan de Molière en criminel de bonne compagnie

**CETTE PIÈCE** de Molière, *Dom Juan*, aucun d'entre nous ne peut, aujourd'hui, la voir telle qu'elle est vraiment. Elle est devenue objet d'une illusion d'optique, d'une illusion d'écoute, aussi. Le jour où Molière l'écrivit, son *Dom Juan* tombe sous le coup de la loi. Le duel, c'est la peine capitale. La bigamie, c'est les galères. L'homicide, c'est aussi la peine capitale (mais en certains cas le roi peut la suspendre, ce que le père de Dom Juan, nous dit Molière, a obtenu).

Le « rapt de séduction », c'est les galères. Même le non-paiement d'une dette – la scène de Monsieur Dimanche – était puni de prison et cela, Molière en sait quelque chose puisqu'en 1645 il a été jeté dans une geôle pour n'avoir pas réglé à M. Dubourg, linger, une dette de 155 livres.

qu'il est loisible de dire à propos de l'actuelle mise en scène, au Français, de *Dom Juan* de Molière, sans en rien dire à proprement parler. C'est que ce spectacle fait disparaître la nature « serial criminel » de Dom Juan, surtout fait disparaître l'essence de l'œuvre : l'attaque contre le « Ciel ». Vous verrez les comédiens se prendre les pieds, la pièce elle-même se prendre les pieds, dans un océan de métrages de velours rouge cerise. Vous verrez des actrices se rouler par terre, sur les planches, dans des embrassades enthousiastes. Vous verrez Dom Juan se déshabiller, se rhabiller, plus d'une fois. Ah ! ça, vous ne serez pas en reste : pas une seconde un acteur ne cesse, en parlant, d'adonner ses mains ou ses pieds à une occupation de surcroît. C'est une mise en



Ce spectacle fait disparaître la nature criminelle de Dom Juan, et surtout l'essence de l'œuvre, l'attaque contre le Ciel.

Le *Dom Juan* de Molière cumule les condamnations. Or, assistant à la pièce, nous ne nous en doutons même pas. Tout semble un peu plaisanterie. Et avant tout, le crime numéro un de *Dom Juan*, celui en raison duquel la pièce fut censurée dès le lendemain de la première, puis disparut de l'affiche jusqu'à la mort de l'auteur, et même jusqu'en 1841, le crime de « blasphème », encourait alors, dès la première récidive, ablation d'une lèvre, puis de la langue, ensuite les galères. Aussi, quelques jours après l'arrêt des représentations, parurent des *Observations d'un avocat en parlement* : « Ce théâtre est une révolte contre l'Autel, il fait raillerie de ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans la Religion. »

scène qui « meuble » comme jamaïs.

Quant aux acteurs, c'est saisissant : vous croiriez qu'il existe, dans les greniers de ce théâtre, des magasins de « modèles », comme il existe des magasins de costumes, de fauteuils. Un assistant a pour charge d'aller décrocher, là-haut, le modèle « homme des bois », le modèle « créancier impatient », le modèle « grand dadais simple », ainsi de suite, et tous ces « androïdes » sont époussetés, leurs clés mécaniques sont vérifiées, remontées, et voilà, le tour est joué, ils sont expédiés sur les planches, bonjour Monsieur Dimanche, bonjour Elvire, bonjour Sganarelle, c'est vraiment chaque fois la figure du rôle, au clignement d'œil près, à l'intonation près, y'a pas d'pétard.

Mention à part pour Dom Juan, un acteur de saison, pas surgelé : Andrzej Seweryn. Il n'est pas de pure convention, comme les autres. Il a plus d'enjouement. L'œil espiègle. Il a une verdure bien à lui qui envoie voler les voyelles, là-haut, avec une allégresse de saxo alto. Il sait divinement n'avoir pas l'air de croire un seul mot de ce qu'il dit. C'est la tête en l'air qui n'en pense pas moins. La canaille patte blanche. Un assassin de bonne compagnie. Dom Juan pourquoi pas.

**Michel Cournot**

**DOM JUAN**, de Molière. Mise en scène : Jacques Lassalle. Avec Andrzej Seweryn, Jean Dautremay, Florence Viala...

**COMÉDIE-FRANÇAISE**, 2, rue de Richelieu, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. De 10,67 € à 30,49 €. Durée : 3 heures. En alternance jusqu'au 21 juillet.

## Sélection disques jazz

**DAVE DOUGLAS**

### The Infinite

Leader d'autant de groupes qu'il y a de jours dans la semaine, et même un peu plus, le trompettiste Dave Douglas mène ce quintette vers des ambiances électriques douces et aériennes. On peut y entendre un rappel de la période charnière des années 1967-1968 durant laquelle Miles Davis était en train d'approcher le tout-électrique. Uri Caine au piano Fender Rhodes, caractéristique de l'époque et aujourd'hui un peu tarte à la crème de toute entrée dans la « nouveauté groove », évite heureusement tics et facilités. La rythmique James Genus (contrebasse)-Clarence Penn (batterie) est réactive. Pour Douglas et Chris Potter (saxophone), les notes n'ont plus qu'à venir s'installer sans à-coups, parfois aux limites de la nonchalance. Les énoncés ne se cachent pas de l'influence davisienne (*Penelope*) ce qui est toujours un bonheur, mais Douglas ne conduit pas son groupe très au-delà. Du coup, les

parties solistes ne prennent leur essor que de loin en loin, quand paradoxalement la poussée rythmique suscite constamment des actes plus bouillonnants. – S. Si.

1 CD Bluebird-RCA Victor Group/BMG.

**GÉRARD MARAIS ET STEVE SWALLOW**

### Natural Reserve



Comment situer la réserve, le retrait de Gérard Marais (compositeur important, guitariste) sans parler de sa présence.

Constante et rappelée depuis trente ans. Tout le bruit qu'on en fait n'a finalement pas réussi à étouffer la musique : ici servie par Steve Swallow (un des bassistes essentiels à l'esprit et à la résistance de ces dernières décennies), donc servie par un interprète de haut vol qui a suivi

attentivement le projet, relayé par un Jacques Mahieux au jeu si singulier (batterie), *Natural Reserve* donne toute la mesure d'un compositeur mystérieux et évident. Au fond, la musique aurait pu prendre cette voie. On n'en serait pas là. Mais c'est compter sans la force et l'idéologie. Donc, on en est là. Et c'est bien le moment de retourner aux guetteurs, à ceux qui, comme Gérard Marais, discrètement font signe, nous orientent, et qu'on ne veut pas voir. – F. M.

1 CD Hopi/Night and Day.

**TERRY CALLIER**

### Speak Your Peace

Le chanteur et guitariste Terry Callier avait enregistré en 1964 un superbe premier album *The New Folk Sound of Terry Callier*, publié deux ans plus tard par la compagnie Prestige. Folk dans l'héritage des bluesmen noirs, jazz par certaines couleurs harmoniques et, dans l'expression, soul avec sa voix de caresses et de déchirement mêlés, Terry Callier établissait alors son univers dans l'épure. Ce qu'à deux ou trois exceptions près son nouvel album, *Speak Your Peace*, délaisse pour des arrangements assez clichés de cordes et cuivres, avec chœurs angéliques (*Caravan of Love*), quelques claviers à tout faire et solos en contrechant, le tout à mi-chemin du jazz-rock et de la variété soul. Des orchestrations encore plus marquées que dans ses récents enregistrements de la fin des années 1990, qui avaient amené le chanteur à être « redécouvert », dont Callier parvient toute-

fois à se sortir. Nettement dans *Brother to Brother*, *Chelsea Blue* ou *Got to Get it All Straightened Out*, fondés sur son jeu tranquille à la guitare acoustique, avec plus de difficulté mais non sans grandeur au milieu des orchestrations particulièrement pataudes dans le titre *Speak Your Peace* ou la reprise de *Just My Imagination*. Reste la voix de Callier, lyrique et envoûtante, miraculeusement intacte. – S. Si.

1 CD Mr Bongo/PIAS.

**COMPILATION**

### The Go Jazz Police

Créé par le chanteur, pianiste, musicien et journaliste Ben Sidran, le label Go Jazz accueille depuis le milieu des années 1980 une « famille » de musiciens proches comme le pianiste Ricky Peterson, le guitariste Phil Upchurch, le saxophoniste Bob Malach ou le chanteur Georgie Fame. Tous regroupés, avec quelques autres artistes, sur cette compilation qui montre que la rencontre entre les codes de la variété et l'utilisation du jazz ou du blues comme couleurs musicales peut ne pas systématiquement déboucher sur des compositions destinées aux salons de grands hôtels. Sidran – dans un registre souvent ironique – et Fame sont ainsi particulièrement mis en valeur, l'un et l'autre promenant leurs manières de crooners sur des chansons à fredonner sans honte. L'album comporte par ailleurs un programme multimédia très complet avec biographies et discographies des divers interprètes. – S. Si.

1 CD Go Jazz.

Pourquoi les cordes en boyau auront-elles droit de cité à Saintes du 12 au 21 juillet ?

FRANCE FESTIVALS

Retrouvez toute l'information sur les festivals internationaux de musique sur le site internet [www.francefestivals.com](http://www.francefestivals.com)

**Le Songe d'une nuit d'été**

Shakespeare / Yannis Kokkos

DU 14 MAI AU 16 JUIN 2002

01 46 14 70 00

ET MAGASINS FNAC, 0 892 68 36 22 (0,34 € LA MIN) WWW.FNAC.COM

THEATRE NANTERRE AMANDIERS

# Jack Ralite, la culture comme combustible

Le maire communiste, qui a œuvré pour une politique culturelle de qualité à Aubervilliers, a vu Jean-Marie Le Pen y arriver en tête le 21 avril

**SON BUREAU** de l'hôtel de ville d'Aubervilliers est encombré de livres et de photos. Jean Vilar, Gérard Philippe et Antoine Vitez sont les figures qui reviennent le plus souvent. Le théâtre est depuis longtemps la grande affaire de son maire, Jack Ralite, sénateur de la Seine-Saint-Denis et ancien ministre. Cet amoureux du spectacle vivant s'enorgueillit toujours d'avoir lancé, en 1987, les Etats généraux de la culture, dont une réunion mémorable s'est tenue au Zénith de La Villette, avec une belle brochette de comédiens. « La salle était bondée, confie-t-il aujourd'hui. Plus encore qu'entre les deux tours des élections présidentielles, quand les gens de culture ont appelé à voter contre le Front national. » Des élections qui furent une « douleur immense » pour ce communiste chevronné : le 21 avril, à Aubervilliers, Jean-Marie Le Pen était en tête des candidats avec 19,38 % des voix et Robert Hue, en quatrième position derrière Lionel Jospin et Jacques Chirac, recueillait 8,55 %, dix points de moins qu'en 1995.

Jack Ralite explique cette dégringolade par le désespoir d'une partie de son électorat. « Il y a des gens qui se sentent comme en trop dans la société – 20 % de chômeurs à Aubervilliers. Voter Le Pen, c'est comme une vengeance imaginaire. Rappelez-vous la tragédie de Nanterre et ses huit personnes abattues par un forcené. Ce geste est celui d'un fou. C'est aussi un acte politique : ce n'est pas un hasard si le tueur a ouvert le feu sur des élus. En votant pour le Front national, les électeurs ont utilisé leur bulletin de vote comme une arme. » A Aubervilliers, certains parlent aussi de l'échec d'une municipalité qui, depuis longtemps, a fait le pari de la culture « trop lointaine, trop élitiste ». Jack Ralite s'en indigne : « Quand j'ai été élu pour la première fois, en 1959, il n'y avait dans cette ville aucun équipement culturel. Aubervilliers compte aujourd'hui deux lycées, un théâtre, un conservatoire et trois bibliothèques. » Il balaye les reproches avec colère : « Faire l'apologie de la proximité, c'est faire l'éloge d'une société en miettes. Quant à l'élitisme, ma fréquentation des pays de l'Est m'a vacciné pour l'éternité contre l'ouvriérisme et le populisme. La culture n'est pas une panacée, reprend-il. La convivialité recule, Le lien social s'est distendu. Les autistes sociaux le sont aussi à l'égard de la culture. »

Cette indifférence – ou cette hargne – blesse profondément le sénateur et maire. La culture est sa bouée, sa boussole, sa raison de vivre. A l'hôtel de ville, derrière son bureau, une pièce entière lui sert de bibliothèque personnelle. Il s'y isole avec ses auteurs favoris : Aragon, Maïakovski, Pasolini, Brecht... Pour lui, la culture est aussi une question de dignité : « Le problème n'est pas de traiter le pauvre dans l'hom-

## BIOGRAPHIE

► 1928

Naissance à Châlons-sur-Marne.

► 1959

Elu maire adjoint d'Aubervilliers. Il sera maire en 1984.

► 1973

Elu député d'Aubervilliers.

► 1981

Ministre de la santé dans le gouvernement Mauroy.

► 1995

Elu sénateur de la Seine-Saint-Denis.

me, mais l'homme dans le pauvre. » Jack Ralite adore les formules : « Les citations sont des éclats du passé qui viennent déranger notre tranquillité. » Il ne résiste donc pas à la tentation gratuite de citer Saint-John Perse : « La poésie, c'est le luxe de l'inaccoutumance. » Ou Camus : « Mal nommer les choses, c'est ajouter du malheur au monde. »

## ÉPUISE, PAS DÉSPÉRÉ

Son monde est en train de changer de base, comme dans le refrain de *L'Internationale*, mais pas dans la direction prévue. « Une partie du rêve que nous avions en commun s'est écroulée – l'URSS en faisait partie. On entre dans une période de métamorphose. » Et de citer Musil : « On est dans un monde sans synthèse. » Massif, engoncé dans une sorte de cache-poussière noir, il arpente les rues de sa ville, saluant les passants qui le reconnaissent. Le centre historique a été rénové, mais Aubervilliers reste un grand dépôt aux portes de Paris avec ses cités des années 1960, plantées de guingois sur leurs pelouses mitées, et leurs bâtiments qui vieillissent mal. « L'urbanisme, c'est capital, reconnaît le maire. Mais ça coûte cher. » Lui-même habite une HLM et confie qu'un soir des jeunes lui ont demandé pourquoi il logeait toujours là. Cette question l'a ulcéré. Ainsi, il n'aurait plus sa place ici ? « Le mot désespoir

n'est pas un mot politique. Epuisement, oui. Il y a des moments où je suis un peu épuisé. »

Plus tard, dans un bistrot de Saint-Ouen, il préfère se replonger dans ses souvenirs. Se rappeler de l'intégrale du *Soulier de satin*, donné par Vitez à Avignon, et du croissant du matin après neuf heures de représentation : « Ce croissant matinal, après Claudel, c'était comme une hostie », dit-il en dévorant son haddock. Il avoue aimer le monde des comédiens, d'Alain Cuny à Claude Dauphin : « C'est mon combustible, c'est ma forme de communisme. Dans le mot communisme, il y a le mot communauté et le mot émancipation. J'ai une reconnaissance très forte pour l'organisation qui m'a propulsé dans le monde de la culture. »

Fils d'un taxi ambulancier champenois, Jack Ralite a trouvé son chemin de Damas dans une prison de sa ville natale, Châlons-sur-Marne, où il a été interné quelques mois pendant la dernière guerre mondiale. « Je ne faisais pas de résistance, j'étais beaucoup trop jeune, 13 ou 14 ans. J'ai été arrêté avec d'autres élèves pour des propos tenus sur les Allemands qui occupaient une partie de mon lycée. Dans la prison, il y avait aussi des enseignants et un curé qui ont été déportés. C'est là que j'ai rencontré mon premier communiste et mon premier Russe. » Le jeune Ralite adhère au PCF en 1947. Employé de mairie à Stains, municipalité communiste, il

devient journaliste à *L'Humanité* Dimanche. Titulaire d'une rubrique de télévision, il découvre les studios des Buttes-Chaumont et les réalisateurs de l'époque : Stelio Lorenzi, Marcel Bluwal, Pierre Dumayet, Claude Barma... Au conseil municipal d'Aubervilliers depuis 1959, il est chargé de la culture. A l'Assemblée nationale, où il est élu en 1973, il sera rapporteur du budget du cinéma. « Dans les années 1970, j'ai été porté par le programme commun ; mais au gouvernement, en 1981, je me suis aperçu que j'appliquais un texte de 1971, pensé avec des concepts des années 1960. »

Les remous de l'appareil du PCF ont apparemment peu de prise sur lui. Des quatre ministres communistes du gouvernement Mauroy, il est le seul à être resté au sein du PCF. Les révélations des crimes du stalinisme, les exclusions lui ont-elles donné des états d'âme ? Pas beaucoup : « Les explications que me donnait la direction du Parti me satisfaisaient. Cela ne me heurtait pas. Je n'étais pas dans l'appareil. Je fréquentais plutôt des artistes. » C'est à eux qu'il doit ses grands moments, de sa rencontre avec Aragon à la naissance du théâtre d'Aubervilliers, avec Gabriel Garran. « Ma compréhension des problèmes politiques est venue de celle des problèmes artistiques. »

Emmanuel de Roux

## TÉLÉVISION

### Léa, père de famille

La case fiction du mercredi de France 2 est, traditionnellement, réservée à des téléfilms dits « sociétaux », censés coller aux évolutions des mœurs. On y a ainsi vu quantité d'histoires de familles décomposées-recomposées, de foyers monoparentaux. Récemment, les scénaristes ont mis en avant les familles homoparentales à travers des fictions montrant comment l'on vit au quotidien avec deux papas ou deux mamans. Une autre femme, fiction écrite par Jackie Fryszman et Didier Lacoste et réalisée par Jérôme Foulon, aborde un type de situation familiale beaucoup plus marginale, où l'un des parents – en l'occurrence le père – décide de changer de sexe.

« Librement inspiré d'une histoire vraie », ce téléfilm raconte la quête identitaire de Nicolas, médecin et père de deux enfants, devenu Léa, transsexuelle, et son combat pour se faire accepter de sa famille et des institutions. Malgré une fin tellement télévisuellement correcte qu'elle en est irritante, et une succession d'in vraisemblances, le scénario aborde sans trop de fioritures et en évitant l'angélisme, à une heure de grande écoute, les problèmes liés à la transsexualité. Il n'aurait peut-être pas été inutile d'organiser dans la foulée un débat sur le sujet plutôt que de programmer, à 22 h 55, un « Ça se discute » consacré à la voyance. – S. Ke.

« Une autre femme », mercredi 29 mai, 20 h 55, France 2.

## MERCREDI 29 MAI

### ► Les Mercredis de l'histoire : la guerre des Malouines

20 h 45, Arte  
Comment Arte a-t-elle pu réduire de moitié le film de Peter Kosminsky pour le faire entrer dans la case des Mercredis de l'histoire ? Même si la chaîne cherchait pour ses dix ans un document faisant date sur un conflit concernant un pays d'Europe, on s'étonne de cette

décision, venant qui plus est d'une télévision défendant une politique d'auteur. Certes, le réalisateur britannique (*Warriors*, 1999) a donné son accord, certes le travail a été bien fait. Coupé d'une heure, ce chef-d'œuvre (inondé de prix) est étrangement policé, amputé des images les plus dures, et surtout de celles qui expliquent pourquoi des parlementaires ont tenté d'empêcher la diffusion de ce brûlot humaniste en Grande-Bretagne.

### ► Ushuaïa nature : Brésil, un jardin pour la planète

20 h 55, TF 1  
Nicolas Hulot parcourt deux régions méconnues du territoire brésilien, la Mata Atlantica et le Pantanal, véritable arche de Noé. Les caméras ont surpris paresseux, loutres géantes, tapirs et colibris, fourmilliers géants, tatous et jaguars... Des séquences exceptionnelles. Avec parmi les invités Adriano Chiarello, Nena Guedes, Bruno Shwartz, Jacques Viellard.

### ► O'Brother

21 h 00, Canal +  
Dans l'Amérique des années 1930, l'odyssée de trois forçats évadés. Une transposition humoristique d'Homère signée Joel et Ethan Coen et accompagnée d'un hommage un peu poussif au blues blanc.

### ► La Banquière

0 h 10, Arte  
D'après l'histoire vraie de Marthe Hanau, banquière à scandale dans les années 1930. L'ascension d'une jeune femme juive et homosexuelle, humiliée, qui, dédaignant l'argent, prend sa revanche par le pouvoir qu'il donne, défie la société et les hommes. Un beau travail scénaristique et une mise en scène de Francis Girod psychologique inspirée. Interprétation remarquable de Romy Schneider.

## LES GENS DU MONDE

■ Le ténor italien Luciano Pavarotti, qui vient de perdre successivement son père et sa mère, a décidé d'« alléger » ses prochains concerts et notamment sa tournée en France. « Son entourage et lui-même démentent également formellement toute rumeur de retraite anticipée à la suite de la mauvaise grippe qui l'a empêché de se produire le 11 mai au Metropolitan Opera de New York », précise son entourage. Pavarotti, qui devait chanter au Stadium de Lille le 22 juin, reporte son concert au 21 décembre 2002 dans la salle de Lille Grand Palais. Les remboursements et échanges des billets seront possibles à partir du 18 juin sur leur lieu d'achat. Les deux autres concerts en France sont maintenus : à Marseille au Stade-Vélodrome (34 000 places) le 15 juin et à Nice au Stade Charles-Ehrmann (30 000 places) le 6 juillet.

■ La Bourse Goncourt de la nouvelle 2002 a été décernée à Sébastien Lapaque pour *Mythologie française* (Actes Sud), a annoncé samedi 25 mai à Strasbourg la présidente de l'Académie Goncourt, Edmond de Charles-Roux. « Quand vous écrivez, c'est pour être lu, et un prix donne l'occasion de trouver des lecteurs. C'est un plaisir tout simple et tout naturel », a déclaré le lauréat, écrivain et critique littéraire au *Figaro littéraire*, qui aime notamment les nouvelles de Marcel Aymé et d'Ernest Hemingway. « Le titre – Mythologie française – est un clin d'œil à ce que disent ces histoires », a poursuivi l'écrivain. « C'est un auteur très français qui s'inscrit dans la tradition de Giraudoux, ou Nourissier. Il écrit avec beaucoup de talent et c'est aussi très insolent, très ironique », a commenté de son côté M<sup>me</sup> Charles-Roux. *Mythologie française* est le premier recueil de nouvelles de Sébastien Lapaque, né en 1971 à Tübingen. Il avait auparavant publié notamment *Les Idées heureuses* (Actes Sud), qui lui avait valu le prix François-Mauriac de l'Académie française, et *Les Barricades mystérieuses* (Babel Noir). Ancien secrétaire général des lycéens royalistes, Sébastien Lapaque figure également parmi les écrivains qui ont rédigé un recueil de nouvelles consacrées à Jean-Pierre Chevènement, pendant la campagne présidentielle de l'ancien ministre de l'intérieur.

■ La Lettonne Marija Naumova a remporté samedi soir à Tallinn, la capitale estonienne, le 47<sup>e</sup> concours de l'Eurovision avec la chanson *I wanna*, face à 23 autres candidats. Cette Lettonne d'origine russe, qui garde son âge secret, est très populaire en Lettonie. Jusqu'à la fin du décompte des points donnés par les téléspectateurs des 24 pays participants, son score était très proche de celui de la Maltaise Ira Losco, 21 ans, qui a remporté la deuxième place avec *7th Wonder*.

## RADIO

### MERCREDI 29 MAI

#### ► Journée au canal Saint-Martin

17 heures, Oüi FM  
Chaque mois, Soirée Oüi FM installe ses studios dans un quartier parisien pour une journée décentralisée. Cette fois-ci, la radio rock s'est déplacée au bord du canal Saint-Martin dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, et sera de 17 heures à 20 heures, en direct du célèbre Hôtel du Nord (102, quai de Jemmapes). Elle recevra, pour la partie musicale, le groupe Kaolin et Chris Robinson, leader des Black Crowes.

#### ► Offenbach à Paris

21 h 40, France-Musiques  
La mezzo suédoise Anne-Sofie von Otter dit qu'il faut chanter la musique d'Offenbach avec autant de passion que Mozart si l'on veut lui rendre justice. Ce concert, donné au Châtelet le 22 décembre 2001, restera une grande leçon de diction française, d'intelligence musicale – les partenaires de la diva, Magalie Léger, Gilles Ragon et Laurent Naouri, sont très bien aussi – et, de la part des Musiciens du Louvre, dirigés par Marc Minkowski, de complicité dans ce répertoire où, souvent, les orchestres ne se soucient guère d'interpréter. Diffusé également sur Arte à partir de 21 h 50 dans l'émission Musica.

## DOMINIQUE DHOMBRES

### Jeux interdits

ON n'a pas fini d'essayer de comprendre ce qui s'est passé le 21 avril. Pourquoi une telle montée du populisme et de l'extrémisme aux dépens des partis dits « classiques » ? Tel était le sujet de l'émission d'Arlette Chabot, « Mots croisés », lundi soir sur France 2.

Les contraintes surréalistes imposées en période électorale, qui interdisent de faire ouvertement référence aux différentes formations en lice pour les législatives, rendaient l'exercice difficile. Cela bridait par exemple des personnalités telles que Roselyne Bachelot, qu'on a connue plus énergique en d'autres occasions et dont on remarquait davantage lundi soir la superbe veste en velours bleu roi que le propos. La toute nouvelle ministre de l'environnement se contentait de répéter que les politiques doivent se montrer modestes face à des phénomènes aussi affligeants. Peut-être aussi était-elle tenue par les consignes de discrétion imposées aux membres du gouvernement.

Le succès du populisme et de l'extrémisme s'explique par la cohabitation qui donne l'impression que les dirigeants de gauche et de droite sont interchangeables, disaient les uns. La faute en incombe aux médias qui ont désacralisé la fonc-

tion politique, disaient les autres. La première explication est séduisante. Elle a cependant le défaut de ne pas rendre compte de phénomènes identiques dans plusieurs pays européens qui ne pratiquent nullement la cohabitation.

Il fallait s'y résigner. Pour comprendre les causes du rejet, peut-être passer, des partis traditionnels, il faudra attendre encore un peu.

L'intérêt de ces « Mots croisés » était ailleurs. Marine Le Pen y représentait le populisme de droite et Olivier Besancenot l'extrémisme de gauche. La campagne présidentielle a rendu leurs visages, inconnus jusqu'ici, relativement familiers. Il y avait, de la part des plus anciens, une sorte de bienveillance amusée à l'égard de ces nouveaux venus. C'était un peu comme dans ces réunions de familles où se rencontrent pour la première fois de tout jeunes cousins, qui sont vivement incités à jouer ensemble. Marine Le Pen ne demandait que ça, qui lançait des œillades assassines à Olivier Besancenot et lui faisait même de véritables avances : « Allez, la proportionnelle, vous êtes d'accord ? » Le jeune postier demeurait inflexible. Ces deux-là, ce n'est pas demain la veille qu'on les mariera. On s'en doutait un peu.



PIERRE GEORGES

## Crime de route

UNE VOITURE à 150 km/h, en pleine ville, sur une voie centrale exclusivement réservée aux autobus, séparée à gauche comme à droite par un terre-plein, et donc délibérément empruntée. Une voiture de sport lancée comme une bombe, au ras des Abrisus, un dimanche après-midi de fête, à Vitry-sur-Seine. Une voiture, plus qu'une voiture, un bolide, une Porsche Carrera bleu marine, prêtée, semble-t-il, par l'ami d'un ami à un jeune homme s'offrant dans les rues de la ville, avec deux copains, une équipée de la frime. Une voiture à ne pas mettre entre toutes les mains, tant elle peut être ce qu'elle est, avec sous le capot, une fusée ou une arme par imprudence et folie, sinon par destination.

Tout cela pour dire que cet accident ne nous semble par relever ou pas seulement de l'insécurité routière, terme bien conventionnel pour dire la tragédie permanente de la route. Mais aussi d'une vraie délinquance routière. Ni règles, ni lois, ni scrupules, ni la moindre conscience du risque pris pour la vie des autres, considération négligeable.

Ce n'est pas un accident de la route, ou de la rue qui s'est produit, au soir de la Fête des lilas, dimanche à Vitry. C'est un crime de la route. Certes non prémédité, mais un crime tout de même. Une jeune mère de famille et deux de ses fillettes tuées, son fils grièvement blessé et sans doute pour la vie, quatre autres personnes gravement atteintes. Voici le bilan, côté victimes, au sens premier du terme.

Le conducteur de la Porsche, ses deux passagers sont indemnes, ou pratiquement. Après l'accident, les trois s'étaient enfuis. Puis ils se sont constitués prisonniers. Ils sont en garde à vue. Et

la machine policière, judiciaire s'est mise en branle pour élucider les conditions de cette expédition routière. Et des renseignements qui filtrent, la trajectoire personnelle des trois jeunes, celle de l'ami, et de l'ami de l'ami prêtre, tout semble indiquer, si rien ne le prouve encore, que nous sommes peut-être là aussi dans une histoire très contemporaine, très illustrative, celle d'une économie parallèle exhibant ses signes extérieurs de parade et de réussite.

La suite de l'enquête le dira. Pour le reste, cette détestable affaire, cette autre aussi, à Toulon, où deux motards ont, en leur rodéo, laissé pour morte une femme sur un passage piétonnier, font évidemment penser, qu'au-delà d'une insécurité routière que l'on n'oserait dire, avec bien des scrupules et des précautions verbales, « purement accidentelle », existe désormais une forme de violence motorisée. C'était bien sûr et cela reste le cas des chauffards, ou des conducteurs en état d'ivresse. Mais cela devient aussi celui d'une nouvelle forme de conduite, ou d'inconduite, la loi de la route ou de la rue, à l'identique de celle de la jungle des cités.

La première des incivilités, la plus tragique aussi dans ses conséquences, c'est ce triomphe de la vitesse motorisée. C'est cette fureur de rouler comme de parader, hors le code, hors les codes et les clous, dans une sorte de délinquance de la route ostentatoire et inconsciente. La bagnole, la belle bagnole, la grosse bagnole, la bagnole folle n'est plus, en ce sens-là, l'ultime démonstration de réussite sans peine. Elle est devenue aussi le plus mortel engin de provocation et de défi face à l'autorité et à la loi.

## « Trop de gens mécontents cherchent des coupables ailleurs »

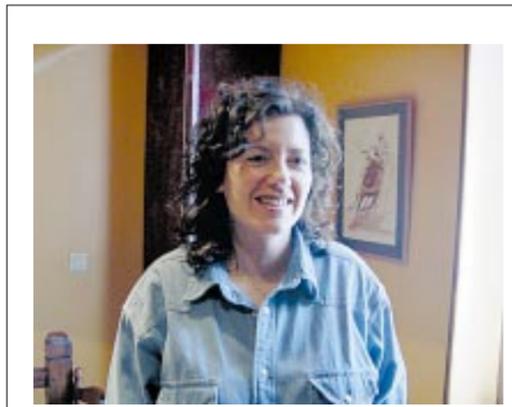
HENDAYE

de notre envoyé spécial

Conseillère municipale, Edurne Zugasti n'est allée aux urnes ni au premier tour ni au second tour de l'élection présidentielle. Cette habitante de Hendaye ne passera pas non plus par l'isoloir lors du scrutin législatif. Dégoût de la politique, indifférence à la chose publique, absence de candidats correspondant à ses options ? Pas du tout. 36 ans, deux garçons, la jeune femme ne peut pas voter : elle est citoyenne espagnole avec résidence principale en France. Ressortissante d'un pays de l'Union européenne, elle peut, depuis l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, prendre part aux élections européennes et municipales dans la commune de son domicile, mais rien qu'à celles-ci. Elle l'a fait pour la première fois les 11 et 18 mars 2001, comme électrice et comme candidate. Et elle a été élue sur la liste « Hendaye plurielle » de Kotte Eceñano, le maire socialiste. C'est dire qu'elle s'intéresse à la vie publique.

« Dans toute l'Europe, il y a, c'est vrai, une montée des extrêmes. Mais ce que je vois, au moins ici, c'est l'absence de repères, estime Edurne. Il n'y a plus assez de valeurs vraiment partagées par les uns et les autres. Et devant les difficultés, beaucoup cherchent d'abord des coupables ailleurs : ils invoquent les étrangers, les jeunes, le Front national, la conjoncture économique et pourquoi pas le climat. En réalité, ils se comportent comme de grands enfants. »

Des propos qui valent aussi bien pour la France que pour l'Espagne. « Dans l'Hexagone, il y a encore trop de chômage, mais les Français ne veulent pas faire certains travaux. Alors, on fait appel à des immigrés et à une époque ils étaient même ibériques, par exemple le temps des vendanges. Même chose désormais au sud des Pyrénées : pour ramasser les fraises en Andalousie, les agriculteurs ont recours aux Marocains et, faute de trouver des candidats, les hôtels de Madrid utilisent des Sud-Américains pour l'accueil et les veilles de nuit. »



Edurne Zugasti, 36 ans, est de nationalité espagnole et conseillère municipale à Hendaye.

M. GX

Et Edurne d'enfoncer le clou : « Les gens, les jeunes notamment, sont de nos jours surprotégés : l'Etat et la famille en Europe donnent beaucoup. Et c'est bien. Mais il ne faut pas en oublier les effets. Les personnes se disent : je suis à tel niveau, je mérite une bonne situation tout de suite... Elles ont déjà tout et c'est la motivation qui leur fait défaut. Dès lors, si quelque chose ne va pas, on se tourne d'autant plus facilement vers les autres, sur l'air : voici les responsables, voilà les coupables et ce n'est pas moi ! »

Actuellement en congé parental pour élever Iban, trois mois, Edurne a un poste à la recette



Mais à côté de quatre Belges et d'un Irlandais, seuls 231 d'entre eux avaient fait l'effort, en 2001, de s'inscrire sur les listes électorales locales. Loin de ressentir une quelconque xénophobie, les autres préfèrent encore voter dans leur commune d'origine, se sentant sans doute mieux à l'aise.

« Toute notre communauté à Hendaye a cependant suivi de très près les présidentielles françaises. Comme dans toute l'Espagne, que le candidat socialiste ait été éliminé au premier tour a été ressenti très fort. Au-delà de la surprise, du choc même, nous avons bien compris que cela correspond à beaucoup de mécontents et une bonne partie cherche des coupables, comme je l'ai expliqué. Toutefois, ce vote-sanction veut aussi dire que, probablement, le travail avait été quelque part mal fait et qu'il faut s'y mettre pour le corriger. Et être un moment dans l'opposition, de ce point de vue, a souvent du bon. »

Michel Garicoix

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## Le nouveau savoir injurier

LAISSANT LÀ les grands problèmes, qu'ils soient de finance, de politique intérieure ou de politique extérieure, l'Assemblée nationale s'est occupée d'elle-même. Toute société organisée possède son règlement, et toute société soucieuse de s'améliorer se doit de le perfectionner. Ce que faisant hier, nos députés ont élaboré avec méthode une sorte de « nouveau savoir injurier ». Thème des travaux : mieux définir l'injure pour la mieux sanc-

tionner. Mais il est plus facile d'aggraver une sanction que de trouver une définition plus rigoureuse de la faute. Les débats, subtils, parfois oiseux, mais toujours courtois, s'il vous plaît, ont prouvé qu'il était difficile de dire où commence l'injure. Le règlement idéal d'une Assemblée devrait somme toute comporter un répertoire, tenu à jour, des injures classées par degré de gravité. Sinon, comment en sortir ? Et comment affirmer que telle parole

est injurieuse qui – un député l'a fait remarquer – ne l'eût pas été aux oreilles de nos pères ? Un point est acquis en tout cas grâce à la subtilité du rapporteur : rétractation ne vaut. Toute injure qui vous échappe est considérée comme définitive. On n'a somme toute plus le droit de « prononcer des paroles qui dépassent votre pensée ».

Raymond Barrillon  
(29 mai 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ Roland-Garros en direct. Suivez balle après balle, jeu après jeu, les matches disputés sur le central et sur le

court Suzanne-Lenglen.

■ Bayrou contre Saint-Josse. Le combat de deux personnalités dans la deuxième circonscription des Pyrénées-Atlantiques. Un reportage vidéo sur elections.lemonde.fr

■ Les résultats des concours d'entrée des grandes écoles sont disponibles sur lemonde.fr. Mercredi, l'ENS de Cachan.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris  
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;  
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;  
téléc : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 13

Changement d'adresse et suspension :

0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :

<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « La République réélue ».

■ Tirage du Monde daté mardi 28 mai 2002 : 532 497 exemplaires.

1 - 3

Le Monde

Tous les jours,  
vivez la Coupe du monde

Pour suivre et partager l'aventure des Bleus, pour ne rien manquer des matches sur les stades et dans les coulisses, prenez rendez-vous avec « Le Mondial 2002 ». Le regard du Monde sur la Coupe : un supplément quotidien de 8 pages avec des analyses, des reportages, des interviews..., et l'expertise d'Aimé Jacquet.

Dès jeudi dans « Le Mondial 2002 » : le calendrier des matches, la composition des équipes, l'agenda des retransmissions TV...



A partir du jeudi 30 mai avec Le Monde daté vendredi 31 mai